This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

39595.5

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE JACQUES-HENRI-BERNARDIN

DE

SAINT-PIERRE.

TOME ONZIÈME.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE,
HÔTEL DES FERMES.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE JACQUES-HENRI-BERNARDIN

DE

SAINT-PIERRE,

NOUVELLE ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

PAR L. AIMÉ-MARTIN.

..... Miseris succurrere disco.
AEN., lib. I.

VŒUX D'UN SOLITAIRE.

PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,

RUE DU BOULOY, HÔTEL DES FERMES.

1826.

395955

PRÉAMBULE.

Dans mes Études de la Nature, imprimées pour la première fois en décembre 1784, j'ai formé la plupart des vœux que je publie aujourd'hui, en septembre 1789. J'y serai tombé sans doute dans quelques redites: mais les objets de ces vœux, qui, depuis la convocation des États-Généraux, intéressent toute la nation, sont si importants, qu'on ne saurait trop les répéter, et si étendus, qu'on peut toujours y ajouter quelque chose de nouveau.

Je sais que les membres illustres de notre assemblée nationale s'en occupent avec le plus grand succès. Je n'ai pas leurs talents, mais, comme eux, j'aime ma patrie. Malgré mon insuffisance, si ma santé l'eût permis, j'aurais ambitionné la gloire de défendre avec eux la liberté publique: mais j'ai un sentiment si exquis et si malheureux de la mienne, qu'il m'est impossible de rester dans une assemblée, si les portes en sont fermées, et si les avenues n'en sont pas si libres que j'en puisse sortir au moment où je le désire. Ce désir d'user de ma liberté ne manque jamais de me prendre au moment où je crois l'avoir perdue, et il devient si vif,

qu'il me cause un mal physique et moral auquel je ne puis résister. Il s'étend plus loin que l'enceinte d'un appartement. Pendant les émeutes de Paris (qui commencèrent après le départ de M. Necker, le 13 juillet, au même jour que l'année passée le royaume fut désolé par la grêle), lorsqu'on brûlait les bâtiments des barrières autour de la ville, qu'au dedans l'air retentissait du bruit alarmant des tocsins que sonnaient jour et nuit tous les clochers à la fois, et des clameurs du peuple qui criait que les hussards entraient dans les faubourgs pour y mettre tout à feu et à sang, Dieu, en qui j'avais mis ma confiance, me fit la grace d'être tranquille. Je me résignai à tout événement, quoique seul dans une maison isolée et dans une rue solitaire, à l'extrémité d'un faubourg. Mais quand le lendemain, après la prise de la Bastille, l'éloignement des troupes étrangères dont le noisinage avait causé tant d'alarmes, et l'établissement des patrouilles bourgeoises, j'appris qu'on avait fermé les portes de Paris, et qu'on n'en laissait sortir personne, il me prit alors la plus grande envie d'en sortir moi-même. Pendant que tous ses habitants se félicitaient d'avoir recouvré leur liberté, je comptais avoir perdu la mienne, je me tenais pour prisonnier dans les murs de cette vaste capitale; je m'y sentais à l'étroit. Je ne rendis le calme à mon

imagination, que lorsque j'eus trouvé, en me promenant sur le boulevard de l'Hôpital, une porte grillée, dont la serrure et les barreaux avaient été rompus, et qui n'était pas encore gardée : alors je m'en fus dans la campagne, où je fis une centaine de pas, pour m'assurer que je n'avais pas perdu mes droits naturels, et qu'il m'était permis d'aller par toute la terre. Après cet essai de ma liberté, je me sentis tout-à-fait tranquille, et je m'en revins dans mon quartier tumultueux, sans me soucier depuis d'en ressortir.

Lorsque, quelques jours après, des têtes coupées à la Grève, sans formalité de justice, et des listes affichées qui en proscrivaient beaucoup d'autres, firent craindre à tout le monde que des méchants ne se servissent de la vengeance du peuple pour satisfaire leurs haines particulières, et que Paris, livré à l'anarchie, ne devînt un théâtre de carnage et d'horreur, quelques amis m'offrirent des campagnes paisibles et agréables, tant au dedans qu'au dehors du royaume, où je pourrais goûter le repos si nécessaire à mes études; je les ai remerciés. J'ai préféré de rester dans ce grand vaisseau de la capitale, battu de tous côtés de la tempête, quoique je sois inutile à sa manœuvre, mais dans l'espérance de contribuer à sa tranquillité. J'ai donc tâché de calmer des esprits exaltés,

ou de ranimer ceux qui étaient abattus, quand j'en ai trouvé l'occasion; de contribuer de ma personne ou de ma bourse aux gardes si nécessaires à la police; d'assister de temps à autre à quelque comité de mon district, un des plus petits et des plus sages de Paris, pour y dire mon mot quand je le puis; et surtout de mettre en ordre ces Vœux que je fais pour la félicité publique et dont je m'occupe depuis six mois. J'ai abandonné, pour cet unique objet, des travaux plus faciles, plus agréables et plus utiles à ma fortune; je n'ai eu en vue que celle de l'état.

Dans une entreprise si supérieure à mes forces, j'ai marché souvent sur les pas de l'assemblée nationale, et quelquefois je m'en suis écarté; mais si j'avais toujours eu ses idées, il serait fort inutile que je publiasse les miennes. Elle se dirige vers le bien public, par de grandes routes en corps d'armée, dont les colonnes s'entr'aident et quelquefois malheureusement se choquent; et moi, loin de la foule, sans secours, mais sans obstacles, je me dirige par des sentiers qui me conduisent vers le même but. Elle moissonne et moi je glane. Je rapporte donc à la masse commune quelques épis cueillis sur ses pas, et même au-delà, dans l'espérance qu'elle daignera les recueillir dans ses gerbes.

Cependant j'ai à me justifier de m'être écarté

quelquefois de sa marche, et même de ses expressions. Par exemple, l'assemblée n'admet que deux pouvoirs primitifs dans la monarchie, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Elle attribue le premier à la nation, et le second au roi. Mais je conçois dans la monarchie, ainsi que dans toute puissance, un troisième pouvoir nécessaire au maintien de son harmonie, que j'appelle modérateur. J'ai d'abord été obligé d'employer l'expression de modérateur, que je ne pouvais suppléer par celle de modératif qui n'est pas encore d'usage; et celle-ci m'a forcé d'user des anciennes dénominations de pouvoir législateur et exécuteur, qui ont d'ailleurs le même sens que celles de pouvoir législatif et exécutif, afin d'établir une consonnance entre mes expressions comme entre mes idées.

Quant au pouvoir modérateur que j'admets comme essentiel à la monarchie, ce n'est que par lui que je conçois que le roi a la sanction des lois; car le pouvoir exécuteur ne me semble comporter que le *veto*, qui excite dans ce moment de si grandes réclamations.

Le *veto* est si bien une suite du pouvoir exécuteur, qu'il appartient même à un simple général d'armée, astreint à exécuter des ordres inhumains, ou à un tribunal chargé de promulguer des édits injustes. Turenne avait le droit de refuser à

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE JACQUES-HENRI-BERNARDIN

DE

SAINT-PIERRE.

TOME ONZIÈME.

« Mais, me répondra-t-on, si le roi refuse sa « sanction, ou l'assemblée ses amendements, la loi « se trouvera annulée : refuser d'approuver une « loi, c'est refuser de l'exécuter; ainsi la sanction « a les mêmes inconvénients que le *veto*. » A cela je réponds que la loi ne sera point annulée comme elle le serait par le *veto*, mais elle restera sans être sanctionnée.

« Voilà donc de nouveaux débats entre le peuple « et son prince fortifié du parti de l'opposition. » J'en conviens, mais toutes les choses de ce monde se débattent les unes contre les autres, les éléments contre les éléments, les opinions contre les opinions. C'est de leur lutte que naît l'harmonie. Toutes les vertus se balancent entre deux contraires. Tenons donc un juste milieu, puisqu'il s'agit d'être justes. Prenons garde, en fuyant le despotisme, de nous jeter dans l'anarchie. Si le char est versé d'un côté, ne le renversons pas de l'autre; rétablissons-le sur son essieu monarchique et ses roues plébéiennes, afin de lui rendre l'équilibre et le mouvement. Ne croyons pas que la sanction royale elle-même puisse laisser, comme un *veto*, des questions législatives sans solution. Il est impossible que tôt ou tard le roi ne se rende aux raisons de l'assemblée ou l'assemblée aux raisons du roi, puisque l'un et l'autre n'ont d'autre but que l'intérêt public. Ce qui éter-

nise les procès parmi les hommes, ce sont leurs intérêts particuliers. Ils sont bientôt d'accord sur leurs intérêts communs. Or, l'intérêt public étant commun aux députés de la nation et à son monarque, la discussion que peut entraîner la sanction royale ne peut tourner qu'au profit de la législation.

Mais, dans cette balance d'opinions sur le même intérêt, voyez que de probabilités se rencontrent en faveur des arrêtés de l'assemblée. Est-il probable d'abord que quelques aristocrates, après être convenus de soumettre leurs intérêts à la majorité des voix de l'assemblée nationale, qui leur a pareillement soumis les siens, iront s'intriguer auprès du roi pour arrêter l'effet des délibérations nationales, parce qu'elles leur sont défavorables? Est-il probable que le roi, pour les intérêts de ces aristocrates infidèles à leurs vœux, refusera de sanctionner des lois utiles à la nation, réclamées par la majorité de ses députés et par un peuple entier, capable pour les maintenir de se livrer à une insurrection générale? D'ailleurs, le roi étant obligé de consentir les lois avant que l'assemblée consente les impositions, s'il refusait la sanction des lois arrêtées par la majorité de l'assemblée, n'est-il pas plus que probable que cette majorité lui refusera à son tour la sanction des impositions? Je considère avec peine, en légiste, ainsi que l'assemblée

elle-même, les effets de la sanction royale, comme ceux d'un procès entre le monarque et la nation : l'événement peut en être douteux; mais il ne le sera pas que le peuple, en conservant cette sanction à son prince, aura été juste et loyal envers lui. Le peuple a bien confié la discussion de ses lois à des puissances aristocrates, ennemies jusqu'à présent de ses intérêts : pourquoi ne se fierait-il pas de leur sanction à une puissance amie, maintenant que ces lois lui sont favorables? Il ne faut pas que le peuple se méfie de son roi. Leurs intérêts sont toujours les mêmes. Enfin l'assemblée, ayant proclamé Louis XVI le restaurateur de la liberté française, pourrait-elle lui refuser la sanction des lois qui assurent cette même liberté?

La sanction royale est nécessaire à toutes les puissances de l'état. 1° Elle est de droit par rapport au roi comme homme. Si le roi ne pouvait sanctionner les lois, il aurait moins de prérogatives que le moindre de ses sujets; car chacun d'eux a le droit, non-seulement de voter pour les lois par ses députés; mais, s'il les trouve défavorables, il peut les récuser entièrement en abandonnant son pays, sans le consentement de personne; ce que ne peut faire le roi sans le consentement de la nation, parce que son absence peut entraîner la ruine de l'état. 2° La sanction est

de justice par rapport au roi comme monarque. Le roi étant chargé de faire exécuter les lois, il est censé, ainsi que je l'ai dit, reconnaître, en les sanctionnant, leur utilité et leur nécessité. 3° La sanction royale est nécessaire à la tranquillité de la monarchie. Plusieurs aristocrates, chargés des vœux de leurs corps et membres de l'assemblée nationale, ayant déclaré, dès son ouverture, qu'ils ne reconnaissaient d'autre autorité que celle du roi, et étant forcés maintenant, par la majorité des voix de leur assemblée et le vœu de la nation, de sacrifier leurs priviléges, pourraient dire que la loi qui les y oblige n'est pas monarchique, si elle n'avait pas la sanction du monarque, et, sous ce prétexte, refuser de la reconnaître; ce qui pourrait susciter des troubles à l'avenir. 4° La sanction royale est nécessaire à la permanence des lois et au respect qui leur est dû, surtout de la part du peuple. Ceci mérite la plus grande considération. Quoique rien ne soit plus respectable aux yeux même d'un monarque que les décrets d'une nation assemblée par ses députés, cependant le peuple n'y voit guère que des hommes semblables à lui dans ses représentants et que des ennemis dans ceux des ordres supérieurs. D'ailleurs, à cause de leur périodicité, il cessera bientôt d'y voir ses législateurs. Un fleuve qui renouvelle ses eaux est

toujours le même fleuve, parce que la forme de ses rivages ne change pas; mais une assemblée qui renouvelle ses membres n'est pas la même assemblée, parce que la plupart des hommes diffèrent d'opinions et bientôt de projets. Le peuple n'arrête son attention et ses respects que sur des projets immuables ou qu'il croit tels, et qui lui imposent par leur grandeur ou leur éloignement. *Major e longinquo reverentia* : « Le respect aug-« mente avec la distance. » Il est donc nécessaire de fixer les regards du peuple vers le trône dont il approche peu, comme vers un centre permanent et digne de tous ses hommages. Les nations républicaines ont donné à leurs lois le nom d'un seul législateur : telles furent celles de Zaleucus chez les Locriens, de Lycurgue à Sparte, de Solon à Athènes; et les nations monarchiques le nom du monarque qui avait promulgué et par conséquent sanctionné les leurs : telles furent celles de Cyrus en Perse; de Zoroastre, roi des Bactriens, en Asie; de Moïse, chef des Hébreux; de Numa et ensuite de Justinien à Rome; de Charlemagne dans l'empire d'Occident; de saint Louis en France; de Pierre-le-Grand en Russie; de Frédéric II en Prusse : telles sont les lois d'Angleterre promulguées d'abord en 1040 sous le nom de Lois d'Édouard, et rétablies ensuite en 1215 par la nation sous le nom

de Grande Charte. Les anciens ont si bien senti la nécessité d'une sanction auguste pour rendre les lois vénérables aux peuples, qu'ils ont souvent supposé qu'elles avaient été sanctionnées par la divinité même. Ainsi celles de Numa le furent par la nymphe Égérie; celles de Zaleucus par Minerve; celles de Mahomet par Dieu même avec la médiation des anges. Mais ces législateurs, en voulant se procurer de grands avantages, tombèrent dans de grands inconvénients; car toute tromperie porte avec elle sa punition. Lorsque ces lois ne convenaient plus aux besoins des citoyens ou qu'il fallait les appliquer à d'autres contrées, on ne pouvait les changer, parce que la divinité qui les avait sanctionnées était invariable. Ainsi les Turcs se sont abstenus de faire la conquête de plusieurs pays, parce qu'il n'y avait pas d'eaux courantes pour leurs ablutions légales. C'était encore pis lorsque les peuples, en s'éclairant, venaient à connaître que la divinité ne s'était point mêlée de leur législation; alors ils passaient du mépris du législateur qui les avait trompés au mépris de la loi. C'est ce qui est arrivé à plusieurs états et religions dont la ruine n'a pas eu d'autre fondement. Il n'en est pas de même des lois sanctionnées par un monarque, qui les varie de concert avec son peuple suivant ses besoins, et les leur rend permanentes

ou de ranimer ceux qui étaient abattus, quand j'en ai trouvé l'occasion; de contribuer de ma personne ou de ma bourse aux gardes si nécessaires à la police; d'assister de temps à autre à quelque comité de mon district, un des plus petits et des plus sages de Paris, pour y dire mon mot quand je le puis; et surtout de mettre en ordre ces Vœux que je fais pour la félicité publique et dont je m'occupe depuis six mois. J'ai abandonné, pour cet unique objet, des travaux plus faciles, plus agréables et plus utiles à ma fortune; je n'ai eu en vue que celle de l'état.

Dans une entreprise si supérieure à mes forces, j'ai marché souvent sur les pas de l'assemblée nationale, et quelquefois je m'en suis écarté; mais si j'avais toujours eu ses idées, il serait fort inutile que je publiasse les miennes. Elle se dirige vers le bien public, par de grandes routes en corps d'armée, dont les colonnes s'entr'aident et quelquefois malheureusement se choquent; et moi, loin de la foule, sans secours, mais sans obstacles, je me dirige par des sentiers qui me conduisent vers le même but. Elle moissonne et moi je glane. Je rapporte donc à la masse commune quelques épis cueillis sur ses pas, et même au-delà, dans l'espérance qu'elle daignera les recueillir dans ses gerbes.

Cependant j'ai à me justifier de m'être écarté

quelquefois de sa marche, et même de ses expressions. Par exemple, l'assemblée n'admet que deux pouvoirs primitifs dans la monarchie, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Elle attribue le premier à la nation, et le second au roi. Mais je conçois dans la monarchie, ainsi que dans toute puissance, un troisième pouvoir nécessaire au maintien de son harmonie, que j'appelle modérateur. J'ai d'abord été obligé d'employer l'expression de modérateur, que je ne pouvais suppléer par celle de modératif qui n'est pas encore d'usage; et celle-ci m'a forcé d'user des anciennes dénominations de pouvoir législateur et exécuteur, qui ont d'ailleurs le même sens que celles de pouvoir législatif et exécutif, afin d'établir une consonnance entre mes expressions comme entre mes idées.

Quant au pouvoir modérateur que j'admets comme essentiel à la monarchie, ce n'est que par lui que je conçois que le roi a la sanction des lois; car le pouvoir exécuteur ne me semble comporter que le *veto*, qui excite dans ce moment de si grandes réclamations.

Le *veto* est si bien une suite du pouvoir exécuteur, qu'il appartient même à un simple général d'armée, astreint à exécuter des ordres inhumains, ou à un tribunal chargé de promulguer des édits injustes. Turenne avait le droit de refuser à

Maintenant que le peuple français a recouvré sa liberté par son courage, il doit s'en montrer digne par sa sagesse. Il doit rejeter avec horreur ces proscriptions illégales qui le feraient tomber lui-même dans les crimes de lèse-nation qu'il veut punir : il doit être en garde contre le zèle qui l'anime, et invoquer, pour son propre intérêt, la prudence des lois, car il ne faut qu'une calomnie jetée par ses ennemis dans son sein exalté de l'amour du bien public, pour lui faire abattre de ses propres mains la tête du meilleur citoyen.

O peuple de Paris, qui servez d'exemple aux peuples des provinces; peuple ingénieux, facile, bon, généreux, qui attirez dans votre sein les hommes de toutes les nations par l'urbanité de vos mœurs, songez que c'est à cette urbanité que vous avez dû en tout temps votre liberté morale, préférée même par des républicains à leur liberté civile! Vous venez de briser les liens du despotisme; ne vous en donnez point de plus insupportables par ceux de l'anarchie. Ceux-là ne tirent que d'un côté, ceux-ci de tous les côtés à la fois. C'est votre ensemble qui a fait votre force, à laquelle rien n'a pu résister. Mais ce n'est point à la force que Dieu a donné un empire durable, c'est à l'harmonie. C'est par leur harmonie que les petites choses se rassemblent et deviennent grandes; et c'est souvent

à cause de leurs forces que les grandes se séparent, se heurtent, se brisent et deviennent petites. D'où viennent tant de prétentions d'individus, de corps, de districts; tant de motions et d'émotions? Voulez-vous faire soixante cités dans une seule cité? et à votre exemple, les provinces feront-elles soixante républiques dans le royaume? Que deviendrait alors la capitale? Communes de Paris, en multipliant vos lois, vous multiplierez vos liens; en vous divisant, vous vous affaiblirez; en courant chacune à part à la liberté, vous pouvez tomber tour-à-tour dans l'esclavage, ou ce qui est encore pis, dans la tyrannie! Qu'avez-vous à craindre aujourd'hui pour vous, sinon vous-mêmes? Vos ennemis principaux sont dispersés; votre grand ministre des finances a été rendu à vos vœux, et avec lui travaillent dans le plus parfait concert les autres ministres du roi, remplis du même zèle pour votre bonheur; les deux premiers ordres de l'état vous ont fait des sacrifices qui ont été au-delà de vos désirs; les troupes royales vous ont prêté serment de fidélité, et vous avez des troupes nationales entièrement à vos ordres; votre roi mérite toute votre confiance, non-seulement pour avoir ordonné ou préparé ces dispositions, mais pour s'être abandonné sans réserve à la vôtre, en venant sans garde et sans défense au milieu de votre capitale pleine

de troubles, vous redemander votre amour, comme un père qui ne vous avait jamais ôté le sien, et qui, en vous voyant armées de toutes sortes d'armes, pouvait douter s'il retrouverait en vous ses enfants. Pour l'amour de l'harmonie, sans laquelle il n'y a point de salut pour les peuples, reposez-vous de vos intérêts sur la vigilance de vos districts composés de vos comités; que vos districts, de leur côté, s'en rapportent, sur l'ensemble de leurs opérations, à la sagesse de votre assemblée municipale, formée de vos députés, dont la prévoyance, le zèle et le courage, si bien dirigés par les deux chefs vertueux que vous avez vous-mêmes choisis, vous ont préservées du brigandage et de la famine dont vous étiez menacées. Que votre assemblée municipale se confie à son tour aux lumières et à la justice de l'assemblée nationale, que vous avez conjointement avec les communes du royaume, chargée de vos doléances et revêtue du pouvoir législateur. C'est sur-tout sur cette assemblée auguste que vous devez établir votre sécurité, parce qu'elle s'occupe du bonheur de tout le royaume, en liant à vos intérêts ceux des corps, des provinces et des nations, par une constitution sanctionnée du roi, chef auguste et nécessaire de la monarchie, dont votre capitale est le centre. Enfin, vous devez mettre toute votre confiance dans la providence de

l'Auteur de la nature, qui prépare souvent par des infortunes la félicité des grandes nations, comme la fécondité de l'automne par la rigueur des hivers; et qui, en vous donnant après l'année la plus calamiteuse, la moisson la plus abondante qu'on ait vue de mémoire d'homme, verse déjà ses bénédictions sur une constitution qui sera fondée sur ses lois. Heureux si du sein de ma solitude et des orages qui l'ont troublée, je fournis à ce vaisseau chargé de nos destins, et déjà mis sur le chantier, pour voguer sur la mer des siècles, je ne dis pas une voile ou un mât, mais seulement la plus simple manœuvre !

VŒUX
D'UN SOLITAIRE.

Le 1er mai de cette année 1789, je descendis, au lever du soleil, dans mon jardin, pour voir l'état où il se trouvait, après ce terrible hiver où le thermomètre a baissé, le 31 décembre, de 19 degrés au-dessous de la glace. Chemin faisant, je pensais à la grêle désastreuse du 13 juillet qui avait traversé tout le royaume, mais qui, par la grace de Dieu, avait passé sur le faubourg où je demeure, sans y faire de mal. Je me disais : « Pour cette fois, « rien ne sera échappé dans mon petit jardin à un « hiver de Pétersbourg. »

En y entrant je ne vis plus ni choux, ni artichauts, ni jasmins blancs, ni narcisses; presque tous mes œillets et mes hyacinthes avaient péri; mes figuiers étaient morts, ainsi que mes lauriers-thyms qui avaient coutume de fleurir au mois de janvier. Pour mes jeunes lierres ils avaient pour la plupart leurs branches sèches et leur feuillage couleur de rouille.

Cependant le reste de mes plantes se portait bien, quoique leur végétation fût retardée de plus de trois semaines. Mes bordures de fraisiers, de

violettes, de thyms et de primevères étaient toutes diaprées de vert, de blanc, de bleu et de cramoisi; et mes haies de chèvre-feuille, de framboisiers, de groseillers, de rosiers et de lilas étaient toutes verdoyantes de feuilles et de boutons de fleurs. Pour mes allées de vignes, de pommiers, de poiriers, de pêchers, de pruniers, de cerisiers et d'abricotiers, elles étaient toutes fleuries. A la vérité les vignes ne commençaient qu'à entr'ouvrir leurs bourgeons; mais les abricotiers avaient déjà des fruits noués.

A cette vue je me dis : « A quelque chose malheur est bon. Les calamités d'un pays peuvent servir aux prospérités d'un autre. Si toutes les plantes du midi de l'Europe ne peuvent supporter les hivers de la France, il est évident que plusieurs arbres à fruits de la France peuvent résister aux hivers du nord. On peut cultiver dans les jardins de Pétersbourg des cerises, des pêches précoces, des prunes de reine-claude, des abricots, des abricots-pêches, et tous les fruits qui peuvent mûrir dans le cours d'un été; car l'été y est encore plus chaud qu'à Paris. » Cette réflexion me fit d'autant plus de plaisir, que je n'avais vu, en 1765, à Pétersbourg d'autres arbres que des pins, des sorbiers, des érables et des bouleaux.

Quoique je n'aie sur le globe d'autre propriété foncière qu'une petite maison et son petit jardin d'un demi-quart d'arpent que j'habite dans le faubourg Saint-Marceau, j'aime à m'y occuper des intérêts du genre humain; car il s'est occupé des

miens dans tous les temps et dans tous les lieux. Il est certain que mes cerisiers viennent originairement du royaume de Pont, d'où Lucullus les apporta à Rome après avoir défait Mithridate. Je ne doute pas que mes abricotiers, dont le fruit s'appelle en latin *malum armeniacum*, ne descendent de greffes en greffes d'un arbre de leur espèce, apporté d'Arménie par les Romains. Suivant le témoignage de Pline, mes vignes tirent leur origine de l'Archipel, mes poiriers du mont Ida et mes pêchers de la Perse, après que ces contrées eurent été subjuguées par les Romains qui avaient coutume d'amener dans leur pays non-seulement les rois, mais les arbres de leurs ennemis en triomphe. Quant aux choses qui sont à mon usage habituel, je dois certainement mon tabac, mon sucre et mon café aux pauvres nègres d'Afrique, qui les cultivent en Amérique sous les fouets des Européens. Mes manchettes de mousseline viennent des bords du Gange si souvent désolés par nos guerres. Pour mes livres, ma plus douce jouissance, j'en ai obligation à des hommes de tous les pays et sans doute aussi à leurs infortunes. Je dois donc m'intéresser à tous les hommes, puisqu'ils travaillent pour moi par toute la terre, et que j'ai lieu d'espérer que ceux qui m'y ont devancé, ayant principalement contribué à mon bonheur par leurs maux, je puis aussi concourir par les miens au bonheur de ceux qui doivent m'y survivre.

Il n'est pas douteux que je ne doive les premiers témoignages de ma reconnaissance aux hommes

auxquels je suis redevable des premiers besoins de la vie; par exemple à ceux qui me préparent mon pain et mon vin, qui filent mon linge et mes habits, qui défendent mes possessions, etc....., c'est-à-dire aux hommes de ma nation.

En pensant donc aux révolutions de la nature qui avaient désolé la France l'année dernière, je songeai à celles de l'état qui les avaient accompagnées, comme si tous les malheurs s'entre-suivaient. Je me rappelai l'édit imprudent qui avait permis l'exportation des grains, lorsque nous n'en avions pas notre provision assurée; cette banqueroute publique qui avait plané sur nos fortunes dans le même temps que ce nuage affreux de grêle traversait nos campagnes; l'épuisement total de nos finances qui avait fait périr plusieurs branches de notre commerce, comme ce terrible hiver plusieurs de nos arbres fruitiers; enfin ce nombre infini de pauvres ouvriers que le concours de tant de fléaux aurait fait mourir de misère, de froid et de faim sans les secours de leurs compatriotes.

Je pensai alors au ministre des finances, dont le retour a rétabli le crédit public, et a été pour nous comme celui de l'étoile du matin après une nuit orageuse; aux États-Généraux qui allaient avec le printemps faire renaître de plus beaux jours; et je me dis : Les royaumes ont leurs saisons comme les campagnes; ils ont leur hiver et leur été, leurs grêles et leurs rosées : l'hiver de la France est passé, son printemps va revenir. Alors, plein d'espérance, je m'assis au bout de mon jardin sur un

petit banc de gazon et de trèfle à l'ombre d'un pommier en fleurs, vis-à-vis d'une ruche dont les abeilles voltigeaient en bourdonnant de tous côtés.

A la vue de ces abeilles si actives, dont la ruche n'avait eu d'autre abri pendant l'hiver que le creux d'un rocher, je me rappelai qu'elles n'avaient point essaimé au mois de juin, et qu'il en était arrivé de même à la plupart de celles du royaume, comme si elles avaient prévu qu'elles auraient besoin d'être rassemblées en grand nombre pour se tenir chaudement pendant la rigueur d'un hiver extraordinaire. D'un autre côté, comme je n'ai enlevé aux miennes aucune portion de leur miel, et que jamais elles n'en exportent, elles ont passé dans l'abondance des vivres une saison où quantité de mes compatriotes en ont manqué. En voyant que l'instinct de ces petits animaux avait surpassé l'intelligence humaine, je me dis : « O heureuses « les sociétés des hommes si elles avaient autant « de sagesse que celles des abeilles ! » et je me mis à faire des vœux pour ma patrie.

Je me représentai les vingt-quatre millions d'hommes qui composent, dit-on, le peuple français, non comme de sages abeilles qui naissent avec tout leur instinct ; mais comme un seul homme qui vit depuis plus de trois mille ans, et qui n'acquiert son expérience qu'en passant comme l'homme par un long cercle de maux, d'erreurs et d'infirmités.

D'abord enfant du temps des Gaulois, il a été

pendant plusieurs siècles au maillot, entouré par les druides des bandes de la superstition; puis adolescent sous les Romains qui le conquirent et le policèrent, il s'instruisit, sous le joug grave de ses maîtres, des arts, des sciences, de la langue et des lois qui le régissent encore aujourd'hui : ensuite, devenu un jeune homme sous les Francs indisciplinés qui se confondirent avec lui, il s'est livré pendant leur anarchie à toute la fougue de la jeunesse, et a passé un grand nombre d'années dans les fureurs des guerres civiles. Enfin, depuis Charlemagne, éclairé de quelques lumières par le retour des lettres qui commencèrent à se naturaliser sous François Ier, comme un jeune homme qui se forme pour le commerce du monde, il a cherché les plaisirs de l'amour et de la gloire. Son goût de galanterie et d'héroïsme s'est épuré sous Henri IV, et s'est perfectionné sous Louis XIV. A cette dernière époque l'amour des conquêtes utiles a paru l'occuper principalement; il est devenu ambitieux comme un homme dont la jeunesse se passe, et qui cherche à s'établir d'une manière solide. Mais, bientôt convaincu par son expérience qu'on ne peut trouver son bonheur dans le malheur d'autrui, il a commencé à s'occuper de ses véritables intérêts, de son agriculture, de ses manufactures, de son commerce, de ses grands chemins, de ses établissements aux colonies, etc.. Il a cherché alors à se délivrer des préjugés de son enfance, des fausses vues de son adolescence, des vanités de sa jeunesse, et il est entré ainsi dans l'âge

mûr. Sa raison a fait d'années en années de nouveaux progrès. Il sent aujourd'hui, sous Louis XVI, que la gloire de ses rois ne consiste que dans son bonheur. De son côté il s'occupe plus du soin de rendre sa vie tranquille que brillante, et commode que fastueuse.

On peut suivre, dans tous les siècles, les périodes de son caractère, par celles de son costume. Du temps des Gaulois, presque nu comme un enfant et coiffé de sa simple chevelure, il ne portait que des sayons. Il s'est vêtu, sous les Romains, de toges et de robes écourtées, comme un étudiant. Toujours armé sous les Francs, il s'est couvert de brassarts, de cuissarts, de cottes-de-mailles et de casques. Depuis François Ier jusqu'à Henri IV, et même jusqu'à Louis XIV, il s'est mis en pourpoint découpé, en fraises, en plumes, en trousses et en rubans, sans toutefois quitter son épée, comme un jeune homme qui fait l'amour. Sous Louis XIV, devenu plus grave, il a ajouté à sa parure d'amples canons et une énorme perruque. Aujourd'hui, comme un homme mûr qui cherche ses commodités, il préfère un chapeau sur sa tête à un chapeau sous le bras, une canne à une épée et un manteau à une armure.

Pendant que le peuple français se disposait par ses mœurs et la philosophie à une vie plus heureuse et à un ensemble national, l'administration, soumise à d'anciennes formes, suivait toujours son ancien cours. A chaque révolution de l'esprit public elle avait adopté des lois nouvelles, sans

abroger les anciennes; des besoins nouveaux, sans retrancher les superflus; et s'était plus occupée de la fortune des courtisans, que de celle des sujets. Ainsi, d'incohérences en incohérences, d'impôts en impôts, de dettes en dettes, elle s'est trouvée sans argent et sans crédit, avec un peuple sans moyens. Alors elle s'est vue dans la nécessité de convoquer les États-Généraux, pour préserver d'une ruine universelle la nation, dont le peuple est partout la base fondamentale.

Cependant ce peuple devenu majeur par tant de siècles d'expérience et d'infortune, traîne encore après lui les lisières de son enfance. Des corps se sont présentés, se disant chargés de sa tutelle, et ont prétendu le ramener aux anciennes formes de la monarchie, c'est-à-dire le remettre, avec ses lumières, son étendue et sa puissance, dans le même berceau où il a été si long-temps faible, trompé et misérable.

Mais quel corps de la monarchie pourrait être rappelé aujourd'hui à ses anciennes formes? A commencer par celui qui en est le chef auguste, le roi pourrait-il être ramené aux temps où le peuple, joint à l'armée, l'élisait au champ de Mars, en l'élevant sur un bouclier? Et quand Louis XVI lui même voudrait descendre du trône, pour rétablir le peuple dans ses anciens droits, ne se jetterait-il pas à ses pieds pour le supplier de ne pas le livrer aux fureurs des guerres civiles qui ont ensanglaté les premiers temps de la monarchie, par l'élection de ses rois? Le clergé voudrait-il revenir aux an-

ciens temps où il prêcha l'Évangile dans les Gaules comme les apôtres, pieds nus, vêtu d'une seule robe, et un bâton de voyageur à la main, devenu, par la munificence de ce même peuple, une crosse pontificale? Les nobles voudraient-ils voir renaître ces temps anciens, où ils se mettaient au service des grands pour avoir de la protection et du pain, toujours prêts à verser leur sang pour des querelles qui leur étaient étrangères? Qu'ils jugent de l'état de leurs ancêtres sous le régime féodal, par celui des nobles polonais de nos jours! Enfin, le parlement lui-même voudrait-il revenir à ces temps, qui ne sont pas bien anciens, où la plupart de ses membres n'étaient que les scribes et les gens d'affaires des grands, qui alors ne savaient pas même écrire, et s'en faisaient honneur?

L'homme faible cherche partout le repos. S'il manque de lois, il se repose de sa législation sur un législateur. S'il a besoin de lumières, il se repose de sa doctrine sur un docteur. Partout il établit des bases pour reposer sa faiblesse; mais partout la nature les renverse, et le force, à son exemple, de se lever et de combattre. Elle-même n'a composé ce globe et ses habitants, que de contraires qui luttent sans cesse. Notre sol est formé de terre et d'eau; notre température, de chaud et de froid; notre jour de lumières et de ténèbres; l'existence des végétaux et des animaux, de leur jeunesse et de leur vieillesse, de leurs amours et de leurs guerres, de leur vie et de leur mort. L'équilibre des êtres n'est établi que sur leurs combats. Il n'y a de du-

rable que leur écoulement, d'immuable que leur mobilité, de permanent que leur ensemble; et la nature, qui varie à chaque instant leurs formes, n'a de lois constantes que celles de leur bonheur.

Pour nous, déjà si éloignés des antiques lois de la nature, par les lois mêmes de nos sociétés, où les anciens droits de l'homme sont méconnus, nos opinions, nos mœurs et nos usages varient d'année en année. Les siècles nous roulent et nous déforment sans cesse, en nous poussant vers l'avenir. Rappeler aux anciennes formes de son origine un peuple éclairé, puissant, immense, c'est vouloir renfermer un chêne dans le gland d'où il est sorti.

Comment donc nos rois voudraient-ils rappeler le peuple français à ses anciennes formes, c'est-à-dire, à ses anciennes erreurs et à son ancienne ignorance? N'est-ce pas à ce qu'il a produit dans les derniers siècles, c'est-à-dire aux derniers fruits de son industrie, que nos rois qui buvaient jadis dans des cornes d'élan, qui erraient çà et là dans les forêts des Gaules, parcourant de temps en temps leur capitale sans pavé, dans un chariot traîné par des bœufs, doivent aujourd'hui les délices de leurs châteaux et la magnificence de leurs équipages? N'est-ce pas par les leçons tardives de son expérience, qu'ils ne craignent plus d'être détrônés par les maires de leurs palais? N'est-ce pas à ces leçons qu'ils doivent, ainsi que leurs descendants; leur permanence sur le trône, suivant des lois inébranlables comme l'amour de ce peuple éclairé? O Henri IV! que seraient devenus vos droits

attaqués par Rome, par l'Espagne et par des grands ambitieux de votre royaume, sans l'amour de votre peuple, qui, malgré les anciennes formes qu'on vous opposait à vous-même, vous appelait à le délivrer de ses tyrans? Comment le clergé, ministre d'une religion amie du genre humain, voudrait-il soumettre aux anciennes formes du druidisme, le peuple français sous le règne de Louis XVI? C'est ce même peuple qui, se rangeant en foule autour des premiers missionnaires des Gaules, fit ployer ses chefs barbares sous le joug du christianisme. Ce fut le peuple qui, par le pouvoir tout-puissant de ses opinions, éleva l'abbaye à l'opposite du château, et le clocher à celui de la tour. Il opposa la crosse à la lance, la cloche à la trompe, et les légendes des saints aux archives des barons; monument contre monument; bronze contre bronze; tradition contre tradition. Comment les nobles de nos jours pourraient-ils regarder le peuple comme flétri, de tout temps, par la puissance féodale de leurs ancêtres, eux qui comptent dans leur propre sein si peu de familles qui remontent au delà du 14e siècle? Mais s'il était vrai que leurs ancêtres eussent réduit jadis le peuple en servitude, comment oseraient-ils, aujourd'hui, faire valoir leurs anciens priviléges auprès de ce même peuple, non pour l'avoir jadis défendu ou protégé, comme doivent faire les nobles de toute nation, mais pour l'avoir conquis et opprimé; non pour l'avoir servi, mais asservi; non comme les descendants de ses patriciens, mais de ses tyrans? Sont-ce là les titres

qu'ont fait valoir auprès de de lui les Bayard, les du Guesclin, les Crillon, les Montmorency, qui ont fait tant de prouesses pour obtenir de vivre dans sa mémoire jusqu'à nos jours? Que dis-je! nos nobles, si remplis aujourd'hui d'humanité et du véritable honneur, pourraient-ils, dans un siècle éclairé, mépriser cette foule d'hommes paisibles et bons qui s'occupent de leurs plaisirs, après avoir pourvu à tous leurs besoins, et du sein desquels sortent ces braves grenadiers qui, après leur avoir frayé le chemin des honneurs aux dépens de leur sang, retournent à leurs charrues, servir dans l'obscurité cette même patrie qui fait un partage si inégal de ses récompenses? Comment enfin le parlement pourrait-il réduire aux anciennes formes de la servitude, un peuple qui lui a donné en quelque sorte la puissance tribunitive, et du sein duquel il est sorti lui-même.

Après tout, est-il bien vrai que le peuple français ait toujours été sous la tutelle féodale de ses chefs? Quelques écrivains ont avancé qu'il était serf dans son origine. Mais, soit qu'on rapporte cette origine au temps des Gaulois, des Romains ou des Francs, qui sont les trois grandes époques de son histoire, on verra qu'il a toujours été libre.

Les Gaulois, qui firent sous Brennus une invason en Italie, et brûlèrent la ville de Rome, ressemblaient beaucoup aux Sauvages de l'Amérique, qui certainement ne font pas la guerre avec des esclaves. L'esclavage ne s'établit que chez les peuples riches et policés, comme ceux de l'Asie, et il

est le fruit de leur despotisme, qui est toujours proportionné à leurs richesses. Les peuples pauvres et sauvages sont toujours libres; et quand ils font des prisonniers de guerre, ils les incorporent avec eux, à moins qu'ils ne les vendent, ne les mangent ou ne les sacrifient à leurs dieux. L'opulence fait des mêmes citoyens des despotes et des esclaves; mais la pauvreté les rend tous égaux. Nous en voyons des exemples dans nos sociétés. Les domestiques d'un homme riche, et même ses amis quand ils sont pauvres, se tiennent dans ses antichambres, et ne paraissent qu'avec respect en sa présence; mais les domestiques de nos paysans sont familiers avec leurs maîtres, se mettent à table avec eux, et obtiennent même leurs filles en mariage.

Lorsque les Gaulois commencèrent à se civiliser et à chercher la fortune, ils se louaient dans les armées romaines, comme des hommes libres. Je crois même que César remarque qu'il n'y avait point d'armées où on ne trouvât des soldats gaulois. Nous voyons dans Hérodote et Xénophon que les Grecs, si amoureux de leur liberté, se mettaient aux gages même des rois de Perse, quoique ennemis naturels de leur patrie. Nous trouvons des usages semblables chez les Suisses de nos jours. Ces coutumes sont communes à tous les peuples libres, et elles n'existent point chez les peuples régis par le despotisme, ni même par l'aristocratie. Vous ne verrez à la solde d'aucune puissance de l'Europe des régiments formés de Russes, de Polonais ou de Vénitiens. A la vérité, la constitution politique des

Gaules accordait plusieurs prérogatives injustes aux chefs des Gaulois et à leurs Druides, ainsi que l'a remarqué César; et ce fut sans doute par ses défauts antipopulaires qu'elle fut aisément renversée par celle des Romains. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Gaulois adoptèrent des Romains, leur religion, leurs lois, leurs coutumes et jusqu'à leurs habillements. Nous nous gouvernons en partie par le droit romain, et nos magistrats, ainsi que les professeurs de nos universités, portent encore la toge romaine. Notre langue française est dérivée de la langue latine. Ces révolutions ne sont point des effets naturels de la conquête et du pouvoir des peuples conquérants; mais des preuves que les peuples conquis sont mécontents de leur ancienne constitution. Les Romains n'étaient jaloux que de la puissance; ils étaient indifférents sur tout le reste. Les Grecs conservèrent sous leur empire leur langue, leur religion, leurs lois et leurs mœurs, dont nous voyons encore des traces, même sous l'empire des Turcs. Enfin, un peuple conquis reste tellement attaché à sa constitution, quand il la trouve bonne, qu'il y soumet quelquefois le peuple conquérant. C'est ce que nous pouvons voir par l'exemple des Tartares, qui ont toujours adopté les lois et les coutumes de la Chine, après s'en être rendus maîtres. D'un autre côté, ces révolutions morales ne se font point chez des peuples esclaves. Il est très-remarquable que les peuples occidentaux de l'Asie n'ont rien adopté des Grecs ni des Romains qui les ont subjugués, pas

même le langage. On ne parle ni latin ni grec en Asie. Un peuple esclave tient à sa constitution par l'esprit de servitude, comme un peuple libre par le sentiment de la liberté; mais celui-ci en change lorsqu'il en est mécontent.

Quoi qu'il en soit, les Romains donnèrent les droits de citoyens romains aux habitants de plusieurs villes, et même de quelques provinces des Gaules; ce qu'ils n'auraient pas fait si elles avaient été peuplées d'esclaves. Quantité de Romains s'établirent ensuite dans les Gaules. L'empereur Julien aimait le séjour de Paris, à cause, disait-il, « du caractère grave de ses habitants, qui se rap- « prochait du sien. » Le caractère parisien a bien changé depuis, quoique le climat de Paris soit resté le même. Mais ce n'est pas le climat qui fait le caractère d'un peuple, comme tant d'écrivains l'ont dit d'après Montesquieu; c'est la constitution politique. Les Gaulois, simples et féroces sous les Druides, furent sérieux sous les graves Romains, toujours gouvernés par la loi; et gais sous les Francs, amis de l'indépendance; parce que n'ayant jamais eu de bonne constitution, ils en changèrent à ces trois époques. Indépendamment de la gaieté des Gaulois, qui ne date que des Francs, et qui est une preuve morale de leur liberté, j'en trouve une autre qui n'est pas moins forte, en ce que les deux peuples n'ont plus porté que le même nom; ce qui n'arrive jamais lorsque le peuple conquérant ne se confond pas avec le peuple conquis: témoin, de nos jours, les Turcs et les Grecs, les Mogols et les

peuples de l'Indoustan, les Espagnols et les Indiens de l'Amérique et du Pérou, les Anglais et les Indiens orientaux, les habitants de nos colonies et Nègres. Au contraire, les Tartares qui ont conquis la Chine, se sont confondus avec les Chinois, et ne forment plus avec eux qu'une seule nation, ainsi que les peuples du nord et de l'orient, qui, tels que les Vandales, les Goths, les Normands, etc., s'amalgamèrent avec les peuples de l'Europe, chez lesquels ils firent des invasions. D'ailleurs, il est prouvé par l'histoire que le peuple gaulois était libre sous la première race des rois francs, puisqu'il les élisait avec l'armée.

Du temps de Charlemagne, il y avait quantité d'hommes libres en France. Aurait-ce été avec des esclaves, condamnés nécessairement à l'ignorance dans un siècle de barbarie, que ce grand prince aurait formé ses écoles, ses académies et ses cours de justice, dont les membres, d'un autre côté, ne pouvaient sortir de cette noblesse militaire, qui alors n'estimait que la gloire des armes. Une preuve évidente de l'existence de ces hommes libres, c'est que Charlemagne les convoque nommément à ses États-Généraux avec les barons et les évêques. Il y a plus; c'est que dans l'assemblée de 806, où il partagea, quelques années avant sa mort, ses états entre ses trois enfants, par un testament confirmé par les seigneurs français et le pape Léon, « il laissa « à ses peuples la liberté de se choisir un maître, « après la mort des princes, pourvu qu'il fût du « sang royal; » liberté que le président Hénault juge digne d'être remarquée.

A la vérité, une partie du peuple des campagnes fut asservie à la glèbe, par des chefs qui usurpèrent des droits qui ne leur appartenaient pas. Voici ce qu'en dit le président Hénault, dans ses Remarques particulières sur les rois de France de la seconde race:

« On peut distinguer les terres possédées par les « Francs, depuis leur entrée dans les Gaules, en « terres saliques et en bénéfices militaires.

« Les terres saliques étaient celles qui leur échu- « rent par la conquête, et elles étaient héréditai- « res. Les bénéfices militaires, institués par les « Romains avant la conquête des Francs, étaient un « don du prince; et ce don n'était qu'à vie : il a « donné son nom aux bénéfices possédés par les « ecclésiastiques. Les Gaulois, de leur côté, réunis « sous la même dénomination, continuèrent de jouir, « comme du temps des Romains, de leurs posses- « sions en toute liberté, à l'exception des terres « saliques dont les Français s'étaient emparés, qui « ne devaient pas êtres considérables, vu le petit « nombre des Français et l'étendue de la monarchie. « Les uns et les autres, quelle que fût leur naissance, « avaient droit aux charges et aux gouvernements, « et étaient employés à la guerre, sous l'autorité « du prince qui les gouvernait. La constitution du « royaume de France est si excellente, qu'elle n'a « jamais exclu et n'exclura jamais les citoyens nés « dans le plus bas étage, des dignités les plus rele- « vées. » Matharel, réponse au livre d'Hotman, intitulé Franco-Gallia.

« Vers la fin de la seconde race, un nouveau

« genre de possession s'établit sous le nom de fief. « Les ducs ou gouverneurs des provinces, les com- « tes ou gouverneurs des villes, les officiers d'un « ordre inférieur, profitant de l'affaiblissement de « l'autorité royale, rendirent héréditaires dans « leurs maisons, des titres que jusque-là ils n'avaient « possédés qu'à vie; et, ayant usurpé également et « les terres et la justice, s'érigèrent eux-mêmes en « seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étaient « que les magistrats, soit militaires, soit civils, soit « tous les deux ensemble. Par là fut introduit un « nouveau genre d'autorité dans l'état, auquel on « donna le nom de suzeraineté; mot, dit Loiseau, « qui est aussi étrange que cette espèce de sei- « gneurie est absurde.

« La noblesse, ignorée en France jusqu'au temps « des fiefs, commença avec cette nouvelle seigneu- « rie; en sorte que ce fut la possession des terres « qui fit les nobles, parce qu'elle leur donna des « espèces de sujets nommés vassaux, qui s'en don- « nèrent à leur tour par des sous-inféodations; et ce « droit des seigneurs fut tel, que les vassaux étaient « obligés, dans certains cas, de les suivre à la « guerre contre le roi même. »

Ces faits sont si connus, qu'ils ont été cités dans un ouvrage publié en faveur de la liberté du peuple, par un député même de la noblesse du Vivarais aux États-Généraux actuels. Je les ai rapportés pour faire deux réfléxions bien importantes : la première, c'est que des hommes comblés des bienfaits du roi, se constituant en corps aristocratique,

ont pu obliger les sujets du roi de les suivre à la guerre contre lui-même; la seconde, c'est que rien n'est si aisé et si commun pour des corps aristocratiques, que d'attenter aux droits d'un peuple qui n'a point de représentants auprès de son prince, et aux intérêts d'un prince qui n'a point de liaison avec son peuple. Il n'est pas besoin pour la France de recourir aux usurpations des ducs, des comtes et de leurs subordonnés, du temps de la seconde race de nos rois; nous en avons vu de plus grandes de nos jours. Les Gaulois, sous les Francs, leurs vainqueurs, pouvaient parvenir aux premières dignités de l'état, quelle que fût leur naissance; mais une ordonnance du département de la guerre a déclaré, le 22 mai 1781, sous un roi ami du peuple, qu'aucun homme non noble ne pourrait devenir officier militaire; et a ôté ainsi à vingt-quatre millions d'hommes jusqu'à l'honneur d'être lieutenant de milice.

Que devient donc aujourd'hui l'axiome de Matharel sur l'excellence de notre constitution, « qui n'a jamais exclu et n'exclura jamais les ci« toyens nés dans le plus bas étage des dignités les « plus relevées? » Cependant aucun des corps qui se disent chargés du maintien de notre ancienne constitution, et qui veulent nous y rappeler, n'a réclamé contre cette dernière injustice, parce qu'elle n'intéressait que les anciens droits du peuple; et le peuple n'a jamais pu défendre ses droits, parce qu'il n'a point de représentants auprès de son prince.

Quoi qu'il en soit, quelle famille noble de nos jours pourrait prouver sa descendance des usurpateurs de la noblesse sous la fin de la seconde race de nos rois; et qu'en pourrait-elle conclure contre la liberté du peuple? Une famille de princes nationaux du temps des Gaulois a pu être réduite à l'esclavage sous les Romains; et une famille d'esclaves sous les Romains devenir noble sous les Francs : car les peuples conquérants ont souvent la politique pour asservir les peuples conquis d'y abaisser ce qui est élevé, et d'y élever ce qui est abaissé. Quel homme aujourd'hui pourrait prouver seulement qu'il descend des Gaulois, des Romains ou des Francs? Des spéculateurs en politique ont cru reconnaître les Gaulois dans nos paysans, les Romains dans nos bourgeois et les Francs dans les nobles. Mais les Goths, les Alains, les Normands ne sont-ils pas venus par leurs incursions et leurs conquêtes confondre encore ces trois ordres de citoyens? Les Anglais n'en firent-ils pas autant, lorsqu'ils s'emparèrent de la plus grande partie du royaume? Après ces bouleversements de la guerre sont venus ceux du commerce. Quantité d'Italiens, d'Espagnols, d'Allemands, d'Anglais se sont établis chez nous et s'y établissent encore tous les jours. Toutes ces nations se sont confondues par des alliances avec toutes les classes de nos citoyens, dont les races d'ailleurs se sont croisées depuis les plus illustres jusqu'aux plus humbles par des mariages de finance : notre peuple est formé des ruines de tous ces peuples, comme le sol qui produit nos

moissons est composé des débris des chênes et des sapins de nos anciennes forêts. Il y a peut-être tel misérable charretier qui roule toute l'année depuis le fond de l'Auvergne jusqu'à Paris et depuis Paris jusqu'au fond de l'Auvergne, dont les aïeux donnèrent des fêtes au peuple romain, et coururent dans le cirque sur de superbes quadriges; et tel pauvre enfant, qui grimpe dans nos cheminées pour les ramoner, descend peut-être de ces fiers Gaulois qui mirent le feu à Rome et escaladèrent le Capitole. Nous tirons avec empressement du sein de la terre des urnes mutilées, des inscriptions obscures, des bronzes rongés de vert-de-gris pour y chercher les noms de ces anciennes familles; mais leurs descendants sont encore dans la vie, et nous en offriraient les médailles vivantes, si nous en savions déchiffrer les empreintes. Une ville d'Italie se vante de les connaître; et pendant que toute cette contrée fait un commerce de ses monuments de pierre, Milan fournit pour fort peu d'argent des lettres de noblesse et des armoiries antiques aux familles les plus obscures de l'Europe sur leurs simples noms. Mais à quoi sert cette vanité? notre noblesse n'est pas moins que notre peuple l'ouvrage du temps qui dissout et recompose toute chose avec les mêmes éléments. Si les sables de la mer sont des débris de ses rochers, ses rochers à leur tour ne sont que des amalgames de ses sables.

Non-seulement le peuple est composé dans l'origine des mêmes familles que son clergé et sa no-

blesse, mais c'est lui qui est en particulier l'unique cause de la splendeur de ces deux corps; c'est de son sein que sortent les hommes chargés de leur éducation et de leur inspirer de l'honneur et de la vertu; c'est lui qui est la principale source de la lumière, de l'industrie et de la puissance même militaire; c'est lui seul qui fait fleurir l'agriculture et le commerce. Que dis-je? le peuple est tout; il est le corps national dont les deux autres ordres ne sont que des membres accessoires; il peut exister sans eux, et ils ne peuvent être sans lui. On n'a jamais vu de nation formée uniquement de prêtres ou de nobles; mais il y a eu beaucoup de nations florissantes, formées du simple peuple. Les Romains ont subsisté long-temps sans corps de clergé. Leurs magistrats étaient leurs pontifes. La plupart des républiques grecques avec le même régime n'avaient point de corps de nobles; et, quoique quelques écrivains aient avancé que la noblesse était le plus ferme appui des monarchies, il est certain que la plus ancienne monarchie qui soit au monde, la Chine, n'a jamais su ce que c'était qu'un gentilhomme. Il n'y a de noble à la Chine que la famille de Confucius; et sa noblesse est fondée non sur ce que Confucius asservit ses concitoyens par les armes, par l'intrigue ou par l'argent, mais sur ce qu'il les éclaira de ses lumières et de ses vertus. Ses descendants, distingués par quelques honneurs, n'ont d'ailleurs aucun droit aux charges et dignités de l'empire, et ils n'y parviennent comme les autres sujets que

par leur mérite personnel. Il n'y a point de nobles dans les états despotiques de la Turquie et de la Perse, où le pouvoir absolu de leurs monarques a besoin cependant d'hommes qui leur soient dévoués.

Au contraire, le peuple est tellement la base de la puissance publique, même dans les monarchies, que l'état est tombé dès que le clergé et la noblesse ont séparé leurs intérêts des siens : c'est ce que prouve le bas Empire des Grecs où ces deux ordres s'étant emparés de tout sous des princes faibles, le peuple sans patriotisme et sans propriétés laissa les Turcs renverser le trône. On en voit aujourd'hui un exemple semblable dans le Mogol où le peuple, séparé de ses brames et de ses naïres, voit avec indifférence des poignées d'Européens s'emparer de son gouvernement et de son pays. Nous devons nous rappeler nous-mêmes, ou plutôt nous devons oublier à jamais quels ont été les auteurs de tant de guerres civiles qui ont désolé pendant si long-temps notre monarchie, et qui s'efforcèrent de la renverser en y appelant même les étrangers; certainement ce ne fut pas le peuple. Mais rien n'est plus frappant à cet égard que ce qui s'est passé de nos jours en Pologne. D'abord la noblesse aristocratique de ce pays a éprouvé dans tous les temps une suite perpétuelle d'infortunes, uniquement pour s'être séparée de son peuple; et, si elle fit autrefois quelques conquêtes sur les Russes, les Prussiens et les peuples de l'Autriche, c'est que leur régime féodal était alors plus mauvais que celui de la Pologne. Mais lorsque la noblesse de

chacune de ces nations a été forcée de se rapprocher de son peuple non en l'élevant à elle par des lois équitables, mais en descendant vers lui par le poids du gouvernement despotique, qui rend tous les sujets égaux, elle a formé avec lui un ensemble national auquel la noblesse polonaise, livrée à elle seule, n'a pu résister. Celle-ci donc a vu, il y a quelques années, sa monarchie partagée par les trois puissances voisines qui n'ont employé contre ses diètes patriciennes qu'un petit nombre de régiments plébéiens; et, malgré les circonstances favorables où elle se trouve aujourd'hui par la guerre des Turcs qui embarrasse la Russie et l'Autriche et par la faveur particulière du roi de Prusse, elle fait de vains efforts pour recouvrer son indépendance, parce qu'elle n'appelle point son peuple à la liberté.

Le peuple est donc tout, même dans les monarchies. « Les peuples ne sont pas faits pour les rois, « mais les rois sont faits pour les peuples, » a dit Fénélon, d'après les lois de la justice universelle; à plus forte raison le clergé et la noblesse. C'est au peuple que tout doit se rapporter, prêtres, nobles, officiers, soldats, magistrats, ministres, rois; comme les pieds, les mains, la tête et tous les sens se rapportent au tronc dans le corps humain. Le bonheur du peuple est la loi suprême, ont dit les anciens : *Salus populi, suprema lex esto.*

Depuis les trois seigneurs persans, Othanès, Mégabise et Darius qui réduisirent à l'état démo-

cratique, aristocratique et monarchique les formes de gouvernement que chacun deux voulait donner à la Perse, on a souvent agité quelle était la meilleure des trois; comme s'il était impossible qu'il y en eût d'autres. Pour moi, considérant combien, depuis ce temps-là, il y a eu dans tous les pays de différentes sortes de gouvernements qui ne sont point compris dans cette division, je crois qu'une nation peut exister sous toutes sortes de formes, pourvu que le peuple y soit heureux; comme un homme peut vivre partout de toutes sortes de régimes, pourvu que son corps se porte bien.

En effet, les mœurs des nations ne sont pas moins variées que celles des particuliers. Il y a des peuples qui vivent errants dans les déserts, comme les Arabes et les Tartares; et d'autres qui ne sortent point de leur pays, comme les Chinois : il y en a qui se répandent chez toutes les nations, comme les Juifs et les Arméniens; et d'autres ne communiquent avec aucun étranger, comme les Japonais; d'autres se rassemblent en nombre infini dans des villes, comme les peuples policés; et d'autres se dispersent en familles solitaires et vivent dans des hippas, comme les insulaires de la Nouvelle-Zélande.

Les gouvernements des hommes ne sont pas moins différents que leurs mœurs. A commencer par l'état monarchique, s'il y a quantité de pays régis par un seul roi, il en a existé de très-florissants où il y en a eu deux à la fois, comme à Lacédémone : je crois même qu'il ne serait pas im-

possible d'en trouver qui aient été bien gouvernés par des triumvirs. Quant à la nature des monarchies, il y en a d'héréditaires par les mâles, du père au fils, comme la nôtre; d'autres le sont par les femmes, de l'oncle au neveu, comme en certains royaumes d'Afrique et d'Asie; dans d'autres le souverain peut choisir son successeur dans sa famille, comme en Turquie, à la Chine et en Russie; d'autres sont électives dans un corps de nobles par les nobles seuls, comme en Pologne; d'autres sont balancées par un sénat de prêtres, comme chez les Juifs, ou par un corps de soldats, comme à Alger. Quant aux aristocraties, il y en a qui ont choisi leurs chefs dans un corps de religieux nobles et guerriers, comme à Malte; d'autres dans un corps d'esclaves-soldats, comme les douze beys de l'Égypte choisis parmi les mamelucks; d'autres dans un sénat de nobles légistes, comme à Gènes et à Venise. Quant aux démocraties, elles élisent leurs chefs dans un corps de marchands, comme la Hollande; ou de laboureurs, comme la Suisse; ou dans les étrangers qui passent, comme la petite république de Saint-Martin. D'autres ont été mêlées d'aristocraties et de démocratie, comme la république romaine; d'autres des trois gouvernements à la fois, comme l'Angleterre.

J'observe que tous ces gouvernements ont eu également des origines faibles; que ceux qui n'ont pas pris d'accroissement, ou qui l'ont perdu après l'avoir acquis, n'ont eu pour but que la puissance d'un seul corps; tels ont été ceux de Pologne, de

Gènes, de Venise, de Malte qui ont sacrifié les intérêts de leur peuple à ceux de leur noblesse. Je remarque au contraire que ceux qui ont prospéré sont ceux qui ont eu pour unique objet la puissance ou le bonheur du peuple : ainsi Lacédémone donna des lois à la Grèce et à une partie de l'Asie. Elle en eût donné comme Rome à l'univers, si elle eût compris dans ses citoyens les ilotes, ses cultivateurs. C'est par l'influence du peuple que la Turquie est devenue célèbre par ses conquêtes, la Chine par sa durée, la Hollande par son commerce, l'Angleterre par sa puissance maritime et ses lumières, la Suisse plus heureuse par sa liberté et son repos.

Je remarque encore deux choses bien importantes à la prospérité des peuples. 1° C'est que tous ceux qui ont fleuri ont été gouvernés par deux puissances opposées, et que ceux qui sont tombés en ruines n'ont été régis que par une seule; parce que la nature ne forme d'harmonies que par des contraires. 2° C'est qu'il n'y a aucun gouvernement, de quelque nature que ce soit, qui n'ait eu un chef sous le nom de doge, de bey, de roi, de pape, de sultan, d'émir, de daïri, d'empereur, de stathouder, de grand-maître, de consul, d'avoyer, etc., parce que toute société a besoin d'un modérateur.

A Lacédémone le pouvoir des éphores était opposé à celui des deux rois : sans ce contre-poids les deux rois se seraient détruits eux-mêmes par la jalousie du gouvernement, comme il arriva dans

la décadence de l'empire romain, ou deux empereurs à la fois sur le trône en accélérèrent la ruine. Chez les Chinois le souverain n'est despotique que par la loi de l'empire qu'il fait exécuter; mais sa volonté particulière est tellement balancée et circonscrite par les tribunaux conservateurs des anciens rites, qu'il ne peut changer sans leur aveu la moindre coutume, pas même la forme d'un habit. D'un autre côté le respect de ces tribunaux est inspiré au peuple dès la plus tendre enfance avec une telle religion, que chacun d'eux pourrait se rendre maître de l'empire s'ils ne se balançaient les uns les autres, et si l'empereur n'en était le modérateur. Il en est à peu près de même chez les Turcs où la puissance du mufti balance toujours celle du sultan : aucun ordre militaire, aucune sentence de mort ne peut être promulguée par le sultan, sans un fetfa religieux ou permission du mufti.

Chez les Romains, la puissance des tribuns était opposée à celle des consuls : mais comme ces deux puissances, qui représentaient, l'une celle du peuple, l'autre celle de la noblesse, n'avaient point de modérateur qui tînt l'équilibre entre elles, elles agitèrent sans cesse l'état par leurs luttes. Les Romains avaient si bien senti le besoin d'un modérateur dès les premiers temps de leur république, que dans les temps de crise ils créaient un dictateur. Le dictateur était un despote d'un moment qui rétablissait toutes choses dans l'ordre. Il sauva plusieurs fois la république, quand il ne fut question que de

guerres étrangères, mais il la perdit dans les guerres civiles. En effet, on ne pouvait le choisir que dans une des deux puissances contraires, et on achevait alors de détruire entre elles l'équilibre, au lieu de le rétablir. C'est ce qui arriva dans les horribles proscriptions de Sylla et de Marius. Sylla, chef du parti de la noblesse, resta tout-puissant par la dictature. Montesquieu le loue de l'avoir abdiquée, comme d'un grand effort de courage; il le représente confondu dans la foule comme un simple particulier, laissant chaque citoyen le maître de lui redemander justice du sang qu'il avait répandu. Comme le jugement de Montesquieu est d'un grand poids, je prendrai la liberté de le réfuter, parce qu'il renferme une grande erreur. On ne saurait être trop en garde contre l'autorité des noms. Sylla n'abdiqua pas par grandeur, mais par faiblesse, pour ne point offrir en sa personne un centre unique à la vengeance publique. A qui un citoyen romain se serait-il adressé pour avoir justice de Sylla redevenu simple particulier? Le sénat, les consuls, les tribuns, les soldats, tous les magistrats de Rome n'étaient-ils pas des créatures de Sylla, complices de ses proscriptions et intéressés à en arrêter les poursuites? Que dis-je? Sylla, simple particulier, exerça sa tyrannie jusqu'au moment de sa mort; et la preuve en est dans son histoire. « Le jour de devant qu'il trépassât, étant averti « que Granius, qui devait de l'argent à la chose « publique, différait de payer, attendant sa mort, « il l'envoya quérir, et le fit venir en sa chambre,

« là où, sitôt qu'il fut venu, il le fit environner par « ses ministres, et leur commanda de l'étrangler de- « vant lui; mais à force de crier après lui et de se tour- « menter, il fit crever l'aposthume qu'il avait dedans « le corps, et rendit grande quantité de sang; au « moyen de quoi lui étant toute force faillie, il passa « la nuit en grande agonie, et puis mourut *. » Qui aurait donc osé demander des comptes à Sylla, qui en faisait rendre de si rigoureux le dernier jour de sa vie? Enfin son crédit était encore si grand même après sa mort, que les dames romaines firent, afin d'honorer ses funérailles, des dépenses qu'elles n'ont jamais faites avant ni après lui pour aucun Romain. « Entre autres choses, ajoute Plutarque, elles y « contribuèrent si grande quantité de senteur et « de drogues odoriférantes à faire parfums que, « outre celles qui furent portées en deux cent dix « mannes, on en forma une fort grande image à la « semblance de Sylla même, et une autre d'un mas- « sier portant les haches devant lui, toutes faites « d'encens fort exquis et de cinnamome. »

Ainsi le pouvoir du peuple fut opprimé par celui de la noblesse, fortifié par Sylla de celui de la dictature. Mais lorsque César, revêtu de la même dictature, se fut rangé du côté du peuple, alors le parti de la noblesse fut opprimé à son tour. Enfin, lorsque les empereurs, ses successeurs, au lieu d'être modérateurs de l'empire, eurent réuni en leur personne la puissance consulaire et tribunitive, l'empire tomba; parce que les deux puissances

* Voyez Plutarque.

qui se balançaient, fixées à leur centre, ne lui donnaient plus de mouvement. C'est ainsi que les fonctions du corps humain sont paralysées lorsque le sang, au lieu de circuler dans les membres, s'arrête à la région du cœur.

Nous sommes donc dans une grande erreur, lorsque nous voulons, par le sentiment de notre faiblesse, donner des bases immuables à un gouvernement qui se meut toujours. La nature ne tire des harmonies constantes que des puissances mobiles. Le type des sociétés, comme celui de la justice, peut se représenter par une balance dont le service ne gît que dans le contre-poids de ses deux fléaux : le repos des corps en mouvement est dans leur équilibre.

Je conclus donc que tout gouvernement est florissant et durable, lorsqu'il est formé de deux puissances qui se balancent, qu'il a un chef qui en est le modérateur, et qu'il a pour centre le bonheur du peuple. Voilà, à mon avis, les seuls moyens et la seule fin qui font prospérer et durer les états, soit qu'ils soient monarchiques, aristocratiques ou républicains ; or, c'est ce que prouve l'histoire de tous les pays; car il ne suffit pas de citer dans un pays quelques années brillantes pour justifier des principes de politique jetés au hasard, comme ont fait plusieurs écrivains; il faut voir fleurir et durer long-temps tout un état pour juger de la bonté de sa constitution, comme on juge de celle d'un homme, non par quelques tours de force, mais par une santé égale et bien soutenue.

On pourra m'objecter quelques sociétés d'hommes, vivant suivant les lois de la nature, qui ont subsisté sans ces luttes intérieures et sans chef, se portant au bien de leur état comme des abeilles aux travaux de leur ruche par le sentiment de leur bonheur commun. Mais si leurs contre-poids politiques n'étaient pas dans leur société, ils étaient au-dehors. Je doute même que les abeilles, dont l'instinct est si sage, prissent tant de soin d'amasser des provisions, de les placer dans le tronc des arbres, de s'y bâtir des maisons de cire et d'y vivre rassemblées, si elles n'avaient à lutter contre les vents, les pluies, les hivers et plusieurs autres sortes d'ennemis : les guerres du dehors assurent leur concorde au-dedans. Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que chaque ruche a un modérateur dans sa reine. Il en est de même des habitations des fourmis, et, je crois, de toutes celles des animaux qui vivent en république. Heureuses les sociétés des hommes, si elles n'avaient de même à combattre que les obstacles de la nature! leurs jouissances s'étendraient par toute la terre, dont ils sont destinés à recueillir les productions; le genre humain ne formerait qu'une famille, dont chaque individu n'aurait besoin d'autre modérateur que Dieu et sa conscience. Mais dans nos états mal constitués tous les biens se trouvent accumulés sur un petit nombre de citoyens : ainsi, ne pouvant les demander à la nature, nous sommes obligés de les disputer aux hommes et de tourner nos forces contre nous-mêmes.

Ces principes posés, je trouve notre gouvernement français constitué comme tous ceux qui, dès leur origine, se sont écartés des lois de la nature. Il est divisé en deux puissances qui se balancent mutuellement. L'une est formée de l'ordre du clergé et de celui de la noblesse, qui, depuis plusieurs siècles, ont réuni leurs intérêts; l'autre de l'ordre du peuple qui commence à s'éclairer sur les siens. Mais il s'en faut bien que l'équilibre soit entre elles. A la vérité, quelques-uns de nos rois ont tâché de le former, en donnant au peuple quelque pondération, par l'établissement des communes, des offices municipaux et des parlements; mais les membres de ces corps tendant la plupart vers les priviléges de la noblesse et les bénéfices du clergé, les intérêts du peuple sont restés sans défenseur. Il n'y a que quelques écrivains isolés, qui, s'occupant de ceux des hommes, ont été les seuls représentants du peuple, et lui ont donné des tribuns secrets jusque dans la conscience des grands. Cependant le roi est aussi intéressé que le peuple à l'équilibre politique, puisqu'il en est le modérateur, et qu'une des puissances qui doivent être balancées ne peut surpasser l'autre, sans qu'il se trouve lui-même hors de mesure et dans l'impuissance d'en faire mouvoir aucune.

Non-seulement tous les membres du corps politique doivent être en équilibre pour l'intérêt du peuple, mais ils doivent rapporter à lui seul leurs intérêts particuliers. Or, le clergé et la noblesse sont précisément le contraire de ce qu'ils devraient

être, et de ce qu'ils ont été dans leur origine; car ils sont réunis entre eux par des intérêts particuliers et séparés de la cause populaire.

Lorsque le roi, le clergé et la noblesse d'un état font corps avec le peuple, ils ressemblent aux branches d'un grand arbre qui, malgré les tempêtes, sont ramenées dans leur équilibre par le tronc qui les porte et les réunit. Mais, lorsque ces puissances ont des centres différents du peuple, elles sont semblables à ces arbres qui croissent par hasard au haut d'une vieille tour; ils en décorent quelque temps les créneaux; mais avec les siècles, leurs racines se glissent entre les assises des pierres, en séparent les jointures et finissent par renverser le monument qui les a portés.

Le roi, le clergé et la noblesse ont un rapport si nécessaire avec le peuple, que ce n'est que par lui qu'ils ont eux-mêmes des rapports communs entre eux. Sans le peuple, ils seraient divisés d'intérêts comme de fonctions. Ils sont semblables aux branches d'un arbre qui tendent toutes à la divergence, et n'ont de réunion entre elles que par le tronc qui les rassemble. Quoique cette comparaison soit bien propre à faire sentir les liaisons populaires auxquelles je voudrais amener nos puissances politiques, puisque ces liaisons n'existent pas encore parmi nous, et qu'il faut différencier en corps qui ont des centres séparés les membres d'un même tout, je me servirai d'une image plus propre à rendre l'ensemble actuel de nos États-Généraux et à flatter les prétentions des ordres su-

périeurs. Je considère donc le roi comme le soleil, dont l'emblême est celui de ses glorieux ancêtres; le clergé et la noblesse, comme deux corps planétaires qui tournent autour du soleil, en réfléchissant sa lumière; et le peuple, comme le globe obscur de la terre que nous foulons aux pieds, mais qui cependant nous porte et nous nourrit. Que les puissances de la nation se considèrent donc comme des puissances du ciel, ainsi que d'ailleurs elles le prétendent; mais qu'elles se rappellent en même temps que malgré le privilége qu'elles ont d'avoir leur sphère particulière et d'avoisiner celle du soleil, elles n'en sont pas moins ordonnées à la sphère du peuple, puisque le soleil lui-même, avec toute sa splendeur, n'existe dans les cieux que pour les harmonies de la terre et de ses plus petites plantes.

Je ferai donc des vœux pour l'harmonie des quatre ordres qui composent aujourd'hui la nation, et je commencerai par celui qui en est le premier mobile.

VŒUX
POUR LE ROI.

Plusieurs écrivains célèbres considèrent le pouvoir national dans la monarchie, comme divisé en deux; en pouvoir législateur et en pouvoir exécuteur: ils en attribuent le premier à la nation, et le second au roi.

Cette division me paraît insuffisante, parce qu'il y manque un troisième pouvoir, nécessaire à tout bon gouvernement, le pouvoir modérateur, qui appartient essentiellement au roi dans la monarchie. Le roi n'y est pas seulement un simple commis de la nation, un doge ou un stathouder; c'est un monarque chargé de diriger ses opérations. Le clergé, la noblesse, et même le peuple, ne voient et ne régissent, chacun en particulier, que des parties détachées de la monarchie, dont ils ne sont que des membres; le roi en est le cœur, et peut seul en connaître et faire mouvoir l'ensemble. Les trois corps de la monarchie réagissent sans cesse les uns contre les autres, en sorte que, livrés à eux-mêmes, il arriverait bientôt qu'un d'entre eux opprimerait les deux autres, ou en serait opprimé, sans que le roi, qui n'aurait que le pouvoir

exécuteur, pût faire autre chose que d'être l'agent du parti le plus fort, c'est-à-dire de l'oppression. Il faut donc que le roi ait encore le pouvoir modérateur, c'est-à-dire, celui non-seulement de maintenir l'équilibre entre ces corps, mais de réunir leurs forces au-dehors contre les puissances étrangères, dont lui seul est à portée de connaître les entreprises. C'est le pouvoir modérateur qui constitue le monarque.

Les écrivains dont j'ai parlé ont entrevu la nécessité de ce pouvoir dans le roi, et ils ont agité s'il devait consister dans un simple *veto*, comme en Angleterre, ou dans un certain nombre de voix délibératives, qui lui seraient réservées comme prérogative royale.

Le *veto* est un pouvoir d'inertie, capable de faire échouer les meilleurs projets : il faut au contraire au roi un pouvoir d'activité qui puisse les faire réussir. Le cœur, dans le corps humain, n'est jamais sans action : ainsi en doit-il être du monarque dans la monarchie.

Quant aux voix délibératives à réserver au roi, on est fort embarrassé pour en déterminer le nombre. Je hasarderai quelques réflexions à ce sujet. Le nombre des voix dans l'assemblée nationale est à peu près de douze cents, dont six cents appartiennent au clergé et à la noblesse, et six cents aux communes. Or, si les six cents voix des deux premiers ordres étaient égales en pondération aux six cents voix des communes, comme elles le sont en nombre, il y aurait équilibre entre

elles, et le roi n'aurait besoin que de sa seule voix pour faire pencher la balance du côté qu'il lui plairait : que dis-je ? la voix du roi, qui dispose de tous les emplois, est de sa nature si prépondérante, qu'elle entraînerait seule toutes les autres, comme il arrive dans les états despotiques, si elle n'était elle-même balancée.

Il est donc inutile de multiplier la voix du roi dans l'assemblée nationale, pour lui donner de la pondération ; il suffit de la lui réserver : mais il est bien nécessaire de réformer la balance nationale elle-même, pour la rendre susceptible d'équilibre. Quoique ses bras soient égaux en longueur, ses bassins ne le sont pas en pesanteur. On peut dire que celui du clergé et de la noblesse est d'or, et celui du peuple, de paille. Le premier est tellement rempli de mitres, de cordons, de dignités, de gouvernements, de magistratures, de richesses, de bienfaits accordés déjà en survivance pour l'avenir, quoiqu'ils appartiennent dans l'origine à l'autorité royale ou au peuple même, que la balance a toujours penché de ce côté-là, malgré les efforts que quelques rois ont faits pour la relever. Ainsi ce bassin pèse non-seulement de son propre poids, mais de celui du pouvoir royal, qu'il a attiré de son côté ; en sorte que pour ramener celui du peuple à l'équilibre, il faut, ou que le roi rende le bassin plébéien plus pesant, en y faisant passer un certain nombre d'emplois et de dignités, ou qu'il augmente la longueur de son bras, en multipliant les voix des représentants du peuple dans

les assemblées nationales. Alors le levier plébéien devenant plus long, le prince n'aura besoin que de peu d'efforts pour le faire pencher; et le pouvoir modérateur deviendra dans la monarchie ce qu'est le poids courant le long du grand levier dans la balance romaine. Ce n'est que par le nombre de ses voix que le peuple, à Rome, balançait la pondération des voix des sénateurs. Dans le parlement d'Angleterre, le nombre des membres de la chambre haute ne monte qu'à 245, tandis que celui des membres de la chambre des communes est de 540, c'est-à-dire, de plus du double. Sans une proportion équivalente, jamais le côté plébéien ne pourra se mettre en équilibre, que lorsque les six cents voix qui le composent seront appuyées par les voix des vingt-quatre millions d'hommes qu'ils représentent: alors, quoique son bassin soit léger, son bras devenant infiniment long, sa réaction deviendra infiniment puissante. Ce moment de révolution sera celui où il conviendra au roi de reprendre son pouvoir modérateur pour rétablir la balance monarchique.

Alors l'influence royale sera semblable à celle du soleil, qui balance dans les cieux les globes qui tournent autour de lui.

J'ai désiré plus d'une fois que le roi parcourût, tous les ans, ses états d'une extrémité à l'autre, comme le soleil visite tour-à-tour, chaque année, les deux pôles de la terre. Mes vœux semblent prêts à s'accomplir. A la vérité, le mouvement sera différent, mais l'effet sera le même. Ce ne sera point

le roi qui ira vers le peuple; ce sera le peuple qui ira vers le roi. Ce système de politique est simplifié, comme celui de notre astronomie, où l'on suppose, avec beaucoup de vraisemblance, que ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre, mais la terre qui tourne sur elle-même autour du soleil, et lui montre tour-à-tour ses pôles glacés.

Cet ordre me semble encore plus convenable aux fonctions d'un roi, qui, après tout, n'est qu'un homme, et qui doit non-seulement répandre ses lumières sur son peuple, mais qui a besoin à son tour d'en recevoir de lui. Ainsi le roi saura, par l'assemblée nationale, ce qui se passe dans les assemblées provinciales; par les assemblées provinciales, dans les assemblées des villes; et par celles des villes, dans celles des villages.

Les hommes, comme les affaires, circuleront sous ses yeux; car le moindre paysan pourra être député de l'assemblée de son village à celle de la ville de son district, de celle de cette ville à celle de sa province, et de celle de sa province à l'assemblée nationale. Ainsi, par ces périodes, les députés de l'assemblée nationale pourront montrer successivement au roi tous ses sujets, comme la terre présente au soleil toutes les parties de sa circonférence.

Je suppose ici que les assemblées des villages, des villes et des provinces, auront lieu dans tout le royaume, qu'elles seront à la fois permanentes et périodiques, c'est-à-dire, qu'elles se renouvelleront chaque année dans un tiers de leurs membres,

et qu'il en sera de même de l'assemblée nationale, qui doit être le centre de toutes ces assemblées; car il doit y avoir de l'harmonie dans toutes les parties de l'état. Accorder la permanence aux assemblées des villages, des villes et des provinces, et la refuser à l'assemblée nationale, c'est, dans une montre, où les petites, les moyennes et les grandes roues sont en mouvement, ôter le grand ressort.

Il résultera de la permanence de l'assemblée nationale, qu'aucun corps aristocratique ne pourra se mettre désormais entre le roi et la nation; et de la périodicité de ses membres, qu'elle ne pourra elle-même se changer en corps aristocratique. Comme le roi a de droit le pouvoir exécuteur, il n'y pourra passer aucune loi qui ne soit revêtue de sa sanction; et comme il a aussi le pouvoir modérateur, cette assemblée étant formée de deux puissances dont les intérêts sont opposés, il aura toujours le pouvoir d'y maintenir l'équilibre. Elle ne peut donc, ni par ses opérations, ni par sa durée, porter aucun ombrage à l'autorité royale.

Il y a plus, c'est qu'elle seule peut faciliter les opérations d'un bon gouvernement; et c'est par elle seule que les intérêts du roi et du peuple, qui sont les mêmes, se trouveront réunis. Le roi, en donnant aux députés des communes le pouvoir de défendre les intérêts du peuple, leur donne en même temps celui de défendre les intérêts de la royauté, qui ne sont que la prospérité même du peuple; et s'il arrivait, comme par le passé, du désordre dans l'administration, le peuple ne pour-

rait en accuser le roi, qui lui donne le pouvoir perpétuel d'y veiller et de lui en proposer les remèdes.

Puisse cet ordre si simple, si naturel et si juste, être admis dans tous les gouvernements du monde, pour le bonheur des nations et de leurs princes! Les goûts, les mœurs, les modes, les discordes et les guerres se communiquent d'un royaume à l'autre; pourquoi n'en serait-il pas de même de la concorde et des bonnes lois? Puisse donc Louis XVI en recevoir à jamais la louange qui lui en sera due par son propre peuple! Puisse-t-il l'obtenir de la reconnaissance de toutes les nations, et remplir la devise glorieuse qu'il tient de ses ancêtres, mais que lui seul aura méritée, un soleil éclairant plusieurs mondes, avec ces mots : « Il suffit à tous, » *Nec pluribus impar!*

VŒUX
POUR LE CLERGÉ.

Il serait bien à souhaiter que le clergé n'eût jamais séparé ses intérêts de ceux du peuple. Quelque riche que soit le clergé d'un état, la ruine du peuple entraîne bientôt la sienne. C'est ce que prouve l'exemple des Grecs de Constantinople, dont les patriarches se mêlaient des fonctions des empereurs et les empereurs de celles des patriarches. Le peuple, épuisé par son clergé et par ses princes qui s'étaient emparés de toutes ses propriétés, même en opinions, resta sans patriotisme : que dis-je? on l'entendait crier pendant le siége où les Turcs s'emparèrent de Constantinople : « Nous aimons mieux voir ici des turbans qu'un « chapeau de cardinal.» J'observerai ici que la religion d'un état n'est pas toujours son plus ferme soutien comme on l'a tant de fois avancé; car l'empire grec de Constantinople est tombé et sa religion est restée. Il en est arrivé de même au royaume de Jérusalem. D'un autre côté, beaucoup de religions ont changé dans différents états dont les gouvernements n'ont pas cessé de subsister : telles ont été les anciennes religions de plusieurs royaumes

de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique auxquelles ont succédé les religions chrétienne et musulmane, sans que plusieurs de ces états aient changé même de dynastie. Le bonheur du peuple est la seule base inébranlable du bonheur des empires; il l'est aussi de celui de son clergé. Le clergé grec de Constantinople est réduit, sous les Turcs, à vivre d'aumônes dans les mêmes lieux où il fit élever sous ses princes nationaux de superbes temples où triomphe aujourd'hui une religion ennemie. Un clergé ambitieux appauvrit son peuple, et un peuple pauvre rend tôt ou tard son clergé misérable.

Non-seulement le clergé est lié au peuple par ses intérêts, mais par ses devoirs. Il est l'avocat naturel des malheureux et obligé de les secourir de son superflu. La plupart de ses biens lui ont été légués à ces conditions. J'aurais donc souhaité que les chefs du clergé eussent été à la tête de leurs troupeaux pour en défendre les intérêts, comme dans les anciens temps de notre monarchie où les peuples eux-mêmes élisaient leurs pasteurs dans cette intention. Mais, puisque ces anciennes formes si respectables ont changé même dans un corps si attentif à les conserver, je désire au moins que le clergé se pénètre dans l'assemblée nationale des maximes évangéliques qu'il annonce dans les églises. Je ne parle pas du denier payé à César par saint Pierre, de l'ordre même de Jésus; car j'observerai à cette occasion, d'après la question même que Jésus fit à saint Pierre, que ce n'étaient pas

chez les Romains, les citoyens qui payaient les impôts, mais les étrangers. En effet on voit par l'histoire que le peuple romain, loin de payer des impositions, était souvent nourri par des distributions de blé et par les tributs des provinces conquises. Chez les Turcs le carache ou tribut ne se paie que par les Grecs. Cet usage me semble assez général en Asie. Jésus paraît l'étendre à tous les royaumes du monde comme fondé sur la justice naturelle. Peut-être au fond n'était-il question que des impositions personnelles et non des impositions territoriales. Quoi qu'il en soit, comme d'abus en abus le régime fiscal a succédé parmi nous au régime féodal, il est impossible maintenant de subvenir aux besoins de l'état sans les contributions de tous ses membres. La plus grande partie de notre clergé a sacrifié à cet égard ses anciennes prérogatives d'une manière généreuse : cependant l'intérêt de la vérité m'oblige encore à dire qu'il a fait aussi en cela un acte de justice, puisque beaucoup de biens lui ont été donnés, autrefois par l'état, ainsi qu'à la noblesse, à la charge même du service militaire.

Mais le peuple lui demande aujourd'hui d'autres contributions pour beaucoup de biens qui lui ont été légués par des particuliers à la charge du service encore plus sacré des malheureux. On peut sans doute y comprendre beaucoup de riches commanderies religieuses, destinées jadis au service des lépreux et des hôpitaux. Que le clergé se pénètre donc de cette loi naturelle, la base et la fin

de l'Évangile; de cette loi qui est la source de toutes les vertus, de la justice, de la charité, de l'humanité, du patriotisme, de la concorde, de la bienséance, de la politesse et de tout ce qui se fait d'aimable même parmi les gens du monde : « Ne « faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas « qu'on vous fît. » Qu'il considère que ce peuple, qui l'a autrefois si richement doté, succombe aujourd'hui sous le poids des impôts; que les vices contre lesquels il prêche depuis si long-temps ne sont point inspirés à l'homme par la nature, mais qu'ils sont des résultats nécessaires de nos institutions politiques; qu'ils naissent de l'opulence extrême d'un petit nombre de citoyens qui se sont tout approprié, et de l'indigence absolue d'un très-grand nombre d'autres qui n'ont plus rien; que d'une part l'opulence produit les voluptueux, les avares, les monopoleurs, les ambitieux qui seuls causent tant de maux; et que de l'autre l'indigence oblige les filles de se prostituer, les mères d'exposer leurs enfants, et qu'elle fait les séditieux, les voleurs, les charlatans, les superstitieux et cette foule de misérables qui, dépouillés de tout par les premiers, sont forcés de chercher à vivre à leurs dépens.

Je souhaite donc que le clergé vienne au secours des malheureux et pourvoie d'abord au besoin de ses propres membres, en sorte qu'il n'y ait pas un seul ecclésiastique qui n'ait décemment de quoi vivre. Un simple vicaire de village ne doit pas manquer du nécessaire, dès que les évêques

ont du superflu. Ainsi il me semble juste que l'assemblée nationale emploie les revenus des riches abbayes, fondées autrefois par la nation, en distributions faites dans tout le royaume par les assemblées provinciales aux indigents de tous pays et de toute communion, au connu et à l'inconnu, à l'exemple de l'homme de Samarie; parce que la charité de l'Évangile doit s'étendre à toutes les religions, et l'hospitalité française à tous les peuples.

Il est nécessaire que le clergé abolisse dans son sein ces étranges et honteux établissements que n'ont jamais connus les Grecs, ni les Romains, ni les Barbares, je veux dire les couvents qui servent en France de maisons de force et de correction. Ces lieux de douleur où des moines se chargent, pour de l'argent, des vengeances de l'état et des familles, sont répartis en grand nombre dans tout le royaume, et ils sont si odieux qu'ils ont flétri même les noms des saints qu'on a osé leur donner pour patrons. Il y en a où l'on voit des cages de fer, invention du cruel Louis XI. La plupart ont des réputations si infamantes par leurs punitions, qu'un jeune homme ou une jeune fille y sont plus déshonorés que s'ils avaient été enfermés dans des prisons publiques. Ainsi des religieux et des religieuses ne rougissent pas de faire les viles fonctions de geoliers et de bourreaux pour se former des revenus considérables! N'est-il pas bien étrange que des personnes consacrées à Dieu, qui prêchent par état l'humanité, la consolation et le pardon

des injures, se soient faites les agents de la cruauté, de l'infamie et de la vengeance pour acquérir des richesses; et que d'un autre côté les peuples aient vu s'élever ces maisons plus cruelles et plus déshonorantes que la Bastille, sans apercevoir la contradiction qu'il y avait entre la doctrine et la conduite de ceux qui les établissaient? C'est à l'état, et non à des religieux, à punir ceux qui troublent l'état.

Je désire encore que le clergé, ayant contribué par son superflu à détruire l'indigence, source de tant de vices particuliers, combatte par son éloquence l'ambition, cette autre source des vices privés et publics; qu'il en proscrive les premières leçons dans nos écoles où elle s'est introduite sous le nom d'émulation et arme dès l'enfance les citoyens les uns contre les autres, en inspirant à chaque enfant d'être le premier; que les prédicateurs de l'Évangile sévissent, au nom de Dieu, contre l'ambition des rois de l'Europe qui résulte de l'éducation ambitieuse qu'ils font donner à leurs sujets, et qui, après avoir causé les malheurs de leurs peuples, fait encore ceux du genre humain; que ces saints ministres de la paix attaquent les lois sacriléges de la guerre; qu'ils cessent eux-mêmes de décorer nos temples dédiés à la charité avec des drapeaux obtenus par le sang des nations; qu'ils s'opposent de tous leurs moyens à l'esclavage des nègres qui sont nos frères par les lois de la nature et de la religion; qu'ils s'abstiennent de bénir les vaisseaux qui vont à la traite de ces infortunés,

ainsi que les étendards autour desquels se rassemblent nos sanguinaires soldats; qu'ils refusent leur ministère à tout ce qui contribue au malheur des hommes; qu'ils répondent aux puissances qui voudraient les contraindre à consacrer les instruments de leur politique, ce que la religieuse Théano répondit au peuple d'Athènes, qui voulait l'obliger de proférer des malédictions contre Alcibiade coupable cependant d'avoir profané les mystères de Cérès : « Je suis religieuse pour prier et bénir, « non pas pour détester et maudire. » Que nos prêtres disent donc aux puissances ambitieuses : « Nous n'avons pas été envoyés pour exciter les « hommes aux fureurs de la guerre, mais à la con- « corde, à l'amour et à la paix; pour bénir des « vaisseaux de guerre, des vaisseaux négriers, des « régiments, mais, à l'exemple de Jésus, des en- « fants, des noces et des mariages. »

Ainsi le clergé français, en s'intéressant au sort des malheureux, se rendra cher aux hommes de toutes les nations. Il verra renaître dans le cœur des peuples son empire religieux, comme dans les premiers temps où il leur annonça l'Évangile et fit au nom du Dieu de la paix trembler les tyrans.

VŒUX
POUR LA NOBLESSE.

Puisse cette noblesse qui, dans des siècles barbares, donna au peuple des exemples d'héroïsme en temps de guerre et d'urbanité en temps de paix, lui en donner de toutes les vertus patriotiques dans un siècle éclairé! Je désire non-seulement qu'elle marche comme autrefois à la tête de ses guerriers pour le défendre contre les ennemis du dehors, et qu'elle en protége les faibles contre les ennemis du dedans comme du temps des anciens chevaliers; mais que, s'élevant à la grandeur romaine, elle adopte dans son sein les familles plébéiennes qui s'illustreront par la vertu : ainsi les Caton et les Scipion furent adoptés par des familles patriciennes. Puisse-t-elle encore, à l'exemple de la noblesse romaine, se lier avec le peuple par les liens du mariage! Auguste, au milieu de sa gloire, donna en mariage Julie, sa fille unique, au plébéien Agrippa; et Tibère sur le trône, Drusille, sa petite-fille et fille de Germanicus, à Lucius Cassius, « de « race plébéienne, antique et honorable, » dit Tacite. Nos rois eux-mêmes ont contracté plusieurs fois de pareils mariages. Henri IV, qui se piquait

d'être le premier gentilhomme de son royaume, épousa Marie de Médicis qui descendait d'une famille d'anciens négociants de Florence. A la vérité la noblesse se rapproche aujourd'hui du peuple par des alliances plébéiennes; mais, si elles étaient plus fréquentes, et si elles n'avaient pas seulement la fortune pour objet, on ne verrait pas tant de filles nobles languir dans le célibat.

Partout où le peuple est méprisé, la noblesse est malheureuse. C'est le ressentiment du peuple qui entretient parmi elle l'esprit des guerres civiles et des duels. Voyez les discordes éternelles de la noblesse polonaise; voyez les anciennes factions des barons d'Angleterre avant que la liberté eût rapproché d'eux leur peuple; et celles de nos princes et de nos ducs avant Louis XIV qui, par son despotisme, mit à peu près tous ses sujets de niveau.

Partout où le peuple est méprisé, la noblesse est de peu de considération. Là où il est serf, elle est domestique. Voyez la Pologne, où les laquais et jusqu'aux moindres serviteurs des grandes maisons sont de l'ordre des nobles. Quel gentilhomme français ne préfère aujourd'hui le service du peuple dans notre gouvernement monarchique, au service d'un grand, comme du temps du régime féodal? Qui n'aimerait mieux mille fois être un noble anglais vivant avec ses fermiers, et balançant dans la chambre des pairs, ou même dans celle des communes, les intérêts de sa nation et les destinées du monde, que d'être un naïre de l'Inde, qu'un

homme du peuple n'ose toucher sous peine de mort, mais qui lui-même est obligé de sacrifier sa conscience et sa vie au caprice du despote qui le soudoie ?

O nobles, qui voulez élever votre ordre, élevez l'ordre du peuple ! Ce fut la grandeur du peuple romain qui fit la grandeur du sénat romain. Plus un piédestal est haut, plus sa colonne est élevée : plus la colonne est liée avec le piédestal, plus elle est solide.

Il est très-remarquable que les Romains n'accordèrent les plus illustres marques de distinction qu'à ceux de leurs citoyens qui avaient bien mérité du peuple. « La couronne civique, dit Pline, était « plus honorable et donnait plus de priviléges, que « les couronnes murale, obsidionale et navale, « parce qu'il y a plus de gloire à sauver un citoyen, « qu'à prendre des villes et à gagner des batailles. »

Ces marques d'illustration, réservées aux seuls serviteurs du peuple, furent, du temps de la république, les vraies causes de la grandeur du sénat romain, parce qu'on ne sert un peuple que par des vertus; mais elles le devinrent de sa décadence, lorsque, du temps des empereurs, elles ne furent données qu'à ceux qui avaient bien mérité de la cour, parce qu'on ne sert les courtisans qu'avec des vices.

Puisque nous vivons dans un siècle où les membres du corps politique ont encore des parties saines, sous un chef semblable à Marc-Aurèle, je me sens entraîné à souhaiter que nous nous rappro-

chions en quelque sorte des anciens Romains. Je désirerais donc, pour lier la noblesse au peuple, et le peuple à la noblesse, qu'on créât un ordre de chevalerie, à l'imitation de la couronne civique. Cet ordre serait donné à tout citoyen qui aurait bien mérité du peuple, dans quelque genre que ce pût être. Il conférerait des priviléges honorables, tels que le droit de séance aux assemblées des villages, des villes, des provinces, et même à l'assemblée nationale. Ils auraient en certains jours de l'année le privilége d'entrer chez le roi, et en tout temps chez les ministres, avec la prérogative d'y présenter des requêtes pour tous les hommes qui seraient dignes, par leurs vertus, de l'attention du gouvernement. La marque de cet ordre serait une couronne de chêne, brodée sur la poitrine, avec cette légende : *Pour le peuple*. L'assemblée nationale pourrait seule présenter au roi les citoyens qu'elle jugerait dignes de cette illustration, qui ne pourrait être accordée et conférée que par sa majesté elle-même en personne.

Cet ordre du peuple serait la noblesse personnelle pour ceux qui ne seraient pas nés nobles; car il n'y aurait plus à l'avenir d'anoblissement héréditaire; l'expérience de tous les temps et de tous les pays ayant appris que la vertu et le vice ne se transmettent point avec le sang.

Quant aux nobles d'origine, ils conserveraient pour leurs descendants leurs anciennes prérogatives; mais ils acquerraient, par cette nouvelle illustration, le pouvoir d'adopter un plébéien décoré du

même ordre; et dans ce cas seulement, la noblesse deviendrait héréditaire dans l'adopté. Ainsi la noblesse deviendrait chère au peuple, puisqu'il trouverait en elle seule le moyen de perpétuer son élévation; et le peuple deviendrait cher à la noblesse, puisqu'elle ne trouverait qu'en lui le moyen de s'illustrer et de conserver de grands noms prêts à s'éteindre. Si vous y joignez les alliances contractées par des mariages, nos patriciens et nos plébéiens se trouveraient rapprochés, non par les liens de l'argent, mais par ceux de la nature et de la vertu. Tels sont mes vœux pour que le peuple s'élève vers la noblesse sans orgueil, et que la noblesse descende vers le peuple sans bassesse.

D'un autre coté, comme cette même noblesse a quantité de parents que leur pauvreté confond avec les dernières classes du peuple, ainsi que je l'ai vu fréquemment dans nos provinces, surtout en Bretagne, il est nécessaire de lui ouvrir des moyens de subsistance. Je suis persuadé que c'est dans cette intention qu'a été fait, il y a quelques années, l'article de l'ordonnance du département de la guerre, qui réserve aux seuls gentilshommes les places d'officiers dans les régiments. Mais des gentilshommes nés dans le sein de l'indigence, ne peuvent jamais faire les fonctions d'un officier; car ce grade exige parmi nous, surtout aujourd'hui, une éducation et des lumières qu'on ne peut acquérir sans la fortune.

Je me rappelle avoir vu un jour, en basse Normandie, un pauvre gentilhomme qui gagnait sa

vie à faire des lions d'argile. Pour dire la vérité, ces lions ne ressemblaient guère à des lions; mais enfin ils indiquaient dans leur auteur un sentiment noble que la pauvreté n'avait point abattu. Ce sentiment même se propageait au loin par son ouvrage. Quand un gentilhomme du canton un peu aisé avait mis une couple de ces lions sur deux pilastres de terre et de cailloux, à droite et à gauche de sa barrière, il appelait, à l'imitation des princes, sa basse-cour une cour d'honneur.

J'aime à voir un homme, et surtout un gentilhomme, trouver en lui-même des ressources contre l'injustice du sort, et comme un sapin sur un rocher, s'élever et se maintenir droit malgré les tempêtes.

Un art, quelque petit qu'il soit, est dans l'opulence une distraction contre les passions et l'ennui; mais dans l'indigence, c'est une ressource contre le besoin. La religion chez les Turcs fait un devoir même au sultan de savoir un métier et de s'en occuper. Je sais bien qu'un gentilhomme peut exercer un art libéral; mais pourquoi pas un art mécanique? Un art libéral ne sert guère que le luxe, et exige des talents enfants des passions : un art mécanique est nécessaire aux besoins des hommes, et ne demande que de la patience compagne de la vertu. A la vérité, un noble chez nous peut faire du verre sans déroger; mais pourquoi pas de la poterie? En voici, je crois, la raison : comme depuis long-temps nous ne portons de respect qu'à la fortune, nous avons anobli tous les états qui y mènent, ou qui ne servent qu'à son luxe :

or, comme le verre était fort rare dans son origine, il ne servait qu'aux gens riches : il fut donc permis à un gentilhomme d'être verrier. C'est encore par la même raison qu'il lui est loisible d'être de la compagnie des Indes, fermier-général, acteur de l'Opéra : comme si un gentilhomme en sabots pouvait parvenir à ces brillants emplois ! On lui permet à la vérité de placer ses enfants à l'école militaire ; mais cette institution de Louis XV, destinée uniquement à la pauvre noblesse, n'est guère une ressource pour elle aujourd'hui, parce qu'elle lui est souvent enlevée par des familles riches de son ordre, ou même de l'ordre plébéien, et que d'ailleurs elle est insuffisante.

Il me semble donc nécessaire de permettre aux pauvres gentilshommes l'exercice de toutes les professions ; car si la noblesse consiste à être utile à la patrie, toutes les professions, et les plus communes surtout, remplissent cet objet. Ce ne sont ni les arts, ni les métiers qui peuvent dégrader l'homme ; ce sont les vices. On a vu dans tous les temps des hommes illustres par des vertus patriotiques sortir de toutes les conditions. Agathocle, vainqueur de la Sicile, était fils d'un potier ; le chancelier Olivier, d'un médecin ; le maréchal Fabert, d'un libraire ; Franklin, le libérateur de l'Amérique anglaise, d'un imprimeur, et a été imprimeur lui-même. Christophe Colomb, avant de découvrir le Nouveau-Monde, gagnait sa vie à faire des cartes de géographie. Il n'y a si petit état qui ne puisse nourrir un grand homme.

En permettant à la noblesse d'exercer, sans déroger, tous les arts de la paix, un royaume ne pourra tomber en léthargie par l'oisiveté de ses nobles, lorsqu'ils sont riches comme aujourd'hui en Espagne, en Portugal et en Italie; ni en convulsion par leur esprit militaire, lorsqu'ils sont pauvres, comme autrefois chez nous et chez la plupart des peuples de l'Europe.

Nos historiens ne voient jamais que les résultats de nos maux, parce qu'ils ne les attribuent qu'à la politique; les causes morales qui les occasionent leur échappent toujours : c'est qu'ils ne s'occupent que de la fortune des rois, et que les intérêts du genre humain leur sont indifférents. Ils rapportent les guerres perpétuelles de l'Europe à l'ambition de ses princes, et ils ont raison; mais il est très-important de remarquer que l'ambition des princes, et les guerres tant intérieures qu'extérieures qui en ont été la suite, ont eu pour première cause dans chaque état l'ambition des nobles qui, étant en grand nombre, et n'ayant d'autre moyen de subsister que la profession militaire, portèrent leurs princes à la guerre et aux conquêtes, afin d'avoir pour eux-mêmes des grades, des pensions et des gouvernements. L'opinion des rois ne se forme que des opinions de leurs courtisans. Ainsi, dans les pays où le clergé est nombreux et pauvre, il en est résulté par les controverses quantité de guerres spirituelles qui ont fait également le malheur des peuples, mais qui ont donné à ceux qui les ont entreprises et soutenues, des bonnets de docteur, des bénéfices, des

évêchés et des chapeaux de cardinal. Aujourd'hui que les puissances de l'Europe, éclairées par leurs intérêts pécuniaires, portent leur ambition vers le commerce, ce ne sont point les corps du clergé et de la noblesse qui nous attirent des querelles nationales; ce sont les corps du commerce. Combien de guerres ont été excitées jusqu'aux extrémités du monde, par les compagnies européennes des Indes, de l'Assiento, des Moluques, des Philippines, de Guinée, du Sénégal, de la mer du Sud, de la baie d'Hudson, etc.! La dernière guerre qui a mis en armes l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, le cap de Bonne-Espérance, les Indes orientales, les deux Amériques, et qui a achevé le déficit de nos finances, lequel nécessite aujourd'hui nos États-Généraux, doit son origine à la compagnie anglaise de la Chine, qui voulait obliger les habitants de Boston de payer un impôt sur le thé. Ainsi les derniers orages qui ont troublé le repos du monde sont sortis d'une théière.

Ce sont les corps dont l'ambition se combine avec celle de notre éducation, qui nous rendent si mobiles, nous autres Européens. Ce sont les corps qui perdent la patrie, en rapportant la patrie à eux-mêmes, et en privant le peuple de ses relations naturelles. Ce qui perd les sciences dans un pays, c'est lorsque des compagnies de docteurs s'interposent entre le peuple et les lumières, ainsi qu'il est arrivé en Espagne, en Italie et chez nous. Ce qui perd l'agriculture et le commerce, c'est

lorsque des compagnies de monopoleurs se mettent entre le peuple et les récoltes ou les manufactures. Ce qui perd les finances, c'est lorsque des compagnies d'agioteurs se mettent entre le peuple et le trésor royal. Ce qui perd une monarchie, c'est lorsqu'un corps de nobles se met entre le peuple et son monarque, comme en Pologne. Ce qui perd une religion, c'est lorsqu'un corps de prêtres se met entre le peuple et Dieu, comme chez les Grecs du bas Empire, et ailleurs. Enfin ce qui fait la ruine et le malheur du genre humain, c'est lorsqu'une patrie elle-même, intolérante comme les corps qui la composent, se met entre les autres patries, et veut avoir à elle seule la science, le commerce, la puissance et la raison de tout l'univers.

Il est donc bien nécessaire de lier aux intérêts du peuple les intérêts des corps, qui n'en doivent être que les membres, puisqu'ils en entraînent la ruine lorsqu'ils ont des intérêts particuliers, et qu'au lieu d'être ses véhicules, ils deviennent ses barrières. Il n'est pas moins nécessaire de réformer l'éducation publique, puisque les corps ne doivent leur esprit ambitieux qu'à l'éducation européenne, qui dit à chaque homme dès l'enfance : « Sois le premier ; » et à chaque corps : « Sois le maître. »

Les moyens d'illustration et d'anoblissement étant réservés désormais aux seuls citoyens qui auront bien mérité du peuple, la noblesse et le peuple se trouveront liés par les liens mutuels de la bienveillance, qui doit rapprocher tous

les hommes, mais surtout ceux de la même nation.

Ménénius Agrippa rapprocha le peuple romain de son sénat par l'allégorie des membres qui tombèrent en langueur en refusant de travailler pour l'estomac : mais qu'aurait-il dit, si le sénat romain lui-même s'était séparé de son peuple, et n'eût voulu rien avoir de commun avec lui ? Dans son ingénieux apologue, le sénat qui régissait l'empire pouvait être comparé aux parties précordiales du corps humain ; mais parmi nous l'autorité étant monarchique, la noblesse ne peut être regardée, à plusieurs égards, que comme les mains armées de la nation. Le peuple, du sein duquel sortent les soldats, partage avec elle ce service ; et par ses travaux, ses arts et son industrie, doit se considérer de plus comme les mains laborieuses du corps politique : il en est aussi les yeux, la voix et la tête, puisque c'est de lui que viennent la plupart des savants, des orateurs et des philosophes qui l'éclairent, ainsi que des magistrats qui le régissent : enfin il en est le corps proprement dit, puisque les autres corps lui doivent leur existence, n'existent eux-mêmes que pour lui, et ne sont, par rapport à lui, que ce que sont les membres par rapport au corps humain. Dans notre état monarchique, ce n'est point la noblesse qu'on peut comparer au cœur et à l'estomac du corps politique, c'est la royauté ; et c'est ce qu'a fort bien senti le judicieux La Fontaine, en nous appliquant l'apologue de Ménénius. Voici comment

il peint les fonctions royales et celles du peuple, dans sa fable des Membres et de l'Estomac :

Je devais par la Royauté
Avoir commencé mon ouvrage :
A la voir d'un certain côté,
Messer Gaster * en est l'image.
S'il a quelque besoin, tout le corps s'en ressent.
De travailler pour lui les membres se lassant,
Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme,
Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster.
Il faudrait, disaient-ils, sans nous qu'il vécût d'air.
Nous suons, nous peinons comme bêtes de somme ;
Et pour qui? pour lui seul : nous n'en profitons pas ;
Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas.
Chômons, c'est un métier qu'il veut nous faire apprendre.
Ainsi dit, ainsi fait. Les mains cessent de prendre,
Les bras d'agir, les jambes de marcher :
Tous dirent à Gaster qu'il en allât chercher.
Ce leur fut une erreur dont ils se repentirent.
Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur ;
Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur :
Chaque membre en souffrit ; les forces se perdirent.
Par ce moyen, les mutins virent
Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux,
A l'intérêt commun contribuait plus qu'eux.
Ceci peut s'appliquer à la grandeur Royale.
Elle reçoit et donne, et la chose est égale :
Tout travaille pour elle, et réciproquement
Tout tire d'elle l'aliment.
Elle fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le marchand, gage le magistrat,
Maintient le laboureur, donne paie au soldat,
Distribue en cent lieux ses graces souveraines,
Entretient seule tout l'état.

* *Gaster*, mot grec qui signifie l'estomac : c'est de lui que vient suc gastrique, c'est-à-dire suc nourricier.

Ménénius le sut bien dire.
La commune * s'allait séparer du sénat :
Les mécontents disaient qu'il avait tout l'empire,
Le pouvoir, les trésors, l'honneur, la dignité ;
Au lieu que tout le mal était de leur côté,
Les tributs, les impôts, les fatigues de guerre.
Le peuple hors des murs était déjà posté ;
La plupart s'en allaient chercher une autre terre,
Quand Ménénius leur fit voir
Qu'ils étaient aux membres semblables ;
Et par cet apologue, insigne entre les fables,
Les ramena dans leur devoir.

Pour moi, qui n'ai pas le talent de mettre en vers simples et charmants les leçons profondes de la politique, je me contenterai de rapporter en prose bien commune, une fable indienne, plus convenable que l'apologue romain aux rapports de notre noblesse, et même du clergé, avec le peuple.

LES PALMES ET LE TRONC DU PALMIER.

Le palmier, le plus élevé des arbres fruitiers, portait autrefois, comme les autres arbres, ses fruits dans ses rameaux. Un jour les palmes, fières de leur élévation et de leurs richesses, dirent à leur tronc : « Nos fruits sont la joie du désert, et « nos feuillages, toujours verts, en sont la gloire. « C'est sur nous que les caravanes dans les plaines,

* *Commune*, mot qui chez nous a signifié de tout temps le peuple, et qui a été remplacé, depuis peu, par celui de tiers-état, « parce « que, dit Jean-Jacques, l'intérêt particulier de deux ordres a été « mis aux premier et second rangs, et l'intérêt public seulement au « troisième. »

« et les vaisseaux le long des rivages, règlent leur « cours. Nous nous élevons si haut, que le soleil « nous éclaire avant son aurore, et même après « son coucher. Nous sommes les filles du ciel; nous « vivons le jour de sa lumière, et la nuit de ses « rosées. Pour vous, enfant obscur de la terre, « vous ne buvez que des eaux souterraines, et vous « ne respirez que sous nos ombrages : votre pied « est toujours caché dans les sables; votre tige « n'est couverte que d'une écorce grossière, et si « votre tête peut prétendre à quelque honneur, « ce n'est qu'à celui de nous porter. » Le tronc leur répondit : « Filles ingrates! c'est moi qui vous « ai donné la naissance, et c'est du sein des sables « que ma sève vous nourrit, engendre vos fruits « pour me reproduire, et vous élève vers les cieux « pour les conserver : c'est ma force qui préserve, « à cette hauteur, votre faiblesse de la fureur des « vents. » A peine il avait parlé, qu'un ouragan, sorti de la mer des Indes, vint ravager la contrée. Les palmes se renversent, se redressent, se froissent les unes contre les autres, et se dépouillent en gémissant de leurs fruits. Cependant le tronc tient bon; il n'est aucune de ses racines qui ne tire et ne soutienne du sein de la terre les palmes agitées au haut des airs. Le calme revenu, les palmes qui n'avaient plus que des feuilles, offrirent à leur tronc de mettre à l'avenir leurs fruits en commun sur sa tête, et de les préserver de leur mieux en les couvrant de leur feuillage. Le palmier y consentit; et depuis cet accord, cet arbre porte

au haut de sa tige ses longs régimes de fruits, jusque dans la région des vents, sans craindre les tempêtes : son tronc est devenu le symbole de la force, et ses palmes celui de la vertu et de la gloire.

Le palmier, c'est l'état ; son tronc et ses fruits, c'est le peuple et ses travaux ; les ouragans sont ses ennemis ; les palmes de l'état sont les naïres et les brames, quand ils sont les amis du peuple.

VŒUX
POUR LE PEUPLE.

C'est un nom bien étrange que le nom de *tiers-état*, donné en France au peuple, c'est-à-dire à plus de vingt millions d'hommes, par le clergé et la noblesse, qui tous deux ensemble ne sont tout au plus que la quarantième partie de la nation. Je ne crois pas que cette dénomination ait lieu dans aucun pays du monde. Qu'aurait dit le peuple romain, dont la nation était, comme la nôtre, divisée en trois ordres sous les empereurs, si ses sénateurs et ses chevaliers lui eussent donné le nom de tiers-état? Que dirait le peuple anglais, s'il était qualifié ainsi par les lords et les évêques de sa chambre haute? Le peuple français est-il moins respectable aux ordres qu'il entrètient pour sa prospérité et sa gloire?

Par tout pays le peuple est tout: mais si on le considère comme un corps isolé, relativement aux autres corps qui constituent l'état avec lui, il est, comme nous l'avons vu, le premier en ancienneté, en utilité, en nombre et en puissance, puisque la puissance des autres corps émane de lui, et n'existe que pour lui.

Il me semble donc juste que le corps du peuple conserve son nom propre, ainsi qu'ont fait les corps du clergé et de la noblesse, et qu'on l'appelle l'ordre du peuple. On peut substituer encore au nom de tiers-état, celui de communes, ainsi qu'il est d'usage en Angleterre et qu'il l'a été fréquemment chez nous. Ce nom de communes caractérise en particulier le peuple de chaque province du royaume, désigné de tout temps par les noms de communes du Dauphiné, de la Bretagne, de la Normandie, etc., qui toutes ensemble forment les communes du royaume. Ce nom de communes n'a jamais été donné qu'au peuple, ainsi qu'on peut le prouver par l'autorité des écrivains qui ont le mieux connu la valeur des expressions, entre autres par celle de La Fontaine. En effet, les intérêts du peuple sont communs, non-seulement à chaque province, mais aux autres ordres de la nation, parce que son bonheur fait le bonheur général. Il n'en est pas de même des intérêts des autres ordres, qui leur sont particuliers. D'un autre côté, le nom de tiers-état donné au peuple, suppose, comme l'a fort bien remarqué Jean-Jacques, que son intérêt n'est que le troisième, quoiqu'il soit de sa nature le premier. Or, comme les hommes forment à la longue leurs idées, non sur les choses, mais sur les mots, la justice demande que le surnom de tiers-état, imposé au peuple depuis quelques siècles par des corps privilégiés, parce qu'il leur rappelle leurs priviléges, soit remplacé par celui de communes, qu'il a eu de tout temps, afin

qu'il leur rappelle à tous l'intérêt commun. *Salus populi suprema lex esto!* Que le salut du peuple soit la loi suprême!

De bons patriotes, touchés du sort malheureux des gens de la campagne, ont proposé d'en faire un corps différent de ceux des villes; mais on doit bien s'en garder. La division en corps entraîne la division en intérêts. Les paysans doivent être suffisamment représentés dans les assemblées provinciales et dans l'assemblée nationale; leurs demandes doivent y être mises au premier rang: mais il me paraît fort dangereux d'y distinguer les communes des campagnes de celles des villes, car leurs intérêts sont les mêmes: le commerce des villes ne prospère que par le travail des campagnes, et le travail des campagnes que par le commerce des villes.

La puissance d'une nation dépend de son ensemble. Les branches supérieures d'un arbre peuvent diverger, mais non pas les fibres de son tronc, qui doivent être rassemblées sous la même écorce. Si on pouvait diviser le tronc d'un arbre en branches, on ne ferait d'un chêne qu'un buisson; mais si on réunissait toutes les branches d'un buisson dans un seul tronc, d'un buisson on pourrait faire un chêne. Ce sont des images bien naïves de ce qui est arrivé à plusieurs états. Que de royaumes sont devenus buissons dans de vastes terrains, parce que leur tronc ne s'y ramifie qu'en nobles ou en prêtres! Voyez l'Espagne et l'Italie. Que de républiques et de monarchies sont devenues des

chênes, des cèdres et des palmiers, dans de petits terrains, parce que la noblesse et le clergé s'y sont conglomérés avec le peuple et n'ont eu avec lui qu'un intérêt commun ! voyez la Hollande et l'Angleterre. Rappelez-vous la force de l'empire romain, où les nobles ne connaissaient de gloire que celle du peuple.

Je le répète, la puissance d'une nation dépend de son ensemble : les malheurs de notre peuple sont venus de ce que le clergé et la noblesse y ont fait deux ordres séparés de ses intérêts : ces maux n'ont commencé à s'affaiblir que quand le despotisme, les mœurs, et surtout la philosophie, les en ont rapprochés. Il n'en est pas moins vrai qu'il faut à l'harmonie d'un état, ainsi qu'à celle de l'Europe, des puissances qui se balancent ; mais il n'y aura toujours que trop d'intérêts qui diviseront les hommes dans la même société, ne fût-ce que ceux de la fortune. Les corps de la noblesse et du clergé, dans notre ordre politique, devraient être le contraire de ce qu'ils sont : au lieu d'être réunis entre eux contre le peuple, ils devraient lutter l'un contre l'autre pour ses intérêts, comme les peuples de l'Europe luttent pour la liberté de son commerce, de sa navigation, de sa pêche, ou pour tel autre prétexte qui intéresse le droit naturel des hommes : c'est ce droit qu'ils invoquent sans cesse. La commune de France devrait se régir, au moins quant à la forme, par les mêmes lois que la commune du genre humain.

En parlant des moyens de rapprocher du peuple

le clergé et la noblesse, j'ai indiqué aussi ceux de rapprocher le peuple de ces deux corps, non par le sentiment de l'ambition, qui n'est propre qu'à diviser les membres d'un état, mais par celui de la vertu qui les réunit. Notre peuple n'a que trop de penchant à s'élever; l'éducation et l'exemple le poussent sans cesse en haut. Il faut l'inviter, non à monter non à descendre, mais à se tenir à sa place : il ne lui convient d'être ni tyran, ni esclave; il doit lui suffire d'être libre. La vertu tient en toutes choses le milieu; c'est aussi là où est la sûreté, la tranquillité, le bonheur. Je souhaite donc qu'aucun bourgeois ne désire jamais de sortir de l'ordre du peuple; mais s'il y sent les inquiétudes de la gloire, qu'il reste encore dans son ordre; car il n'y a point d'état qui ne lui présente une carrière capable de satisfaire même la plus vaste ambition.

O plébéien, qui ne trouvez aucune gloire comparable à celle que donne la naissance, et qui rougissez d'être homme, parce que vous n'êtes pas gentilhomme; êtes-vous légiste! soyez le défenseur de la vertu et la terreur du crime. Nouveau Dupaty, enlevez à nos codes barbares leurs innocentes victimes; faites la guerre à nos Verrès, à nos Catilina; prenez en main les causes des nations, et songez qu'avec les foudres de l'éloquence, Cicéron a protégé des rois, et que Démosthène en a fait trembler. N'êtes-vous qu'un simple commerçant? c'est le commerce qui vivifie les empires; c'est au commerce que les deux plus riches états de l'Europe, la Hollande et l'Angleterre, doivent leur

puissance; c'est par le commerce que leurs marchands voient à leur solde non-seulement une foule de gentilshommes, mais des princes et des souverains. Le commerce même élève sur le trône. Rappelez-vous ces anciens négociants de Florence, qui ont régné dans leur patrie, et ont donné deux reines à la vôtre. Seriez-vous un malheureux navigateur, errant comme Ulysse de mers en mers, loin de votre pays? vous êtes l'agent des nations: non-seulement vous pourvoyez à leurs besoins, mais vous leur communiquez ce qu'il y a de plus précieux chez les hommes, après la vertu: les arts, les sciences et les lumières. Ce sont les hommes de votre état qui ont fait connaître les îles aux îles, les nations aux nations, et les deux mondes l'un à l'autre: sans eux, le globe, avec ses plus rares productions, nous serait inconnu. Songez à la gloire de Christophe Colomb, à laquelle nulle gloire, même royale n'est comparable; puisque lui seul a changé, par la découverte de l'Amérique, les besoins, les jouissances, les empires, les religions et les destins de la plupart des peuples du monde. Êtes-vous au contraire un artiste toujours sédentaire, comme Thésée dans les enfers? ô combien de routes vous sont ouvertes, du sein du repos, vers une gloire innocente! combien vous en présentent la peinture, la sculpture, la gravure, la musique, dont les productions ravissent de plaisir et d'admiration! Combien d'artistes même dont les noms seront célèbres à jamais, quoique leurs ouvrages n'existent plus; tant les hommes sont avides

de suivre les traces célestes de leur génie, et de recueillir jusqu'aux paillettes d'or que roule, avec les siècles, le brillant fleuve de leur renommée! Est-il quelque noble Européen dont le nom doive durer, et s'illustrer autant que ceux des Phidias et des Apelle, qui jouissent depuis deux mille ans des hommages de la postérité, et qui ont compté, pendant leur vie, des Alexandre au nombre de leurs courtisans? N'êtes-vous qu'un philosophe, à qui personne ne fait la cour? considérez que vous ne la faites vous-même à personne. Les nobles dépendent des rois, et les philosophes ne relèvent que de Dieu: les nobles vivent en gentilshommes, et vous en hommes, ce qui est bien plus noble. Sans les philosophes, les peuples, égarés par de vaines illusions, ne connaîtraient ni les lois, ni l'ensemble de la nature. Ils sont les sources premières des arts, du commerce et des richesses des nations. Rappelez-vous les admirables découvertes de Galilée, qui le premier pesa l'air, et démontra le mouvement de la terre autour du soleil; et cette foule d'hommes illustres qui ont étendu la sphère de l'esprit humain dans l'astronomie, la chimie, la botanique, etc.... Ils sont les époques les plus mémorables des siècles, et leur gloire durera autant que celle de la nature, dont ils sont les enfants. Êtes-vous homme de lettres? c'est vous qui distribuez la gloire aux autres hommes. Illustres écrivains! semblables à la Vénus de Lucrèce, sans vous, rien ne se fait d'agréable dans la sphère de l'intelligence, et n'est permanent dans les champs

de la mémoire. Soit que vous vous livriez à la poésie, à la philosophie ou à l'histoire, vous êtes le plus ferme appui de la vertu. C'est par vous que les nations se lient d'intérêt et d'amitié d'une extrémité du monde à l'autre, et des siécles passés aux futurs. Sans vous, les rois et les peuples s'écouleraient, sans laisser d'eux aucun souvenir. Tout ce qu'il y a de fameux parmi les hommes vous doit sa célébrité, et vos propres noms surpassent en splendeur les noms de ceux que vous illustrez. Quelle gloire égala jamais celle d'Homère, dont les poèmes servirent à régler les anciennes républiques de la Grèce, et dont le génie, depuis vingt-six siècles, préside encore, parmi nous, aux lettres, aux beaux-arts, aux théâtres et aux académies !

N'êtes-vous, après tout, qu'un paysan obscur attaché à la culture de la terre ? oh ! songez que vous exercez le plus noble, le plus aimable, le plus nécessaire et le plus saint de tous les arts, puisque c'est l'art de Dieu même. Mais si ce poison de la gloire, inspiré chez nous dès l'enfance à toutes les conditions par l'émulation, fermente dans vos veines; si vous avez besoin des vains applaudissements des hommes au milieu de vos paisibles vergers; rappelez-vous tous les maux que la gloire entraîne après elle, l'envie des petits, la jalousie des égaux, la perfidie des grands, l'intolérance des corps, l'indifférence des rois. Songez au sort de ces hommes que j'ai nommés parmi ceux qui ont le mieux mérité de leur patrie et de la postérité; à la tête de Cicéron, coupée par Popilius Léna, son propre client, et clouée

à cette même tribune qu'il avait autrefois honorée de son éloquence; à Démosthène, poursuivi par l'ordre des Athéniens qu'il avait défendus contre Philippe, jusque dans le temple de Neptune de l'île de Calauria, et se hâtant d'avaler du poison pour trouver dans la mort un refuge plus assuré que celui des autels. Songez au poignard qui tua un des Médicis dans cette même ville qu'ils avaient comblée de leurs bienfaits; aux fers qui attachèrent Colomb, au retour de son second voyage du Nouveau-Monde, et qu'il fit mettre en mourant dans son tombeau, comme un monument de l'ingratitude des rois qu'il avait si magnifiquement servis; à Galilée dans les prisons de l'inquisition, forcé de se rétracter à genoux de la vérité sublime qu'il avait démontrée; à Homère aveugle et mendiant, chantant de porte en porte ses poèmes sublimes chez ces mêmes Grecs qui devaient un jour y chercher l'origine de leurs lois et de leurs plus illustres républiques. Rappelez-vous en France le Poussin couvert de gloire dans toute l'Europe, excepté dans sa patrie, obligé d'aller demander dans une terre étrangère de la considération et du pain; Descartes fugitif en Suède, après avoir éclairé son pays des premiers rayons de la philosophie; Fénélon exilé dans son diocèse pour avoir aimé Dieu plus que ses ministres, et les peuples plus que les rois. Enfin, représentez-vous cette foule d'hommes célèbres et infortunés, qui, déchirés en secret par les calomnies même de leurs propres amis, languirent dans le mépris et la pauvreté, et, sans avoir seule-

ment la consolation d'être plaints, eurent la douleur de voir les honneurs et les récompenses qui leur étaient dus, donnés à d'indignes rivaux.

Alors vous bénirez votre obscurité qui vous permet au moins de recueillir le fruit de vos travaux et l'estime de vos voisins; d'élever une famille innocente à l'ombre de vos vergers, et d'atteindre dans une vie si orageuse à la seule portion de bonheur que la nature ait répartie aux hommes. Pendant que les tempêtes brisent les cèdres sur le haut des montagnes, l'herbe échappe à la fureur des vents, et fleurit en paix au fond des vallées.

VŒUX
POUR LA NATION.

La nation est formée de l'harmonie des trois ordres, du clergé, de la noblesse et du peuple, sous l'influence du roi qui en est le modérateur. Les députés de ces trois ordres se rassemblent aujourd'hui dans l'assemblée nationale, à peu près dans le nombre de 300 pour le clergé, de 300 pour la noblesse, et de 600 pour le peuple.

Comme les deux premiers ordres ont réuni leurs intérêts depuis plusieurs siècles, on peut les considérer comme formant un seul corps qui balance celui du peuple : il en résulte donc deux puissances qui réagissent l'une contre l'autre, et dont le contrepoids est nécessaire, ainsi que nous l'avons dit à l'harmonie de tout gouvernement moderne. Le roi, donc, peut tenir la balance monarchique en équilibre en appuyant le peuple de sa puissance en cas que le clergé et la noblesse tendissent à l'aristocratie; ou en la dirigeant du côté des deux premiers ordres, si le peuple pesait vers la démocratie. Dans cette hypothèse, j'ai comparé l'état à une balance romaine; les deux puissances à deux leviers d'une grandeur inégale; et la royauté, au

poids qui court le long du plus grand pour soulever les fardeaux.

Nous avons vu le peuple par son nombre représenter le grand bras de la balance, et le clergé avec la noblesse, le petit bras; mais ce petit bras est d'une si grande pondération que l'effet du grand est nul si le roi ne pèse de son côté. C'est du côté du clergé et de la noblesse que sont les dignités et les bénéfices ecclésiastiques et militaires, la meilleure partie des terres du royaume, la disposition de tous les emplois, et même l'influence des parlements, ces anciens pères du peuple, ainsi que les vœux de beaucoup de plébéiens qui cherchent à se rapprocher des premiers par les anoblissements, ou s'en laissent subjuger par l'espoir des protections, et par le seul respect d'une grande naissance.

Si la puissance du peuple, dont le nombre est au moins quarante fois plus considérable que celui du clergé et de la noblesse, s'est affaiblie de siècle en siècle, au point de perdre toutes ses prérogatives et son équilibre contre leur puissance réunie, j'en conclus que les députés du peuple ne sont pas en nombre suffisant dans l'assemblée nationale, où ils ne sont qu'en nombre égal à ceux des autres ordres.

A la vérité, on compte que dans le corps du clergé les curés se rapprocheront des députés des communes à cause des liens du sang; mais ne seront-ils pas encore plus portés à se rapprocher de leurs évêques à cause des liens de l'intérêt? L'es-

prit de corps ne l'emporte-t-il pas sur l'esprit de famille? Les députés des communes n'ont donc à opposer aux députés des deux premiers ordres que la misère de vingt millions d'hommes, ou le désespoir qui en est le résultat.

Ils ne peuvent balancer le sentiment de l'intérêt de ces corps que par le sentiment de l'intérêt du peuple d'où dépend la conservation publique. Ainsi, soit qu'ils votent par ordre ou par tête, la lutte est inégale pour eux; car ils ont à craindre de la part des deux autres ordres de perdre des voix par les attraits de la fortune, tandis qu'ils n'ont d'espérance d'y en gagner que par ceux de la vertu.

Nous avons comparé l'état à un arbre, dont les corps particuliers divergeaient en branches, et dont le peuple formait le tronc; nous avons vu que plus les branches se multipliaient, plus le tronc était affaibli : mais si, par une monstruosité dont la nature ne nous montre pas d'exemple, les branches étaient plus puissantes que le tronc lui-même, l'arbre serait facilement renversé.

Pour rendre plus sensible l'harmonie nécessaire entre les diverses parties de l'état, je me servirai d'une image déjà bien ancienne. La nation peut se représenter comme un vaisseau. Le peuple avec ses travaux, ses arts et son commerce, en est la carène, chargée d'agrès, de provisions et de marchandises dont la cargaison fait l'objet du voyage. C'est à la carène que se proportionnent toutes les parties du vaisseau. La noblesse peut se rapporter aux batteries qui le défendent; le clergé, aux

voiles et à la mâture qui le font mouvoir; les opinions politiques, morales et religieuses, aux vents qui le poussent tantôt à droite, tantôt à gauche; l'administration, aux cordages et aux poulies qui en varient la manœuvre; la royauté, au gouvernail qui dirige sa course; et le roi, au pilote. C'est donc à l'intérêt du peuple que le roi doit veiller principalement, comme un pilote veille à la carène du vaisseau; car si ses hauts sont trop chargés par une mâture trop élevée, ou par une artillerie trop pesante, elle est en danger de renverser. Elle est encore en péril de couler bas, si des vers la rongent sans bruit, et y font des voies d'eau.

En suivant cette allégorie, la puissance du peuple doit surpasser en pondération celle des deux autres corps, afin que le vaisseau de l'état soit toujours ramené dans son équilibre. Or il arrive, avec le temps, dans un état, ce qui arrive, pendant le cours d'un voyage, dans un vaisseau dont la carène s'allège de plus en plus par la consommation des vivres et des agrès, qui sont portés des parties inférieures du vaisseau dans ses parties supérieures. Ainsi le peuple tend toujours à monter vers les corps du clergé et de la noblesse, par l'appât des bénéfices et des anoblissements. Le roi doit donc opposer le fort du gouvernail aux deux forces prépondérantes du clergé et de la noblesse, en faveur de celle du peuple, qui a besoin du contre-poids de la puissance royale pour les balancer. Il en résulte donc la nécessité d'augmenter le nombre des députés des communes dans l'assemblée nationale,

afin de donner au roi même la facilité de conserver sa propre puissance qui ne consiste que dans l'équilibre politique. C'est la prépondérance en nombre des députés des communes sur ceux de la chambre haute, qui assure en Angleterre la constitution de l'état. Voilà pourquoi, dans les tempêtes politiques, il est ramené fort aisément dans son équilibre, parce que l'intérêt du peuple, qui est l'intérêt national, y domine toujours par le nombre de ses représentants. Au contraire on peut comparer plusieurs états de l'Europe, remarquables en effet par leur faiblesse (parce que le clergé, ou la noblesse, ou tous les deux ensemble, dominent sans le concours du peuple), à des vaisseaux renversés sur le côté par le poids de leurs parties supérieures, qui sont incapables d'aucune manœuvre, qui flottent encore parce que la mer qui les environne est tranquille; mais qui, à la moindre tempête, courent risque d'être tout-à-fait submergés.

En attendant que l'expérience nous ait appris dans quelle proportion le clergé et la noblesse d'une part, et les communes de l'autre, doivent avoir des députés dans l'assemblée nationale pour y conserver un équilibre de puissance, il me semble nécessaire de la régler suivant certains principes, sans lesquels il est impossible d'y former aucun projet sage, et encore moins de l'exécuter.

1° Le premier principe qu'on doit y poser, c'est qu'aucune proposition n'y soit reçue ou rejetée par acclamation, mais qu'il soit donné au moins un

jour pour que chaque député en délibère et en donne son avis par écrit, afin qu'il puisse conserver, par l'examen, la liberté de son jugement, et par le scrutin, celle de son suffrage.

Un des inconvénients qui m'ont le plus éloigné de nos assemblées, et je parle des plus graves, c'est la légèreté de leurs jugements et la pesanteur du mien. Je n'y ai jamais entendu proposer aucune question, qu'elle n'ait été décidée avant que j'aie eu seulement le temps de l'examiner. Je ne suis pas le seul qui me sois trouvé dans ce cas. Un voyageur célèbre, qui a fait le tour du monde, se trouva fort embarrassé à son retour à Paris. Ses compatriotes et ses amis, gens savants, le questionnaient tous à la fois sur ce qu'il avait vu dans les pays étrangers. Il ne savait comment les satisfaire; mais il se trouva bientôt fort à son aise, parce qu'il s'aperçut que les questionneurs de sa droite répondaient sur-le-champ et définitivement à ceux de sa gauche, et ceux de sa gauche à ceux de sa droite, de sorte qu'il ne lui restait qu'à garder le silence. Pour moi, je l'avoue, je ne me déciderais pas sur-le-champ à accepter une simple invitation de dîner à la campagne, que j'aime beaucoup, sans y avoir pensé quelque temps, et tout seul. Il faut auparavant que je me représente, non le temps qu'il fera, mais le caractère du maître et de la maîtresse de la maison, celui de leurs amis, de leurs cousins, de leurs beaux-esprits, de leurs alentours, de leurs survenants; de peur qu'au lieu d'aller à une partie de plaisir, je n'aille à une partie de déplaisir, ainsi

qu'il m'est arrivé plus d'une fois, faute d'y avoir suffisamment réfléchi.

Pour revenir à nos assemblées publiques, quel en est le membre qui voudrait décider sur-le-champ d'une proposition d'où dépendrait sa fortune particulière? A combien plus forte raison ne doit-il pas le faire, lorsqu'il s'agit de la fortune nationale? Il faut donc que chacun d'eux y examine à loisir ce qu'il veut décider pour tous, et pour toujours; il faut de plus qu'il donne son sentiment, non de vive voix, à la manière française, mais par écrit, à la manière des Romains. Rien n'est plus contraire à la sagesse des délibérations que les acclamations. Si celui qui fait une motion a une voix forte, de l'audace et des partisans, comme en ont tous les ambitieux, il entraîne la multitude, qui ne résiste guère à ceux qui font beaucoup de bruit; il fera sur-le-champ adopter à toute une assemblée les projets les plus dangereux et il la liera aussitôt par le lien du serment, afin de lui ôter jusqu'à la ressource du repentir. Un homme sensé, qui en prévoit les conséquences, n'osera seul heurter de front un grand parti, de peur de se faire des ennemis personnels; ou il aura besoin lui-même de temps pour motiver son opinion en particulier; où il manquera de facilité pour l'exprimer en public. D'ailleurs, comment faire rentrer en eux-mêmes ceux qui n'existent jamais que dans l'opinion d'autrui, et engager à se rétracter une multitude qui a donné son approbation avec tant d'éclat? Les délibérations privées et par écrit évitent tous ces in-

convénients; et s'il nous en fallait des preuves, nous les trouverions dans les assemblées de tous les peuples sages, anciens et modernes.

Doit-on voter dans l'assemblée nationale par ordre ou par tête? Cette question, qui a été fort agitée, me semble renfermer en elle-même sa solution. Puisque chaque député est membre de l'assemblée nationale, il doit y perdre de vue l'intérêt de son ordre, pour ne s'occuper que de celui de la nation. Il doit donc y voter par tête, comme un citoyen qui n'a d'autre but que l'intérêt public; et non par ordre, parce que chaque ordre a son intérêt particulier. Quelques patriotes ont proposé d'admettre le vœu par tête, lorsqu'il s'agirait de l'intérêt de la nation, et le vœu par ordre, lorsqu'il s'agirait de l'intérêt particulier d'un ordre. Mais dès qu'une motion qui intéresse particulièrement un ordre est proposée dans l'assemblée nationale, c'est qu'elle intéresse aussi la nation; car autrement on ne l'y proposerait pas. La plupart des abus publics n'intéressent-ils pas quelque ordre en particulier? Les laisser décider par ordre, dont chacun a son *veto*, n'est-ce pas les laisser sans décision?

Le vœu par tête a aussi ses inconvénients; mais, je le répète, ils ne sont que pour le peuple: car, pour maintenir son équilibre, il faut qu'il compte sur les vertus de ses députés, exposés à de grandes séductions, et sur les vertus encore plus grandes des députés des deux autres ordres, auxquels la nation demande le sacrifice de plusieurs priviléges très-séduisants.

D'autres patriotes ont proposé de laisser certains cas difficiles au jugement d'un comité formé des membres des trois ordres. Quand Rome et Albe voulurent mettre fin à leur querelle, Rome chargea de la sienne les trois Horaces, et Albe les trois Curiaces : mais je crois que si la plume en eût décidé, comme de tant d'autres, elle ne se serait jamais terminée. L'épée la trancha, parce que c'étaient deux villes ennemies : mais les corps de notre assemblée sont des membres de la même nation ; ils doivent tendre sans cesse à se réunir et jamais à combattre. Plusieurs députés du clergé et de la noblesse ont donné, par des sacrifices en tout genre, les plus grandes preuves de générosité et de patriotisme. Pour en augmenter le sentiment dans tous les ordres, et établir entre eux une confiance mutuelle, je voudrais qu'un ordre, dans des cas embarrassants, au lieu de prendre les défenseurs de ses intérêts parmi ses membres, les choisît au contraire parmi ceux qu'il estime les plus gens de bien dans l'ordre opposé.

En changeant seulement les intérêts des parties, on a quelquefois dénoué des cas bien difficiles. Qu'on se rappelle, dans La Fontaine, le testament expliqué par Esope :

Un certain homme avait trois filles,
Toutes trois de contraire humeur :
Une buveuse, une coquette,
La troisième, avare parfaite.
Cet homme par son testament,
Selon les lois municipales,

Leur laissa tout son bien par portions égales,
En donnant à leur mère tant;
Payable quand chacune d'elles
Ne posséderait plus sa contingente part.

L'aréopage les partagea d'abord suivant leur inclination.

. . . . . On composa trois lots :
En l'un, les maisons de bouteille,
Les buffets dressés sous la treille,
La vaisselle d'argent, les cuvettes, les broes,
Les magasins de Malvoisie,
Les esclaves de bouche, et pour dire en deux mots,
L'attirail de la goinfrerie.
Dans un autre, celui de la coquetterie,
La maison de la ville, et les meubles exquis,
Les eunuques et les coiffeuses,
Et les brodeuses,
Les joyaux, les robes de prix.
Dans le troisième lot, les fermes, le ménage,
Les troupeaux et le pâturage,
Valets, et bêtes de labeur.

Mais chaque fille restant attachée à son lot, leur mère se trouvait sans argent, puisqu'elle n'en pouvait avoir que lorsque chacune d'elles

Ne posséderait plus sa part héréditaire.

Ésope leur distribua leurs lots tout au contraire de l'aréopage. Il donna

A la coquette l'attirail
Qui suit les personnes buveuses,
La biberonne eut le bétail,
La ménagère eut les coiffeuses.

Alors chacune des filles, mécontente de sa portion, s'en défit, et la mère fut payée.

Les trois sœurs, épithètes à part, sont nos trois ordres; et leur mère c'est la nation, qui leur redemande son douaire sur leur part d'héritage quand elles s'en seront défaites.

Si une simple permutation d'intérêts peut quelquefois accorder les affaires, je trouve qu'une permutation d'intéressés peut aussi accorder les parties, ce qui est encore plus difficile. Je suis bien sûr, au moins, qu'on peut tout obtenir des Français par le sentiment de l'honneur. Le clergé et la noblesse ont sacrifié leurs priviléges pécuniaires, et ils n'ont opposé de résistance que pour leurs droits honorifiques. Mais si quelques-uns de ces droits étaient onéreux à l'agriculture, et si le peuple, pour leur opposer ceux de l'humanité, choisissait ses défenseurs parmi les plus gens de bien du clergé et de la noblesse, je ne doute pas qu'ils ne fussent abolis. D'un autre côté, je suis convaincu que si le clergé et la noblesse prenaient dans la chambre des communes les défenseurs des droits honorifiques accordés à la dignité de leurs places ou à la vertu de leurs ancêtres, ces droits leur seraient conservés, et que s'ils n'étaient pas compatibles avec la dignité de l'homme et la liberté nationale, ils en seraient dédommagés magnifiquement par d'autres, tels que ceux des adoptions, qui les rendraient à l'avenir les uniques sources de la noblesse héréditaire : d'ailleurs vingt millions d'hommes manquent-ils de moyens d'honorer leurs no-

bles, lorsque ces nobles se rapprochent d'eux?

Je trouve donc qu'un comité de confiance formé réciproquement d'arbitres choisis dans chaque ordre, par l'ordre qui lui est opposé d'intérêts, substituerait aux intrigues de la politique qui embarrassent les affaires les plus simples, la franchise de la générosité qui simplifie les plus embarrassées. Les ordres de notre assemblée auraient-ils moins de grandeur que les anciens Gaulois nos ancêtres, et auraient-ils moins de confiance les uns à l'égard des autres que n'en ont eu entre elles des nations étrangères? Lorsqu'Annibal passa dans les Gaules, les Gaulois convinrent avec lui que s'ils avaient à se plaindre des Carthaginois, ils s'en rapporteraient au jugement des chefs carthaginois; mais que si les Carthaginois, à leur tour, se plaignaient des Gaulois, les femmes de ceux-ci décideraient de la justice de leurs plaintes. Ces deux peuples vécurent en bonne intelligence pour s'être fiés à leur générosité mutuelle et pour avoir choisi les arbitres de leurs différents dans ce qu'il y avait de plus digne de respect et de confiance dans le parti opposé. Il y a apparence que dans certains cas ils s'en seraient rapportés à la justice même d'Annibal, également intéressé à complaire aux uns et aux autres; lui qui, entre autres talents, eut l'art de se concilier toutes sortes de nations dont il composait son armée. Pourquoi les trois ordres de notre nation ne se confieraient-ils pas également à l'équité du roi, qui en est le médiateur naturel, et qui a sacrifié tant de fois ses intérêts à l'intérêt public?

Le second principe sur lequel on doit poser la constitution future de l'état, est la permanence de l'assemblée nationale et le retour périodique de ses membres.

Au moyen de la permanence de l'assemblée, il y aura un ensemble dans toutes les parties de l'administration déjà constituée dans une grande partie du royaume en assemblées de villages, de villes et de provinces. L'assemblée nationale, qui en forme le centre, doit mettre sans cesse sous les yeux du roi les hommes et les affaires, et établir entre lui et le dernier de ses sujets une communication perpétuelle de lumières, de services, de protection et de secours qui ne pourra jamais être interceptée par aucun corps intermédiaire; ce qui ne manquerait pas d'arriver si l'assemblée nationale n'était que périodique, ainsi qu'on l'avait proposé.

D'un autre côté, au moyen de la périodicité des membres de l'assemblée nationale, aucun d'eux n'aura le temps de s'identifier avec sa place, et de devenir un agent du despotisme, en se laissant corrompre par l'influence ministérielle, ou celui de l'aristocratie, encore plus dangereuse que le despotisme.

Il me semble qu'on doit renouveler les membres de cette assemblée tous les trois ans, ou tous les cinq ans si on le juge plus convenable, non tous à la fois comme en Angleterre, mais seulement la troisième ou la cinquième partie chaque année, afin que le plus grand nombre de ses membres soit toujours instruit des affaires.

Jamais l'assemblée nationale ne pourra porter atteinte aux prérogatives royales, parce que ses membres se renouvelleront sans cesse, qu'elle sera formée de deux puissances qui se balancent sous l'influence de la royauté, et que ce sera une loi fondamentale de la constitution future, comme elle l'est de la monarchie, qu'aucune proposition n'y recevra la sanction de loi, que du roi seul.

Le troisième principe essentiel à la constitution future de la France, et à son ensemble, est l'établissement des assemblées à la fois permanentes et périodiques dans tous les villages, villes et provinces du royaume, à l'instar de l'assemblée nationale, avec laquelle elles doivent correspondre.

De pareilles assemblées doivent être formées dans chaque quartier de Paris, et on en doit tirer des députés pour en composer l'assemblée municipale, afin que cette ville immense avec ses quartiers, soit assimilée à une province avec ses districts.

On doit étendre ces dispositions à nos colonies; mais s'il est juste d'admettre leurs députés blancs dans l'assemblée nationale, il ne l'est pas moins d'y appeler leurs députés noirs, dans la classe des noirs libres; puisque étant employés à la culture et à la défense de nos colonies, ils ne sont pas moins intéressés que les autres citoyens à délibérer sur les intérêts de leur métropole. De plus, la convocation des noirs libres dans l'assemblée nationale préparera l'abolition de l'esclavage dans nos colonies, comme la convocation des hommes libres dans

nos anciens États-Généraux prépara l'abolition de la servitude féodale, qui avait envahi une partie des Gaules. Enfin ces hommes nés sous un autre ciel, repoussés par leur patrie, et participant aux bienfaits de la nôtre, augmenteront la majesté d'une assemblée qui prend sous sa protection tous les infortunés, et ils concourront peut-être à assurer un jour à son humanité une gloire que les conquérants n'ont jamais due à leurs victoires, celle de voir, dans son sein, voter pour sa prospérité des députés de toutes les nations.

Quant aux conditions nécessaires pour être électeur dans les assemblées rurales, municipales, provinciales et nationales, il me semble que c'en est une essentielle de posséder une portion de terre labourable, comme en Angleterre, afin de relever l'agriculture et d'empêcher que la pluralité des électeurs ne se compose d'indigents que la nécessité oblige de vendre leurs voix; mais d'un autre côté, j'estime qu'il est inutile et injuste d'exiger, comme en Angleterre, une propriété territoriale encore plus grande de chaque député à l'assemblée nationale: car il est certain que les électeurs étant à l'abri des premiers besoins, ne seront jamais exposés à être corrompus par des députés sans fortune; et que des députés sans fortune, choisis par des électeurs qu'ils ne peuvent corrompre, doivent avoir des qualités personnelles très-recommandables. Il est possible, en effet, que dans cette classe si nombreuse d'hommes de tous les ordres, qui n'ont aucune propriété, il se trouve des citoyens

très-éclairés et très-patriotes, qui doivent leur pauvreté même à leurs vertus : un Socrate, un Aristide, un Épaminondas, un Bélisaire, un Jean-Jacques.

Ces députés doivent être défrayés honorablement. J'ai entendu à ce sujet des gens se faire un faux point d'honneur, et prétendre que des députés de la patrie devaient la servir gratuitement. Mais puisque tous ceux qui la servent, dans des corps qui ne la servent pas toujours, s'en font payer, depuis les cardinaux jusqu'aux sacristains, depuis les maréchaux de France jusqu'aux soldats, et depuis le chancelier jusqu'au moindre clerc; pourquoi n'en serait-il pas de même des membres de l'assemblée nationale? Il est aussi juste que ceux qui servent directement la patrie vivent de la patrie, que ceux qui servent l'autel vivent de l'autel. D'ailleurs, c'est le seul moyen d'ouvrir l'entrée de ces assemblées aux hommes de mérite qui sont pauvres. Chaque député à l'assemblée nationale doit donc recevoir un traitement honorable, non de l'ordre ou de la province qui le députe, mais de la nation, afin de lui rappeler qu'il a cessé d'être député de son ordre et de sa province, pour devenir membre de la nation. Ce traitement doit être égal pour les députés de tous les ordres, parce que leurs services sont égaux; et quelque faible qu'il soit, il doit être regardé, par chacun d'eux, comme aussi honorable que celui que les rois font à leurs ambassadeurs, puisqu'ils le reçoivent des peuples à la solde desquels sont les rois eux-mêmes.

Ces dispositions générales faites ou rectifiées sur de meilleurs plans, il n'y a aucun abus qu'avec le temps les assemblées permanentes et périodiques de villages, de villes et de provinces ne puissent réformer, et aucun bien qu'elles ne puissent faire. Certainement dans les lieux où elles sont établies, on ne s'est pas aperçu qu'elles aient empiété sur la liberté des peuples, ou sur l'autorité royale qu'elles éclairent et qu'elles servent; il en sera de même de l'assemblée nationale qui doit en être le centre.

Ceci posé, cette assemblée constituée sous les yeux du roi, comme la nation même qu'elle représente, durant toujours et se renouvelant sans cesse, s'occupera du soin de détruire les maux avant de faire le bien.

Elle abolira d'abord ceux qui affligent l'agriculture, cette mère nourrice de l'état, comme les capitaineries, les droits de chasse, les gabelles, les corvées, les milices et la taille; ceux qui désolent le commerce, comme les impôts trop onéreux et disproportionnés, les péages des rivières, les droits à l'entrée des villes sur les vins, qui doivent y payer à proportion de leur prix; ceux qui affligent le corps politique, comme la vénalité des charges, les survivances, les pensions non méritées; enfin ceux qui attaquent la liberté de l'homme dans ses opinions, dans sa conscience, et même dans sa personne, comme la servitude des habitants du mont Jura, et l'esclavage des noirs dans nos colonies. Elle s'occupera de la réforme

de la justice civile et criminelle, de celle de l'éducation, sans laquelle aucun plan de législation n'est stable; et, après avoir remédié aux maux qui intéressent notre postérité, elle étendra ses recherches sur ceux qui regardent les autres nations, et se communiquent à nous par les correspondances que la nature a établies entre toutes les familles du genre humain.

Les cahiers des provinces ont pris en considération la plupart de ces objets; mais je doute que l'assemblée nationale, chargée de les réformer, puisse y suppléer par des lois précises et invariables: car, comme je l'ai dit, les hommes ne peuvent saisir que des harmonies, c'est-à-dire, de ces vérités qui sont toujours entre deux contraires: de là vient que les lois sont mobiles par tout pays, et qu'elles changent avec les mœurs et les siècles. Il en faut excepter les lois naturelles qui ne varient point, parce qu'elles sont les bases de l'harmonie générale, qui seule est constante; c'est à celles-là qu'il faut rappeler toutes les autres. C'est donc à la sagesse de l'assemblée nationale à saisir, sur tous les points de la législation, un *medium* harmonique, et à l'y maintenir; ce qui nécessite la permanence de l'assemblée, comme je l'ai dit. Au reste, comme il a paru d'excellents mémoires sur la plupart de ces matières, je ne m'arrêterai qu'à quelques considérations dont on peut ne s'être pas assez occupé, mais qui me semblent très-importantes, parce qu'elles regardent le peuple, dont l'intérêt est l'intérêt national.

Le roi a déjà déclaré ses intentions paternelles au sujet de ses capitaineries, qui détruisent, par le gibier, les récoltes des paysans et envoient aux galères les paysans qui détruisent le gibier. On doit se flatter qu'à l'exemple du roi, les seigneurs régleront et restreindront d'eux-mêmes leurs droits de chasse, qui sont aussi de petites capitaineries.

La gabelle, cette autre pépinière de galériens, a aussi attiré les regards paternels de sa majesté : il y a lieu d'espérer que cet impôt sera détruit; que les campagnes auront en abondance l'usage du sel si nécessaire aux bestiaux; et que la mer, ce quatrième élément, sera aussi libre aux Français, que les trois autres éléments du globe.

Puisse sa majesté, pour attirer la bénédiction du ciel sur les opérations de son assemblée nationale, délivrer des prisons et des galères ceux de ses sujets qui sont les victimes des lois désastreuses des capitaineries et des gabelles !

On doit encore soulager les gens de campagne de la corvée des chemins, ou de l'argent qu'ils paient pour y suppléer, en y faisant contribuer non-seulement les abbayes et les châteaux de leurs districts, mais les villes au commerce desquelles ces chemins servent principalement, ainsi que les voyageurs qui les détériorent, en y voyageant à cheval ou en voiture. On peut établir, pour cet effet, de poste en poste, des barrières et des péages, ainsi qu'en Angleterre, en Hollande et en plusieurs lieux de l'Allemagne.

Quant aux milices, la noblesse semble craindre

d'en porter la charge, soit en personne, soit en argent; cependant la défense de l'état lui semble principalement dévolue, puisqu'elle a été jusqu'à présent toute militaire. Ce n'est qu'à cette considération qu'on lui a accordé autrefois ses titres, ses fiefs et ses prérogatives, qu'elle s'est rendus héréditaires. Elle a gardé pour elle le bénéfice, et en a laissé la charge au peuple. Mais mon désir étant de délivrer les campagnes du fardeau de la milice, et, qui pis est pour des Français, de sa tache, parce qu'elle est devenue une marque de roture, il s'en faut bien que je la veuille faire supporter à la noblesse. Loin de vouloir rendre les nobles roturiers, je voudrais rendre les roturiers nobles, ou plutôt je voudrais anoblir la vertu, et qu'il n'y eût que le vice de vilain. On doit donc délivrer de toute flétrissure l'agriculture, le plus noble des arts, et le seul dont toutes les fonctions conviennent à la vertu.

Il est aussi à désirer que l'industrie, le commerce, l'urbanité et la richesse de nos villes, se répandent dans nos campagnes, dont les habitants sont si pauvres et si malheureux. Il est constant que la plupart de nos bourgeois ne se concentrent dans les villes, qu'afin de ne pas payer dans les campagnes l'impôt roturier de la taille, et que leurs enfants n'y tirent pas à la milice. D'un autre côté, quoique nos paysans, qui n'ont pas les mêmes idées d'honneur sur la nature morale des impositions, ne soient sensibles qu'à leur poids fiscal, rien n'a pu jusqu'à présent les familiariser avec le

fléau de la milice, parce qu'il attaque les plus doux sentiments de la nature en les privant de leurs enfants. C'est la crainte de la milice qui les oblige d'envoyer leurs enfants dans les villes, aimant mieux en faire des laquais que des soldats. Il résulte donc de la taille et de la milice, que nos campagnes manquent d'habitants, et que nos villes en sont surchargées. Comme l'impôt fiscal de la taille sera suppléé par un impôt territorial, également supporté par les propriétaires de tous les ordres, ce sera déjà un grand obstacle ôté à l'agriculture. Pour l'impôt personnel de la milice, il ne paraît pas si facile de le remplacer. Il semble fort étrange que ce soit chez nous un honneur de servir le roi dans l'état militaire, et une espèce de honte de tirer à la milice. Je trouve deux raisons de cette contradiction : la première, c'est que le service de la milice est forcé; la seconde, comme je l'ai déjà dit, c'est qu'il est une preuve de roture parce que les nobles n'y tirent point. La première raison est de la plus grande force pour des hommes libres; la seconde n'en a pas moins pour des bourgeois dont les enfants sont dressés à l'ambition par l'éducation publique; ainsi la milice n'est pas moins contraire aux préjugés nationaux qu'aux sentiments naturels.

La crainte de la milice est aussi une des grandes raisons qui éloignent des campagnes nos jeunes paysans. Le cœur humain est si jaloux de sa liberté, que quoique l'état d'officier soit honorable et bien payé, je suis convaincu qu'il ne se présenterait pas

un seul gentilhomme pour le remplir si on voulait l'y contraindre. Tenez la porte d'un jardin public toujours ouverte, peu de personnes iront s'y promener : mettez-y des soldats pour forcer les passants d'y entrer, tout le monde le fuira : tenez-la bien fermée avec des barrières et des gardes pour en éloigner les curieux, chacun voudra y pénétrer et y emploiera ses recommandations.

Pour inspirer à la jeunesse de nos villages le goût du service, je commencerais par le leur interdire. Loin de faire de l'état de milicien un sujet de crainte, de honte, et quelquefois de punition, j'en ferais un d'espoir, d'honneur et de récompense. Je commencerais par apprendre à nos jeunes paysans que ce n'est que sur le courage de ses sujets les plus vertueux que la patrie compte pour sa défense, et je ne permettrais qu'aux plus honnêtes d'entre eux de s'exercer les jours de fête au maniement des armes, à tirer au blanc, à faire l'exercice, etc. Alors on verra bientôt parmi eux autant d'empressement pour la milice, qu'ils en ont d'éloignement aujourd'hui. En cas de guerre, ils seraient toujours prêts à marcher, non sous les ordres de nos simples gentilshommes ou de nos riches bourgeois, comme nos milices provinciales, mais sous ceux d'officiers vieillis dans le service qui trouveraient dans ces commandements des retraites plus agréables que celle de l'hôtel des Invalides.

Il serait nécessaire aussi d'améliorer l'état de nos soldats dont la paie n'est que de cinq sous par jour. Du temps de Henri IV, elle était aussi

de cinq sous, mais les cinq sous de ce temps-là font plus de vingt sous d'aujourd'hui par comparaison au prix des denrées. Il ne s'agit que d'augmenter la paie de nos soldats pour en avoir autant que l'on voudra, comme on a des hommes de toutes les professions. On leur fera gagner avec profit cet accroissement de paie en les employant aux travaux des chemins, des ports, des monuments publics, etc.... ainsi qu'y étaient employés les soldats romains. D'un autre côté, les fonds militaires se trouveront augmentés de l'argent que produiront les impositions sur les chemins; d'une partie des dépenses sur les bâtiments royaux; des redevances des fiefs tant nobles qu'ecclésiastiques, autrefois chargés du service militaire; des contributions que fourniront encore pour cet objet les corporations des villes; enfin des économies à faire sur les pensions trop nombreuses et trop considérables de l'état-major de l'armée. Ces moyens me semblent suffisants à l'entretien et à l'émulation de nos soldats, surtout si on leur donne pour retraites et expectatives la garde des villes, les maréchaussées et beaucoup de petits emplois civils comme en Prusse; et qu'on leur présente dans leur service une route ouverte à tous les grades militaires, comme elle l'est dans tous les pays du monde.

La servitude militaire ôtée de dessus nos campagnes, on délivrerait nos rivières et nos ports de mer de la servitude nautique. Aucun navigateur ne serait forcé de servir sur les vaisseaux du roi

quoique le traitement des matelots y soit plus lucratif que celui des soldats dans les régiments. On se gardera bien d'imiter les Anglais, qui, pour avoir des matelots en temps de guerre, font la presse, encore plus injuste que notre milice. Pourquoi nos négociants en trouvent-ils plus qu'ils n'en ont besoin? c'est qu'ils les paient bien. Pourquoi donc l'état serait-il moins équitable à l'égard des gens de mer que de simples marchands? Il a incomparablement plus de moyens. Il peut augmenter les revenus de sa marine en employant en temps de paix ses vaisseaux et ses matelots à des transports et à une multitude de services nautiques : il peut offrir à ses matelots quantité de retraites dans nos arsenaux, dans nos ports, sur nos rivières et même dans nos colonies.

Au reste, tout Français doit avoir l'espérance de monter, par son mérite, jusqu'aux premières places de son état, sans naissance, sans argent et sans intrigue. C'est à cette liberté et à ces perspectives que la France a dû sa grandeur sous le despotisme même, et notamment sous celui de Louis XIV, le plus absolu de nos despotes. On peut observer que depuis ce prince les talents se sont affaiblis en France, précisément dans les parties de l'administration dont les corps sont devenus aristocratiques. Il vaut mieux, sans contredit, que l'état soit honoré, enrichi, sauvé par le fils d'un paysan, que déshonoré, ruiné, perdu par le fils d'un prince. Ainsi, comme par le passé, un soldat pourra devenir maréchal de France; un matelot, chef d'escadre,

et même amiral; un simple répétiteur de collége, grand-aumônier; un avocat, chancelier; afin que nous puissions revoir encore des Fabert, des Jean Bart, des Amyot, des l'Hôpital. Rome n'a dû, dans tous les temps, son ensemble, sa puissance et sa durée, qu'au droit dont jouissaient tous ses citoyens de parvenir à tout. Rome moderne, comme Rome antique, leur a offert à tous des dignités, des triomphes, l'empire et même l'apothéose.

La liberté civile de parvenir en France à tous les emplois, doit donc s'étendre à tous les citoyens, parce qu'elle est de droit français. Quant à la liberté individuelle ou de la personne, elle est de droit naturel; tout Français a le droit de sortir de sa ville, de sa province et du royaume, comme il sort de sa maison. Cette liberté ne peut être restreinte, par des passeports, que dans les temps de troubles. C'est le salut du peuple qui doit être la règle de ces exceptions, comme il doit être celle de toutes les lois politiques.

On a beaucoup débattu de la liberté de penser. Il est certain qu'aucun gouvernement ne peut l'ôter à personne. Je puis être, au-dedans de moi, républicain comme un Spartiate à Constantinople, ou Juif à Goa. La conscience ne doit ses comptes qu'à Dieu; c'est un état interdit à tous les tyrans. On y pénètre par la persuasion, et non par la force. C'est une fleur qui s'ouvre aux rayons du soleil, et qui se ferme aux vents orageux. Ainsi la liberté passive de penser est de droit naturel. Quant à la liberté active, c'est-à-dire celle de publier ses pen-

sées, elle se réduit à la liberté de parler; or, la liberté de parler doit être réglée, dans un état, comme la liberté d'agir. Certainement, il n'y est permis à personne d'agir d'une manière nuisible à la société ou à ses membres; il n'y doit donc pas l'être de publier des pensées qui pourraient leur faire tort. Je trouve même que l'assemblée nationale doit établir des lois plus rigoureuses que les nôtres, contre les calomniateurs, les plus méchants de tous les hommes, puisque le mal fait par leurs paroles est plus grand et plus durable que celui que des brigands commettent par leurs actions. La liberté de publier ses pensées, ou la liberté de la presse, doit donc être réglée sur la liberté même d'agir; et comme celle-ci ne doit éprouver aucune contrainte, lorsqu'il s'agit du bonheur public, le bonheur public doit être la règle de la liberté de la presse.

La liberté religieuse, ou la liberté de conscience proprement dite, est, comme la liberté de penser, non-seulement de droit naturel, mais du droit des gens : elle dérive de cet axiome de justice universelle : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne vou-« driez pas qu'on vous fît. » Or, comme nous réclamons chez les peuples étrangers la liberté d'exercer notre religion, nous devons, à notre tour, leur laisser la même liberté chez nous. La plupart des peuples de l'Asie l'accordent à toutes les nations, et même la liberté de prêcher. Sans cette tolérance mutuelle, il ne peut y avoir ni communication de lumières, ni même de commerce entre les hommes :

tous les peuples seraient séquestrés les uns des autres, comme les Japonais le sont des Européens. Si, par l'intolérance, on ferme l'entrée des états aux erreurs, on la ferme aussi aux vérités; on prive la nation du droit national dont nos ancêtres ont usé, lorsqu'ils ont reçu librement la religion que nous professons, et on lui ôte de plus la liberté de la répandre chez les autres peuples auxquels nous n'accordons pas des droits réciproques. Pour que les Européens s'arrogent la prérogative d'envoyer des prédicateurs au Japon, il faut que les Japonais aient aussi celle d'envoyer des prédicateurs en Europe. Cependant, comme la gloire de Dieu et le bonheur des hommes doivent être la base de toute législation, on doit intolérer les religions superstitieuses, qui soumettent l'homme à l'homme, et non l'homme à Dieu; ou intolérantes, qui rompent les communications entre les hommes, qui les damnent sans les connaître, qui leur apprennent à tourmenter leurs semblables ou eux-mêmes afin de se rendre agréables à Dieu, qui cependant est le père et l'ami des hommes.

Comme il n'est pas juste que le Français, qui veut être libre en France, soit tyran dans les autres parties du monde, il est nécessaire d'abolir l'esclavage des noirs, dans nos colonies d'Afrique et d'Amérique : il y va non-seulement de l'intérêt de la nation, mais de celui du genre humain. Quantité de maladies physiques et morales dérivent de cette violation de la loi naturelle. Sans parler de plusieurs guerres qu'occasione la traite des noirs, et

qui, comme toutes celles de l'Europe, s'étendent jusqu'au bout du monde, les maladies physiques du climat des noirs, telles que les fièvres de Guinée, ont fait périr quantité de nos matelots et de nos soldats : d'autres, comme les pians, se sont naturalisées dans nos colonies. Mais les maladies morales sont plus dangereuses, plus durables et plus expansives.

Il serait possible de prouver que la plupart des opinions qui, en différents temps, ont bouleversé l'Europe, sont venues des pays lointains. Le jansénisme, par exemple, paraît nous avoir été apporté de l'Orient par les croisades, avec la peste et la lèpre; du moins on trouve les maximes du jansénisme dans des théologiens mahométans cités par Chardin. La peste et la lèpre ne subsistent plus chez nous; mais le jansénisme dure encore, et fait même, dit-on, des progrès en Espagne. Nous ne saurions douter que nos opinions, à leur tour, n'aient troublé le repos des autres nations, témoin nos querelles religieuses, qui ont mis en garde contre nous les peuples de la Chine, et nous ont fait expulser du Japon. L'inquisition, qui a commencé à Rome en 1204, dans le temps des premières croisades, se répandit d'abord dans une partie de l'Italie, et de là chez les Portugais et les Espagnols; elle dévasta, par l'entremise de ces peuples, une partie des côtes de l'Asie et de l'Afrique, et plus de la moitié de l'Amérique. En 1566, elle força les Hollandais de secouer le joug de l'Espagne. A peu près dans le même temps, elle obligea

les peuples du nord de l'Europe de se séparer de la religion romaine; et les peuples du midi, qui restèrent catholiques, de lui opposer les plus fortes barrières : ensuite, semblable à une bête féroce qui se jette sur ses conducteurs lorsqu'elle manque de proie, elle n'a cessé de répandre la terreur dans les pays qui lui ont donné la naissance; Dieu voulant, par un acte de sa justice universelle, que les peuples intolérants trouvassent leur punition dans les tribunaux mêmes de leur intolérance.

L'esclavage des noirs, que nous avons établi dans nos colonies, à l'imitation des Portugais et des Espagnols, a produit des réactions à peu près semblables; car les habitants de nos colonies faisant aujourd'hui, au moyen de leurs richesses, des alliances avec nos grands seigneurs, ils les accoutument insensiblement à regarder le peuple blanc qui les nourrit en France, comme destiné à la servitude, ainsi que le peuple noir qui cultive leurs possessions en Amérique. C'est à l'influence de ce régime tyrannique, qui s'est étendu même sur notre administration, qu'on peut rapporter cette étrange ordonnance du ministère de la guerre, déjà citée, qui déclara, il y a quelques années, qu'aucun homme non noble ne pourrait être officier dans les troupes du roi; ordonnance injurieuse pour la nation française, et dont je ne crois pas qu'on puisse trouver d'exemple chez aucun peuple du monde, ni dans aucun temps de notre monarchie, avant celui de l'établissement de l'esclavage dans nos colonies. On peut, à la vérité, en excuser le

motif, ainsi que je l'ai fait, sur la nécessité de réserver des emplois honorables aux pauvres gentilshommes : mais la noblesse ne peut être honorée lorsque le peuple est avili; car le plus haut degré d'illustration où elle puisse elle-même s'élever, est d'être, comme celle de Rome ancienne, à la tête d'un peuple illustre.

Des réglements semblables à celui du département de la guerre se sont introduits dans tous les corps. Le clergé ne veut plus d'évêques, que tirés du corps des nobles; il a oublié que les apôtres étaient de simples pêcheurs; que dis-je? la plupart des ecclésiastiques, quoique roturiers, ne font aucun cas de leurs chefs, s'ils ne sont bons gentilshommes. Depuis quelques années, les parlements exigent plusieurs degrés de noblesse pour être conseiller de grand'chambre, et séparent ainsi leurs intérêts de ceux du peuple, dont ils sont les enfants dans l'origine, et dont ils devraient être les pères par leurs fonctions. Il en est de même des compagnies municipales, financières et commerçantes, qui réservent leurs principales dignités aux nobles. Enfin, jusqu'à nos corps de lettrés, de savants et d'artistes, ils élisent, quand ils le peuvent, leurs chefs parmi des nobles, quelquefois fort ignorants, quoique ces corps soient, par leur nature, des républiques dont les rangs ne doivent se régler que sur les talents. Louis XIV ne pensait pas ainsi, lorsqu'un cardinal, sous prétexte de la goutte, lui ayant demandé la permission de s'asseoir dans un fauteuil aux séances de l'Académie française dont

il était membre, le roi, au lieu d'un fauteuil, en envoya quarante à l'Académie, afin qu'aucun de ses membres, quelque qualifié qu'il fût, ne pût s'attribuer d'autre distinction que celle que donne le génie. Or, je crois que cet esprit de servitude, où le peuple de tous les états court aujourd'hui de lui-même, nous vient, dans l'origine, de l'établissement de l'esclavage dans nos colonies; car auparavant, je ne trouve rien de semblable dans notre histoire. C'est aussi de cette époque que date la multiplicité des titres financiers, littéraires et autres qualifications dont chacun tâche aujourd'hui d'alonger son nom, au défaut des comtés, baronnies et marquisats; tandis qu'autrefois les hommes même de la plus grande qualité n'ajoutaient à leurs noms de famille que ceux de leur baptême. On trouve des exemples encore plus frappants et plus nombreux de ces abus de titres parmi les Portugais et les Espagnols, parce qu'ils nous ont précédés dans l'établissement de l'esclavage aux Indes et dans le mépris des peuples dans leurs pays.

Ces opinions tyranniques, déjà si répandues en France, prennent naissance dans l'esclavage de nos îles de l'Amérique, comme dans un foyer toujours subsistant de servitude, et se propagent en Europe par la voie de leur commerce, ainsi que la peste se transporte de l'Égypte avec ses productions. Or, comme on n'a point établi jusqu'ici sur les côtes de France, de quarantaine pour les hommes d'au-delà des mers, infectés par naissance, par habitude et par intérêt, du dogme de l'esclavage, et

que la dépravation des esprits est encore plus contagieuse que celle des corps, il est de toute nécessité que l'esclavage du peuple noir soit aboli dans nos colonies, de peur qu'un jour il ne s'étende, par l'influence de l'opinion de quelques particuliers riches, jusque sur le peuple blanc et pauvre de la métropole. Les Anglais, qui nous devancent en maturité et en sagesse, ont déjà pris en considération cette cause du genre humain; elle doit être plaidée dans leur parlement comme elle aurait dû l'être dans l'aréopage. Il s'est formé à Paris, comme à Londres, une société amie et patronne des pauvres noirs esclaves, au moins aussi digne de l'estime publique que celle de la Merci. C'est à cette société respectable à porter les doléances de ces infortunés à l'assemblée nationale.

Mais comme il ne faut pas ruiner les hommes qu'on veut réformer, j'observerai en faveur des habitants de nos colonies, qu'il faut procéder peu à peu à l'abolition de la servitude de leurs noirs; autrement on ferait le malheur des maîtres et des esclaves. Les révolutions de la politique doivent être périodiques comme celles de la nature. On peut d'abord tarir la source de l'esclavage aux îles, en défendant la traite des noirs en Afrique; ensuite on réduira la servitude personnelle des noirs à celle de la glèbe; puis celle de la glèbe en affranchissement, qu'on fera dépendre de leur bonne conduite à l'égard de leurs maîtres, afin qu'ils leur aient en partie obligation de leur liberté.

Ces changements sont d'autant plus faciles à

faire que les cultures des îles sont bien moins pénibles et dispendieuses que celles de l'Europe. Il ne faut ni lourdes charrues, ni herses, ni attelages de chevaux, ni triples labours, pour planter le manioc, le maïs, la patate, le café, la canne à sucre, l'indigo, le cacaotier et le cotonnier, comme pour nos blés, nos vignes, nos lins et nos chanvres. Les campagnes de nos îles se cultivent comme nos jardins, avec des bêches, des pioches, des hottes. Des femmes et des enfants suffisent à la plupart de leurs récoltes.

A la vérité, les manufactures du sucre exigent de grandes dépenses en bâtiments, ainsi que le concours de beaucoup d'ouvriers. Des partisans de l'esclavage en ont voulu conclure la nécessité d'employer aux îles des ateliers de noirs esclaves. Cette conséquence si faible est même leur plus fort argument contre la liberté des noirs; mais il ne faut pas en Europe d'ateliers d'esclaves pour entretenir et faire mouvoir les manufactures de tannerie, de tapisserie, de papier, d'armes, d'épingles, etc., qui demandent un grand concours d'hommes et plus d'ensemble dans leur fabrique que les manufactures du sucre. Un habitant, d'ailleurs, qui a un moulin à sucre, n'a pas plus besoin de cultiver toutes les cannes de son canton, pour en recueillir à lui seul le profit, qu'il n'est nécessaire que le possesseur d'un pressoir en Bourgogne ait à lui seul tous les vignobles de son coteau. Ceux qui fabriquent chez nous les toiles, ne cultivent point le lin et le chanvre; ni ceux qui font le pa-

pier, ne ramassent point dans les rues les chiffons de toile; ni ceux qui impriment et font les livres, ne se chargent pas d'en manufacturer le papier. C'est de la répartition des différents arts dans des mains libres, qu'est venue leur perfection en Europe. Les petites propriétés artistes sont nécessaires au progrès de l'industrie, comme les petites propriétés territoriales à celui de l'agriculture. Si les fabricants de sucre aux colonies étaient chargés uniquement de sa fabrique, et les cultivateurs, de la culture des cannes, il ne serait pas nécessaire de raffiner en Europe le sucre des îles. On y filerait, comme aux Indes, l'étoupe du Caire, les fils du bananier et le coton; on en ferait des cordages et des toiles. Les vastes habitations de Saint-Domingue et des Antilles, divisées en petites propriétés, et devenues libres, seraient aussi industrieuses, et j'ose dire plus agréables, par la facilité de leur culture et par la température de leur ciel, que les fermes et les métairies de la France, où les hivers sont si rudes. Elles offriraient une multitude d'emplois et de métiers à quantité de nos pauvres paysans et ouvriers, qui manquent en France de travaux; et les habitants de nos colonies se trouveraient plus riches, plus heureux et plus distingués, quand, au lieu d'esclaves étrangers, ils auraient des fermiers compatriotes, et au lieu d'habitations, des seigneuries.

Je n'ai pas besoin de m'étendre sur l'abolition de la servitude main-mortable des habitants du mont Jura. Il est bien étrange que cette servitude

se soit maintenue jusqu'à présent dans un coin du royaume par les chanoines de Saint-Claude, malgré les invitations de Louis XVI, les prérogatives de la France, les droits de la nature et les lois de l'Évangile. La durée de cet abus prouve la puissance et la tyrannie des corps. Les chanoines de Saint-Claude se détermineront sans doute d'eux-mêmes à restituer la liberté à des paysans français, à l'exemple de leur vertueux évêque, sans y être contraints par l'assemblée nationale, qui a le droit de réformer toutes les injures faites à la nation.

Chefs du peuple dans tous les ordres, je vous le répète au nom de celui qui a lié les destins de tous les hommes : votre propre bonheur dépend de celui du peuple; si vous le haïssez il vous haïra, il vous rendra au centuple le mal que vous lui ferez; mais si vous l'aimez il vous aimera; si vous le protégez il vous protégera; vous serez forts de sa force comme vous êtes faibles de sa faiblesse. Voulez-vous donc vous-mêmes vivre libres? n'attentez pas à sa liberté : acquérir des lumières? ne l'aveuglez pas de préjugés : calmer vos propres ames? ne lui donnez pas d'inquiétudes : travailler à votre propre grandeur? occupez-vous de son élévation; souvenez-vous que vous êtes le sommet de l'arbre dont il est la tige.

L'assemblée nationale doit s'occuper surtout du soin de réformer la justice civile et criminelle, dont les codes sont des monuments des siècles de barbarie où le plus fort opprimait le plus faible. Elle réformera, par exemple, cette loi dénaturée

par laquelle le témoignage d'une femme est déclaré bon pour constater un maléfice, et nul pour attester la simple prise de possession d'un bénéfice. Elle abolira cette autre loi, qui donne les deux tiers des terres à l'aîné de la famille, l'autre tiers à tous les frères cadets, fussent-ils une douzaine, et une simple portion de cadet à partager à toutes les sœurs, fussent-elles en même nombre que les garçons; en sorte que joignant l'expression de la galanterie française à une disposition inhumaine, elle déclare qu'un père peut marier sa fille avec un chapeau de roses, c'est-à-dire avec rien. Cette loi, qui existe parmi la noblesse d'une grande partie du royaume, paraît être venue des barbares du Nord, en ce qu'elle est en vigueur parmi les paysans mêmes de cette portion de la Normandie appelée le pays de Caux, où s'établirent d'abord les ducs normands. Elle est inconnue à Paris et dans ses environs, où les frères partagent également avec leurs sœurs. Cette capitale du royaume ne serait jamais parvenue au point de richesse, d'urbanité, de lumières et de splendeur qui en font en quelque sorte la capitale de l'Europe, si cette loi féodale y eût existé.

Pour moi, venant à penser aux causes qui rendent une ville illustre et qui en font le centre des nations, je vois que ce n'est ni la magnificence des monuments, ni les priviléges accordés au commerce, ni la douceur du climat, ni même la fécondité du sol, mais le bonheur dont y jouit la plus aimable portion du genre humain. Il y a sur la

terre des villes plus heureusement situées que Paris, et qui sont bien moins fameuses et beaucoup moins peuplées. Naples est dans un climat délicieux ; Rome moderne est remplie de monuments augustes; Constantinople est sur les limites des trois parties du monde, l'Europe, l'Asie et l'Afrique: d'autres villes, comme les capitales du Pérou et du Mexique, sont assises sur les bords du vaste Océan, dans un sol rempli d'or, d'argent, de pierreries, et sous un ciel égal, qui ne connaît ni les ardeurs de l'été ni les rigueurs de l'hiver; d'autres, comme Ceylan, Amboine, Java, sont dans des îles fortunées, au milieu des forêts de canneliers, de girofliers et de muscadiers. Cependant aucune de ces villes n'est comparable à Paris, parce que les femmes y sont réduites à un esclavage civil ou moral. Il y a même en France des villes qui présentent plus d'avantages que sa capitale, parce qu'elles sont sous un ciel plus doux, ou plus près du centre du royaume pour le régir, ou sur le bord des mers pour communiquer avec toutes les nations. Rouen, par exemple, capitale du pays de Caux, déjà considérable du temps de César, aurait dû, par la richesse de son territoire, par l'industrie de ses habitants et par sa situation sur la Seine, dans le voisinage de la mer, s'élever au même degré de puissance que la capitale de l'Angleterre, qu'elle a subjuguée autrefois par ses ducs. Mais si Londres elle-même est devenue la rivale de Paris, c'est sans doute par les mêmes causes. Paris doit sa florissante prospérité à celle dont elle fait jouir

les femmes. Partout où les femmes sont heureuses on voit naître le goût, l'élégance, le commerce et la liberté. Les malheureux de tous les pays, qui comptent partout sur leur sensibilité, y apportent leurs arts, leur industrie et leurs espérances. Les peuples y abondent, parce que les tyrans n'osent y paraître. Les villes les plus renommées de l'antiquité sont celles où les femmes étaient le plus considérées; telle a été Athènes chez les Grecs; telle a été une grande partie de la Grèce où elles régnaient par l'empire des graces, de l'innocence et de l'amour, et qui a laissé d'elle une si douce mémoire, l'heureuse Arcadie. Rome belliqueuse même leur a dû, par les priviléges qu'elle leur accordait, la meilleure partie de sa puissance sur des peuples barbares, tyrans de leurs femmes. Il est aisé de subjuguer ses ennemis, quand on a leurs compagnes pour amies. Ovide observe que Vénus avait plus de temples à Rome que dans aucun lieu du monde. Si on s'y rappelle tous ceux des diverses Fortunes, de Junon, de Vesta, de Cybèle, de Minerve, de Diane, de Cérès, de Proserpine, des Muses, des Nymphes, de Flore, etc.; on trouvera que les déesses y étaient encore plus honorées que les dieux. A Paris, les saintes sont plus fêtées que les saints. Cette capitale de la France doit ses prérogatives sur toutes les autres villes du royaume et son influence sur l'Europe, à l'élégance des arts, à la variété des modes et à la politesse des mœurs, qui résultent de l'empire des femmes. Les femmes sont à Paris les législatrices du code moral,

bien plus puissant que le code légal. Si elles y sont encore opprimées par les lois, qui les soumettent à leurs maris et à leurs enfants majeurs, elles y sont protégées par les mœurs, qui leur réservent en tous lieux les premières places, comme revêtues d'une magistrature naturelle qui les rend dans tout le cours de notre vie les législatrices de nos goûts, de nos usages et même de nos opinions. Elles sont, dès notre enfance, nos premiers apôtres : ce sont elles qui nous apprennent, tout petits, à faire de la même main le signe de la croix et la révérence aux dames ; à honorer à la fois les autels et leur sexe, comme si elles cherchaient dans nos jeunes ames des protections pour l'avenir, et à nous inspirer sur leur sein des habitudes religieuses et tendres, qui doivent un jour leur servir de sauvegarde contre la barbarie de nos institutions. Les lois doivent donc venir avec les mœurs au secours de leur faiblesse, en les appelant par toute la France au partage égal de nos fortunes et de nos droits, puisque la nature les a appelées à celui de nos plaisirs et de nos peines.

L'assemblée nationale doit encore s'occuper du soin d'établir dans tout le royaume les mêmes lois, ainsi que les mêmes poids et mesures, afin de faire régner parmi les citoyens l'ensemble si nécessaire à la prospérité publique.

Elle doit aussi réformer la justice criminelle qui n'a pas moins d'abus que la justice civile. L'humanité de nos magistrats, soutenue de la volonté de la nation et de la sanction du roi, pénétrera dans

le ténébreux labyrinthe de nos lois déjà éclairé par les Servan et les Dupaty..... afin d'ôter au crime ses refuges et d'empêcher l'innocence de s'y égarer. Pour s'y guider eux-mêmes ils ne perdront jamais de vue cette loi que la nature n'a point tracée sur des colonnes de marbre, ou sur des tables de bronze, ou sur des parchemins, et qu'elle n'a écrite ni en égyptien, ni en hébreu, ni en latin; mais qu'elle a empreinte avec les caractères du sentiment, ce langage de tous les siècles, dans la conscience de tous les hommes pour y être la base éternelle de la justice et du bonheur des sociétés : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez « pas que l'on vous fît.

Il s'ensuivra que les récompenses seront communes et personnelles à tous les Français pour les mêmes vertus; comme les punitions pour les mêmes vices. C'est le seul moyen de détruire le préjugé qui honore toute la postérité d'une famille à cause de la gloire d'un de ses membres, ou qui la déshonore pour le crime d'un seul. Cependant on doit abolir tous les châtiments qui sont infamants et cruels. Il me semble même juste de substituer sans flétrissure corporelle, à l'exemple des Romains, la peine du bannissement hors du royaume à celle des prisons perpétuelles ou des galères. Souvent un homme, après avoir fait une mauvaise action dans son pays où il a été égaré par l'indigence, ou séduit par l'exemple, ou entraîné par les passions, se corrige dans un pays étranger où il est plus heureux et surtout où il est

inconnu. Souvent, au contraire, il achève de se dépraver, livré à lui-même dans une prison, ou flétri dans la société des citoyens par l'opinion publique qui le poursuit à jamais jusque dans ses enfants. On doit aussi rendre la peine de mort très-rare; elle ne devrait avoir lieu que pour punir les assassinats prémédités, comme dans la loi du talion chez les Hébreux. On a aboli la peine de mort en Russie dans tous les cas, excepté celui de lèse-majesté; et les crimes y sont bien plus rares qu'autrefois où cette peine était très-commune. Nous devons imiter l'humanité des Anglais qui envoient la plupart de leurs criminels dans les pays nouvellement découverts. Il est aussi convenable d'adopter leurs jugements par pairs et par jurés dans les procédures. Ce dernier moyen peut également servir à constater les bonnes actions pour les récompenser et les mauvaises pour les punir. Il n'est pas juste que les lois punissent toujours et ne récompensent jamais; qu'un homme soit envoyé aux galères ou au supplice pour avoir attenté à la fortune ou à la vie des citoyens, et qu'il ne reçoive aucune faveur publique pour avoir entretenu parmi eux la concorde et les avoir consolés dans leurs infortunes. Notre justice n'a qu'une épée, elle ne sait que frapper; sa balance ne lui sert qu'à peser les maux et jamais les biens. Il est donc juste que nos tribunaux puissent décerner des récompenses comme des punitions et dresser des autels comme des échafauds. Alors les pierres de nos carrefours, toujours couvertes d'arrêts de flétrissure

ou de mort, cesseront d'être comme à Gênes des pierres infamantes ; elles s'honoreront des fastes de la vertu. Les entrées de nos villes, au lieu d'effrayer les voyageurs par des fourches patibulaires, les inviteront à y chercher des asiles par des arcs de triomphe élevés, comme à la Chine, à la mémoire des bons citoyens.

Tels sont les principaux abus qu'il me semble nécessaire de réformer avant toute autre réforme.

Maintenant je vais faire quelques réflexions sur l'impôt territorial qui doit suppléer à la taille, acquitter les dettes de l'état, et être payé, sans exception, par tous les propriétaires des terres.

Il me semble que pour que l'impôt territorial soit réparti également sur les personnes, il doit l'être inégalement sur les fortunes, c'est-à-dire qu'il doit croître à proportion de l'étendue de chaque propriété : ainsi la portion de terre nécessaire pour nourrir une famille étant déterminée, cette portion paierait davantage à mesure qu'elle augmenterait dans chaque propriété. Les Romains, dans les premiers temps de leur république, avaient borné à sept arpents la quantité de terre nécessaire à la subsistance d'une famille. Comme nous ne sommes pas si sobres que les anciens Romains; que notre climat, plus froid que celui de l'Italie, exige plus de besoins ; que nos terres sont moins fécondes; que nous payons des dîmes et d'autres sortes d'impositions qui leur étaient inconnues, et qu'ils participaient au contraire aux tributs qu'ils imposaient aux nations conquises pour le soulagement

du peuple romain; on peut fixer en France à vingt arpents la quantité de terre nécessaire aux besoins d'une famille. Ceci posé, l'arpent étant taxé par un impôt territorial, prélevé en nature et non en argent, chaque propriété, qui serait au-delà de vingt arpents, supporterait une légère taxe appelée l'impôt de censure. Cet impôt de censure serait payé par ceux qui posséderaient deux propriétés de vingt arpents; il doublerait pour ceux qui en auraient trois, quadruplerait pour ceux qui en auraient quatre, etc..... Ainsi, pendant que les propriétés particulières iraient en progression arithmétique, 1, 2, 3, 4, l'impôt de censure croîtrait en progression géométrique, 1, 2, 4, 8, etc.....; de manière qu'il serait égal, pour une possession de mille arpents, à l'impôt territorial de ces mêmes mille arpents; il serait double pour celle de deux mille, quadruple pour celle de trois mille, octuple pour celle de quatre mille.

Cet impôt de censure croîtrait avec l'étendue des propriétés comme le tarif des diamants et des glaces, dont le luxe est d'ailleurs bien moins dangereux que celui des terres qui entraîne infailliblement la ruine d'un état, ainsi que l'ont observé Plutarque et Pline à l'occasion de l'Afrique, de la Grèce et de l'empire romain. On peut ajouter à ces exemples, dans les mêmes siècles, la Sicile, une partie de l'Asie; et, dans ces temps modernes, la Pologne, l'Espagne et l'Italie. Il est donc à présumer que cet impôt de censure mettrait en France un frein aux grandes propriétés territoriales bien mieux

que les lois prohibitives, promulguées en vain à Rome sous les empereurs, qui fixèrent à cinq cents arpents le terme de la plus grande propriété individuelle. Il est toujours aisé d'enfreindre une loi prohibitive, lorsque la prohibition n'en suit pas la transgression pas à pas. La cupidité ainsi que les autres passions est comme un chariot qui descend une montagne; si vous ne l'enrayez dès le départ, vous ne l'arrêterez pas dans le milieu de sa course.

Cet impôt de censure me paraît à tous égards fondé en justice; car si vingt arpents appartenant à une famille, paient la moitié moins que vingt arpents des mille qui appartiendraient à un seul propriétaire, d'un autre côté, ces vingt premiers arpents rendent à proportion beaucoup plus en denrées et en hommes. Mille arpents, sous un seul propriétaire, ont, chaque année, un tiers de leur étendue en jachères, et sont mis en valeur tout au plus par dix familles domestiques de cinq personnes chaque, c'est-à-dire par cinquante personnes, en y comprenant les femmes et les enfants; tandis que ces mille arpents, divisés en cinquante propriétés de vingt arpents seront cultivés partout, et feront vivre cinquante familles libres et industrieuses, c'est-à-dire, deux cent cinquante citoyens. Or, l'abondance des denrées et des hommes, surtout des hommes libres, est la première richesse des états.

Il résulterait de cet impôt de censure territoriale, que les grandes propriétés payant plus et rendant moins deviendraient plus rares, et que les

petites propriétés payant moins et rendant plus deviendraient plus communes. Les premières seraient moins recherchées par les gens riches, surtout quand on en aurait retranché les droits de chasse et les autres, en tant qu'ils sont onéreux à l'agriculture; et les secondes le seraient beaucoup par les bourgeois d'une fortune médiocre, quand elles ne seraient plus opprimées et flétries par les corvées, les milices et les tailles : ainsi, l'impôt de censure deviendrait une digue contre l'opulence et l'indigence extrême, qui sont les deux sources de tous les vices nationaux. On pourrait l'étendre à toutes les grandes propriétés en emplois, en maisons et en argent, sans toucher toutefois à aucune des grandes propriétés actuelles, même territoriales. Ces vœux, que je forme pour la félicité publique, ne sont que pour l'avenir, et ne doivent causer à présent la ruine d'aucun grand propriétaire particulier.

Après avoir parlé des propriétés rurales, je ferai quelques observations sur le blé, la plus importante de leurs productions, et qui est, par sa nature, une propriété nationale. La liberté du commerce des grains a suscité beaucoup d'ouvrages pour et contre : mais comme, par une suite de notre éducation ambitieuse, on n'agite chez nous aucune question que dans le dessein de briller, il est arrivé que celle-ci, fort simple de sa nature, comme tant d'autres, est devenue fort problématique, parce que plus le bel esprit débat de la vérité, plus il l'embrouille.

Il est certain qu'il n'y a point de famille un peu à son aise, qui n'ait sa provision d'argent assurée, au moins pour vivre un an : il est bien étrange que la grande famille de l'état n'ait pas sa provision de blés emmagasinés pour vivre au moins cet espace de temps. Faute de magasins de blés, la liberté de leur commerce en a épuisé plusieurs fois le royaume.

Les émeutes populaires n'ont presque jamais d'autres causes que la disette de blés. Nos ennemis, tant du dehors que du dedans, saisissent le moment où il est permis de les exporter, enlèvent tout ce qui est à vendre, à quelque prix que ce soit, bien assurés que dans trois mois ils nous le revendront au double : ainsi nous ressemblons aux sauvages qui vendent leur lit le matin, et qui sont obligés de le racheter le soir. Il est donc nécessaire que l'état, avant de permettre l'exportation des blés, en ait sa provision au moins pour un an au-delà de la récolte future; et pour cela, il a besoin de magasins publics. Il ne faut, pour décider cette question, ni mémoire ministériel, ni dissertation académique; il ne faut que du sens commun. Si vous voulez vous appuyer sur des exemples, voyez Genève, la Suisse et la Hollande, qui, avec des territoires ingrats ou insuffisants, vivent dans une abondance assurée au moyen de leurs magasins publics; tandis que les paysans manquent souvent de pain en Pologne et en Sicile, qui fournissent des blés à toute l'Europe. Nous devons craindre, dit-on, les monopoles, si nous avons des magasins. S'ils dépendent des particuliers, on a raison;

ce sont les magasins particuliers qui font les disettes publiques : mais on n'a rien de semblable à redouter, si les magasins de blé sont à la nation, et administrés par les assemblées provinciales. A la vérité, les assemblées provinciales pourraient les réserver entièrement pour l'usage de leurs provinces, qui se trouveraient dans l'abondance, lorsque les provinces voisines tomberaient dans le besoin, mais c'est ce qui ne peut arriver sous l'inspection et la correspondance de l'assemblée nationale, qui, instruite du superflu des blés dans un canton, et de leur rareté dans un autre, éclairerait l'autorité royale, et, par son moyen, entretiendrait dans tout le royaume l'équilibre des subsistances de premier besoin. C'est une des raisons, entre mille, qui nécessite la permanence de l'assemblée nationale, et le changement périodique de ses membres.

Nos livres politiques, pour complaire aux chefs de l'administration, se sont beaucoup occupés des moyens d'augmenter les richesses des états. Il semble qu'un peuple ne puisse jamais avoir trop de vins, trop de blés, trop de bestiaux, et surtout trop d'argent; car c'est là que tout aboutit en dernier ressort. Mais comment se fait-il qu'on a toujours trop de cette première richesse des empires, je veux dire de l'espèce humaine, puisque, presque par toute l'Europe, elle est si misérable qu'on ne sait qu'en faire? Un berger n'est point surchargé du nombre de ses moutons; il n'expose point au carrefour de son village de petits agneaux qui

viennent de naître; mais des pères et des mères abandonnent tous les jours leurs enfants nouveaux-nés aux carrefours des villes, et à la porte de leurs hôpitaux. Le nombre des enfants trouvés à Paris monte chaque année à cinq et à six mille, et il est le tiers de ceux qui y reçoivent le jour. Dans cette ville si riche et si indigente, les plus méprisables rebuts ont une valeur; on y ramasse, au coin des rues, des os, des bouteilles cassées, des cendres, des loques; un vieux chat y a son prix, ne fût-ce que pour sa peau : mais personne n'y veut d'un homme misérable. Cet habitant du fortuné royaume de France, cet enfant de Dieu et de l'Église, ce roi de la nature, va sollicitant à chaque porte l'indulgence du chien de la maison, pour y demander d'une voix lamentable à un être de son espèce, de sa nation et de sa religion, un morceau de pain que souvent il lui refuse. C'est bien pis à la porte des hôtels, où un Suisse ne lui permet pas même de se montrer. C'est encore pis dans son grenier, d'où la faim le chasse, quand la honte, plus mordante qu'un chien, et plus rébarbative qu'un Suisse, lui défend d'en sortir.

Mais la mendicité même n'est plus la ressource de l'indigence, puisqu'on emprisonne les mendiants. Je désire donc, pour subvenir aux besoins du peuple, que tout homme valide manquant de travail, ait le droit d'en demander à l'assemblée de son village ou de son quartier. Si elle n'en a point à lui donner, elle enverra sa demande à l'assemblée de la ville dont elle ressortit; celle-ci,

dans le même cas, la portera à l'assemblée provinciale, qui la fera parvenir à l'assemblée nationale, si elle est dans la même impuissance.

Ainsi, l'assemblée nationale aurait en dernier ressort l'état de toutes les familles indigentes du royaume, comme elle aurait celui de tous ses besoins et de ses ressources : elle s'emploierait donc auprès du roi pour l'établissement de ces familles indigentes dans les provinces qui manqueraient d'ouvriers, ou bien dans nos colonies et les terres nouvellement découvertes, sous un régime semblable à celui de la future constitution, afin de lier toujours ces Français à leur patrie, et d'étendre par toute la terre la population, la puissance et la félicité de leur métropole. Ces prévoyances journalières sont encore des raisons qui nécessitent la permanence de l'assemblée nationale.

Ainsi la Bretagne et Bordeaux avec leurs landes; la Normandie avec ses veys, que la mer couvre et découvre deux fois par jour; la Rochelle et Rochefort avec leurs marais stagnants; la Provence avec ses rochers et ses plaines de cailloux; la Corse avec ses montagnes et ses makis; les îles de l'Amérique avec leurs solitudes, et tant d'autres terres concédées, comme celles de la Corse, en grandes propriétés de dix mille arpents à la fois, et qui sont restées incultes entre les mains de leurs grands propriétaires sans argent, se trouveraient mises en valeur par les petites propriétés, et fourniraient de nombreux débouchés à tous nos hôpitaux, surtout à ceux des enfants trouvés. L'indigence,

coupée dans ses racines, cesserait de produire la mendicité, le vol et la prostitution, qui en sont les fruits naturels. Pour les hommes pauvres et invalides, ils seraient soulagés dans leurs familles, ou dans des hospices, au moyen de secours administrés par les assemblées de chaque district; on y emploierait les revenus des hôpitaux, ces vastes foyers de misères et d'épidémies. D'ailleurs, comme il n'y aurait plus de pauvres en santé dans le royaume, il ne s'y trouverait que fort peu de pauvres malades.

Au reste, en indiquant aux pétitions des indigents une période à parcourir d'assemblée en assemblée, je n'ai point voulu donner des entraves à leur liberté; mais j'ai désiré offrir des moyens assurés de secours, non-seulement à eux, mais aux villages, aux villes, aux provinces, et à l'état même. Si les particuliers ont besoin de travail, les sociétés entières ont souvent besoin de travailleurs. Michel Montaigne désirait « qu'on établit à Paris « un bureau de renseignements, où ceux qui au- « raient besoin ou superfluité de quoi que ce fût, « pourraient s'adresser mutuellement. » Nous avons exécuté en partie son idée, par l'établissement des Petites-Affiches et de quelques journaux semblables; mais nous ne l'avons guère appliquée qu'aux objets de luxe, tels que les meubles, les carrosses, les chevaux, les maisons, les terres, et fort rarement aux hommes. Il faut l'étendre aux besoins des campagnes, des villes, des provinces, et de l'état même. Or, il n'y a qu'une assemblée nationale

permanente, qui puisse embrasser à la fois les besoins publics et privés. C'est d'ailleurs un acte de justice ; car si l'état a le droit d'exiger du peuple des milices, des matelots et des corvées, dans ses besoins pressants, le peuple a aussi, dans les siens, le droit de demander à l'état des moyens de subsister. Au reste, tout Français a le droit de s'adresser directement à l'assemblée nationale; et s'il préfère de chercher fortune hors du royaume, il doit avoir la liberté d'en sortir, comme tout étranger doit avoir celle d'y entrer et de s'y établir, avec le libre exercice de sa religion, afin de fixer chez nous, par l'équité de nos lois, les hommes que nous attirons par l'urbanité de nos mœurs.

La confiance rétablie entre les trois ordres; les intérêts des deux premiers, liés à celui du peuple et balancés par celui du roi ; les assemblées rurales, municipales, provinciales et nationales, rendues permanentes dans leur ensemble, périodiques dans leurs membres, et concordantes dans leurs délibérations ; l'agriculture délivrée de toutes ses entraves, des capitaineries, des gabelles, des milices ; la liberté individuelle conservée à chaque citoyen dans sa fortune, sa personne et sa conscience ; l'esclavage aboli aux colonies et au mont Jura ; la justice civile et criminelle réformée ; l'impôt territorial assis proportionnellement aux territoires et aux besoins de l'état et de ses dettes ; les moyens de subsister multipliés et assurés au peuple par les digues opposées aux grandes propriétés, il sera dressé, sur tous ces objets, une constitution

sanctionnée par le roi, dont l'exécution sera confiée aux tribunaux, pour être à l'avenir le code national.

Il est inutile que l'assemblée s'occupe du soin de renfermer dans cette constitution tous les cas possibles ; ils sont innombrables, et il en est qu'il serait triste de prévoir, et dangereux de publier. Comme l'assemblée doit être permanente, elle y pouvoira à mesure qu'ils se présenteront. Elle aura assez de peine à réparer le passé et à régler le présent, sans prendre inutilement celle de donner des lois à l'avenir.

Quelque sagesse qui préside à la rédaction de ce code, il ne faut pas croire que les lois en seront immuables. Il n'y a d'immuable que les lois de la nature, parce qu'il n'y a que son Auteur qui, par sa sagesse infinie, ait connu les besoins de tous les êtres, dans tous les temps : au contraire les législateurs des nations n'étant que des hommes, en connaissent à peine les besoins présents, et ne sauraient prévoir ceux que l'avenir leur prépare.

Les lois politiques doivent donc être variables, parce qu'elles n'intéressent que les familles, les corps et les patries, sujets eux-mêmes au changement ; et les lois de la nature doivent être permanentes, parce que ce sont les lois de l'homme et du genre humain, dont les droits sont invariables. Or, je ne connais point d'état en Europe où le contraire ne soit arrivé, c'est-à-dire, où l'on n'ait rendu les lois politiques permanentes, et celles de la nature si variables, qu'à peine aujourd'hui on en peut reconnaître les traces.

Par exemple, l'hérédité de la noblesse, qui n'a pas été héréditaire dans son origine, est une loi politique rendue permanente dans toute l'Europe: cependant elle devait varier suivant le besoin des états; car on devait prévoir que les familles nobles se multiplieraient plus que les autres, parce qu'elles ont plus de crédit, et partant plus de moyens de subsister; et que les familles bourgeoises riches tendraient sans cesse à s'incorporer avec elles par les anoblissements; de sorte que le nombre des hommes oisifs allant toujours en augmentant, et celui des hommes laborieux toujours en diminuant, l'état, au bout de quelques siècles, se trouverait affaibli par sa propre constitution.

C'est en effet ce qui est arrivé à l'Espagne et à d'autres pays. Ce ne sont ni les guerres ni les émigrations en Amérique, qui ont affaibli l'Espagne, comme tant de politiques l'ont dit; c'est au contraire la paix et la trop grande multiplication des familles nobles qui s'en est ensuivie. Les longues et cruelles guerres de la Ligue détruisirent en France beaucoup de gentilshommes; et la France, loin de s'affaiblir, augmenta en population et en richesse, jusqu'à Louis XIV. Les émigrations de l'Angleterre, qui est moins étendue que l'Espagne, ont formé en Amérique des colonies plus florissantes et plus peuplées que les colonies espagnoles; et, loin de diminuer les forces de l'Angleterre, elles les auraient augmentées, si elles avaient été mieux liées avec leur métropole, dont elles se sont séparées à cause de leur puissance même.

C'est qu'en Angleterre les intérêts de la noblesse sont liés avec ceux du peuple, et que, comme lui, elle se livre à l'agriculture, à la navigation marchande, au commerce, etc. Enfin, plusieurs états en Italie, qui, comme Venise, Gênes, Naples, la Sicile, etc., n'ont ni guerres à supporter, ni colonies à entretenir, sont dans un état de faiblesse qui augmente de plus en plus, sans qu'on puisse l'attribuer à d'autres causes qu'à l'hérédité même de la noblesse et aux anoblissements qui y multiplient la classe oisive des nobles, aux dépens des classes laborieuses du peuple.

Si l'ancienne loi épiscopale, qui ordonnait en Europe aux testateurs de stipuler dans leurs testaments, sous peine de nullité, des donations en faveur de l'Église, avec privation de la sépulture ecclésiastique contre les gens qui mouraient sans faire de testament, n'avait pas été abrogée, ainsi que la permission aux gens de main-morte d'acquérir des biens-fonds, il est certain que toutes nos terres seraient depuis long-temps au pouvoir du clergé, comme toutes nos dignités sont à celui de la noblesse. Il est encore certain que si la coutume qui permet aux gens de finance d'agioter les papiers publics, n'est pas abolie chez nous, tout notre argent se trouvera entre les mains des agioteurs. Il en est de même des compagnies privilégiées en tout genre. Ainsi une nation peut, par la seule permanence des lois et des coutumes, qui ont peut-être servi autrefois à sa prospérité, se trouver à la fin dépouillée de son honneur, de

ses terres, de son commerce et de sa liberté.

Au contraire, une nation, en rendant variables, pour l'intérêt de quelques corps, les lois de la nature qui doivent être permanentes, abolit à la longue la plupart des droits de l'homme: tantôt ce sont ceux du mariage, tantôt ceux de la liberté personnelle, comme au mont Jura et dans nos colonies, etc.

Ce sera donc une loi fondamentale de notre constitution future, que les seules lois de la nature seront permanentes, et que toutes les lois politiques pourront être changées et réformées par l'assemblée nationale, toutes les fois que l'exigera le bonheur de la nation, parce que le bonheur d'une nation est lui-même une conséquence de cette loi de la nature, qui s'est proposé constamment, dans les harmonies variables de ses ouvrages, le bonheur de tous les hommes.

Mais comme les lois de la nature disparaissent elles-mêmes des sociétés, par les seuls préjugés inspirés à l'enfance, en sorte que les hommes viennent à croire que ce qui est naturel leur est étranger, et que ce qui leur est étranger est naturel, il est nécessaire de poser la base de notre constitution future sur une éducation nationale, afin qu'au défaut de la raison, elle devienne agréable à notre postérité, au moins par la douceur de l'habitude.

VŒUX

POUR UNE ÉDUCATION NATIONALE.

Avant d'établir une école de citoyens, on devrait établir une école d'instituteurs. J'admire avec étonnement que tous les arts ont parmi nous leur apprentissage, excepté le plus difficile de tous, celui de former des hommes. Il y a plus : l'état d'instituteur est, pour l'ordinaire, la ressource de ceux qui n'ont point de talent particulier. L'assemblée nationale doit s'occuper soigneusement d'un établissement si nécessaire. Elle choisira des hommes propres à faire des instituteurs, non parmi des docteurs et des intrigants, suivant notre usage, mais parmi des pères de famille qui auront bien élevé eux-mêmes leurs enfants. Je ne parle pas de ceux qui en ont fait des savants et des beaux esprits, mais de ceux qui les ont rendus pieux, modestes, naïfs, doux, obligeants et heureux, c'est-à-dire, qui les ont laissés à peu près tels que la nature les avait faits. Il ne faudra, pour remplir ces places, ni brevets de maître-ès-arts, ni lettres du grand-chantre, mais des enfants beaux et bons; et comme c'est à l'œuvre qu'on doit connaître l'ouvrier, on jugera capables d'élever des citoyens, des hommes qui ont bien élevé leur famille.

Ces instituteurs doivent jouir de la noblesse personnelle à cause de la noblesse de leurs fonctions. Ils seront sous l'inspection immédiate de l'assemblée nationale, et ils auront sous leur direction tous les maîtres de sciences, de langues, d'arts et d'exercices. Ils seront répartis dans les principaux quartiers de Paris et dans toutes les villes du royaume pour y établir des écoles nationales; et il ne pourra y avoir, même dans un village, de simple maître d'école qui ne soit institué par eux.

Ils s'occuperont d'abord à réformer toute notre éducation gothique et barbare du temps de Charlemagne. Je n'ai pas besoin de dire qu'ils en banniront l'ennui, la tristesse, les larmes, les châtiments corporels; qu'ils éleveront les enfants à l'amour et non à la crainte pour en faire des citoyens et non des esclaves, etc.... Puisqu'ils sont pères d'enfants heureux, la nature leur en a appris bien plus qu'à moi, inutile célibataire : mais comme ils sont Français, ils ne doivent pas être moins en garde contre les méthodes qui exaltent l'ame que contre celles qui l'avilissent.

Ils banniront donc l'émulation de leurs écoles. L'émulation, dit-on, est un stimulant; c'est précisément pour cela qu'ils doivent la réprouver. Hommes sans art et sans artifice, laissez les épices aux hommes dont le goût est affaibli; ne présentez aux enfants de la patrie que des mets doux et simples comme eux et comme vous. Il ne faut pas donner la fièvre à leur sang pour le faire circuler; laissez-le couler de son cours naturel : la nature y a assez

pourvu dans un âge si actif et si remuant. Les inquiétudes de l'adolescence, les passions de la jeunesse, les soucis de l'âge viril, ne l'enflammeront un jour que trop, sans qu'il soit en votre pouvoir de le calmer.

L'émulation est un stimulant d'une étrange espèce. Nous ne nous servons pas d'elle; c'est elle qui se sert de nous. Quand nous nous proposons de subjuguer un rival, c'est elle qui nous subjugue. Semblable à l'homme qui brida et monta le cheval à sa requête pour le venger du cerf, une fois en selle sur notre ame, elle nous force d'aller où nous n'avons que faire, et de courir après tout ce qui va plus vite que nous. Elle remplit toute la carrière de notre vie de soucis, d'inquiétudes et de vains désirs; et quand la vieillesse a ralenti tous nos mouvements, elle nous éperonne encore par de vains regrets :

Post equitem sedet atra cura.

Ai-je eu besoin dans l'enfance de surpasser mes camarades à boire, à manger, à promener, pour y trouver du plaisir? Pourquoi a-t-il fallu que j'apprisse à les devancer dans mes études pour y prendre du goût? N'ai-je pu m'instruire à parler et à raisonner sans émulation? Les fonctions de l'ame ne sont-elles pas aussi naturelles et aussi agréables que celles du corps? Si elles attristent nos enfants, c'est la faute de nos méthodes et non celle de la science; ce n'est pas faute d'appétit de leur part. Voyez comme ils sont imitateurs de tout ce qu'ils

voient faire èt de tout ce qu'ils entendent dire! Voulez-vous donc attacher les enfants à vos exercices; faites comme la nature pour les siens : attachez-y du plaisir; ils y courront d'eux-mêmes.

L'émulation est la cause de la plupart des maux du genre humain. Elle est la racine de l'ambition; car l'émulation produit le désir d'être le premier, et le désir d'être le premier n'est autre chose que l'ambition qui se partage suivant les positions et les caractères, en ambition positive et négative, d'où coulent presque tous les maux de la vie sociale.

L'ambition positive engendre l'amour de la louange, des prérogatives personnelles et exclusives pour soi ou pour son corps, des grandes propriétés en dignités, en terres et en emplois; enfin elle produit l'avarice, cette ambition tranquille de l'or par où finissent tous les ambitieux. Mais l'avarice seule traîne à sa suite une infinité de maux, en ôtant aux autres citoyens les moyens de subsister, et produit par une réaction nécessaire les vols, les prostitutions, le charlatanisme, la superstition.

L'ambition négative engendre à son tour la jalousie, les médisances, les calomnies, les querelles, les procès, les duels, l'intolérance. De toutes ces ambitions particulières, se compose l'ambition nationale qui se manifeste dans un peuple par l'amour des conquêtes, et dans son prince par celui du despotisme. C'est de l'ambition nationale que dérivent les impôts, l'esclavage, les tyrannies et la guerre, qui seule est le fléau du genre humain.

J'ai cru fort long-temps l'ambition naturelle à l'homme; mais aujourd'hui je la regarde comme un simple résultat de notre éducation. Nous sommes enveloppés de si bonne heure par les préjugés de tant d'hommes qui ont des intérêts à nous les inspirer, qu'il nous est bien difficile de démêler dans le reste de la vie ce qui nous est naturel ou artificiel. Pour juger des institutions de nos sociétés, il faut nous en éloigner; mais, pour juger des sentiments de notre cœur, il faut y rentrer. Pour moi, qui ai été long-temps repoussé en moi-même par les mœurs publiques, et qui m'éloigne du monde de plus en plus par mes habitudes, il me semble que l'homme ne se porte de lui-même, ni à s'élever au-dessus, ni à s'abaisser au-dessous de ses semblables, mais à vivre leur égal. Ce sentiment est commun à tous les animaux, dont les individus et les espèces ne sont point asservis les uns aux autres; à plus forte raison doit-il l'être à tous les hommes qui ont un besoin mutuel de s'entre-secourir. L'amour de l'ambition n'est donc pas plus naturel au cœur humain, que celui de la servitude. L'amour de l'égalité tient le milieu entre ces deux extrêmes, comme la vertu dont il ne diffère pas: il est la justice universelle; il est entre deux contraires, comme l'harmonie qui gouverne le monde. C'est lui que Confucius appelait « le juste milieu » qu'il regardait comme la cause de tout bien, et qu'il appelait encore par excellence « la vertu du « cœur. » Il en faisait consister le principe dans la piété, c'est-à-dire dans l'amour de tous les hom-

mes en général. Il recommande souvent dans ses écrits, « de ne pas faire souffrir aux autres ce qu'on « ne voudrait pas souffrir soi-même. » C'est sur cette base naturelle qu'a été élevé l'édifice inébranlable des lois de la Chine, le plus ancien empire de l'univers. Les enfants ni les jeunes gens ne sont point élevés à la Chine à se surpasser les uns les autres. Ils ne connaissent, dit le philosophe La Barbinais, ni nos thèses, ni nos disputes d'écoles. Ils sont simplement soumis à des examens de morale par des commissaires nommés par la cour. Ces commissaires choisissent ceux qui se montrent les plus capables, de quelque condition qu'ils soient, pour les faire passer par différents grades à celui de mandarin d'où ils peuvent parvenir jusqu'au ministère.

L'émulation que nous inspirons à nos enfants est, si j'ose dire, une ambition renforcée; car l'ambitieux ne veut monter tout au plus qu'à la première place; mais l'émulateur veut encore s'élever aux dépens d'un rival. Ce n'est pas assez pour lui de parvenir au sommet de la montagne; il veut en voir tomber ses rivaux. C'est un dieu cruel auquel il ne suffit pas d'avoir un temple et de l'encens; il lui faut des victimes.

Il est remarquable que l'émulation qu'on nous inspire dès l'enfance produit un plus mauvais effet chez nous autres Français, et nous rend plus vains qu'aucun autre peuple de l'Europe. Il y en a plusieurs raisons dans nos mœurs; mais, sans sortir de notre éducation, je trouve une cause particu-

lière de l'ambition vaniteuse de nos enfants dans celle de nos professeurs. En Suisse, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Russie, et, je crois, dans toutes les universités de l'Europe, les places de professeurs mènent à des magistratures, à des places de conseiller aulique, ou à d'autres emplois qui les lient à l'administration de l'état : il en était de même autrefois chez nous, avant que tout y fût devenu vénal. Ces professeurs étrangers dirigent donc en partie leurs disciples vers le but où ils tendent eux-mêmes, c'est-à-dire vers la chose publique. Mais nos régents français, obligés de circonscrire toute leur ambition dans des colléges, ne la satisfont qu'en l'inspirant aux enfants, sans en prévoir les conséquences pour les citoyens. Ils établissent parmi eux de petits empires dont ils distribuent les dignités et les couronnes, mais avec elles les jalousies et les haines qui accompagnent partout l'émulation. Cependant ils ont assez d'exemples de ses fatales suites chez les peuples anciens et modernes. Pour quelques talents, que de vices elle y fait éclore ! Au reste, si l'émulation a élevé de grands hommes dans quelques républiques, c'est parce que les citoyens pouvaient y parvenir à tout. Mais chez nous, où le mérite seul ne mène plus à rien, où on ne peut s'élever aux petites places sans argent, aux grandes sans naissance et à aucune sans intrigue, la foule des ambitieux ne s'occupe qu'à abattre tout ce qui s'élève. Un voyageur, homme de mérite, me disait il y a quelque temps : « Je trouve aujourd'hui dans

« le mépris, des hommes que j'ai laissés ici l'année « passée au plus haut degré de l'estime publique. « S'ils ne la méritaient pas, pourquoi l'ont-ils ob- « tenue? et pourquoi l'ont-ils perdue, s'ils la mé- « ritaient? Il y a en France un agiot de réputations « que je n'ai vu nulle part. »

C'est l'émulation des enfants qui est chez nous la première cause de l'inconstance des hommes : comme elle inspire avec ses croix, ses médailles, ses livres, ses prix, ses thèses, ses concours à chacun d'eux d'être le premier, elle les remplit d'insubordination pour leurs supérieurs, de jalousie pour leurs égaux et de mépris pour leurs inférieurs. Mais, comme les extrêmes se touchent, cette éducation ambitieuse est en même temps très-servile. Comme elle ne les mène que par l'amour de la louange ou par la crainte du blâme, elle les met pour toute la vie à la discrétion des flatteurs qui, pour l'ordinaire, ne savent pas moins médire que flatter. Les suffrages d'autrui, qu'ils veulent toujours captiver, les captivent à leur tour d'une telle force, qu'il leur suffit d'être entourés de détracteurs de la vérité la plus évidente, pour qu'ils ne l'admettent jamais; ou de prôneurs de l'opinion la plus absurde pour qu'ils se la persuadent à la longue. Leur propre jugement ployant sous le faix de cette tyrannie dont on leur a fait subir le joug dès l'enfance, leur conscience ne se forme plus que de l'opinion versatile d'autrui, qui devient pour eux la seule règle du bien et du mal.

Notre éducation ne nous dispose pas moins à l'opiniâtreté qu'à l'inconstance. C'est par la vanité et la faiblesse qu'elle nous inspire que l'esprit de parti a tant de pouvoir, et qu'il suffit à un ambitieux de dire à ceux de ses partisans qui balanceraient à soutenir ses opinions : « Vous n'avez pas « de courage, » pour les ramener à lui. Il y a cependant non du courage, mais beaucoup de faiblesse à se laisser entraîner aux passions d'un homme, de son corps, ou même de sa patrie. C'est parce que d'un côté on n'ose y résister, et que de l'autre on est environné de forces qui nous appuient, qu'on se croit fort. Si on était dans le parti opposé, on serait de l'avis contraire par la même faiblesse. Lorsque je vois deux hommes disputer avec chaleur, je me dis souvent : Chacun deux soutiendrait une opinion opposée, s'il était né à cent lieues d'ici. Que dis-je? il suffit seulement de la traverse d'une rue pour être à jamais l'ennemi juré d'une opinion, dont on aurait été le plus zélé partisan si on avait été élevé dans la maison voisine. Changez l'éducation d'un homme, vous changez son régime, son habit, sa philosophie, sa morale, sa religion, son patriotisme, etc. L'Africain pensera comme l'Européen et l'Européen comme l'Africain : le républicain aura les sentiments du despote et le despote ceux du républicain. Certes une chose bien humiliante pour l'homme et capable de nous éloigner de la recherche de la vérité, c'est de voir que non-seulement nos lumières acquises, mais nos sentiments qui semblent naître avec

nous dépendent presque entièrement de notre éducation.

Nous sommes donc forcés, si nous aimons la vérité et les hommes, de revenir aux lois de la nature, puisque celles des sociétés nous remplissent de préjugés dès la naissance, et nous rendent souvent les ennemis les uns des autres. Or, pour y diposer l'enfance, il faut lui inspirer l'esprit de modération. Cet esprit, que les enthousiastes, les fanatiques et tous les ambitieux regardent comme une faiblesse, est le véritable courage; car il résiste seul aux partis opposés. C'est la royauté de l'ame qui, comme celle de la nature, tient la balance entre les extrêmes, et maintient l'harmonie des êtres. La vertu tient le milieu : *Stat in medio virtus.*

On dressera donc les enfants à ne jamais perdre le sentiment de leur conscience, et à l'appuyer sur celui de la Divinité qui n'est pas moins naturel à l'homme. On développera en eux ce sentiment par la lecture simple de l'Évangile : ainsi, au lieu de leur apprendre à se préférer aux autres par une émulation qui est pour les autres et pour eux une source perpétuelle de troubles, on les laissera se contenter d'abord d'eux-mêmes, afin que pendant les orages d'une société discordante, ils trouvent au moins dans leur cœur le repos et la paix. Bientôt on les élèvera à préférer les autres à eux-mêmes, par la connaissance de leurs propres besoins auxquels ils ne peuvent pourvoir tout seuls. De là dérivera l'amour de leurs pères, de leurs mères, de

leurs parents, de leurs amis, de leur patrie, de tous les hommes, ainsi que l'exercice de toutes les vertus qui font le bonheur des sociétés. On leur enseignera toutes les sciences convenables à ces principes. On retranchera donc de leur éducation une partie des années employées à la stérile étude de la langue latine qu'on peut apprendre par l'usage, méthode plus courte, plus sûre et plus agréable que celle de nos grammaires; on y joindra l'usage de la langue grecque, dont l'étude est beaucoup trop négligée parmi nous.

Toute l'éducation de l'Europe porte aujourd'hui sur ces deux langues mortes, qui ne servent en rien à nos besoins. Cependant je ne puis, pour l'honneur des lettres, m'empêcher de faire ici une réflexion; c'est que la gloire des empires dépend uniquement des gens de lettres. Si on apprend aujourd'hui le grec et le latin, si toute l'éducation européenne est fondée depuis Charlemagne, sur cette étude; si nous parlons si souvent de la Grèce et de l'Italie et de leurs anciens habitants, c'est parce que ces pays ont produit une douzaine d'écrivains, tels qu'Homère, Platon, Hippocrate, Plutarque, Xénophon, Démosthène, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, Tacite, Pline, etc. C'est donc pour une douzaine d'hommes de génie de l'antiquité, ou deux douzaines au plus, que sont fondées nos universités, en sorte que s'ils n'avaient pas existé nous n'aurions point d'éducation publique, et l'on ne s'embarrasserait pas plus en Europe de savoir le grec et le latin, que l'arabe ou le tartare. A la

vérité Rome et la Grèce ont produit beaucoup d'hommes célèbres en différents genres; mais il en est de même de plusieurs pays, comme la Chine, dont nous ne parlons point dans les colléges, parce que nous ne connaissons point d'écrivains fameux qui aient célébré leurs grands hommes. D'ailleurs ceux qui nous ont fait connaître les Grecs et les Romains n'avaient besoin ni de leurs grands hommes, ni de leurs villes pour nous laisser des monuments dignes d'eux; il leur suffisait de leur génie. C'est celui d'Homère qui a fait errer Ulysse et créé les dieux et les héros de l'Iliade. Celui de Virgile n'aurait eu besoin, pour venir jusqu'à nous et bien au-delà, que de ses bergers et de ses bergères. Les bords des ruisseaux où il se repose nous plaisent plus que ceux du Gange, et les travaux de ses abeilles nous intéressent autant que la fondation de l'empire romain. Les autres ont de même leurs talents particuliers. Certes ils méritent bien tous qu'on emploie quelques années de l'enfance à les connaître et plusieurs années de la vie à en jouir; mais ils avaient eux-mêmes trop de bon sens pour ne pas désapprouver, s'ils vivaient parmi nous, que l'éducation des nations européennes portât uniquement sur l'étude de leurs ouvrages. Eux-mêmes n'ont point passé toute leur première jeunesse à apprendre des langues étrangères, mais à étudier la nature dont ils nous ont laissé des tableaux ravissants. Un étranger arrivé à Prague demandait le plan de cette ville à son hôte, afin, disait-il, de la connaître. « Le plan de Prague est

« à Vienne, lui répondit l'hôte : nous n'en avons « pas besoin ici; nous avons la ville. » Ainsi pouvons-nous dire, par rapport aux ouvrages des anciens, même les plus parfaits : « Nous n'avons « pas besoin des Géorgiques, nous avons la na- « ture. » A la vérité les anciens nous ont laissé de grandes connaissances sur les affaires et les hommes de leurs temps; mais nous avons nos compatriotes qu'il faut éclairer et rendre plus heureux.

Si les sciences et les lettres influent sur la prospérité d'une nation, comme on n'en peut douter, peut-être conviendrait-il que la nation élût les membres de ses académies, comme ceux de ses autres assemblées. Les lumières doivent être en commun, ainsi que les autres richesses de l'état. Lorsque les académies élisent leurs propres membres, elles deviennent des aristocraties très-nuisibles à la république des sciences et des lettres. Comme on ne peut y être admis qu'en faisant la cour à ses chefs, il faut s'astreindre à leurs systèmes; les erreurs se maintiennent par le crédit des corps, tandis que la vérité isolée ne trouve point de partisans. C'est ainsi que les universités apportèrent de si longs obstacles aux progrès des sciences naturelles, en maintenant la doctrine d'Aristote contre le progrès des lumières. Kepler se plaint amèrement de celle de son temps. Ce restaurateur de l'astronomie avait découvert et démontré que les comètes étaient des corps planétaires, et non de simples météores, comme le prétendaient les

universités, d'après Aristote. Il dit dans une de ses lettres, que ses livres, qui renfermaient une vérité si neuve et si évidente, restaient sans honneur, tandis que ceux qui contenaient des opinions contraires, étaient prônés et se répandaient partout, à cause du crédit des universités dans les librairies. Qu'aurait-il dit de leur influence sur l'opinion publique, si elles avaient eu, comme les académies de notre temps, à leur disposition tous les journaux? Qu'on se rappelle les persécutions que des corps de théologiens firent éprouver à Galilée, pour avoir démontré le mouvement de la terre. Voyez aujourd'hui dans quelle stupeur les académies maintiennent les sciences et les lettres en Italie. Peut-être serait-il à propos qu'elles fussent assimilées chez nous aux assemblées nationales, c'est-à-dire, qu'étant permanentes, leurs membres fussent périodiques, et qu'ils fussent élus ou conservés dans leurs offices par la nation tant qu'ils s'acquitteraient de leurs devoirs. Quoi qu'il en soit, comme les écoles de la patrie ne seront que sous l'influence de l'assemblée nationale, il n'est pas à craindre qu'il s'y introduise la tyrannie du régime aristocratique.

On substituera donc à une partie de nos études grammairiennes de l'antiquité, celles des sciences qui nous approchent de Dieu et nous rendent utiles aux hommes, telles que la connaissance du globe, de ses climats, de ses végétaux, des différents peuples qui l'habitent, des relations qu'ils ont avec nous par le commerce, et surtout l'étude du nou-

veau code constitutionnel, qui doit être un code de patriotisme et de morale.

On joindra aux exercices de l'intelligence qui doivent former l'esprit et le cœur des enfants, ceux qui fortifient le corps et le rendent propre à servir la patrie, comme la natation, la course à pied, les évolutions militaires, usitées chez les anciens, que nous étudions si long-temps dans la théorie, et si inutilement dans la pratique. On apprendra à chacun d'eux un art conforme à ses goûts, afin qu'il puisse trouver en lui-même des ressources contre les révolutions de la fortune.

On accoutumera les enfants au régime végétal, comme le plus naturel à l'homme. Les peuples qui vivent de végétaux sont, de tous les hommes, les plus beaux, les plus robustes, les moins exposés aux maladies et aux passions, et ceux dont la vie dure plus long-temps. Tels sont en Europe une grande partie des Suisses. La plupart des paysans, qui sont par tout pays la portion du peuple la plus saine et la plus vigoureuse, mangent fort peu de viande. Les Russes ont des carêmes et des jours d'abstinence multipliés, dont leurs soldats mêmes ne s'exemptent pas; et cependant ils résistent à toutes sortes de fatigues. Les nègres, qui supportent dans nos colonies tant de travaux, ne vivent que de manioc, de patates et de maïs; les brames des Indes, qui vivent fréquemment au-delà d'un siècle, ne mangent que des végétaux. C'est de la secte pythagorique que sont sortis Épaminondas, si célèbre par ses vertus; Archytas, par son génie

pour les mécaniques; Milon de Crotone, par sa force, et Pythagore lui-même, le plus bel homme de son temps, et sans contredit le plus éclairé, puisqu'il fut le père de la philosophie chez les Grecs. Comme le régime végétal comporte avec lui plusieurs vertus, et qu'il n'en exclut aucune, il sera bon d'y élever les enfants, puisqu'il influe si heureusement sur la beauté du corps et sur la tranquillité de l'ame. Ce régime prolonge l'enfance, et par conséquent la vie humaine. J'en ai vu un exemple dans un jeune anglais, âgé de quinze ans, et qui ne paraissait pas en avoir douze. Il était de la figure la plus intéressante, de la santé la plus robuste et du caractère le plus doux : il faisait les plus grandes traites à pied, et ne se fâchait jamais, quelque évènement qui lui arrivât. Son père, appelé M. Pigot, me dit qu'il l'avait élevé entièrement dans le régime pythagorique, dont il avait reconnu les bons effets par sa propre expérience. Il avait formé le projet d'employer une partie de sa fortune, qui était considérable, à établir dans l'Amérique anglaise une société de pythagoriciens occupés à élever, sous le même régime, les enfants des colons américains dans tous les arts qui intéressent l'agriculture. Puisse réussir cette éducation, digne des plus beaux jours de l'antiquité! Elle ne convient pas moins à une nation guerrière qu'à une nation agricole. Les enfants des Perses, du temps de Cyrus, et par son ordre, étaient nourris avec du pain, de l'eau et du cresson : ils se choisissaient entre eux des chefs auxquels ils obéis-

saient; ils formaient des assemblées, où, comme dans celles de leurs pères, on agitait toutes les questions qui intéressaient le bien public. Ce fut avec ces enfants, devenus des hommes, que Cyrus fit la conquête de l'Asie. J'observe que Lycurgue introduisit une grande partie du régime physique et moral des enfants des Perses, dans l'éducation de ceux de Lacédémone.

Il est au moins indispensable d'apprendre à nos enfants ce qu'ils doivent pratiquer étant hommes, et de préparer la génération prochaine à goûter notre nouvelle constitution, de peur qu'un jour, par émulation à l'égard de leurs pères, ainsi que nous avons fait souvent à l'égard des nôtres, ils ne viennent à renverser toutes nos lois, uniquement pour avoir la vanité d'en substituer d'autres à leur place. Il résultera d'une éducation nationale, liée à notre législation future, une constitution appropriée à nos besoins et à ceux de notre postérité. Il arrivera de là que la plupart de nos bons esprits n'étant plus repoussés des emplois publics, par leur vénalité, ne s'isoleront plus dans des académies et des universités pour s'y occuper uniquement des affaires de la Grèce et de Rome, où ils nous font admirer leur intelligence, qu'ils n'emploient presque jamais à servir leur pays; semblables à ces vases antiques qui nous plaisent par la beauté de leurs formes, mais qui ne servent que de parade dans nos cabinets, parce qu'ils n'ont point été taillés pour nos usages.

Après avoir pourvu au bonheur du peuple fran-

çais, par tous les moyens qui peuvent en perpétuer la durée au-dedans du royaume, il est digne de l'assemblée nationale de s'occuper de ceux qui peuvent l'assurer au-dehors avec les autres nations.

VŒUX
POUR LES NATIONS.

La même politique qui lie, pour leur bonheur, toutes les familles d'une nation les unes avec les autres, doit lier entre elles toutes les nations, qui sont des familles du genre humain. Tous les hommes se communiquent, même sans s'en douter, leurs maux et leurs biens, d'un bout de la terre à l'autre. La plupart de nos guerres, de nos épidémies, de nos préjugés, de nos erreurs, nous sont venus du dehors. Il en est de même de nos arts, de nos sciences et de nos lois. Mais à ne s'arrêter qu'aux biens de la nature, voyez nos champs. Nous devons presque tous les végétaux qui les enrichissent aux Égyptiens, aux Grecs, aux Romains, aux Américains, à des peuples sauvages. Le lin vient des bords du Nil, la vigne de l'Archipel, le blé de la Sicile, le noyer de la Crète, le poirier du mont Ida, la luzerne de la Médie, la pomme de terre de l'Amérique, le cerisier du royaume de Pont, etc. Quelle ravissante harmonie forme aujourd'hui l'ensemble de ces végétaux étrangers, au milieu de nos campagnes françaises? vous diriez que la nature, comme un roi, y convoque ses états-généraux. On y distingue

différents ordres, comme parmi des citoyens. Ici sont les humbles graminées, qui, semblables aux paysans, portent les utiles moissons : de leur sein s'élèvent des arbres fruitiers, dont les fruits moins nécessaires sont plus agréables, mais qui exigent des greffes et une éducation plus soignée, comme des bourgeois. Sur les hauteurs sont les chênes, les sapins et les puissances des forêts, qui, comme la noblesse, mettent les plaines à l'abri des vents; ou comme le clergé, s'élèvent vers le ciel pour en attirer les rosées. Dans le coin d'un vallon, sont des pépinières, comme des écoles où s'élève la jeunesse des vergers et des bois. Aucun de ces végétaux ne nuit à l'autre; tous jouissent du sol et du soleil; tous s'entr'aident et se prêtent des graces mutuelles: les plus faibles servent d'ornement aux plus robustes, et les plus robustes d'appui aux plus faibles. Le lierre, toujours vert, tapisse l'écorce raboteuse du chêne; le gui doré brille dans le sombre feuillage de l'aune, le tronc nu de l'érable s'entoure des guirlandes du chèvre-feuille, et le peuplier pyramidal de l'Italie élève vers le ciel les pampres empourprés de la vigne. Chaque classe de végétaux a son oiseau comme son orateur : l'alouette s'élève en chantant du sein des moissons; la tourterelle soupire au haut d'un orme; le rossignol, du milieu d'un buisson, fait entendre ses touchantes doléances. En diverses saisons, des tribus d'hirondelles, de cailles, de pluviers, de loriots, de rouge-gorges, arrivent du nord ou du midi, font leurs nids dans nos campagnes, et se reposent dans les caravanse-

rails que la nature leur a préparés. Chacun d'eux adresse ses pétitions au soleil, comme à un roi, et lui demande ses bienfaits pour le district qu'il habite : ils ne s'arrêtent dans nos plaines, nos guérets et nos bocages, que parce qu'ils y reconnaissent les plantes de leur pays, et qu'ils y trouvent à vivre dans l'abondance. L'homme seul n'a point d'asile dans les possessions de l'homme, s'il lui est étranger. En vain l'Italien soupire à la vue du figuier qui a ombragé son enfance; en vain l'Anglais admire dans nos champs français les cultures de son pays : l'un et l'autre mourront de faim au milieu de nos récoltes, s'ils n'ont point d'argent; et peut-être en prison, s'ils n'ont point de passeport, et s'ils sont d'une nation ennemie.

Ce n'est point par cette indifférence pour les étrangers, que les Orientaux sont parvenus à ce point de grandeur qui les a rendus le centre des nations. Ils ne voyagent point chez les peuples de l'Europe, mais ils attirent chez eux les hommes de tous les pays, par des établissements pleins d'humanité. C'est pour leurs princes et leurs citoyens riches l'objet le plus méritoire de leur religion, de construire, pour l'utilité des voyageurs, des ponts sur les rivières, des réservoirs d'eau fraîche dans des lieux arides et des caravanserails dans les villes et sur les chemins. Souvent le tombeau du fondateur s'élève auprès du monument de sa bienfaisance, et on y distribue, à certains jours, des vivres à tous les passants. Le voyageur bénit la main qui lui prépare un secours inespéré

au milieu d'une solitude, et il conserve à jamais le souvenir de cette terre hospitalière. Les Orientaux permettent à toutes les nations l'exercice de leur religion; et s'ils en reçoivent des ambassadeurs, ils les défraient pendant tout le temps de leur séjour. Telles sont, à l'égard des étrangers, les mœurs des Turcs, des Persans, des Indiens, des Chinois; de ces peuples que nous osons appeler barbares.

Il n'y a que l'étude de la nature qui puisse nous éclairer sur les droits du genre humain et sur les nôtres. Des corps intolérants les ont usurpés en Europe, pendant des siècles vraiment barbares. Ils détournèrent à leur profit nos respects, nos richesses, nos lumières et nos devoirs; mais, en s'emparant de l'empire de l'opinion, ils ne purent se rendre maîtres de celui de la nature. Ce fut le retour des lettres qui nous rappela à ses lois. On vit naître d'abord l'étude de ses harmonies chez les peuples sensibles, et celle de ses éléments chez les peuples pensants. L'Italie eut des peintres et des poètes; l'Allemagne, des naturalistes, et l'Angleterre, des philosophes. Bientôt les lumières s'étendirent du règne fossile au végétal: Tournefort parut en France, et Linnée en Suède. L'étude des végétaux avait fait, vers le commencement de ce siècle, les plus grands progrès en Angleterre. Des amis des hommes et de la nature transplantèrent dans leurs jardins les plantes agrestes de nos campagnes, et naturalisèrent dans nos campagnes les plantes étrangères qu'ils cultivaient dans

leurs jardins. On se reposa près de sa maison, sur l'herbe des prairies, au pied des arbres des forêts; et on voyagea dans nos plaines à l'ombre des marroniers d'Inde et des acacia de l'Amérique. Quelques philosophes, entre autres Buffon, tentèrent chez nous de naturaliser les animaux étrangers; mais, faute d'avoir connu que le règne animal était lié nécessairement au règne végétal, ces tentatives n'eurent presque aucun succès. Le renne et la vigogne refusèrent de vivre dans nos climats, où ils ne trouvaient pas même les plantes de leur pays qui servent à leur nourriture. Cependant, des animaux des contrées les plus chaudes, enfermés dans nos serres avec les végétaux de leurs climats, y firent des petits. On vit en France, avec surprise, naître des titiris, des makis de Madagascar et des perroquets de Guinée. Sans doute leurs parents, entourés de bananiers, d'yucca, d'aloès, se crurent dans les forêts de l'Afrique, et le sentiment de la patrie fit renaître en eux celui de leurs amours. Sans doute, chacun d'eux ferait son nid dans nos campagnes, si le végétal qui doit nourrir ses petits y donnait son fruit.

Oh! qu'il serait digne d'une nation éclairée, riche et généreuse, d'y naturaliser des hommes étrangers, et de voir dans son sein des familles asiatiques, africaines et américaines, se multiplier au milieu des plantes mêmes dont nous leur sommes redevables! Nos princes élèvent dans leurs ménageries, près de leurs châteaux, des tigres, des hyènes, des ours blancs, des lions et des bêtes fé-

roces de toutes les parties du monde, comme des marques de leur grandeur; il leur serait bien plus glorieux d'entretenir autour d'eux des infortunés de toutes les nations comme des témoignages de leur humanité.

A la vérité, l'intérêt de la politique commence à répandre ce sentiment en Europe, et c'est le nord qui nous en donne l'exemple. La Russie se pique d'avoir sous sa dépendance des hommes de toutes les nations et de toutes les religions. Lors du couronnement de l'impératrice Catherine II, à Moscou, son premier peintre m'ayant fait l'honneur de me consulter sur la composition du tableau qu'il en devait faire, je lui conseillai d'y représenter des députés de toutes les nations qui sont sous l'empire de Russie : des Tartares, des Finlandais, des Cosaques, des Samoïèdes, des Livoniens, des Kamtschadales, des Lapons, des Sibériens, des Chinois, etc., portant chacun en présent quelque production particulière à son pays. Les physionomies, les costumes et les tributs de tant de peuples différents, auraient, selon moi, mieux figuré dans cette auguste cérémonie que les diamants et les tapisseries de la couronne. Mais, soit que cette idée simple et populaire ne plût pas à un peintre de cour, ou qu'elle lui parût d'une trop difficile exécution, il lui substitua les lieux communs et inintelligibles de l'allégorie. Il y avait de mon temps au service de Russie, des Français, des Anglais, des Hollandais, des Allemands, des Danois, des Suédois, des Polonais, des Espagnols, des Italiens,

des Grecs, des Persans..... La Russie doit ces grandes vues à Pierre-le-Grand. Ce prince avait jusqu'à des nègres dans son service militaire. Il y éleva au grade de lieutenant-général un noir de Guinée, appelé Annibal, qu'il avait fait instruire dès l'enfancé, et qui l'avait suivi dans toutes ses campagnes. Il honora cet Africain de sa confiance, au point de lui donner la place de directeur-général du génie; ce que je suis bien aise de rapporter, pour faire voir la mauvaise foi de ceux qui ne supposent pas les nègres capables d'un certain degré d'intelligence. J'ai vu à Pétersbourg, en 1765, le fils de ce général nègre qui était colonel d'un régiment, et estimé de tout le monde quoique mulâtre. Pourquoi, nous autres Français, qui nous croyons plus policés que les Russes, n'avons-nous pas encore rendu une pareille justice aux nations? A la vérité, j'ai vu des Turcs au service du roi, mais c'était sur les galères. Étant à Toulon en 1763, au moment de m'embarquer pour Malte, menacée d'un siége de la part des Turcs, un homme à barbe longue, en turban et en robe, qui était assis sur ses talons à la porte du café de la marine, m'embrassa les genoux comme j'en sortais, et me dit en langue inconnue quelque chose que je n'entendais pas. Un officier de la marine qui l'avait compris me dit que cet homme était un Turc esclave, qui, sachant que j'allais à Malte, et ne doutant pas que son sultan ne prît cette île et ne réduisît tous ceux qui s'y trouveraient à l'esclavage, me plaignait de tomber si jeune dans une destinée semblable à la

sienne. Je remerciai ce bon musulman de l'intérêt qu'il prenait à moi, et je demandai à cet officier pourquoi ce Turc lui-même était esclave en France, puisque nous étions en paix avec les Turcs, et qui plus est leurs alliés. Il me dit que cet homme avait été pris sur un vaisseau barbaresque, mais que c'était seulement par grandeur pour le service du roi qu'on le tenait dans l'esclavage ainsi que quelques-uns de ses compatriotes; qu'on avait pour cet usage déjà bien ancien une galère appelée la galère turque; qu'on les y traitait avec douceur en les laissant faire à peu près tout ce qu'ils voulaient, excepté qu'on veillait soigneusement à ce qu'ils n'écrivissent point à Constantinople de peur qu'ils ne fussent réclamés par la Porte. Ce mot de grandeur m'est revenu plusieurs fois dans l'esprit sans que j'aie pu le comprendre. Quel rapport y a-t-il entre la grandeur de nos rois et l'esclavage de quelques Turcs qui ne leur ont jamais fait de mal? C'est sans doute aussi pour cette même grandeur, qu'on représente des hommes enchaînés au pied de leurs statues. Mais puisque nos rois veulent avoir des Turcs, comme les rois de l'Asie ont des éléphants, il me semble qu'il serait plus digne de leur grandeur de les mettre dans un bon hospice que sur une galère.

A la vérité, les princes de l'Europe entretiennent des régiments étrangers chez eux, et des consuls, des résidents et des ambassadeurs chez les peuples étrangers; mais ces ministres de leur politique sont souvent les causes de nos discordes. Les peu-

ples doivent se lier entre eux, non par des traités de guerre ou de commerce, mais par des bienfaits; non par les intérêts de l'orgueil ou de l'avarice, mais par ceux de l'humanité et de la vertu.

C'est à nous autres Français à en montrer l'exemple aux nations. Nous sommes de tous les peuples de l'Europe ceux qui ont le plus de philanthropie, et nous la devons à nos mauvaises institutions. La philanthropie est naturelle au cœur humain, mais la nature l'a divisée en différents degrés, afin que nous en fissions l'apprentissage en parcourant les différents âges de la vie. Nous passons successivement par l'amour de notre famille, de notre tribu, de notre patrie, avant de nous instruire à aimer le genre humain. Dans l'enfance nous apprenons à aimer nos parents qui nous ont donné la naissance et l'éducation; dans la jeunesse, la tribu qui nous assure un état pour subsister, et une compagne pour nous reproduire; dans l'âge viril, la patrie qui nous associe à ses emplois, et nous donne les moyens d'établir notre famille; enfin, dans la vieillesse, délivrés de la plupart de nos passions, nous étendons nos affections au genre humain. Mais ces degrés que la nature nous fait parcourir dans la carrière de la vie, pour en étendre avec elle les jouissances, sont détruits par nos habitudes sociales. L'amour de la famille s'éteint dès notre enfance par les nourrices et les pensions hors de la maison paternelle; celui de notre tribu par les mœurs financières qui confondent tous les rangs; celui de la patrie, parce que nous n'y pou-

vons parvenir à rien sans argent : il ne nous reste donc qu'à aimer le genre humain dont nous n'avons point à nous plaindre. Au reste, cette disposition philanthropique est celle que nous demande en tout temps la nature, car elle a fait les hommes pour s'aimer et s'entr'aider par toute la terre. Il est même très-remarquable que la plupart des peuples qui se sont rendus célèbres dans les premiers degrés de la philanthropie, s'y sont arrêtés, et ne sont point parvenus au dernier. Les Chinois, dont le gouvernement patriarcal est fondé sur l'amour paternel, se sont séquestrés du genre humain, encore plus par leurs lois que par leur grande muraille. Les Indiens et les Juifs, si attachés à leurs castes ou tribus, ont méprisé les autres peuples au point de ne jamais s'allier avec eux par des mariages. Les Grecs et les Romains, si fameux par leur patriotisme, ont regardé les autres nations comme des barbares; ils ne les nommaient pas autrement, et ils mirent toute leur gloire à s'emparer de leurs pays. On peut dire cependant à la louange des Romains, qu'ils ont réuni souvent à eux les peuples conquis en leur accordant les droits de citoyen romain; et cette politique humaine fut la véritable cause de leur succès rapide et de leur grandeur. Occupons-nous, nous autres Français, du bonheur des nations; c'est un moyen sûr de faire la conquête du monde. Les Tartares en ont envahi une partie par leur nombre; les Grecs, sous Alexandre, par la discipline; les Romains, par le patriotisme; les Turcs, par la religion; tous,

par la terreur. Conquérons-le par l'amour. Leur empire s'est écroulé; le nôtre sera durable. Déjà nous avons subjugué l'Europe par nos arts, nos modes et notre langue; nous régnons sur les esprits; régnons encore sur les cœurs. Montrons à tous les peuples de l'univers une législation qui assure notre bonheur. Invitons-les par notre exemple à rétablir chez eux les lois de la nature; et en attendant, faisons-les jouir de ses premiers droits en leur offrant chez nous des asiles.

Pour remplir un objet si intéressant, je désirerais que l'on y destinât un vaste emplacement, dans le voisinage de Paris, sur le bord de la Seine, du côté de la mer. On le choisirait dans un terrain inégal, formé de montagnes, de rochers, de ruisseaux, de bruyères, de prairies. On y sèmerait toutes les plantes exotiques déjà naturalisées dans notre climat, ou celles qui peuvent l'être : la grande vesce de Sibérie aux fleurs bleues et blanches, qui donne un abondant pâturage; le trèfle du même pays, qui n'est pas moins fécond; le chanvre de la Chine, qui s'élève, comme un arbre, à 15 pieds de hauteur; les différents mils, le gom de la Mingrelie, le blé de Turquie, la rhubarbe de la Tartarie, la garance, etc..... On y planterait, en différents groupes, les arbres et les arbrisseaux étrangers qui ont résisté dans nos jardins à notre dernier hiver, les acacia, les thuya, les arbres de Judée et de Sainte-Lucie, les sumacs, les sorbiers, les ptéléa, les lilas, les andrométda, les liquidambars, les cyprès, les ébéniers, les amélanchiers,

les tulipiers de Virginie, les cèdres du Liban, les peupliers d'Italie et de Hollande, les platanes d'Asie et d'Amérique, etc. Chaque végétal y serait dans le sol et l'exposition qui lui seraient le plus convenables. On y ferait contraster le bouleau à feuillage mobile et gai, avec le sapin pyramidal et sombre; le catalpa aux larges feuilles en cœur, qui dresse au ciel ses branches roides comme celles d'un candélabre, avec le saule de Babylone, dont les rameaux traînent à terre comme une longue chevelure; l'acacia, dont les ombres légères se jouent avec les rayons du soleil, avec l'épais mûrier de la Chine, qui leur interdit tout passage; le thuya, dont les rameaux aplatis ressemblent aux feuillures d'un rocher, avec le mélèze qui porte les siens garnis de pinceaux, semblables à des houppes de soie. On peuplerait ces bosquets de faisants, de canards de Manille, de poules d'Inde, de paons, de daims, de chevreuils et de tous les animaux innocents qui peuvent supporter notre climat. On verrait dans leurs clairières le cerf léger se promener auprès de la tortue rampante; et sous leurs ombrages, le brillant pivert grimper sur les écorces du sapin, où l'écureuil de Sibérie, au gris de perle argenté, s'élancerait de branche en branche. Le long d'un ruisseau, le cygne voguerait en paix auprès du castor occupé à bâtir une loge sur son rivage. Beaucoup d'oiseaux seraient attirés dans ces lieux par les végétaux de leurs pays, et s'y naturaliseraient comme eux, lorsqu'ils n'auraient rien à redouter des chasseurs.

On diviserait ce terrain en petites portions suffisantes à l'amusement d'une famille, et on les donnerait en toute propriété à des infortunés de toutes les nations, pour leur servir de retraites. On y bâtirait aussi des logements convenables à leurs besoins, et on leur fournirait de plus des vivres et des habits suivant leurs coutumes.

Quel spectacle plus grand, plus aimable et plus touchant, que de voir sur des montagnes et dans des vallées françaises, des arbres de toutes les parties de la terre, des animaux de tous les climats et des familles malheureuses de toutes les nations, se livrant en liberté à leur goût naturel, et rappelés au bonheur par notre hospitalité! A l'ombre de l'olivier de Bohême, ou plutôt de Syrie, dont l'odeur est aimée des Orientaux, un Turc silencieux, échappé au cordon du sérail, fumerait gravement sa pipe; tandis que dans son voisinage un Grec de l'Archipel, joyeux de n'être plus sous le bâton des Turcs, cultiverait, en chantant, l'arbrisseau du laudanum. Un Indien du Mexique effeuillerait le coca, sans être forcé par un Espagnol d'aller le boire dans les mines du Pérou; et près de là, l'Espagnol méditant lirait tous les livres propres à l'instruire, sans craindre l'inquisition. Le Paria n'y serait point voué à l'infamie par le Brame, et de son côté le Brame n'y serait point opprimé par l'Européen. La justice et l'humanité s'étendraient jusqu'aux animaux. Le Sauvage du Canada n'y désirerait point de dépouiller l'ingénieux castor de sa peau, et aucun ennemi ne souhaiterait à son

tour d'enlever au Sauvage sa chevelure. Les hommes et les animaux innocents y trouveraient en tout temps des asiles assurés. Un Anglais, dans une île semée de raigrass, s'exerçant à élever des coursiers, ou à construire des barques encore plus légères à la course, se croirait dans sa patrie; tandis qu'un Juif, qui n'en a plus, se rappellerait la sienne et les chants de Jérusalem, sur les bords de la Seine, au pied d'un saule de Babylone. Un bateau attaché à un tilleul, renfermerait la famille d'un Hollandais toujours prêt à voguer le long du fleuve pour les besoins de la colonie; et une tente sur des roues, attelée de chameaux, contiendrait celle d'un Tartare errant, qui chercherait, à chaque saison, l'exposition qui lui conviendrait le mieux. Sur la plus haute montagne, un Lapon, sous un bois de sapin, ferait paître en été son troupeau de rennes auprès d'une glacière; tandis qu'au fond de la vallée, au midi, dans les plus rigoureux hivers, un Nègre du Sénégal cultiverait, dans une serre, des nopals chargés de cochenilles. Beaucoup de plantes et d'animaux qui se refusent à nos éducations, aimeraient à se reproduire entre les mains de leurs compatriotes; et beaucoup de familles étrangères, qui meurent de regret hors de leur patrie, se naturaliseraient dans la nôtre, au milieu des plantes et des animaux de leurs pays.

Il n'y aurait de chaque nation qu'une seule famille qui la représenterait, non par son luxe, qui excite la cupidité, mais par des infortunes, qui sont pour tous les hommes un objet d'intérêt. Ces

retraites ne seraient données ni à la naissance, ni à l'argent, ni à l'intrigue, mais au malheur. Parmi les prétendants du même pays, on accorderait la préférence à celui qui aurait éprouvé le plus d'infortunes, et qui les aurait le moins méritées. Ils n'auraient d'autres arbitres que les autres habitants du lieu, qui, ayant passé par les mêmes épreuves, seraient leurs pairs et leurs juges naturels.

Cet établissement coûterait peu à l'état : chaque province de France pourrait y fonder un asile pour une famille de la nation qui a le plus de rapport avec son commerce. Autant en pourraient faire ceux de nos grands seigneurs qui, ayant bien mérité de leurs vassaux, se sentent dignes d'être les protecteurs d'une nation. Enfin les puissances étrangères seraient admises à en établir chez nous de semblables, pour une famille de leurs sujets. Ces puissances ne tarderaient pas à nous imiter chez elles. La plupart ont, comme nous, des soldats étrangers à leur service et des ambassadeurs nationaux chez les étrangers, le tout pour leur gloire, c'est-à-dire, souvent pour faire du mal aux hommes. Il leur en coûterait bien moins de faire, pour l'intérêt de l'humanité, ce qu'elles ont fait si long-temps et si vainement pour l'intérêt de leur politique.

Les plus grands avantages en résulteraient pour nos manufactures et notre commerce. On trouverait dans ces familles de nouvelles industries pour les arts et les cultures, des observations pour les savants et les philosophes, des interprètes pour

toutes les langues et des centres de correspondance pour toutes les parties du monde. Ainsi, comme à Amsterdam chaque colonne de la Bourse inscrite du nom d'une ville étrangère est le centre du commerce de la Hollande avec cette ville, chaque famille échappée au malheur serait, dans cet hospice, le centre de l'hospitalité de la France à l'égard d'un peuple étranger. Il ne serait plus besoin à un Français de voyager hors de son pays, pour connaître la nature et les hommes : on verrait dans ce lieu tout ce qu'il y a de plus intéressant par toute la terre, les plantes et les animaux les plus utiles, et, ce qu'il y a de plus touchant pour le cœur humain, des infortunés qui ont cessé de l'être. En rapprochant toutes ces familles, on affaiblirait entre elles les préjugés et les haines qui divisent leurs nations et causent la plupart de leurs malheurs.

Au milieu de leurs habitations serait un bois inhabité, formé de tous les arbres étrangers que la nature a naturalisés chez nous, et de ceux qui croissent d'eux-mêmes dans nos forêts, tels que les ormes, les peupliers, les chênes, etc.... Au centre de ce bois seraient des bocages de tous nos arbres fruitiers, de noyers, de vignes, de pommiers, de poiriers, de châtaigniers, d'abricotiers, de pêchers, de cerisiers, entremêlés de champs de blé, de fraisiers et de légumes, qui servent à la nourriture des hommes. Au milieu de ces cultures, terminées par un ruisseau assez escarpé pour servir de barrière aux animaux, serait une vaste pelouse,

où paîtraient jour et nuit des troupeaux de vaches, de brebis, de chèvres et de tous les animaux qui sont utiles à l'homme par leur lait, leur laine ou leurs services. Du centre de cette pelouse s'éleverait un temple en rotonde ouvert aux quatre parties du monde, sans figures, sans ornements, sans inscriptions et sans portes, comme ceux qui furent élevés, dans les premiers temps, à l'Auteur de la nature. Chaque jour de l'année, chaque famille viendrait tour-à-tour, au lever et au coucher du soleil, y réciter, dans la langue de ses pères, la prière de l'Évangile, qui, s'adressant à Dieu comme au père des hommes, convient aux hommes de toutes les nations. Ainsi, comme la plupart des religions ont consacré à Dieu un jour particulier dans chaque semaine : les Turcs, le vendredi; les juifs, le samedi; les chrétiens, le dimanche; les peuples de la Nigritie, le mardi; et sans doute d'autres peuples le lundi, le mercredi et le jeudi; Dieu serait honoré dans ce temple d'un culte solennel chaque jour de la semaine, et dans une langue différente tous les jours de l'année.

Comme les animaux heureux se rassembleraient sans crainte autour des habitations des hommes, de même les hommes heureux se réuniraient sans intolérance autour du temple de la Divinité. La reconnaissance envers Dieu et envers les hommes y rapprocherait peu à peu les langues, les costumes et les cultes qui divisent les habitants par toute la terre. La nature y triompherait de la politique. Ces habitants y offriraient en commun à Dieu les

fruits dont il soutient la vie humaine dans nos climats. Comme l'année est un cercle perpétuel de ses bienfaits, et que chaque lune amène ou des feuillages ou des fruits, ou des légumes nouveaux, chaque lune nouvelle serait l'époque de leurs récoltes, de leurs offrandes et de leurs fêtes principales. Dans ces jours sacrés, toutes les familles se rassembleraient autour du temple, pour y prendre en commun des repas innocents avec les racines des plantes, les fruits des arbres, les blés des graminées et le lait des troupeaux. L'amour les rapprocherait encore davantage. Les jeunes gens des deux sexes y danseraient sur la pelouse, au son des divers instruments de leur pays. L'indienne du Gange, un tambour à la main, brune et vive comme une fille de l'Aurore, verrait en riant un enfant de la Tamise, épris de ses charmes, apporter à ses pieds les riches mousselines dont Calcutta dépouille sa patrie. Les bienfaits de l'amour y répareraient les rapines de la guerre. La timide Indienne du Pérou reposerait ses yeux sur ceux d'un jeune espagnol, devenu son amant et son protecteur. La négresse de Guinée, au collier de corail, aux dents d'ivoire, sourirait au fils de l'Européen qui donna jadis des fers à ses pères, et ne désirerait d'autre vengeance que d'enchaîner le fils, à son tour, dans ses bras d'ébène.

L'Amour et l'Hyménée y réuniraient des amants de toutes les nations, des Tartares et des Mexicaines, des Siamois et des Laponnes, des Russes et des Algonquines, des Persans et des Moresques,

des Kamtschadales et des Géorgiennes. Le bonheur y inviterait tous les hommes à la tolérance; la Française, en dansant, poserait d'une main une couronne de fleurs sur la tête de l'Allemand, et de l'autre verserait du vin dans la coupe du Turc. Elle animerait, par la liberté et les graces décentes, ces fêtes hospitalières, données dans son pays à tous les peuples de l'univers; et quand le soleil couchant prolongerait sur la pelouse l'ombre des bois, et en dorerait les cimes de ses derniers rayons, tous les chœurs de danse, réunis autour du temple, chanteraient à l'Auteur de la nature un hymne de reconnaissance, que répéteraient au loin les échos.

Oh! que ne puis-je, un jour, voir dans cet asile du genre humain quelques-uns des infortunés que j'ai rencontrés hors de leur patrie, sans que personne prît à eux aucun intérêt! Un jour, à l'Ile-de-France, un esclave faible et blanc, dont les épaules étaient écorchées à porter des pierres, se jeta à mes pieds, et me pria d'intercéder pour sa liberté, que, depuis plusieurs années, des Européens lui avaient ravie, contre le droit des gens, puisqu'il était Chinois. J'intercédai auprès de l'intendant de l'île, qui, ayant été à la Chine, le reconnut pour Chinois et le renvoya dans son pays. Mais à quoi sert d'être délivré de l'esclavage, quand il reste à combattre la pauvreté, le mépris et la vieillesse? Une fois, à Paris, un vieux noir tout décharné, fumant sur une borne un petit bout de pipe, et presque nu au milieu de l'hiver, me dit d'une voix mourante : « Ayez pitié d'un misérable

nègre! » Infortuné, me dis-je en moi-même, à quoi te peut servir la pitié d'un homme comme moi? Non-seulement toi, mais ta nation entière, avez besoin de la pitié des puissances de l'Europe! Combien de fois des enfants, des femmes, des vieillards qui ne parlaient pas français, se sont présentés à moi dans les rues, ne pouvant expliquer leurs malheurs et leurs besoins que par des larmes! Ce n'est point pour eux, mais pour leurs souverains, que les ambassadeurs de leurs nations résident à Paris. S'il y en avait seulement une famille entretenue par l'état, ils trouveraient au moins avec qui pleurer. Que ne puis-je, un jour, voir dans l'asile que je leur souhaite, des hommes des nations qui m'ont honoré moi-même de leur hospitalité et de leurs larmes! J'en ai trouvé en Hollande, en Russie, en Prusse, qui m'ont dit: « Oubliez une patrie qui vous repousse, et passez « vos jours avec nous. » Quelques-uns m'ont dit, ce que peut-être jamais un homme riche dans mon pays n'a dit à son ami pauvre : « Acceptez la main « de ma sœur, et soyez mon frère. » Mais comment moi-même aurais-je accepté une main qui m'aurait donné une compagne et un frère, quand, loin de ma patrie, je ne pouvais plus disposer de mon cœur! Non, ce ne sont ni les climats ni les langues qui divisent les hommes; ce sont les corps et les patries. Partout j'ai trouvé les corps intolérants et les cours trompeuses; mais partout j'ai trouvé l'homme bon et le malheureux sensible. Oh! que la France se couvrirait de gloire, si elle ouvrait

dans son sein une retraite aux infortunés de toutes les nations! Heureux si je pouvais consacrer à ce saint établissement les faibles fruits de mes travaux! Heureux si j'y pouvais finir mes jours! ne fût-ce que dans une chaumière, sur quelque crête escarpée de montagne, sous des sapins et des genévriers, mais voyant au loin, sur les coteaux et dans leurs vallons, des hommes jadis divisés de langues, de gouvernements et de religions, réunis au sein de l'abondance et de la liberté par l'hospitalité française!

Je vous adresse ces vœux, ô Louis XVI! qui, en convoquant vos États-Généraux, m'y avez invité, en appelant tous vos sujets au pied de votre trône. Je vous les recommande, ministres d'une religion amie des hommes; noblesse généreuse qui ambitionnez une gloire immortelle; défenseurs du peuple, dont la voix doit se faire entendre à la postérité; vous tous qui par la vertu, la naissance, la fortune ou les talents, formez des puissances dans l'assemblée auguste de la nation. Je vous y nomme pour mes représentants, femmes opprimées par les lois, enfants rendus misérables par notre éducation, paysans dépouillés par les impôts, citoyens forcés au célibat, serfs du mont Jura, nègres de nos colonies, infortunés de toutes les nations: si vos chagrins et vos larmes pouvaient se faire entendre au milieu de cette assemblée de citoyens éclairés et justes, les vœux que j'y forme pour vous y deviendraient bientôt des lois.

Puissent ces vœux s'accomplir un jour! Qu'à la vue

d'un clocher ou d'un château qui s'élève au milieu des moissons, la veuve qui chemine seule à pied, et la mère de famille encore plus malheureuse, entourée d'enfants misérables, se réjouissent comme à la vue des asiles destinés à les protéger, à les consoler et à les nourrir! Ou plutôt, ô France! que dans tes riches campagnes on ne voie désormais aucun indigent; que les petites propriétés répandent jusque dans tes landes l'industrie, l'abondance et la joie; que, dans tes moindres hameaux, chaque fille trouve un amant, et un amant une épouse fidèle; que tes mères y voient multiplier leurs récoltes avec leurs familles; que tes enfants y soient préservés à jamais de cette funeste ambition qui cause tous les maux du genre humain; qu'ils apprennent du cœur maternel à ne vivre que pour aimer, et à n'aimer que pour propager la vie; et que tes vieillards, coopérateurs de ta félicité future, finissent leurs jours dans les espérances et la paix, qui ne sont données qu'à ceux qui ont aimé Dieu et les hommes!

O France! puisse ton roi se promener sans garde au milieu de ses enfants, et les voir à leur tour apporter au pied de son trône les tributs de leur reconnaissance! Puissent les nations de l'Europe y rassembler leurs états-généraux, et ne faire avec nous qu'une seule famille, dont il soit le chef! puissent enfin tous les peuples du monde, dont nous aurons recueilli les infortunés, y envoyer un jour des députés bénir Dieu dans toutes les langues, et y servir l'homme dans tous ses besoins!

SUITE
DES VŒUX
D'UN
SOLITAIRE.

SUITE
DES VŒUX
D'UN
SOLITAIRE.

Quelques personnes ont paru surprises qu'ayant parlé, dans mes Études de la Nature, des causes qui devaient produire la révolution, j'aie refusé d'y prendre aucun emploi. A cela je répondrai ce que j'ai déjà dit : c'est que depuis plus de vingt ans ma santé ne me permet pas de me trouver dans aucune assemblée politique, savante, religieuse, et même de plaisir, dès qu'il y a de la foule, et que les portes en sont fermées. Des amis prétendent que le désir de sortir, et les agitations spasmodiques que j'éprouve alors, viennent d'un sentiment exquis de la liberté : cela peut être; mais à Dieu ne plaise que je fasse passer mes défauts pour des vertus! mes maux sont de véritables maux; ils naissent du désordre de mes nerfs, dérangés par les secousses de ma vie *. Indépendamment des causes physiques

* Ce mal est bien plus ancien qu'on ne pense. Voici ce que je trouve à ce sujet, au commencement de la 54e épître de Sénèque à Lucilius :

Longum mihi commeatum dederat mala valetudo; repente me

qui m'ont éloigné des assemblées, j'en avais de morales. J'avais fait une si longue et si malheureuse expérience des hommes, que depuis long-temps j'étais résolu de n'attendre d'eux aucune portion de mon bonheur. En conséquence, je m'étais retiré depuis plusieurs années dans un des faubourgs de Paris le moins fréquenté. Là, je me consolais des vains efforts que j'avais faits autrefois pour servir

invasit. Quo genere? inquis. Prorsus merito me interrogas, adeo nullum mihi ignotum est. Uni tamen morbo quasi assignatus sum: quem quare græco nomine appellem, nescio. Satis enim apte dici *suspirium* potest. Brevis autem valde et procellæ similis, impetus est. Intra horam fere desinit. Quis enim diu expirat? Omnia corporis aut incommoda aut pericula per me transierunt: nullum mihi videtur molestius. Quidni? Aliud enim quidquid est, ægrotare est; hoc est, *animam agere*. Itaque medici hanc *meditationem mortis* vocant.

« Mon indisposition m'avait donné une trève assez longue; mais « elle est venue tout d'un coup me reprendre. Quelle sorte de mal? « me dites-vous. Certainement, vous avez raison de me le demander, « car je les connais tous. Il en est un cependant auquel je suis, pour « ainsi dire, voué. Je ne sais si je dois l'appeler du nom que les « Grecs lui donnent; notre mot *suspirium* (soupir) le caractérise « assez bien. Sa violence dure peu, mais elle ressemble à celle d'un « orage; elle passe presque dans une heure; car qui peut être long- « temps à rendre l'esprit? Toutes les maladies incommodes et dan- « gereuses, je les ai essuyées; mais je n'en connais point de plus « insupportable. Comment cela? parce que dans tout autre mal, ce « n'est enfin qu'être malade; au lieu que dans celui-ci, c'est mourir. « C'est pourquoi les médecins le nomment *méditation à la mort.* »

Ce mal ressemble parfaitement, selon moi, au mal de nerfs. Il fut peut-être pour Sénèque la cause de sa philosophie, qui fut à son tour le remède de son mal: elle lui apprit à le supporter ainsi que les méchancetés de Néron. La philosophie est donc nécessaire à tous les hommes, puisque l'on peut dans la retraite la plus paisible être aussi violemment tourmenté par un *soupir*, que par le plus cruel tyran.

Les épîtres de Sénèque à Lucilius sont, à mon avis, son meilleur ouvrage. Il les composa dans sa vieillesse, après avoir été long-temps éprouvé par le malheur.

ma patrie en réalité, en m'occupant de sa prospérité en spéculation. J'ai cru dans ma retraite m'acquitter suffisamment de mon devoir de citoyen, en osant, sous l'ancien régime, publier les désordres qui devaient amener la révolution, et les moyens que je croyais propres à la prévenir, en remédiant à nos maux. J'ai attaqué dans mes Études de la Nature, publiées pour la première fois en 1784, les abus des finances, des grandes propriétés territoriales, de la noblesse, du clergé, des académies, des universités, de l'éducation, etc.....; sans santé, sans réputation, sans corporation, sans patron, sans fortune, qui seule équivaut dans le monde à toutes les autres ressources. Il y a plus, c'est que je n'avais, pour subsister, qu'une médiocre gratification annuelle qui était à la disposition du département dont j'avais le plus combattu la puissance et les désordres, celui des finances. Le bienfait que j'en recevais était si casuel, qu'il dépendait, chaque année, de la volonté de ses premiers commis, et ensuite de celle du ministre, si dépendant lui-même de la volonté d'autrui, qu'il y en a eu dix successivement dans l'espace de douze ans. Je ne crois pas qu'aucun écrivain, parmi ceux mêmes qui se sont le plus dévoués à la cause publique, se soit trouvé dans ma position. Jean-Jacques était lié personnellement avec des grands qui aimaient ses ouvrages; avec des ministres qui en favorisaient la publication, même en les faisant saisir; avec de jolies femmes qui les défendaient contre tous : mais ce qui vaut encore mieux, ses

seuls talents en musique pouvaient le faire vivre dans une indépendance absolue de tout le monde. Pour moi, il était fort douteux que j'en eusse dans aucun genre; mais il ne l'était pas que j'étais sans aucune sorte de prôneurs : car j'étais brouillé, à cause de mes principes mêmes, avec les philosophes qui avaient à leur disposition les principaux journaux, ces trompettes de la renommée.

On jugera des difficultés que j'ai eu à surmonter, par celles que j'ai rencontrées pour faire approuver, imprimer et publier mes Études de la Nature. J'en ai d'abord composé la meilleure partie dans un hôtel garni de la rue de la Madelaine, et je les ai rassemblées dans un petit donjon de la rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, où j'ai habité quatre ans au milieu des inquiétudes physiques et domestiques d'une espèce rare. C'est là aussi que j'ai éprouvé les plus douces jouissances de ma vie au milieu d'une solitude profonde et d'un horizon enchanteur. J'y serais peut-être encore si, par caprice, on ne m'avait obligé d'en sortir pour le détruire; ce fut là que je mis la dernière main à mes Études de la Nature, et que je les ai publiées. Je fus d'abord demander un censeur à la chancellerie; mais une espèce de secrétaire de la librairie voulut m'obliger d'y laisser mon manuscrit. Comme il était rempli d'idées qui m'étaient particulières, il ne convenait pas que je l'abandonnasse à l'indiscrétion ou à l'insouciance des bureaux. Après plusieurs sollicitations, j'obtins de le confier au censeur que j'avais demandé. C'était un savant distingué

par ses lumières : il l'approuva tout entier; mais d'après les réglements, il fut obligé de me renvoyer à un théologien, parce qu'il y avait de la morale. Celui-ci trouva mauvais que je ne me fusse pas d'abord adressé à lui. Il me disputa chaque page de mon manuscrit. Il attachait des idées dangereuses aux mots les plus innocents; il trouvait mauvais, par exemple, que j'eusse dit que Louis XVI avait appelé les Anglo-Américains à la liberté : il voulait me retrancher ce mot de *liberté*, condamné, disait-il, par M. le garde-des-sceaux, comme un signe de ralliement des philosophes. J'eus bien de la peine à lui faire comprendre que je n'entendais point parler de la liberté de penser des Anglo-Américains, mais de leur liberté politique, à laquelle Louis XVI avait coopéré au su de toute la terre. Il ne voulait point que je parlasse de l'abus des corps, excepté cependant de ceux de l'université, parce qu'il était professeur du collége royal, qui rivalise avec elle pour l'éducation. J'admirais comme plusieurs de mes meilleures preuves sur la Providence me coûtaient des disputes avec un théologien. Plusieurs fois j'ai été au moment de lui retirer mon manuscrit, en lui disant que j'allais me plaindre au garde-des-sceaux, et lui demander un autre censeur. Mais le remède aurait été pire que le mal. Plus on changeait de censeurs, plus ils devenaient difficiles. Les derniers nommés, par esprit de corps, ou pour faire valoir leur exactitude comme le premier, allaient mettant de plus en plus l'ouvrage en discussion au rabais, comme

des fripiers qui vont toujours en mésoffrant au-dessous du prix que le premier venu d'entre eux a fixé à un habit. Il me fallut donc, malgré moi, consentir à quelques retranchements, notamment sur le clergé. Je supprimai deux articles, selon moi, très-importants : l'un où je proposais de rendre le clergé citoyen en le faisant salarier par l'état; l'autre où je conseillais, comme une étude également utile à l'humanité et à la religion, de faire faire aux jeunes ecclésiastiques, destinés à être ministres de charité, une partie de leur séminaire dans les prisons et les hôpitaux, afin de leur apprendre à remédier aux maladies de l'ame, comme on apprend, dans les mêmes lieux, aux jeunes médecins à remédier à celles du corps. Moyennant quelques autres sacrifices, mon censeur théologien me rendit mon manuscrit au bout de trois mois. Il n'y mit, pour toute approbation, que son nom; mais il m'en fit voir en même temps une de douze lignes, remplie des plus grands éloges, en me disant : « Voilà « les approbations que je donne aux ouvrages dont « je suis content : » c'était pour une nouvelle traduction de l'Odyssée d'Homère, dont personne n'a parlé.

Je retirai donc mes Études de la Nature de cette inquisition; mais je n'étais pas au terme de ma peine ; il fallait les faire imprimer. Il était bien juste aussi, dans ma position, que je recueillisse quelque argent de mes longs travaux. Je m'adressai donc à une veuve, libraire de la cour, qu'un de mes amis, qui y avait des emplois considérables, m'avait vantée comme une personne bien loyale,

et à laquelle il m'avait recommandé. Elle me reçut d'abord très-froidement, sur la proposition que je lui fis de faire les avances de l'impression de mon livre, et de la rembourser ensuite sur sa vente; mais dès que j'eus dit mon nom et celui de mon ami, elle prit un air riant, et se félicita de ce qu'il avait pensé à elle pour lui faire avoir de bons ouvrages. Je lui montrai mon manuscrit, et je la priai de me dire ce qu'en coûteraient les frais d'impression. Elle jugea qu'il en fallait faire six petits volumes in-12, et les tirer à 1500 exemplaires. Ensuite elle me donna un état des frais de composition, de tirage, de papier, d'assemblage, de magasinage, de brochure, de remises pour sa vente et pour les libraires de province. J'en pris une note sous sa dictée, et l'ayant examinée chez moi, je trouvai que je lui serais encore redevable de quelque chose, en supposant que mon édition se vendît bien. Je songeai alors à la faire à mes dépens en trois volumes, pour diminuer de la moitié les frais de brochure et de remise aux libraires, évalués par la note à 15 sous par volume; ce qui faisait, pour la seule vente, une dépense de trente-quatre pour cent. Je n'avais pour tout argent que 600 livres; j'en trouvai avec bien de la peine 1200 autres à emprunter de quelques amis riches, et je ne doutai pas qu'avec ces avances en argent comptant, qui allaient alors à plus du tiers des frais de l'édition, je ne pusse traiter directement avec un imprimeur, d'autant que je devais lui abandonner l'édition entière, jusqu'à ce qu'il se fût remboursé de tous ses frais. Ces

conditions étaient encore plus avantageuses que celles des libraires, qui ne paient et ne s'acquittent de leurs impressions qu'avec des billets à un an et un an et demi de terme; mais j'oubliais que je n'étais qu'un auteur. Je fus donc chez un des plus fameux imprimeurs de Paris, croyant que j'éprouverais moins de difficulté avec un artiste riche et éclairé. Il me reçut d'abord fort révérencieusement, et me présenta un exemplaire de ses belles éditions, croyant que je venais pour en acheter; mais lorsque je lui eus fait part de mon projet, et que je lui eus demandé le prix de son impression, il changea de visage. Il refusa de me satisfaire; il me dit qu'il n'imprimait que pour son compte, et qu'il n'employait son imprimerie que pour des ouvrages dont les succès étaient décidés. Un ami m'indiqua un autre imprimeur qu'on avait prévenu en ma faveur, et qui ne demandait pas mieux que de traiter avec moi. Cet imprimeur accepta toutes mes conditions, et me pria de lui confier mon manuscrit pour juger, me dit-il, combien il contiendrait de feuilles d'impression. Il me le rendit au bout de quelques jours, en me disant qu'il ne pouvait pas s'en charger, parce qu'il lui était survenu des affaires. La même chose m'arriva successivement avec trois ou quatre autres, qui ne sont pas des moins renommés de Paris. Dès qu'ils avaient mon manuscrit, ils en différaient l'impression sous divers prétextes; tantôt ils en voulaient augmenter le prix, tantôt celui du papier; et quand je consentais à leurs demandes, ils me le

rendaient, en me disant que mon ouvrage n'était point à la mode, qu'ils l'avaient communiqué à des connaisseurs, qu'il n'aurait point de succès. Quand ils l'ont vu prospérer, ils m'ont calomnié, en disant que j'avais manqué de confiance en eux.

Ces différents obstacles, dont j'abrége le récit, en retardèrent la publication encore près de trois mois. Enfin résolu de ne me plus fier aux réputations si fausses, et aux recommandations qui m'ont toujours porté malheur, je m'en rapportai à cette providence qui ne m'a jamais trompé. Je fus de mon propre mouvement dans une imprimerie, et m'étant adressé à un prote fort honnête et fort instruit, appelé M. Bailly, je conclus sur le champ avec lui et avec son imprimeur M. Didot le jeune, dans lequel je trouvai des facilités et une probité dont j'ai eu à me louer de toute manière.

Mon ouvrage imprimé, j'éprouvai d'autres difficultés pour le faire annoncer. J'en envoyai des exemplaires aux principaux journaux; mais comme ils attendent, selon leur coutume, le jugement du public pour y conformer le leur, les premiers n'en rendirent compte qu'au bout de quatre mois. Ils en insérèrent d'abord quelques satires anonymes, et ils rejetèrent les éloges qu'on leur en adressait; ils gardèrent ensuite le silence sur le fond, qui déplaisait aux académies, et ils n'en louèrent que le style auquel ils attribuèrent tout son succès. Il était plus grand que je n'aurais osé l'attendre. On le contrefaisait de toutes parts. On me manda de Marseille que toutes les provinces méridionales

étaient remplies de ses contrefaçons, mais qu'on était bien surpris de n'y pas trouver un exemplaire de l'édition originale. Il semblait que, non-seulement tous les libraires de province se fussent ligués pour la ruine d'un auteur qui avait osé faire imprimer son ouvrage à ses dépens, mais que les inspecteurs, et même le chef suprême de la librairie y prêtassent la main. L'inspecteur de la librairie de Lyon ayant reçu ordre, plusieurs fois, de faire des visites chez des contrefacteurs bien connus, loin de les trouver en contravention, il les plaignit, au contraire, de ce que mon libraire ne leur faisait pas des remises assez fortes. Il est certain, cependant, qu'il y a eu une multitude de contrefaçons de mes Études, faites par des libraires de cette ville, et qu'un d'entre eux que j'ai nommé ailleurs, a porté l'impudence jusqu'à les faire annoncer chez lui dans le catalogue de la foire de Leipsick. Toutes mes réquisitions à cette occasion ont été vaines. A qui me serais-je adressé pour avoir justice? Un des principaux libraires de Marseille fit entrer dans cette ville une balle de contrefaçons de mon ouvrage, qui fut saisie; le garde des sceaux ordonna qu'elle serait confisquée au profit de la librairie de Marseille, c'est à dire des contrefacteurs mêmes. Je savais bien qu'un homme isolé ne peut obtenir de justice d'un homme qui tient à un corps. Je songeai donc à opposer le corps des gens de lettres à celui des libraires. Mais la vanité divise les premiers, et l'intérêt réunit les derniers. Un jeune poète, membre de plusieurs lycées et académies, m'étant

venu voir, je lui parlai de l'utilité que retireraient les gens de lettres répandus en sociétés accréditées dans tout le royaume, s'ils veillaient mutuellement aux intérêts les uns des autres, en s'opposant aux contrefaçons. Cet enfant d'Apollon reçut ma proposition avec le plus grand mépris. Jamais je ne pus lui faire comprendre qu'il était plus honnête de vivre des fruits de son travail, que de mendier des pensions auprès des grands; et de donner des honoraires aux libraires, que d'en recevoir.

Cependant, au milieu de tant d'épines, je cueillis beaucoup de fleurs et quelques fruits. On m'adressa de toutes parts des lettres de félicitation. Mes anciens services me valurent, à l'occasion de la faveur publique, une petite gratification annuelle que le roi me donna de son propre mouvement. Ces premiers dons de la fortune, joints à quelques autres qui avaient quelque apparence de solidité, et surtout un produit de deux éditions, me firent songer à réaliser un désir que je formais depuis longtemps. C'était d'aller continuer mes Études de la Nature au sein de la nature même. Je voulais acquérir quelque petite métairie, où, loin des hommes injustes et jaloux, je pusse m'occuper encore de la cause des marées et des courants de la mer, qui fluent alternativement des glaces de chaque pôle par l'action semi-journalière et semi-annuelle du soleil. J'avais démontré cette importante vérité jusqu'à l'évidence, mais je m'étonnais de l'indifférence de notre marine et de nos académies sur un objet si utile à la navigation et au commerce

mutuel des hommes, elles qui ont fait tant d'entreprises dispendieuses et souvent inutiles pour la nation et pour le genre humain. Je voulais encore rassembler quelques nouvelles harmonies dans l'étude ravissante des plantes, et surtout continuer l'Arcadie, dont j'avais publié le premier livre. A ces idées de félicité publique, se joignaient des projets de bonheur personnel. Le sentiment m'en était doux comme celui d'une convalescence. J'étais au moment de les réaliser, lorsque la révolution arriva.

Sollicité avec instance par le peuple de mon quartier, qui avait de moi une grande opinion, parce que j'avais fait un livre, je fis un effort sur ma santé pour assister à la première assemblée de mon district. J'y éprouvai que mes études n'avaient pas diminué mes infirmités, ni la révolution assagi les citoyens. Ils parlaient tous à la fois. Je leur présentai trois propositions : la première, qu'on ne délibérerait sur aucun objet que trois jours après qu'il aurait été proposé, afin de conserver la liberté de son jugement; la seconde, que les votes se feraient non de vive voix, mais au scrutin, afin de conserver la liberté de son suffrage; la troisième, que l'assemblée nationale serait permanente et ses membres amovibles tous les trois ans, en les renouvelant par tiers chaque année. On ne se donna pas seulement la peine de discuter mes propositions, excepté un maître de pension qui combattit la permanence de l'assemblée et qui fut ensuite nommé électeur. On m'avait déjà fait

le même honneur, mais j'en donnai la démission le lendemain à cause de ma santé physique et morale. Je venais d'éprouver ce que je savais déjà, que le peuple désirait le bien public, mais que les corps ne voulaient que leur bien particulier. D'ailleurs, quand mes indispositions me l'auraient permis, il m'aurait été bien difficile de prendre un parti. J'étais lié au peuple par devoir, et par reconnaissance au roi dont les bienfaits me soutenaient depuis douze ans. J'avais combattu le despotisme aristocratique, je ne voulais pas flatter l'anarchie populaire. Je voyais, parmi les chefs du peuple, des hommes qui avaient le plus profité des faveurs de la cour; et, dans le parti de la cour, ceux qui avaient le plus flatté le peuple. Je les connaissais les uns et les autres pour des ambitieux, c'est-à-dire pour des hommes de la plus dangereuse espèce selon moi. Ils ne connaissent ni l'amitié, ni l'égalité, quoiqu'ils en parlent sans cesse : quand on marche à côté d'eux, on devient leur ennemi; et derrière eux, leur esclave. On est forcé d'être dans leur société hypocrite ou méchant. Je ne voulais pas m'empirer en travaillant à améliorer les autres. Il y avait aussi à la vérité à la tête de la révolution des hommes vertueux, désintéressés, sages, éclairés, qui, dans tous les temps de leur vie, n'avaient jamais changé de principes; mais il était difficile de deviner où ce nouvel ordre de choses, dont le plan n'existait pas encore, les conduirait eux-mêmes.

Tous ces changements ne me faisaient pas plus

d'illusion que celui du théâtre, où les mêmes acteurs ne font que changer d'habits et de noms. Je retrouvais dans notre nouvel ordre politique nos anciens citoyens, comme dans notre nouvelle géographie de la France nos anciens fleuves. Les hommes se succèdent comme les eaux courantes, mais ils ne changent pas plus de passions que les fleuves de canal; c'étaient toujours les mêmes ambitions, avec cette différence que celles des petits avaient surmonté celles des grands; toutes avaient lutté sans respect pour les lois anciennes et modernes. J'en ai été moi-même la victime en plus d'un genre, d'abord à l'occasion d'un cimetière au bout de mon jardin, interdit depuis huit ans, et envahi par la commune qui en a fait un foyer de méphitisme par des enterrements journaliers; ensuite au sujet de mes ouvrages devenus la proie des contrefacteurs. En vain je me suis plaint au juge de paix, à la section, à la municipalité, au département : ce qu'il y a de pis, c'est qu'on a fait semblant de me rendre justice; et on a laissé les abus sans réforme, quoiqu'ils intéressassent directement les lois municipales et les propriétés personnelles. La loi peut paraître sourde aux réclamations d'un particulier, parce qu'on peut la croire distraite; mais, dès qu'elle les écoute, les trouve justes et n'y satisfait pas, on la méprise, parce qu'on la juge impuissante. J'ai aidé moi-même, en ne publiant pas mes peines, à couvrir sa faiblesse. Je la regardais comme une mère malheureuse au milieu d'enfants ingrats et désobéissants : mais,

comment aurais-je pu en augmenter le nombre! Quelque emploi que j'eusse pris, il m'eût fallu épouser les intérêts d'un parti, promettre et tromper, voir des abus et les favoriser et en tout obéir au peuple, afin de paraître le gouverner. Avec tant de raisons pour m'éloigner de nos assemblées tumultueuses, je n'en avais pas moins pour renoncer à mes projets de retraite. Nos campagnes étaient encore plus agitées que nos villes. On ne doit jamais compter sur un bonheur hors de soi; et, s'il est pour un homme quelque asile impénétrable, ce ne peut être que dans sa conscience. On m'en avait offert d'agréables et de paisibles hors du royaume, mais je me serais reproché d'abandonner ma patrie dans son état de crise. Encore que je ne pusse calmer l'esprit d'anarchie qui la bouleversait, je pouvais influer sur celui de quelques particuliers, modérer l'un, encourager l'autre, consoler celui-là. On attache trop de prix aux vertus publiques et trop peu aux vertus privées. Dans une tempête il ne faut pas moins d'art pour gouverner une gondole que le Bucentaure. On ne doit pas juger de la bonté des machines par la grandeur de leurs mouvements : si les grandes produisent de plus grands effets que les petites, c'est qu'elles ont de plus grands leviers. Il en est de même des vertus. Il est certain que si, dans un temps de trouble, chaque citoyen rétablisssait l'ordre seulement dans sa maison, l'ordre général résulterait bientôt de chaque ordre domestique. Je me consolai donc de rester dans ma solitude

physique et morale, persuadé que, n'étant point livré à l'intérêt des partis, j'étais plus en état de connaître l'intérêt national, et que, si j'étais capable de le servir, je pouvais le faire d'une manière plus durable par la voie de l'impression, où j'avais eu des succès, que par celle de la parole où je n'étais point exercé.

En conséquence, quoique mes Études de la Nature eussent pour moi un charme inexprimable, je les abandonnai pour m'occuper de celles de la société. J'écrivis les Vœux d'un Solitaire. C'est celui de tous mes ouvrages qui m'a le plus coûté, et dont je suis le moins content. J'y ai voulu concilier les intérêts d'un prince qui m'avait obligé; d'un clergé qui m'avait témoigné plus que de l'indifférence, parce que j'avais refusé de solliciter ses bienfaits; des grands qui m'avaient repoussé; des ministres qui m'avaient trompé; de leurs flatteurs qui m'avaient calomnié; des académies qui m'avaient traversé. Le temps des vengeances publiques était arrivé, je pouvais y associer les miennes; mais, fidèle à ma devise, je ne voulus pas même rétablir dans mes Vœux les articles que le censeur avait retranchés dans mes Études. Les hommes dont j'avais à me plaindre étaient trop malheureux; j'aimai mieux oublier quelques objets d'intérêt national que de satisfaire mes ressentiments particuliers. Je me proposai donc de conserver l'ancienne commune de la patrie, en émondant seulement ses grands arbres pour donner de l'air et du soleil aux petits. On a été au-delà de

mes vœux. On a étêté, arraché et replanté sans doute sur un très-beau plan; mais ce sont toujours les mêmes arbres. Les vieux ne pourront reprendre, parce qu'ils sont vieux; les jeunes s'étoufferont, parce qu'ils ne sont pas bien alignés : il n'y a donc d'espérance que dans les pépinières. Ce n'est que sur une éducation nationale qu'on peut fonder une bonne constitution. Malgré mes anciens travaux j'ai osé entreprendre celui-ci, en suivant la chaîne des lois naturelles dont j'ai montré quelques anneaux dans mes Études. Les droits de l'homme n'en sont que des résultats. Ce grand ouvrage demande du temps, du repos, de la santé et des talents, tous biens qui ne sont pas dans ma dépendance; mais au moins j'ai tâché de remplir mes devoirs de citoyen. Je n'ai pas même perdu de vue les circonstances passagères où j'ai cru être de quelque utilité. Lorsqu'après le retour du roi de la frontière, le royaume se divisait en deux partis, dont l'un voulait faire une république de la France et l'autre conserver la monarchie, et que tous invoquaient la guerre civile et étrangère, je me suis hâté de rappeler au peuple les anciennes obligations qu'il avait à son monarque, et au monarque ses devoirs envers son peuple. J'envoyai mes observations bien recommandées à l'entrepreneur du Mercure et du Moniteur, mais il ne jugea pas à propos de les publier*. Elles ne furent

* J'ignorais alors que cet entrepreneur n'eût aucune influence sur ces journaux, comme il l'a imprimé depuis. Cependant il a publié lui-même, dans une pétition aux électeurs de Paris, qu'il en avait

pas mieux accueillies d'un autre journal fort répandu. J'éprouvai alors ce que je savais déjà par expérience, c'est qu'il y a fort peu de papiers publics au service d'un homme qui ne tient à aucun corps particulier. Cependant, ayant adressé mes observations au rédacteur des Petites-Affiches de Paris, elles furent publiées assez à temps pour

beaucoup sur les gens de lettres, et qu'il avait même donné des honoraires à M. de Buffon.

Dans ce même opuscule, il a eu la bonté de me plaindre, comme victime des contrefaçons des libraires, dont à la vérité je n'ai jamais voulu recevoir d'honoraires. Mais ce qui m'a paru bien étrange, c'est qu'il y propose de faire la fortune des auteurs, en leur assurant pendant quatorze ans la propriété de leurs ouvrages, « à condition « qu'au bout de ce terme, il serait libre à tout libraire de les im- « primer. » Il m'avait déjà fait l'honneur de me communiquer ce projet de vive voix; je lui dis: « C'est comme si les jardiniers de « Boulogne demandaient que le beau jardin que vous y avez, rentrât « dans leur commune, parce que vous en jouissez depuis plus de « quatorze ans. La propriété d'un ouvrage est encore plus sacrée « que celle d'un jardin. » Il me répondit que cette loi existait en Angleterre, et qu'il comptait la solliciter auprès de l'assemblée nationale. J'ignore si cette loi existe; mais après tout, il faut chercher de bonnes lois chez ses voisins, et non pas des abus. Les Anglais, renfermés dans une île, ont sans doute des moyens d'empêcher les contrefaçons d'y pénétrer; mais il n'en est pas de même en France: il est certain que notre ancienne administration, avec ses espions, ses gardes, ses inspecteurs et tout son despotisme, n'a jamais pu les arrêter. Comment donc la nouvelle en viendrait-elle à bout, sous le régime de la liberté, aujourd'hui que les villes n'ont ni portes, ni barrières, ni commis? Ainsi donc un auteur, après avoir été, pendant quatorze ans, la proie des contrefacteurs, finirait par être celle des libraires. Ainsi un marchand, un agriculteur, un fabricant, pourront acquérir, par leurs travaux, des propriétés qui passeront à perpétuité à leurs enfants, et un homme de lettres, qui a souvent mieux mérité de sa patrie, ne jouirait pas des mêmes droits: il se verrait lui-même dépouillé de la propriété de ses ouvrages, au bout de quatorze ans: les études de sa jeunesse ne lui appartiendraient plus dans sa vieillesse: malgré les lois, des fripons lui en enleveraient les premiers fruits par de misérables contrefaçons; et à la faveur des

produire un bon effet, même dans l'assemblée nationale. Je les ai insérées depuis au commencement de l'avis en tête de ma quatrième édition des Études de la Nature. Elles n'ont rien de bien remarquable que la circonstance pour laquelle je les avais destinées, et l'autorité de Fénélon et des antiques lois de Minos sur les devoirs des rois, parfaitement conforme aux décrets de l'assemblée nationale constituante.

Depuis cette époque, je me suis occupé du soin de recueillir quelques idées relatives à notre constitution; elles sont une suite naturelle des Vœux d'un Solitaire. J'ai été d'autant plus encouragé à y joindre les seconds, que plusieurs des premiers ont été remplis par l'assemblée. Quelques-uns de ceux-ci même n'en paraissent avoir été négligés, qu'à cause des circonstances embarrassantes où elle se trouvait. Tel est celui de l'impôt de censure sur les grandes propriétés territoriales, qui serait devenu un obstacle à la vente des biens nationaux. Cet objet mérite toute l'attention de la présente législature, si elle veut s'opposer aux progrès d'une

lois, de riches libraires acheveraient de le dépouiller par des éditions fastueuses! L'assemblée est trop sage pour ne pas rejeter le projet captieux dont je viens de démontrer l'injustice: elle doit sévir, au contraire, contre ceux qui emploient tant d'artifices pour enlever aux gens de lettres les fruits tardifs de leurs longs travaux. Les chefs de l'administration ont feint, jusqu'à présent, de ne pas trouver de moyens pour arrêter les contrefaçons. Il y en a un bien simple, c'est de punir ceux qui les vendent. En vain les libraires s'excusent sur leur ignorance: tout libraire doit savoir distinguer une contrefaçon d'avec une édition originale, comme tout orfèvre doit savoir distinguer le cuivre de l'or.

aristocratie qui a renversé autrefois la Grèce et l'empire romain.

Lorsque mes Vœux d'un Solitaire parurent, ils ne plurent qu'à un petit nombre de personnes. Ils ne furent point agréables au clergé et à la noblesse, parce qu'il leur sembla que j'étendais trop loin les droits du peuple. Ils auraient pu plaire au peuple, dont je réclamais les droits, si, alors occupé à vaincre la résistance des corps qui l'opprimaient, il n'avait appris à les étendre aussi loin que sa puissance. L'assemblée constituante, soutenue de sa faveur, a été dans ses décrets beaucoup plus loin que moi dans mes Vœux. Ceux qui les trouvaient alors trop hardis, les ont trouvés depuis bien modérés. D'un autre côté, nos législateurs se sont trouvés fort embarrassés. Ils ont été vis-à-vis de l'état tombant en ruine, comme des architectes devant un vieux bâtiment à réparer. Une fois le marteau mis dans ses murs, il a fallu le démolir jusque dans ses fondements. Il eût été sans doute à désirer qu'un bon architecte eût tracé seul tout le plan de la reconstruction, pour y mettre plus d'ensemble. Malgré les vues différentes de nos législateurs et les obstacles en tout genre qu'ils ont éprouvés, il y a de si belles parties dans notre constitution, qu'on peut dire que c'est la plus convenable au bonheur des peuples, qui ait encore paru en Europe.

Il en est des premiers plans des empires comme de ceux de nos anciennes villes; la plupart des rues y font de longs détours. Je n'ai vu même aucun

chemin en pleine campagne, tracé en ligne droite, par l'allure naturelle des hommes; ils vont tous en serpentant. Cela prouve qu'il n'est pas aisé d'aller droit à ceux mêmes qui en ont l'intention, et que, pour aligner sa route, on a besoin de points invariables dans son horizon. Ceux de la terre ne se rencontrent que dans le ciel, comme le savent ceux qui ont fait le tour du monde.

Il y a lieu de croire que notre nouvelle constitution sera durable, parce qu'elle est fondée en grande partie sur les droits de l'homme, qui dérivent eux-mêmes des lois célestes et immuables de la nature.

Tous les maux dont l'état était accablé chez nous, provenaient uniquement de l'ambition particulière des corps. Les capitalistes s'étaient emparés de ses finances; les parlements, de sa justice; la noblesse, de son honneur; le clergé, de sa conscience; les académies, de sa raison. Tous tenaient le corps national lié, sans qu'il pût faire le moindre mouvement que pour leurs intérêts particuliers.

Heureusement ils n'étaient pas d'accord. Pendant qu'ils se querellaient, la nation a dégagé ses mains et a brisé une partie de ses chaînes. La principale reste à rompre, c'est celle de l'or. L'or seul donnant aujourd'hui les moyens de satisfaire toutes les ambitions, toutes les ambitions se réduisent à celle d'avoir de l'or. C'est pour avoir de l'or qu'on laboure et qu'on navigue, qu'on est artiste, magistrat, prêtre, militaire, docteur; que les nations font la paix ou la guerre, et que nos États-Géné-

raux même se sont assemblés. L'or est le premier mobile du corps social, comme le soleil, dont il est l'emblème et peut-être la production, est celui du monde. Mais comme le soleil lui-même détruirait ce monde, si la sagesse divine ne gouvernait ses effets, l'or détruirait la société, si une bonne politique ne dirigeait son influence. J'appelle politique, non l'art moderne de tromper les peuples, qui est un grand vice, mais, suivant son étymologie même, l'art antique de les gouverner, qui est une grande vertu et qui est une émanation de la sagesse divine.

Le plus grand mal que l'or puisse produire dans un état, c'est lorsqu'il s'accumule dans un petit nombre de mains: c'est comme si les rayons du soleil se fixaient dans la seule zone torride et abandonnaient le reste du globe aux glaces. Il est donc nécessaire de surveiller les hommes qui ont des moyens d'attirer à eux tout l'or du royaume. Ce sont les ministres, les capitalistes, la noblesse et le clergé: les ministres, par l'influence royale; les capitalistes, par celle de leur argent; les nobles, par celle des armes; le clergé, par celle des consciences. Nous avons à opposer aux ministres l'assemblée nationale; aux capitalistes, les départements; à la noblesse, les gardes nationales; au clergé, les municipalités. C'est sans doute pour balancer les quarante-quatre mille seigneuries et cures du royaume, qui étaient à la tête de la puissance militaire et spirituelle de la France, qu'on a créé quarante-quatre mille municipalités. Un jour

viendra sans doute où les puissances anciennes et modernes s'amalgameront ensemble et n'auront qu'un seul but, le bonheur de l'homme; mais, en attendant que tous les ressentiments soient éteints, et que l'intérêt national ait remplacé les intérêts des corps, nous allons nous livrer à quelques considérations sur les dangers que nous avons à craindre et sur les remèdes que nous pouvons y apporter. Elles sont des conséquences des décrets mêmes de l'assemblée constituante, qui n'a pas eu le temps de tout prévoir. Plus sa moisson a été abondante, plus elle nous a laissé à glaner.

DES MINISTRES ET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Un des décrets les plus sages de l'assemblée nationale constituante, est celui qui déclare la personne du roi inviolable, et les ministres seuls responsables de ses fautes. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit ailleurs sur le caractère personnel du roi: il suffit de dire qu'il a été le premier mobile de notre liberté. Il méritait donc, à plusieurs titres, l'honorable prérogative qui rend sa personne sacrée, comme la loi même qu'il est chargé de faire exécuter. Mais elle lui appartenait encore comme roi; les rois ne sont trompés que par ceux qui les environnent. Néron lui-même eût été forcé d'être vertueux, si le sénat romain avait puni ses crimes dans ses ministres.

Ce sont donc les ministres seuls qui peuvent lutter avec l'assemblée, en lui opposant une partie

des forces nationales, dont le nerf principal est l'argent; 1° par une disposition dangereuse des revenus de la liste civile, qui monte à trente millions; 2° par la distribution de beaucoup d'emplois lucratifs, qui peuvent leur donner quantité de créatures au-dedans et au-dehors du royaume; 3° parce que la durée de leur ministère n'étant pas fixée, ils ont un grand avantage sur les membres de l'assemblée, qui changent tous les deux ans. Ainsi ils ont au-dessus de l'assemblée nationale une pondération d'argent, de crédit et de temps qui seul amène beaucoup de révolutions.

Il est donc nécessaire 1° que l'assemblée nationale veille sur l'emploi des revenus de la liste civile, dans le cas où ils serviraient à corrompre ses propres membres, ou même ceux des assemblées de département, municipales, ou primaires. Ce délit est un crime de lèse-nation; un ministre corrupteur doit être déclaré encore plus coupable qu'un député corrompu.

2° L'assemblée nationale doit aussi porter une attention particulière sur le caractère patriotique des hommes qui sont employés par les ministres comme fonctionnaires publics. Elle doit observer surtout, si, conformément à la constitution, on a eu égard dans leur choix au mérite et non à la naissance. Faute de cette surveillance, il peut arriver en peu de temps que la plupart des employés dans les travaux de l'état, les officiers de guerre et de marine, ainsi que les consuls, ministres et ambassadeurs hors du royaume, choisis par des

ministres malintentionnés, se trouvent tous préparés pour opérer de concert une contre-révolution au-dedans et au-dehors du royaume. Il leur serait facile de la faire désirer au peuple, en opérant des chertés de blé, en suscitant des brigandages ou des querelles religieuses; car le peuple, fatigué des anciennes secousses de la révolution, et voyant augmenter ses maux, ne manquerait pas d'en accuser l'assemblée qu'il a chargée du soin de l'en garantir. Il s'y porterait d'autant plus volontiers qu'il aime le changement, et que vivant, surtout dans la capitale, du luxe des grands qui y ont fixé leur demeure, il est à leur égard dans une dépendance naturelle, qui naît de leurs richesses et de ses besoins, et qu'il n'éprouve pas de la part des membres peu riches et passagers de l'assemblée nationale. Cette disposition au mécontentement général peut encore être puissamment secondée par des journalistes factieux et soudoyés. Avant que la constitution fût achevée, sans doute il a été libre à tout écrivain de la discuter; mais aujourd'hui qu'elle est sanctionnée par le roi, reçue par la nation, confirmée par une seconde assemblée de ses députés, élus avec une pleine liberté, il ne doit plus être permis d'écrire que pour l'améliorer. Enfin, la constitution peut être renversée par une multitude d'indigents, sans morale, et dont la plupart donneraient leur part à la liberté publique pour un écu. Ils peuvent d'autant plus aisément être les principaux instruments d'une contre-révolution, qu'ils se souviennent d'avoir été ceux de la

révolution. Toutes ces considérations doivent paraître de la plus grande importance à l'assemblée. Elle préviendra ces maux en les arrêtant dès leur source. Elle doit décréter que les ministres seront responsables de la conduite des fonctionnaires publics qui sont à leur nomination, comme ils le sont des ordres du souverain. Ils doivent répondre de l'émanation de ces ordres et de leur exécution.

3° Il me semble que nos députés restent trop peu de temps en place. J'aurais désiré qu'au lieu de deux ans, ils y eussent été au moins trois. En effet, beaucoup d'entre eux quittent des états solides et lucratifs, pour un état passager qui les dédommage à peine de leurs sacrifices. Tels sont, entre autres, les gens de loi qui ont fourni tant de défenseurs à la liberté publique. J'aurais souhaité aussi qu'on eût renouvelé un tiers de l'assemblée tous les trois ans. On a craint, dit-on, qu'elle ne se perpétuât en aristocratie. Mais sa révolution totale ne peut-elle pas amener celle de la constitution? Une nouvelle assemblée perd beaucoup de temps avant de se mettre au fait des affaires. Dans un temps de troubles, son renouvellement total peut être fort dangereux. Le vaisseau de l'état, en changeant son équipage au milieu d'une tempête, peut sombrer sous voile ou changer de route. Tout grand mouvement est à craindre dans les grandes crises. Un état renouvellerait-il toute son armée en présence de l'ennemi, pour lui substituer des troupes sans expérience? Comment donc ose-t-il, en présence de

tant d'ennemis de ses intérêts, substituer à une assemblée qui les a défendus, une assemblée nouvelle, dont la plupart des membres ne connaissent que ceux des départements qui les ont choisis? Il leur faut plusieurs mois avant de se mettre au niveau des affaires publiques et d'en rétablir le cours. On peut, ce me semble, éviter d'une part les dangers d'une aristocratie permanente, et de l'autre ceux d'une révolution subite et totale, en renouvelant les membres de l'assemblée par tiers tous les ans, c'est-à-dire, que chaque département destituerait tous les ans un tiers des anciens députés, et en instituerait un tiers de nouveaux. Il résulterait de là deux grands avantages pour la nation; c'est qu'elle supprimerait ceux de ses députés suspects de corruption, sans les entacher, puisque leur réforme serait un résultat de la loi même qui les aurait élus; et qu'elle se conserverait perpétuellement le droit de surveiller son assemblée et d'y maintenir l'esprit public: alors on pourrait sans risque prolonger la durée même de l'assemblée à cinq ans, en en renouvelant tous les ans la cinquième partie.

Telles sont les précautions que je crois nécessaires à la durée de la constitution, pour donner à l'assemblée nationale une prépondérance qui la rende respectable au peuple, et qui la mette à même de lutter avec avantage contre les ministres. Il faut espérer cependant qu'elles seront un jour superflues. Plusieurs de nos ministres choisis par le roi, se pénètrent de son patriotisme; et ils sen-

tent que leur gloire, comme la sienne, est dans le bonheur national.

Il y a un moyen, ce me semble, de les y diriger. On a fait plusieurs décrets contre leurs mauvaises intentions, et aucun en faveur de leurs bons offices. C'est les désigner à la nation comme ses ennemis, et les engager à le devenir. Ils sont trop à plaindre d'avoir tout à craindre du côté d'une nation qui se méfie d'eux, et peu à espérer du côté du roi, qui ne peut plus leur donner ni cordons bleus ni duchés. Je voudrais donc que la nation se chargeât de les récompenser d'une manière digne d'elle. Ainsi, après dix ans de services, l'assemblée examinerait leur conduite, et après l'avoir jugée constitutionnelle et irréprochable, elle leur décernerait une statue. On pourrait la poser à la base de celle du roi, élevée sous la coupole d'un temple de mémoire, et décrétée de la même manière. Ainsi, au lieu de voir nos rois à cheval, sur le bord d'un piédestal flanqué de nations enchaînées, ou de figures allégoriques des vertus, on les verrait debout, entourés de leurs bons ministres, dont les uns tiendraient le trident de Neptune, d'autres, le caducée de Mercure; d'autres, la foudre de Jupiter, ou ce qui vaut encore mieux, sa corne d'abondance. On pourrait ajouter à ces symboles des inscriptions et des bas-reliefs qui rappelleraient les actions principales de leur ministère. Ce monument, accessible de toutes parts, figurerait à merveille au milieu d'une place publique, ou même sur les bords de la Seine, suivant l'inclination do-

minante du prince. Le peuple juge assez bien des caractères de plusieurs rois, par l'emplacement de leurs statues; il croit que Louis XV n'aimait que la chasse, parce que la sienne est hors de la ville; Louis XIV, la grandeur, parce qu'il s'est entouré des grands hôtels de la place Vendôme et de celle des Victoires; Louis XIII, la noblesse, parce qu'il est à la place Royale, dans le Marais, l'ancien séjour de la cour; Henri IV, le peuple, parce qu'il est au centre de la promenade populaire, le Pont-Neuf. Je trouverais cependant Henri bien plus respectable, si on voyait aux quatre coins de son piédestal, au lieu d'esclaves enchaînés, le sage Duplessis-Mornay, le véridique Sully, le vertueux La Noue, et quelques autres des amis du roi, qui, comme lui, ont aimé le peuple. Notre capitale ne manque pas de nouveaux emplacements. Ses marchés en offriront de bien intéressants à ceux de nos rois qui se plairont au milieu de l'abondance de leurs sujets.

DES CAPITALISTES ET DES DÉPARTEMENTS.

L'or est le seul mobile de notre politique; pour en avoir, les puissances oublient les premiers principes de la morale et de la justice. Quelque difficile qu'il soit aujourd'hui de réfuter des erreurs accréditées par l'opinion publique et mises en exécution; je commencerai ce paragraphe par quelques réflexions qui pourront servir à nous en préserver au moins pour l'avenir. C'est au sujet de l'invitation que le ministre des finances a faite aux ci-

toyens de donner le quart de leur revenu pour leur contribution patriotique. 1° Cette invitation était subreptice, puisqu'on a fait une obligation civile d'une offre purement volontaire. 2° La loi promulguée à cette occasion est impolitique, parce qu'il ne faut jamais faire balancer les hommes entre leurs intérêts et leur conscience; en effet, elle a produit quantité de fausses déclarations. L'assemblée a été très-sage en ne permettant pas qu'on y joignît de faux serments. 3° Cette loi est inquisitoriale; elle oblige les citoyens de révéler publiquement les secrets de leur fortune, après que le fisc a abusé de leur confiance pendant tant de siècles, et lorsqu'il en abuse encore. En faisant un devoir obligatoire d'un acte de bonne volonté, elle met ceux d'entre eux qui, au-dehors paraissent à leur aise, mais qui, au fond, sont hors d'état de contribuer, dans l'alternative cruelle de publier leur indigence ou de passer pour mauvais citoyens. Ces considérations si morales empêchèrent Louis XIV de faire exécuter un projet semblable. Malgré son despotisme, il n'osa pénétrer dans le secret des familles : il eut des remords de conscience, dit le duc de Saint-Simon. 4° Cette loi n'est pas équitable, car elle ne proportionne pas la contribution à la fortune des contribuables. Un homme qui a du superflu, est plus en état de payer le quart de son revenu que celui qui n'a que le simple nécessaire. Il y a plus; le rentier qui a mille livres de rentes foncières, est une fois plus riche que celui qui a un pareil revenu en rentes viagères; et

celui-ci l'est encore plus que celui qui les tient d'un emploi qu'il peut perdre immédiatement après avoir payé sa contribution. Cependant tous les trois, quoique d'une fortune très-inégale, paient également; ce qui est contraire à l'esprit même de la loi. 5° Enfin, il est résulté de toutes ces inconséquences, que les plus riches capitalistes, qui ont la meilleure partie de leur fortune cachée dans leur portefeuille, ont le moins payé, comme on en peut juger par leurs déclarations. C'était cependant en partie pour acquitter les intérêts de leurs papiers, qu'on a décrété la contribution patriotique. Sans doute le ministre patriote qui en a proposé la loi, et l'assemblée qui l'a décrétée, ont eu de bonnes intentions; mais au milieu des troubles où ils se trouvaient, ils n'en ont pas prévu les inconvénients. Ils pouvaient l'établir sur les mêmes bases que celles des impositions municipales. A Dieu ne plaise que je veuille donner aux mauvaises consciences des arguments pour l'éluder! Tout bon citoyen doit obéir aux lois, même injustes. J'ai désiré seulement que nos fautes passées nous servissent de leçon pour l'avenir. L'assemblée constituante y a été plus d'une fois entraînée par l'influence des capitalistes. Telle était celle qui obligeait tout citoyen de payer l'impôt direct d'un marc d'argent pour pouvoir être élu parmi ses membres. En l'abolissant, elle a fait voir qu'elle avait un autre tarif que celui de l'argent, pour apprécier le mérite, et qu'il fallait à sa constitution d'autres mobiles que ceux de la fortune.

Maintenant qu'on a ôté aux capitalistes les moyens de faire valoir leur argent, par la suppression des charges vénales, des emprunts publics, et bientôt de l'agiot des grands assignats par l'émission des petits, il est à craindre que leur avidité n'engloutisse toutes les terres du royaume. Je n'y connais d'autre empêchement qu'un impôt de censure qui croisse avec les propriétés territoriales. J'ai proposé ce moyen dans la première partie de cet ouvrage, et il n'a pas plu aux riches, quoiqu'il y aille même de leurs intérêts particuliers : mais le salut de l'état en dépend. J'ai démontré en plusieurs endroits de mes Études que les grandes propriétés territoriales avaient causé la ruine de la Grèce, de l'empire romain et de plusieurs royaumes de l'Afrique, suivant les témoignages de Pline et de Plutarque. J'y ai observé qu'elles avaient contribué en grande partie à celle de la Pologne, et j'ai parlé des maux qu'elles avaient produits en France. Ces maux ne feront qu'augmenter, maintenant que beaucoup de personnes, qui étaient déjà riches en terres, acquièrent, avec le remboursement de leurs charges, des biens nationaux. A la vérité, l'abolition du droit d'aînesse divisera un jour les héritages en portions égales parmi les parents; mais les familles n'en seront pas moins riches, et leur aristocratie est aussi dangereuse que celle des corps. Chez les Romains, les héritages se partageaient également; ils n'en furent pas moins ruinés par les grands propriétaires en terres.

Il y a au sujet de la vente des biens nationaux,

un autre grand abus à réformer, c'est celui des capitalistes monopoleurs, qui les achètent en gros pour les revendre en détail. Souvent ils bénéficient quinze et vingt pour cent, sans bourse délier, ainsi que j'ai entendu un d'entre eux s'en vanter. Je sais bien que les départements tolèrent ces abus pour faciliter la vente des grandes terres; mais on parviendrait au même but en les divisant en petites propriétés de vingt ou trente arpents. Elles trouveraient plus d'acquéreurs, et se vendraient plus cher au profit de la nation. On en écarterait à coup sûr les monopoleurs, en établissant un impôt de censure, qui irait toujours en croissant suivant le nombre de ces petites propriétés accumulées sur la même tête.

C'est l'avidité des grands propriétaires qui a introduit et maintenu si long-temps en Europe l'esclavage dans l'agriculture. Où trouver en effet des hommes libres, qui veuillent cultiver une terre uniquement pour le profit d'autrui? En Russie, les terres n'ont de valeur que par le nombre de leurs serfs. Il y a, dans ce pays, des propriétaires qui ont des domaines aussi grands que des provinces, et dont ils ne tirent presque rien, faute d'esclaves. Ce sont les grands propriétaires qui ont introduit l'esclavage des noirs en Amérique. Les premiers Espagnols qui firent la conquête des Antilles, du Mexique et du Pérou, s'en partagèrent les terres, et en réduisirent les habitants à la servitude pour les cultiver, mais surtout pour en exploiter les mines d'or et d'argent. Malgré les modifications politiques du

roi d'Espagne en faveur des malheureux Indiens, ses soldats en agirent envers eux comme il en avait agi lui-même envers leurs princes. Ils les dépouillèrent et les détruisirent pour la plupart; ils suppléèrent ensuite à leur service par des esclaves tirés de l'Afrique. Les Français ne les employèrent aux Antilles qu'en 1635, après le renouvellement de la compagnie des Indes. Ainsi les Espagnols ont à se reprocher d'avoir été les premiers Européens qui ont versé le sang des Américains et ont introduit l'esclavage des noirs en Amérique. Un crime produit toujours un autre crime. Il en est résulté trois peuplades malheureuses, d'Indiens asservis, de noirs esclaves, de blancs tyrans. Les blancs sont sans doute les plus misérables : par une réaction bien remarquable de la justice divine, ils ont trouvé leur punition dans cet or même qu'ils ont tant désiré. Ils vivent d'abord au milieu de leurs frères, cuivrés et noirs, dans une crainte perpétuelle qu'ils ne se réunissent pour les piller et les exterminer. Ils s'efforcent de les attacher à leur joug par tous les liens de la superstition, mais ce sont eux qui en portent les chaînes à leur cou. Ils sont gouvernés par des moines qui sont aussi avides qu'eux de leurs richesses, et qui les en dépouillent par la crainte des satellites de l'inquisition dans ce monde, et des démons dans l'autre. L'or et l'argent, arrosés des pleurs des hommes, ne sortent de leurs mines que pour enrichir des monastères.

D'un autre côté, les sabres des flibustiers ne leur sont pas moins redoutables que les légendes des

missionnaires. Des poignées d'aventuriers, attirés par ce même or, ont répandu souvent la terreur dans ces riches contrées, dont les habitants misérables sont sans patriotisme. Nos colonies n'éprouvent pas de si grands maux, parce qu'elles sont plus pauvres. L'assemblée nationale s'est occupée de leur bonheur en voulant rendre aux mulâtres et aux noirs libres l'initiative aux assemblées coloniales que Louis XIV leur avait accordée, et qui leur appartenait de droit naturel. N'est-il pas juste donc que des hommes libres qui cultivent la terre, qui en paient les impositions, et qui la défendent en temps de guerre, aient quelque part à son administration? Quelle que soit leur couleur, ne sont-ils pas citoyens? Les habitants blancs leur en avaient ôté les prérogatives, sans doute par une suite de leurs alliances orgueilleuses avec nos grands seigneurs, mais elles subsistaient dans les colonies portugaises. Je les en ai vus jouir dans notre île de Bourbon, dont les premiers habitants épousèrent des négresses de Madagascar, faute de femmes blanches, et laissèrent à leurs enfants mulâtres leurs héritages avec tous les droits de citoyen. Les familles françaises qui s'y sont établies depuis, et parmi lesquelles il y en a plusieurs de nobles, n'ont point dédaigné de s'allier avec eux. Il est fort commun d'y voir des neveux et des nièces, des cousins et des cousines, des frères et des sœurs, des pères et des mères de différentes couleurs. Rien ne m'a paru plus intéressant que cette diversité. J'y ai reconnu le pouvoir de l'amour qui rapproche ce

que les mers et les zones du monde avaient séparé. Ces familles à la fois blanches, mulâtres et noires, unies par les liens du sang, me représentaient l'union de l'Europe et de l'Afrique, bien mieux que ces terres fortunées, où le sapin et le palmier confondent leurs ombrages. Il est bien fâcheux que, sur de vaines terreurs, l'assemblée constituante ait aboli, par son décret du mois de septembre 1791, la justice qu'elle avait rendue aux hommes de couleur des Antilles, et qu'elle ait abandonné aux seuls blancs le droit de se constituer eux-mêmes; c'est les regarder en quelque sorte comme étrangers au royaume. Ils sentiront un jour la nécessité d'y être intimement unis, par l'impossibilité de se suffire à eux-mêmes en aucune manière; mais avant tout, ils doivent se rapprocher des hommes de couleur : il y va de leur sûreté et de leur prospérité. Il est nécessaire par la même raison qu'ils y adoucissent le sort de leurs malheureux esclaves, en attendant qu'ils trouvent eux-mêmes des moyens sages de leur rendre la liberté. J'en ai indiqué quelques-uns : cette grande révolution ne doit se faire que peu à peu, et en dédommageant convenablement les maîtres.

Mais ce n'est pas assez de peupler nos îles de noirs libres et heureux, il faut y introduire des cultivateurs blancs qui sont plus industrieux. Il y va également des intérêts de nos colonies et de ceux de la métropole. Il y a plus; l'introduction des cultivateurs blancs en Amérique est une suite nécessaire de notre nouvelle constitution. L'agri-

culture et le commerce ayant été délivrés en France de leurs entraves, il s'ensuit que la population doit y augmenter considérablement. D'un autre côté, les gouffres qui l'absorbaient étant comblés, tels que les communautés célibataires d'hommes et de femmes, et les guerres fréquentes suscitées par l'ambition de la noblesse et de la monarchie, dont on a détruit les préjugés, il est de toute nécessité que le nombre des habitants y croisse rapidement, d'autant plus que l'amour y a un grand empire par la température du ciel, la fécondité du sol, les spectacles, l'usage du vin et les agréments des femmes. Il faut joindre à ces causes anciennes et modernes de population, celle des étrangers qui viennent déjà s'y établir, attirés par notre nouvelle constitution qui leur assure la liberté de conscience. Il est donc urgent de lui trouver des débouchés hors du royaume, et il n'y en a point de plus commode et de plus à notre portée que nos colonies. Il faut donc y introduire la culture par les blancs; si on n'emploie pas ce moyen, la France avant un demi-siècle ne pourra nourrir ses habitants. On y verra, comme dans la Chine circonscrite par ses lois, les mères exposer leurs enfants, et tous les crimes qui naissent de l'excès d'une population indigente. L'abolition de l'esclavage des noirs et l'introduction de la culture des blancs en Amérique, dérivent donc de l'intérêt des blancs en France, quand elles ne seraient pas des conséquences des droits de l'homme qui font les bases de notre constitution.

Des hommes de mauvaise foi ont prétendu que les Européens ne pouvaient cultiver les terres brûlantes de l'Amérique. Il est fort aisé de leur répondre par des faits. L'Espagnol Barthélemy de Las-Casas avait amené à Saint-Domingue même des laboureurs de son pays qui y auraient réussi, s'ils n'eussent été détruits par les Caraïbes irrités des brigandages des soldats espagnols, qui n'avaient fait la conquête de cette île que pour la ravager. On voit tous les jours sur les bords de nos colonies, où la chaleur est bien plus forte que dans l'intérieur des terres, nos matelots, nos charpentiers, nos tailleurs de pierre, occupés à des travaux bien plus rudes que ceux de la culture du café, du coton et du cacao, que des femmes et des enfants peuvent exercer. J'ai vu à l'Ile-de-France des blancs abattre eux-mêmes des portions de forêts, et les défricher. Cependant ils n'avaient pas été élevés à des métiers aussi pénibles, et quelques-uns d'entre eux même avaient été officiers de la compagnie des Indes. A la vérité, le climat de Saint-Domingue est plus chaud; mais les anciens flibustiers et boucaniers de cette île étaient blancs; malgré leurs fatigues excessives ils se portaient très-bien et vivaient long-temps. Au lieu de nos esclaves, ils avaient de jeunes serviteurs ou engagés, blancs, quelquefois de bonne famille, qui étaient tenus de les servir pendant trente-six mois, ce qui leur en avait donné le nom. Ces jeunes gens résistaient à des travaux sans comparaison plus rudes que ceux de nos esclaves, comme on peut s'en assu-

rer par les relations qui en existent. Les anciens Indiens qui cultivaient les Antilles, ainsi que les terres du Pérou et du Mexique, étaient d'un tempérament bien plus faible que les Européens qui les ont détruits. Enfin ne voit-on pas, par une juste réaction de la vengeance divine, les Européens supporter à Maroc, sous le ciel de l'Afrique plus brûlant que celui de l'Amérique, un esclavage plus cruel que celui des noirs? J'ai fait sur ce sujet un petit drame, dans l'intention de ramener à l'humanité par le sentiment des hommes que la cupidité empêche d'y revenir par la raison; mais je suis convaincu qu'il me serait plus aisé de le faire représenter à Maroc qu'à Paris. Il est donc de notre intérêt, et même de celui des créoles, d'introduire dans nos îles des cultivateurs blancs, afin de donner d'abord des moyens de subsister à nos compatriotes, et ensuite de s'étendre dans les vastes solitudes de l'Amérique qui sont dans le voisinage. Je sais bien que plusieurs puissances de l'Europe s'en sont emparées. Je n'examinerai pas si leur possession est légitime, et si le même droit, dont elles se sont autorisées pour les enlever à leurs anciens propriétaires, ne peut pas servir à son tour à les priver de leurs usurpations. On ne doit pas fonder de mauvais principes sur de mauvais exemples. Mais, quelque respecté que soit le droit de conquête en Europe, il est certain que le droit de la nature est plus ancien. Pour qu'un prince européen prenne possession d'un pays étranger, où des hommes sans méfiance ont reçu ses vaisseaux avec hospita-

lité, il ne lui suffit pas d'y faire enterrer furtivement une planche gravée de son nom, ou d'y faire élever une croix armoriée de son écusson, par un missionnaire qui l'adore en chantant un *Te Deum*, en faisant accroire aux bons sauvages étonnés de cette cérémonie, que cette croix les préservera de toutes sortes de maux. Il ne lui suffit pas encore de construire le long d'une côte, toutes les cinquante lieues, une batterie de canons, entourée de fossés et de palissades, pour dire: tout le continent est à moi. La terre appartient non à celui qui s'en empare, mais à celui qui la cultive. Les lois de la nature sont vraies en général comme en particulier. Un jour je vis hors de la grille de Chaillot un paysan semer des pois dans un terrain qui depuis long-temps était en friche: je lui demandai s'il était à lui: « Non, me dit-il; mais il est permis à tout « homme d'ensemencer une terre qui est plus de « trois ans sans être cultivée. » Je ne sais si cette loi est du droit civil ou du droit romain; mais il est certain qu'elle est de droit naturel. Dieu n'a fait la terre que pour être cultivée: tout homme a donc droit de s'établir dans des déserts. Il est d'ailleurs de l'intérêt des rois d'Espagne et de Portugal d'appeler dans leurs immenses et solitaires domaines de l'Amérique, les hommes qui surabondent en Europe, pour en accroître le nombre de leurs sujets. S'ils ne les y attirent pas aujourd'hui comme cultivateurs, ils les y verront arriver un jour comme conquérants.

En attendant que le peuple français trouve des

débouchés à sa population future dans ses colonies et au-delà, il faut empêcher les colonies elles-mêmes d'enlever au peuple français les moyens de subsister. Il tire aujourd'hui de l'Amérique la plus grande partie des objets de sa consommation journalière; les principaux sont le sucre, le café, le tabac et le coton. Il n'y a guère de blanchisseuse qui ne dépense sur ces divers articles au moins la moitié de ce qu'elle gagne. Les capitalistes les monopolent à leur arrivée dans nos ports, pour en augmenter le prix. Les départements doivent veiller sur ces abus et en détruire, s'il est possible, les causes. C'est une grande faute en politique de mettre une métropole dans la dépendance de ses colonies.

Les départements doivent donc encourager la culture des ruches, afin de remplacer l'usage du sucre par celui du miel, si aimé des anciens par ses qualités salutaires, mais rejeté des modernes par le préjugé où ils sont qu'il a un goût médicinal. C'est la quintescence des fleurs. Il résulterait de sa consommation une grande richesse pour nos campagnes, où tant de plantes produisent en vain leurs huiles éthérées. Nos paysans s'occuperaient de l'éducation facile et innocente des abeilles, dont les ateliers toujours libres ne sont jamais forcés, pour faire du sucre, de travailler à coups de fouet, comme les malheureux noirs.

On réussirait peut-être aussi à remplacer le café par quelque substance végétale de nos climats. J'ai souvent admiré qu'une graine d'une espèce de

jasmin, sèche, coriace, d'une saveur très-amère, dont aucun insecte ne veut goûter, qui s'est perdue pendant des siècles dans les forêts de l'Arabie, soit devenue, par la torréfaction et sa combinaison avec le sucre et l'eau, une boisson d'un usage si universel en Europe, que sans elle des peuples entiers, jusqu'aux extrémités du nord, ne croiraient pas pouvoir déjeûner ou digérer leur dîner; qu'à son occasion on ait construit dans toutes les villes une infinité de salles, où les citoyens se rassemblent et décident, en la buvant, du sort des empires; que de grandes villes fleurissent par le commerce de cette graine, et des colonies populeuses par sa culture. Certes, les Grecs reconnaissants auraient consacré un temple au derviche qui, le premier, en trouva l'usage, comme ils en avaient élevé à Cérès, à Bacchus et à Minerve, qui leur apprirent à tirer de la farine d'une graminée, du vin du fruit de la vigne et de l'huile douce de l'olive amère. Il y a peut-être telle baie qui se perd dans nos bois, méprisée même des animaux, qui servira un jour aux voluptés des hommes. C'est aux départements à encourager, par des prix, les expériences de celles qui pourraient remplacer le café. Ce fruit du luxe étant devenu un aliment de nécessité pour le peuple, il serait bon au moins qu'on en trouvât un équivalent plus substantiel dans son territoire. Quand un jeune homme perd son argent et son temps à courir après une maîtresse, on le ramène à l'économie et à sa maison, en le mariant avec une honnête femme. Mais les peuples sont

toujours assez jeunes pour courir après les nouveautés, et ils sont souvent trop vieux pour renoncer à leurs habitudes.

Une des plus étranges et des plus difficiles à détruire, est celle du tabac. Il n'y en a point d'aussi répandue sur toute la terre. Le tabac vient originairement de l'Amérique, et ce sont les Sauvages qui nous ont appris à le fumer; mais on en fume aujourd'hui depuis la Norwège jusqu'à la Chine, et depuis Archangel jusque chez les Hottentots. On en prend beaucoup en poudre en Europe. C'était une poudre d'or pour nos capitalistes de France, qui l'avaient mis en parti. Ils en vendaient plus cher l'once que la livre ne leur coûtait en feuilles. J'ai vu de pauvres ouvriers dépenser chaque jour en tabac le quart de leur paye. Depuis la révolution, son commerce et sa culture sont libres en France, où il croît d'une excellente qualité: il y deviendra donc à bon marché, et sa consommation y tournera au profit de notre agriculture. Il serait à souhaiter qu'on pût y naturaliser de même la canne à sucre et le café. La Sicile et quelques portions de l'Italie en seraient susceptibles, mais le climat s'y oppose en France. J'ai remarqué dans mes Études que la nature avait rendu toute la terre capable de produire partout les mêmes substances, avec cette différence, qu'elle varie les végétaux qui les portent suivant les latitudes. Les sauvages du Canada font du sucre avec la sève des érables; et les noirs d'Afrique, du vin avec celle de leurs palmiers. La saveur de leur noi-

sette se retrouve dans la grosse noix du cocotier; et celle de plusieurs herbes aromatiques de nos campagnes, dans les arbres à épices des Moluques. En général, la nature place les consonnances des arbres de la zone torride dans les buissons et les herbes des zones tempérées, et même jusque dans les mousses et les champignons de la zone glaciale. Elle a mis au midi les fruits à l'abri de la chaleur, en les élevant sur des arbres; et en allant vers le nord, elle les met à l'abri du froid, en les abaissant sur des herbes, qui d'ailleurs ne vivant qu'un été, ne craignent point l'hiver. C'est donc dans les classes humbles de nos plantes annuelles et spontanées, que nous pourrions trouver des productions équivalentes à celles des grands végétaux du midi.

Le coton, d'un usage si répandu parmi le peuple, fournit une nouvelle preuve de ces compensations. Il croît dans les forêts de l'Afrique et de l'Amérique torridienne, sur de grands arbres épineux; aux Indes, sur de grands arbrisseaux; et à Malte et dans les îles de l'Archipel, sur une plante herbacée. Nous pouvons suppléer à son usage par celui du lin, herbe annuelle qui vient originairement d'Égypte. Il a suffi long-temps, avec la laine de nos troupeaux, à nous vêtir, même avec luxe. Nos femmes sont encore plus adroites à le filer, que celles des Indes le coton. Elles en font des toiles qui surpassent en finesse les mousselines. Il y eut à ce sujet un pari considérable fait au Bengale, entre le directeur de la compagnie des Indes de

Hollande et celui de la compagnie des Indes d'Angleterre. Le directeur hollandais soutenait l'affirmative, et l'anglais la niait; celui-ci produisait à l'appui de son sentiment une pièce de mousseline d'une finesse inexprimable; mais l'autre gagna : il fit venir de son pays une pièce de batiste, qui, par pouce carré, contenait plus de fils qu'une pareille étendue en mousseline. Les fils de lin de nos dentelles surpassent en finesse ceux de coton. On en peut faire des toiles damassées, satinées, transparentes, peintes de toutes les couleurs; cependant les femmes riches et les pauvres leur préfèrent celles de coton. Les femmes riches font tort aux travaux du peuple, en faisant venir leurs étoffes des Indes; et celles du peuple qui les imitent, font tort à elles-mêmes, en prenant dans un pays étranger la matière première de leurs habits.

Le gouvernement a d'abord cherché à favoriser la culture du coton dans nos colonies, ainsi que son importation en France. Bientôt nos capitalistes en ont tiré un si grand parti par l'établissement de quantité de manufactures, que la plupart des femmes du peuple sont vêtues en tout temps de ces toiles ainsi que leurs enfants. Leur usage n'est pas salubre; elles conviennent à merveille aux hivers des pays dont les habitants vont presque nus le reste de l'année : mais elles sont trop chaudes pour nos étés, et trop froides pour nos hivers. Leur usage surtout est fort dangereux l'hiver; elles sont très-faciles à s'enflammer; elles sont une des causes les plus fréquentes de nos incendies, qui commen-

cent souvent par une étincelle qui tombe sur une couverture ouatée ou sur un rideau de coton. Le feu s'y propage avec la plus grande rapidité. A ma connaissance, plusieurs enfants et vieillards ont été brûlés vifs, pour s'être endormis, vêtus de ces toiles, près de leurs foyers. On sait que ce fut ainsi que périt le vieux roi de Pologne, Stanislas. La laine n'a aucun de ces inconvénients : on en peut faire des étoffes très-légères pour l'été; les femmes grecques et romaines, qui se mettaient de si bonne grace, en portaient des robes en tout temps. Je souhaiterais que la révolution qui a opéré tant de changements dans nos lois, en produisît dans nos mœurs, et même dans nos habits. Ceux des hommes, parmi nous, sont ouverts de toutes parts et écourtés; il n'y a rien au contraire à la fois de si chaud et de si léger, de si commode et de si noble, que ceux des anciens. Si nos femmes veulent engager les hommes à les adopter, elles n'ont qu'à imiter elles-mêmes le costume des femmes grecques qui ne s'habillaient que de lin et de laine. Il en résultera un grand avantage pour la santé et la bonne mine de tout un peuple; notre agriculture, notre commerce et nos manufactures en profiteront immédiatement. Les chiffons de toiles de lin se multiplieront, et serviront à nos fabriques de papier qui commencent à manquer de matière première; on ne peut les remplacer par ceux de toiles de coton, quoique cependant les Indiens en fassent de très-beau papier, quand il n'est pas teint. Je n'examinerai pas ce que notre métropole

peut gagner dans la balance de son commerce avec ses colonies, mais je la vois totalement à leur avantage. Nous leur fournissons du vin, du fer, des farines et des salaisons; mais nous en recevons le café, le sucre, l'indigo, le tabac, le coton, le cacao, dont les consommations sont incomparablement plus grandes; d'ailleurs, elles ne veulent ni de nos modes ni de nos arts libéraux; les femmes créoles ont leur costume particulier, et elles font venir la plupart de leurs étoffes des Indes. Je n'ai pas vu à l'Ile-de-France une maison où il y eût un tableau, ni même une estampe; je n'y ai trouvé de livres que chez quelques Européens, et en bien petit nombre. Cependant les arts et les lettres donnent des jouissances aux riches et des consolations aux pauvres; la nature les enseigne à l'homme, et ils ramènent l'homme à la nature. Nos colonies ne s'occupent qu'à gagner de l'argent; et on peut juger qu'elles en tirent de nous une quantité prodigieuse par les fortunes énormes qui s'y font rapidement. Qu'elles le gardent! le bonheur d'un peuple ne se calcule pas par les piastres de ses négociants, mais par les moyens qu'il a de se nourrir et de se vêtir. Or, je le répète, c'est une grande faute contre la politique, que la matière première de l'habillement du peuple français soit aujourd'hui dans ses colonies de l'Amérique, ainsi que le sucre et le café de son déjeûner, et le tabac dont il fait un usage perpétuel : il ne manque plus que d'y faire croître son blé pour le mettre entièrement dans leur dépendance. Aussi avons-nous vu, par les réclama-

tions violentes de nos négociants en faveur de la traite inhumaine des noirs, contre les décrets de l'assemblée, que nos ports de mer marchands avaient cessé d'être français pour se faire américains.

Sauvons au moins la partie saine de la nation, en mettant sa principale subsistance à l'abri de l'avidité des capitalistes. La seule cause des séditions populaires est la disette du pain, même dans les querelles politiques et religieuses. Le peuple ne se mêle de la conduite des Dieux, que quand il est abandonné par Cérès. Il n'y a qu'un seul moyen de le maintenir en paix, c'est de lui donner toujours le pain au même prix, et d'avoir pour cet effet, dans chaque municipalité, des magasins de blé qui en contiennent des provisions au moins pour deux ans; il sera facile alors à chaque département d'en faire le commerce, en vendant à ses voisins, et même hors du royaume, le surplus de ses approvisionnements. Le peuple en verra la circulation sans inquiétude, lorsqu'il sera assuré qu'on a pourvu à ses besoins. J'ai déjà mis ailleurs ce conseil en avant, mais je le répète ici à cause de son importance; il n'y a pas d'autres moyens de prévenir les séditions. Le pain est nécessaire au peuple comme l'air. Que diraient les riches, si l'air qu'ils respirent était quelquefois au moment de leur être supprimé tout-à-fait? Dans quelle terrible inquiétude vivraient-ils, s'il y avait des physiciens qui, avec des machines pneumatiques, pussent le rendre plus ou moins rare, à leur volonté! Ne les regarderaient-ils pas comme les plus dangereux des ty-

rans, de les faire vivre sans cesse dans l'alternative de la mort ou de la vie? Ainsi le peuple considère ceux qui font le commerce des blés.

En vain on lui parle des besoins des provinces voisines et de ceux de la capitale; y prendra-t-il plus d'intérêt qu'à ceux de ses enfants? Il ne se fie plus d'ailleurs à cette prétendue humanité, qui a servi tant de fois de prétexte au commerce dangereux du blé. Quand on l'exporte de ses marchés, il croit, non sans raison, que c'est pour le faire renchérir. C'est donc une négligence bien coupable de notre administration, pendant plusieurs siècles, de n'avoir pas établi des magasins de blé dans les provinces, et assuré un prix fixe au pain. Elle voulait disposer de la nourriture du peuple, pour le gouverner par la faim, ainsi que de sa fortune, par les impôts; de sa vie, par les guerres étrangères; et de sa conscience, par les opinions religieuses. Tels ont été les longs abus de notre odieuse politique, dont on doit se hâter de réformer le principal. S'il est quelque motif qui puisse engager le peuple à opérer une contre-révolution, c'est la cherté du pain; c'est elle seule qui a exécuté la révolution contre ceux mêmes qui avaient cru stupidement l'empêcher en affamant le peuple.

J'ajouterai ici quelques réflexions sur l'usage du pain, devenu d'une nécessité si absolue en Europe. Qui croirait que c'est un aliment de luxe? De tous ceux qu'on sert sur la table de l'homme, quoiqu'il soit le plus commun et à meilleur marché, il n'y en a point qui coûte aussi cher. Le blé dont on le

fait, est de toutes les productions végétales celle qui demande le plus de culture, de machines et de manipulations. Avant de le semer, il faut des charrues pour labourer la terre, des herses pour en briser les mottes, des engrais pour la fumer. Quand il commence à croître, il faut le sarcler; quand il est mûr, il faut des faucilles pour le moissonner; des fléaux, des vans, des sacs, des granges pour le battre, le vanner et le serrer; des moulins pour le réduire en farine, le bluter et le sasser; des boulangeries pour le pétrir, le faire lever, le cuire et en faire du pain. Certes, l'homme n'aurait jamais pu exister sur la terre, s'il avait dû tirer sa première nourriture du blé. Nulle part on ne le trouve indigène. Son grain même paraît, par sa forme, bien plus destiné au bec des oiseaux granivores, qu'à la bouche de l'homme. Il n'y a pas la vingtième partie des peuples de la terre qui mange du pain. Presque toute l'Asie vit de riz, plus abondant que le blé, et qui ne demande d'autre apprêt que d'être émondé de sa pellicule et bouilli. L'Afrique vit de millet; l'Amérique de manioc, de pommes de terre, de patates. Ces substances même n'ont pas été les premiers aliments de l'homme. La nature lui a d'abord présenté sa nourriture toute préparée dans les fruits des arbres : elle a placé principalement pour cet effet, entre les tropiques, le bananier et le fruit à pin; dans les zones tempérées, les chênes verts, et surtout les châtaigniers; et peut-être dans la zone glaciale, des pins dont les pignons sont comestibles. Mais, sans sortir de nos

climats, le châtaignier paraît mériter toute l'attention de nos cultivateurs. Il produit, sans soins, beaucoup plus de fruits substantiels, qu'un champ de blé de la même étendue que ses branches; il donne de plus, dans son bois incorruptible en charpente, de quoi se bâtir des habitations durables. Nos départements doivent donc multiplier un arbre si utile et si beau, dans les communes, dans les landes et sur les grands chemins; ils doivent aussi y propager la culture de tous les arbres qui produisent des fruits alimentaires, ainsi que celle des légumes de la meilleure espèce. Pour cela il serait nécessaire que chaque département eût un jardin public, où l'on essaierait de naturaliser tous les végétaux étrangers qui peuvent fournir de nouveaux moyens de subsistance ou d'industrie, afin d'en donner *gratis* à tous les cultivateurs des semences et des plants.

Il n'est pas besoin de recommander aux départements les intérêts des pauvres. La plupart des biens de l'église ont été légués en leur faveur. Ils y ont encore plus de droit que les capitalistes. Il serait à souhaiter qu'on ne les vendît pas tous, et qu'on en réservât quelques portions dans chaque municipalité, et sous sa direction, pour y faire, en leur faveur, des établissements utiles.

Il ne suffit pas de pourvoir aux besoins physiques des campagnes, il faut en adoucir les mœurs. Nos paysans sont souvent barbares, et c'est leur éducation qui en est la seule cause; souvent ils assomment de coups leurs ânes, leurs chevaux, leurs

chiens et quelquefois leurs femmes, parce qu'on les a traités de même dans leur enfance. Les pères et les mères, trompés par des maximes prétendues religieuses, recommandent soigneusement dans les écoles qu'on corrige bien leurs enfants, c'est-à-dire, qu'on les élève comme on les a élevés eux-mêmes : ainsi ils prennent leurs vices pour des vertus. Il est donc très-nécessaire de bannir des écoles des enfants les châtiments corporels, ainsi que la superstition qui les a imaginés, et qui, non contente de torturer leurs corps, bat leurs ames innocentes des fouets de l'enfer; elle jette parmi les enfants des bergers les premières racines de la terreur qui doit un jour couvrir les enfants des rois de son redoutable ombrage. C'est dans les esprits simples des paysans, que des moines adroits ont répandu tant de légendes, qui leur ont valu, par les frayeurs de ce monde et de l'autre, tant de richesses dans les campagnes et de puissance autour des trônes. On doit éclairer la raison des paysans, parce que ce sont des hommes. Il faut leur montrer Dieu intelligent, prévoyant, très-libéral, très-bon, très-aimant, et seul digne d'être aimé par-dessus toutes choses, dans la nature qui est son ouvrage, plutôt que dans des pierres, du bois, du papier, sans mouvement, sans vie, ouvrages des hommes, et qui ne sont souvent que des monuments de leur tyrannie. Il faut policer leurs mœurs, en introduisant parmi eux le goût de la musique, des danses et des fêtes champêtres, si propres à les délasser de leurs rudes travaux, et à

les leur faire aimer. C'est ainsi qu'on les fera renoncer à leurs jeux barbares, fruit de leur éducation cruelle. Il y en a un, entre autres, que je trouve abominable; c'est celui où ils prennent une oie vivante, la suspendent par le cou et s'exercent à le lui rompre, en lui lançant tour-à-tour des bâtons. Pendant cette longue agonie, qui dure des heures entières, ce pauvre animal agite ses pieds en l'air, à la grande satisfaction de ses bourreaux, jusqu'à ce que le plus adroit d'entre eux, achevant de lui rompre les vertèbres, fasse tomber à terre son cadavre meurtri de coups et palpitant; alors il l'emporte en triomphe et le mange avec ses compagnons. Ainsi ils font passer dans leur sang la substance d'un animal mort enragé. Ces fêtes féroces et imbéciles se donnent fréquemment dans les avenues des châteaux ou auprès des églises, sans que le seigneur ou le curé se mette en peine de s'y opposer : souvent celui-ci défend les danses aux jeunes filles, et il permet aux garçons de supplicier des oiseaux innocents. C'est ainsi que dans nos villes des prêtres chassent des églises les femmes qui s'y présentent en chapeaux; mais ils saluent avec respect des hommes qui y portent des épées. Plusieurs regardent comme un grand péché d'aller à l'opéra, et voient avec plaisir, au combat du taureau, ce compagnon du laboureur déchiré par une meute de chiens. Partout malheur aux faibles! partout la barbarie est une vertu pour qui les graces sont des crimes.

La cruauté qu'on exerce envers les animaux n'en

est que l'apprentissage envers les hommes. J'ai cherché d'où venait la coutume atroce de nos paysans de faire mourir dans les tourments l'oie, oiseau innocent, utile, et qui leur rend quelquefois le service du chien, étant capable comme lui d'attachement et de vigilance. Il m'a semblé qu'il fallait la rapporter aux premiers Gaulois, qui, après s'être emparés de Rome, manquèrent l'escalade du Capitole, parce que les oies sacrées de Junon, qui n'y dormaient pas faute de nourriture, en réveillèrent par leurs cris les gardes assoupis de veilles et de fatigues. Ainsi les oies sauvèrent l'empire romain, et firent échouer l'entreprise des Gaulois. Plutarque raconte que de son temps, sous Trajan, les Romains célébraient encore la délivrance du Capitole par un jour de fête où ils promenaient dans les rues de Rome un chien pendu, parce que leurs chiens dormaient pendant l'escalade des Gaulois, et une oie portée sur un riche coussin, à cause de la vigilance de ces oiseaux auxquels ils étaient redevables de leur salut. Il y a grande apparence que les Gaulois, qui retournèrent dans leur pays, adoptèrent l'usage contraire, et pendirent tous les ans des oies françaises, en haine des oies romaines, sans penser qu'ils pouvaient en attendre les mêmes services dans les mêmes circonstances. Mais l'homme souvent condamne dans son ennemi ce qu'il approuverait dans son ami. Une autre coutume vient à l'appui de la première : c'est celle où sont nos paysans d'allumer de grands feux de réjouissance vers la Saint-Jean, peut-être en mémoire de l'in-

cendie de Rome, qui arriva dans le même temps, c'est-à-dire au solstice d'été, suivant Plutarque. Je sais bien que la religion avait en quelque sorte consacré les feux de la Saint-Jean, mais je les crois d'une antiquité plus reculée que le christianisme, ainsi que plusieurs autres usages qu'il a adoptés.

Quoi qu'il en soit, les départements doivent abolir parmi nos paysans ces jeux inhumains, et y substituer ceux qui exercent le corps et l'ame, comme chez les Grecs. Tels sont la lutte, la course, la natation, l'exercice des armes à feu, la danse, et surtout la musique, qui a tant de pouvoir pour policer les esprits. Mais nous espérons traiter ces sujets plus à fond lorsque nous nous occuperons de l'éducation nationale.

Nos capitalistes peuvent seconder puissamment cette révolution morale de nos campagnes, en combinant leurs moyens avec les lumières des départements. Au lieu de monopoler l'argent et les subsistances des peuples dont ils s'attirent les malédictions et quelquefois la vengeance, il leur est facile de placer leurs fonds avec solidité, profit, honneur et plaisir. Ils peuvent établir des caisses rurales pour prêter à un intérêt raisonnable aux agriculteurs, qui, faute d'argent, voient souvent dépérir leurs biens. Ils peuvent eux-mêmes dessécher des marais, défricher des landes, multiplier des troupeaux, établir des fabriques, rendre les petites rivières navigables; au lieu d'acquérir de grandes propriétés territoriales, de peu de revenu entre les mains de leurs grands fermiers, parce

qu'il en faut chaque année laisser la moitié en jachères, ils doivent les diviser en petites portions de quatre, de six, de dix arpents, qui seront d'un rapport perpétuel, parce qu'une seule famille peut les cultiver. Ils peuvent les planter de vergers, les enclore de haies vives moins dispendieuses, plus durables, plus agréables et plus utiles à l'agriculture que les longs et tristes murs des parcs; y élever de petites maisons riantes et commodes, ou même de simples chaumières, et les vendre ou les louer à des bourgeois qui viendront y chercher la santé et le repos. Ainsi les goûts simples de la campagne s'introduiront dans les villes, et l'urbanité des villes se communiquera aux campagnes. Nos capitalistes peuvent porter leurs établissements patriotiques au-delà des mers, ouvrir de nouvelles sources au commerce et aux pêches maritimes, découvrir de nouvelles îles sous le climat fortuné des tropiques, et y établir des colonies sans esclavage. La plus grande des îles de l'Océan, si toutefois elle ne forme qu'une île, la Nouvelle-Hollande les invite à achever la découverte de ses côtes, et à pénétrer dans ses immenses solitudes où jamais aucun Européen n'a voyagé. Ils peuvent, avec la liberté et l'industrie française, fonder sur ses rivages une nouvelle Batavia qui attirera à elle les richesses des deux mondes, ou plutôt, nouveaux Lycurgues, puissent-ils en bannir l'argent, et y faire régner à sa place l'innocence, la concorde et le bonheur!

DE LA NOBLESSE ET DES GARDES NATIONALES.

L'ambition de la noblesse s'était emparée des honneurs ecclésiastiques, militaires, parlementaires, financiers, municipaux et même de ceux des gens de lettres et des artistes. Il fallait être noble pour être évêque, colonel et même simple officier, conseiller de grand'chambre, prévôt des marchands; on le devenait pour avoir été échevin de Paris; bientôt il aurait fallu l'être pour être membre de nos académies qui avaient toutes des nobles ou soi-disant tels à leur tête. M. Le Clerc était devenu M. le comte de Buffon, et Voltaire, M. le comte de Ferney; d'autres bornaient leur ambition au cordon de Saint-Michel; tous nos illustres voulaient être gentilshommes ou le devenir. Il n'y avait que ce pauvre Jean-Jacques qui était resté homme. Aussi n'était-il d'aucune académie.

Une nation qui ne serait composée que de nobles finirait par perdre sa religion, ses armées, sa justice, ses finances, son agriculture, son commerce, ses arts et ses lumières : elle y substituerait des cérémonies, des titres, des impôts, des loteries, des académies et des inquisitions. Voyez l'Espagne et une partie de l'Italie, principalement Rome, Naples et Venise. L'assemblée nationale française a rouvert la carrière des honneurs à tous les Français; mais, pour s'y maintenir, il faut qu'ils y courent eux-mêmes. La liberté n'est qu'un exercice perpétuel de la vertu. C'est en se reposant sur des

corps que les citoyens en perdent les habitudes et bientôt les récompenses. Si tant d'évêques et de colonels ont été si aisément dépouillés de leur crédit et de leurs places, c'est qu'ils se déchargeaient de leurs devoirs sur leurs subalternes. C'était l'habitude de faire ses aumônes par les mains du clergé qui avait appauvri le peuple et enrichi tant de maisons religieuses. C'était pour s'être fait remplacer dans le service militaire par des soldats, que les citoyens eux-mêmes avaient perdu le pouvoir exécutif, et que les régiments s'en étaient emparés au profit des nobles. Ce fut en remplissant ce devoir que Sparte maintint sa liberté, et en s'en déchargeant sur des soldats mercenaires qu'Athènes perdit la sienne. Il faut donc que les citoyens français servent eux-mêmes. J'ai proposé dans mes Vœux les moyens d'entretenir aisément en France une armée formidable, qui ne coûtera pas un sou à la patrie pendant la paix. C'est en instituant dans les villes et les villages des exercices, des jeux et des prix militaires parmi les jeunes gens. Ainsi on les formera à la subordination, sans laquelle il ne peut y avoir d'armée ni de citoyens. Il n'y a que l'obéissance aux lois qui assure la liberté publique; c'est à la vertu et non à l'ambition à les y dresser.

C'était l'ambition des nobles, qui s'étaient emparés de tout et qui ne voulaient rien céder, qui avait mis l'état sur le penchant de sa ruine et a fini par les perdre eux-mêmes. En vain ils se sont rassemblés près de nos frontières du nord, et se

flattent de rentrer en France dans la jouissance de leurs priviléges exclusifs par le secours des puissances étrangères. Il n'est pas vraisemblable qu'aucune d'elles se croie en droit d'empêcher la nation française de se constituer comme elle le trouvera bon. Toute l'Europe a admiré Pierre-le-Grand policant son peuple barbare et y réformant son clergé et ses boyards, qui s'étaient emparés de toute l'autorité; aurait-elle eu moins de vénération pour lui, s'il eût ramené vers la nature un peuple corrompu, et s'il eût détruit les corps qui s'opposaient à ses réformes, lui qui cassa ses propres gardes, et comme Brutus, punit de mort son fils unique pour avoir conjuré contre les lois qu'il avait données à son pays? Ce qu'un prince a fait, sans doute une nation peut le faire. La souveraineté d'une nation réside en elle-même et non dans son prince qui n'est que son subdélégué : on ne saurait trop répéter cette maxime fondamentale du droit des peuples : « Les rois, dit Fénélon, sont faits pour « les peuples, et non les peuples pour les rois. » Il en est de même des prêtres et des nobles. Tous les ordres d'une nation lui sont subordonnés, comme les branches d'un arbre, malgré leur élévation, le sont à sa tige. La nation française a donc pu supprimer l'ordre de sa noblesse, et ses ordres ecclésiastiques, réfractaires à ses lois, sans que les nations voisines puissent y trouver à redire. Dans une tempête un vaisseau mouillé sur une côte dangereuse coupe ses câbles, lorsqu'il ne peut lever ses ancres. Ainsi la nation, pour sauver

le corps national, a tranché le joug des préjugés qui l'entraînaient vers sa ruine et qu'elle ne pouvait dénouer.

Combien de grands princes ont tenté d'en faire autant et ne l'ont osé, n'étant point secondés de la puissance populaire! L'empereur Joseph II a entrepris les mêmes réformes dans le Brabant, et y a échoué. Les nobles émigrés ont-ils pu croire que son auguste successeur, le sage Léopold, ce nouveau Marc-Aurèle, cet ami des hommes, qui dans ses états de Toscane avait rouvert toutes les carrières au mérite; qu'un roi de Prusse qui a passé lui-même par tous les grades militaires étant prince royal; que l'impératrice de Russie même, cette émule de Pierre-le-Grand, qui ôta aux nobles de son pays les prérogatives de leur naissance, et leur en montra l'exemple en se dépouillant de celles du trône, et se faisant lui-même tambour et charpentier; que tous ces souverains, dis-je, se coalisent pour forcer les Français de rétablir leurs anciens abus et de donner, comme par le passé, tous les emplois à la vénalité, à l'intrigue et à la naissance? Cela est impossible. Si les princes, nos voisins, tiennent des armées considérables sur leurs frontières, c'est pour empêcher la révolution française de pénétrer trop rapidement dans leurs états, afin d'éviter les désordres qui l'ont accompagnée. Si l'impératrice de Russie fait à nos gentilshommes des offres plus particulières de service et leur donne de l'argent, il y a grande apparence qu'elle veut plutôt les attirer dans ses états que péné-

trer elle-même dans les nôtres. En effet des nobles français, éprouvés par le malheur, ne contribueraient pas peu à civiliser son pays, ainsi qu'ont fait les officiers suédois, transportés en Sibérie après la bataille de Pultava.

Mais l'hommage que je dois à la vérité, et la pitié que je porte aux malheureux, m'obligent ici de prévenir nos gentilshommes que la plupart d'entre eux seraient très à plaindre en Russie, d'abord par leur propre éducation qui, les armant dès l'enfance les uns contre les autres, ne leur offrirait pas, parmi leurs compatriotes mêmes, les supports auxquels des infortunés de la même nation doivent s'attendre, surtout hors de leur patrie. J'en ai fait plus d'une fois l'expérience. Les plus grands ennemis que les Français aient dans les pays étrangers, sont les Français: leur jalousie est un résultat de leur éducation ambitieuse qui, dès l'enfance, dit à chacun d'eux, mais surtout aux nobles: *Sois le premier.* A la vérité, le besoin de vivre avec les hommes, et surtout avec les femmes, couvre d'un vernis de politesse cet instinct malfaisant, et fait d'un noble français un homme qui, brûlant intérieurement de l'envie de dominer, paraît sans cesse animé du désir de plaire; mais ses talents brillants ne font qu'exciter contre lui la jalousie des étrangers, dont les vices se montrent sans apprêt. Ils détestent également sa galanterie et son point d'honneur, ses danses et ses duels. C'est donc une triste perspective pour un gentilhomme, de passer sa vie dans un pays étranger, jalousé par ses com-

patriotes et haï des nationaux. Je ne parle pas de la rigueur du service militaire en Russie, où la subordination est telle, qu'un lieutenant ne s'assied point devant son capitaine sans sa permission; ni de la modicité des appointements, dans un climat où l'homme civilisé a tant de besoins. Ces inconvénients que j'ai éprouvés sont si insupportables, que la plupart des officiers que j'y ai vus passer, nobles ou autres, s'y font ochitels, ou gouverneurs d'enfants chez les seigneurs russes. C'est en effet une des ressources les moins malheureuses de ce pays: mais pourrait-elle convenir à des nobles qui ne s'expatrient que parce qu'ils ne peuvent dominer leurs compatriotes? Faut-il qu'ils imitent Denys, le tyran de Syracuse, qui, dépossédé de sa seigneurie, se fit maître d'école à Corinthe, et ayant perdu son empire sur les hommes, s'en fit un sur les enfants? Je ne dirai rien de la rigueur du climat de la Russie, car c'est une considération qui n'est d'aucun poids pour les ambitieux: vivre à Saint-Pétersbourg ou à Saint-Domingue, servir sous des Russes ou tyranniser des Nègres, c'est tout un pour la plupart des hommes, pourvu qu'ils atteignent à la fortune. Elle trompe aussi souvent dans ces pays que dans les autres. Mais quand pour se consoler de ses injustices, on veut se jeter dans les bras de la nature, il est triste, surtout pour un Français expatrié en Russie, de comparer des hivers de six mois, où toute la terre est couverte de neige et de noirs sapins, avec le doux climat de la France, et ses campagnes fertiles plantées de vignobles, de

vergers et de prairies. Il est pénible, en voyant des paysans esclaves menés à coups de bâton, de se rappeler la gaieté et la liberté de ses compatriotes; de parler d'amour à des bergères qui ne vous entendent pas, et dont les cœurs ne vous sentiraient point. Il est douloureux de penser que sa postérité sera un jour flétrie par le même esclavage, et que l'on ne reverra jamais soi-même les lieux où l'on apprit à sentir et à aimer. J'ai vu en Russie des Français dans les grades militaires supérieurs, si frappés de ces ressouvenirs, qu'ils me disaient : « J'aimerais mieux être simple soldat en France « que colonel ici. »

Ce n'est pas que les pays civilisés n'aient aussi leurs maux, souvent bien cruels. Sans doute la philosophie peut habiter partout, et au défaut de bonnes lois, procurer plus de bonheur dans les marais mêmes du Kamtschatka, au milieu d'une meute de chiens, qu'au sein des villes livrées à l'anarchie.

Mais, nobles Français, pourquoi ajouter aux maux que peuvent causer les hommes, ceux que ne vous a pas faits la nature? La nation, dites-vous, vous a fait des injustices : pourquoi vous en punir vous-mêmes? Elle vous a privés de vos prérogatives; mais elle ne vous a point ôté son climat, ses productions, ses arts, ses lumières, ce qu'elle a de plus doux. Vous voulez vous venger des torts qu'on vous y a faits : on vous a brûlé des châteaux; croyez-vous les rétablir en brûlant des villages? On a massacré des gentilshommes; leur rendrez-vous la vie

en tuant des citoyens? Ne croyez plus aux fausses promesses de vos orateurs. Vos hostilités ne feront qu'augmenter vos maux, ainsi qu'ont fait vos résistances. Un corps ne peut s'opposer à une nation. Ne croyez pas occasioner en France des guerres civiles; il y a assez de nobles patriotes pour y combattre les nobles aristocrates. Voudriez-vous d'ailleurs vous armer contre la royauté de qui vous tenez vos priviléges, et contre un roi qui, d'après le vœu général de la France, a sanctionné la constitution à laquelle vous refusez d'obéir? La seconde assemblée nationale a prouvé la légitimité de la première. Vous devez plus à votre nation qu'à votre ordre; ce n'est point un sophisme de factieux : « On « doit plus à sa patrie qu'à sa famille, » a dit le sage Fénélon. Appellerez-vous contre la vôtre les puissances de l'Europe? Elles n'épouseront point votre querelle. D'abord elles ne font rien pour rien, et vous êtes sans argent et sans crédit. Leur promettrez-vous de démembrer en leur faveur la France, où vous n'avez pas eu le pouvoir de vous maintenir? Elles craindraient bien plutôt de voir leurs états embrasser les lois françaises, qu'elles n'espéreraient de voir la France se soumettre à celles de l'Allemagne ou de la Russie. La révolution pénétrerait chez elles par les soldats mêmes qu'elles lui opposeraient. Que leur promettraient-elles pour les engager d'entrer en France? Le pillage de Paris? Mais les frontières du royaume sont hérissées de forteresses, défendues par une multitude de régiments et de gardes nationales, et il y a dans son intérieur

un million de citoyens armés, tout prêts à les remplacer. Leur diraient-elles, pour les engager à combattre en faveur d'étrangers qui n'ont jamais rien fait pour eux : « Allez rétablir des nobles français « dans le droit apporté en naissant, par tout noble, « de commander aux hommes? Si vous êtes victo- « rieux, vous acquerrez l'honneur d'asservir les « Français sous un joug semblable au vôtre. Si vous « périssez, vous mourrez fidèles à votre religion, « qui vous commande d'obéir, et vous défend de « raisonner. » La France, au contraire, dirait à ses citoyens : « Les nobles vous accusent d'être des « rebelles, mais ce sont eux qui le sont; la rébellion « est la résistance des particuliers ou des corps à la « volonté nationale. La rébellion est le renverse- « ment des lois, et la révolution est celui des ty- « rans. Ce sont les nobles qui veulent être ceux de « la France, en armant contre elle et contre son « roi des soldats étrangers. Allez les combattre. « Si vous êtes victorieux, vous vous assurerez pour « toujours la liberté de votre fortune, de vos ta- « lents, de votre conscience. Si vous mourez, vous « périrez en défendant les droits de l'homme. Votre « cause est la plus juste et la plus sainte pour la- « quelle un peuple ait jamais combattu : c'est celle « de Dieu et du genre humain. »

Gentilshommes français, irez-vous périr pour la défense des abus dont vous vous êtes plaints vous-mêmes tant de fois? La nation, dites-vous, vous a privés de vos honneurs. C'est pour ceux qui ont de l'honneur, et qui ne veulent pas usurper celui

d'autrui, qu'elle veut que tous les Français puissent s'élever par leur propre mérite. Mettez-vous au rang de ses citoyens: elle a élevé ceux de votre ordre qui se sont distingués par des vertus, aux places de présidents, de commandants, de maires, de députés à son assemblée; elle leur a confié ses plus chers intérêts: c'est pour vous particulièrement qu'elle a travaillé. L'ancien gouvernement ne réservait ses honneurs que pour les grands et les riches; aujourd'hui vous pouvez, par des vertus, obtenir ce qu'ils n'acquéraient que par l'or et les intrigues.

S'il n'y a plus de noblesse de race, il y en aura toujours une personnelle; d'ailleurs, l'état où nous naissons influe sur nos mœurs. Le commerce inspire l'amour de l'argent; le barreau, la chicane; les arts disposent à l'artifice, et les travaux rudes à la grossièreté. La noblesse, du temps de l'ancienne chevalerie, se distinguait par sa générosité, sa franchise, sa politesse. Nobles qui en descendez, joignez-y du patriotisme et des lumières; le peuple français ira au-devant de vous. Vous vous plaignez de son anarchie : c'est votre insurrection sur la frontière qui l'alimente. Qui s'oppose aux lois, ne peut en être protégé.

C'est le patriotisme qui a fait la révolution et qui la maintiendra; c'est lui qui, rassemblant tous les ordres de citoyens, a rejeté loin d'eux les funestes préjugés de leur éducation ambitieuse. Il a réuni à la fois ceux qui devaient donner des conseils, et ceux qui devaient les exécuter; il a fait disparaître toutes

les distinctions de rang et d'état. On a vu des nobles obéir à des bourgeois, des prêtres à des laïques, des conseillers à des avocats; on a vu des soldats, sans solde, passer indifféremment du rang d'officier à celui de fusilier, toujours prêts à quitter, de nuit et de jour, leurs affaires, leurs plaisirs, leurs familles, ne se proposant d'autre récompense que de servir la patrie. C'est ainsi que vous vous êtes formée, vertueuse garde nationale de Paris. Tantôt, combattant l'aristocratie, vous l'avez désarmée sans vengeance; tantôt, résistant à l'anarchie, vous lui avez opposé un rempart invincible. Ni les flatteries des courtisans, ni les injures de la populace, n'ont pu vous faire sortir de votre modération. Vous ne vous êtes proposé d'autre but que la tranquillité publique. Généreux habitants de Paris, c'est sous votre protection que la constitution française s'est formée. Votre exemple a été imité par toutes les municipalités du royaume; il s'étendra plus loin : les biens se propagent comme les maux. Les grands dans leur vain luxe avaient adopté les jockeis, les courses, les chevaux, l'acier poli de l'Angleterre; plus sages, vous avez pris pour votre part sa liberté. Déjà votre constitution, semblable à la colombe échappée de l'arche, prend son vol par toute la terre; déjà elle plane avec l'aigle de la Pologne; elle porte pour rameau d'olivier les Droits de l'homme; c'est là l'étendard de la nature qui appelle partout les peuples à la liberté. Malgré la soupçonneuse vigilance des puissances despotiques, qui interdisent à leurs sujets esclaves

l'histoire de vos succès; les Droits de l'homme, traduits dans toutes les langues, et imprimés jusque sur les mouchoirs des femmes, ont pénétré partout. Ainsi l'homme, asservi dans sa conscience même où il n'ose rentrer, lira ses droits jusque sur le sein de sa compagne; ainsi, comme vous avez influé sur les plaisirs de l'Europe par vos modes, vous influerez encore sur son bonheur par vos vertus. C'est le patriotisme qui vous a rassemblés dans la tempête; c'est à lui à vous conserver dans le calme. Recevez vos frères fugitifs et malheureux avec générosité; vous leur devez protection, sûreté, tranquillité, secours, par la constitution même à laquelle vous les invitez. Rappelez-vous qu'ils ont été vos aînés; partagez avec ceux qui voudront être citoyens, les services et les honneurs de la patrie, votre mère commune; et, rendus à vos affaires, montrez à vos enfants l'exemple de la concorde.

DU CLERGÉ ET DES MUNICIPALITÉS.

Il ne faut pas confondre le clergé et l'église. L'église est l'assemblée des fidèles dans la même communion; le clergé est la corporation de ses prêtres. Une église peut exister sans clergé : telle fut celle des patriarches, telle est encore de nos jours celle des quakers; un clergé ne peut subsister sans église.

Rome, dépouillée par les Barbares, reprit sur eux, par le pouvoir de la parole, l'empire qu'elle

avait perdu par la faiblesse de ses armes. Les peuples malheureux dans les Gaules, embrassèrent avec ardeur une religion qui prêchait la charité dans ce monde, et promettait un bonheur éternel dans l'autre; ils opposèrent les vertus de leurs premiers missionnaires aux brigandages de leurs conquérants. Les prêtres, soutenus de la faveur populaire, acquirent une autorité sans bornes. Maîtres des consciences, ils le devinrent bientôt des fortunes et même des personnes. Comme ils étaient les seuls qui sussent lire et écrire, ils furent chargés de tenir les écoles et de faire les testaments. Les notaires étaient alors des clercs qui dépendaient des évêques : un testament était nul, si le testateur n'avait fait un legs à l'église. Les curés, dès ce temps-là, étaient tenus de tenir registre de ceux de leurs paroissiens qui faisaient leurs pâques, de ceux qui ne les faisaient pas, ainsi que de leurs bonnes et mauvaises qualités, et d'en envoyer des notes aux évêques. Il y a grande apparence qu'ils tenaient alors comme aujourd'hui un état des naissances, des mariages et des morts. Toutes les aumônes étaient données aux églises, auxquelles il était permis de recevoir argent, maisons, terres, seigneuries et jusqu'à des esclaves.

Ainsi, avec tant de lumières, de moyens et d'ordre, les évêques devinrent tout-puissants. On voit dans l'histoire de quelle manière ils en agissaient envers les rois, au nom des peuples, comme leurs pasteurs; envers les peuples, au nom de Dieu, comme ses ministres; et envers les papes

mêmes, au nom de l'église gallicane, comme ses chefs. Leur autorité excita la jalousie de Rome. Cette capitale du monde chrétien leur opposa les ordres monastiques, qui relevaient immédiatement d'elle, quoique soumis en apparence aux évêques. Le clergé français se divisa alors en deux corps, le séculier et le régulier. Toute puissance divisée s'affaiblit. Les moines qui formaient le clergé régulier, étant par leur constitution plus unis entre eux, et n'ayant qu'un chef unique dans le pape, étendirent leur pouvoir bien plus loin que les membres du clergé séculier, souvent distraits par les affaires du siècle, et soumis à différents évêques qui n'avaient pas toujours les mêmes vues. Le clergé séculier dominait dans les villes, les moines s'établirent dans les campagnes. Ils auraient obtenu bientôt la plus grande prépondérance dans tout le royaume, s'ils n'y avaient formé qu'un seul ordre, comme les moines de Saint-Basile en Russie. Mais, dans la crainte peut-être qu'ils ne vinssent comme ceux-ci à se rendre indépendants par leurs richesses, Rome divisa elle-même sa propre force. Elle introduisit en France un grand nombre d'ordres religieux, dont les chefs résidaient chez elle, et qui non-seulement se partagèrent les fonctions ecclésiastiques, mais même envahirent une partie des occupations séculières. La plupart, dans l'origine, furent mendiants, et s'introduisirent sous le prétexte si spécieux de la charité. Les dominicains, d'abord frères prêcheurs, devinrent ensuite inquisiteurs. Les bénédictins se firent archivistes

dans un siècle où l'on ne savait ni lire ni écrire, et se chargèrent d'une partie de l'éducation publique qui donne tant d'influence sur les citoyens. Ils furent imités et bientôt surpassés par les jésuites, qui réunirent à eux seuls les talents des différents ordres, et bientôt toute leur puissance. D'autres ne dédaignèrent pas de faire des essences, du chocolat, de fabriquer des bas de soie, de commercer. D'autres furent en mission dans les pays étrangers. Quoique prêchant le christianisme, ils accompagnèrent nos soldats dans leurs conquêtes, et acquirent des terres en Amérique, et des esclaves en Afrique pour les cultiver. D'autres, comme les mathurins, s'enrichirent en quêtant pour la délivrance de ceux que faisaient sur nous les barbares de l'Afrique. Ils rachetaient les blancs captifs à Maroc, parce que, disaient-ils, ils étaient chrétiens : cependant, beaucoup d'autres moines achetaient des noirs en Guinée, pour en faire des esclaves sur leurs habitations de l'Amérique, et les rendaient chrétiens pour les captiver davantage.

Enfin la puissance civile commença à s'éclairer sur ses intérêts. Elle retira d'abord, en partie, l'éducation publique des mains des moines et du clergé, par l'établissement des universités; ensuite elle créa des notaires municipaux auxquels elle confia le soin de recueillir les testaments : elle défendit de donner des biens-fonds aux corps ecclésiastiques déjà beaucoup trop riches; mais, par une de ces contradictions si communes dans nos lois, elle chargea les curés de tenir des registres

publics des naissances, des mariages et des morts, afin de constater l'état des citoyens. Il est clair que cet office appartenait aux municipalités; mais le peuple, accoutumé à la servitude, était comme cette vieille mule à laquelle les athéniens donnèrent la liberté à cause de ses services, mais qui, par l'habitude du joug, allait d'elle-même se ranger avec les autres mules qui portaient des pierres au temple de Minerve.

Depuis que la liberté de conscience est décrétée parmi nous, il est certain que les municipalités seules peuvent constater l'état des citoyens dans les trois principales époques de la vie : la naissance, le mariage et la mort. Comment des ecclésiastiques romains constateraient-ils comme citoyens, des Français qu'ils ne considèrent pas comme des hommes, puisqu'ils les regardent comme ennemis de Dieu, lorsqu'ils ne sont pas de leur communion? Il est certain encore que la distribution des aumônes, la direction des hôpitaux et de tous les lieux de charité, appartient uniquement aux municipalités. Elles doivent des soins charitables à tous les citoyens, de quelque religion qu'ils soient. On ne voit pas sans étonnement, à l'Hôtel-Dieu, sur les lits des malades, des écriteaux qui portent le mot *Confession*, écrit en gros caractères. Ainsi, si l'Hôtel-Dieu avait été à Jérusalem, on n'y aurait point reçu le blessé du Samaritain, parce que son bienfaiteur si agréable à Jésus-Christ, était schismatique! On n'apprend point sans douleur que les filles mises par charité

à la Salpétrière, n'en peuvent passer les portes, pour se promener dans la campagne, avant l'âge de vingt ans; et que celles qui ont atteint cet âge, n'en peuvent sortir pour leurs affaires, si elles ne présentent au portier un billet de confession. Ainsi, nos hôpitaux sont devenus des prisons, et la pauvreté y est punie comme un crime! Il faut que les municipalités délivrent les établissements de charité de tout impôt ecclésiastique. La liberté de conscience doit y régner comme celle de l'air : il y va de l'intérêt de tous les hommes. Le charbon pestilentiel de l'inquisition peut s'y couver, comme toutes les autres maladies épidémiques, physiques et morales, et de là se propager dans les villes. Il y a bien d'autres abus à réformer sur l'emploi de leurs revenus, sur leur police, et même sur la nature de ces établissements qui entassent tant de malheureux dans le même lieu; mais j'ai indiqué ici les plus dangereux.

Les cimetières ne doivent point être renfermés dans l'intérieur des villes : il y va de la santé de leurs habitants. Il y a d'anciennes lois à ce sujet qui restent sans exécution. La commodité des marguilliers et des gens d'église les porte à les enfreindre, en persuadant au peuple qu'il y va de sa religion. Qu'est-ce cependant qu'un cimetière dans les villes? souvent un lieu de passage où tous les ossements sont confondus. On y voit des fosses profondes d'où s'exhale sans cesse un air méphitique. Un orphelin souvent y trouve la mort sur la tombe de celui qui lui donna la vie. Mère infor-

tunée! tu crois que le tertre sur lequel tu verses des larmes renferme le corps de ta fille : en vain tu te consoles par le souvenir de ses graces virginales; il est sur le marbre noir d'un amphithéâtre, exposé nu aux regards et au scalpel d'une jeunesse à laquelle un vain savoir a ôté toute pudeur. Peuples qui révérez les cendres de vos ancêtres, portez-les loin des lieux où les passions des vivants viennent troubler le repos des morts. Ce n'est qu'aux champs et loin des villes, que la mort, comme la vie, trouve un asile assuré. C'est là qu'on peut rendre à Dieu ce qu'on doit à Dieu, et aux éléments ce qui appartient aux éléments. C'est là que, dans des lieux aérés, on peut entourer les cimetières de murs, y élever des chapelles sépulcrales, et y mettre des gardiens. On peut même les planter d'arbres qui changent l'air méphitique en air pur. Rien ne serait plus intéressant dans un cimetière, que de voir sous les ombres religieuses des chênes, des sapins et des frênes, des générations entières de charpentiers, de menuisiers et de charrons, qui trouveraient le repos au pied des mêmes arbres qui leur auraient donné les moyens de soutenir leur vie. Chaque famille, comme chaque corps, pourrait s'y réserver un coin de terre où les parents et les amis réuniraient leurs cendres.

C'est aux municipalités à veiller particulièrement sur l'exécution de ces lois. Les magistrats sont les véritables pasteurs du peuple. On ne gagne sa confiance qu'en lui parlant; c'est par la parole que les

hommes se gouvernent. Le clergé était le seul corps qui s'en fût réservé l'usage, permis à tous les citoyens dans l'antiquité. Il faut donc parler au peuple, sinon de vive voix, au moins par les édits, les proclamations, les journaux; il faut lui dire la vérité et la lui faire aimer. D'un autre côté, c'est une coupable indifférence dans ses chefs, de laisser chaque jour des journalistes mercenaires l'effrayer par des bruits qui tendent à lui ôter la confiance qu'il doit à ses représentants et à renverser la constitution. On ne doit point se jouer de l'opinion des peuples: si ces journalistes disent la vérité, il faut les récompenser comme de bons citoyens; s'ils ont trompé, il faut les punir comme des calomniateurs. L'indifférence à cet égard est un crime dans des magistrats. En vain ils regardent cette licence comme une suite de la liberté. Il n'est point libre d'empoisonner, et la calomnie est le plus dangereux des poisons. Qu'ils y fassent une sérieuse attention: du mépris des lois naîtra celui de leurs personnes, et ensuite leur ruine.

Citoyens, on ne peut trop vous le répéter: si vous voulez être libres, il faut être vertueux. Si vous vous faites suppléer à la guerre par des régiments; dans les œuvres de charité, par des corps ecclésiastiques; dans l'étude des sciences, par des académies; vous serez, comme par le passé, bientôt asservis, dépouillés et trompés par vos stipendiaires.

De tous les corps, les plus puissants sont ceux qui sont inamovibles. C'est à son inamovibilité que

le clergé a dû surtout son autorité et ses richesses. Comme un rocher au milieu d'un fleuve, qui accroît sans cesse sa base des alluvions des eaux, il a vu s'écouler autour de lui les familles, les corporations, les dynasties, les royaumes, en augmentant sa puissance de leurs débris. Les corps inamovibles qui la lui disputaient, n'existent plus. Le clergé régulier est supprimé, ainsi que les parlements. Il n'a plus de contre-poids que dans des assemblées de citoyens, dont les membres se renouvellent sans cesse, et sont bien rarement d'accord.

Pour attacher les prêtres à la constitution, il faut les rendre citoyens. Il est plus sûr de les y lier par leurs intérêts que par leurs serments. Pour en venir à bout, on a déjà employé un très-bon moyen en les faisant soudoyer par l'État. Il y en a encore un autre plus puissant, parce qu'il les rapproche des lois de la nature; c'est celui du mariage. Les anciens patriarches, Abraham et Jacob, ces premiers pontifes de la loi naturelle, ces hommes purs qui communiquaient avec les anges, étaient entourés de nombreux enfants. Moïse, à qui Dieu dicta les lois des Juifs, et Aaron son frère, revêtu du suprême sacerdoce, étaient mariés. Les prêtres catholiques se mariaient dans la primitive église. Saint Paul dit positivement, dans son épître première aux Corinthiens, chap. XXVI: « Quant aux « vierges, je n'ai point reçu de commandement du « Seigneur; mais voici le conseil que je donne: je « crois qu'il est avantageux à l'homme de ne se

« point marier, à cause des nécessités fâcheuses de « la vie présente. » Il est clair que saint Paul n'adresse point ce conseil au peuple, puisque le célibat eût entraîné sa destruction, mais aux ecclésiastiques qui avaient peu de moyens de subsister dans ces premiers temps, où l'église naissante était pauvre et persécutée. En effet, en parlant de leurs chefs, il dit ailleurs: « Que l'évêque n'épouse « qu'une seule femme, » c'est-à-dire, qu'il ne se marie qu'une fois. Les prêtres de l'église grecque, qui ont conservé la plupart des usages de la primitive église, se marient encore. Mais est-il besoin d'autorité lorsqu'on a celle de la nature? Elle fait naître par toute la terre les hommes et les femmes en nombre égal. Or, un prêtre qui ne se marie point, force au célibat une fille que la nature avait fait naître sa contemporaine pour être sa compagne. Que deviendront les filles célibataires, maintenant qu'il n'y a plus de couvents de filles religieuses? Enfin les lois de la société invitent tous les hommes au mariage. Le célibat peut convenir à un particulier, mais jamais à un corps. Les prêtres seront bons citoyens, quand ils seront époux et pères de famille. Déjà plusieurs d'entre eux viennent d'en donner l'exemple, en se mariant devant les municipalités. Ils ont obéi à cette première loi de Dieu, qui accompagna la naissance du monde: « Croissez et multipliez; » loi suivie par les prêtres de l'église patriarcale, de l'église judaïque, de l'église chrétienne primitive et de l'église grecque. L'église romaine semble ne l'avoir

interdite aux siens, que pour les attacher davantage à ses intérêts, en les séparant de ceux de leur famille et de leur patrie. Toutes les religions du monde conduiraient les hommes à Dieu en se rapprochant de la nature, mais la plupart s'en éloignent pour ne pas se rapprocher les unes des autres.

On peut dire à la louange de notre clergé, qu'il est un des moins intolérants de tous ceux de l'église catholique. Ses libertés, qui passent à Rome pour des hérésies, ont sauvé la nation du joug ultramontain. Il n'a jamais voulu admettre l'inquisition établie en Italie, en Portugal, en Espagne et jusque dans les Indes. C'est cet odieux tribunal, que la politique de Rome étend par toute la terre, sous le prétexte de protéger la religion, qui a séparé d'elle les peuples du nord de l'Europe. C'est à lui qu'on doit attribuer la révolution d'Avignon, quoique son joug y fût fort léger, à cause du voisinage de la France; mais il n'y en a point de plus pesant que celui qui enchaîne les consciences. Chaque habitant d'Avignon était obligé de présenter à Pâques un billet de confession à son curé: ce n'était, dit-on, qu'une formalité; mais un homme obligé de dissimuler sur sa conscience, devient faux dans toute sa conduite. Quand on est forcé de tromper sur sa religion, on trompe sans scrupule dans toutes ses affaires. Tout l'ordre civil porte sur l'ordre moral, et celui-ci sur le religieux. L'inquisition est seule la cause de la méfiance, de la mauvaise foi, de tous les vices du cœur et de

toutes les erreurs de l'esprit qu'on reproche aux nations chez lesquelles elle a fondé son empire. Cette justice infernale se glisse partout comme un serpent; elle empoisonne de son venin les établissements les plus utiles, même chez les peuples qui lui sont étrangers. Qui croirait, par exemple, qu'il y a à Rome une bulle qui condamne à mort les francs-maçons, dont la société n'a cependant d'autre but que d'aider les malheureux de toutes les religions? Parait-il un livre célèbre dans quelque partie de l'Europe? l'inquisition s'en empare, le condamne et le mutile suivant ses intérêts. Les plus innocents sont souvent les plus maltraités. J'en citerai un exemple tout récent. On vient de m'envoyer une traduction italienne de Paul et Virginie, imprimée à Venise et approuvée par l'inquisition, qui en a ôté presque toute la conversation de Paul et du vieux habitant, sans doute parce qu'on y parle des injustices des grands envers le mérite et la vertu. Ainsi ce tribunal est le fauteur de toutes les tyrannies, même de celles qui ne sont pas religieuses. Ce qui m'a le plus surpris, c'est qu'il a retranché de ma pastorale des images fort naïves et fort naturelles: telle est celle où Paul et Virginie, allaités alternativement par leurs mères infortunées, sont comparés à deux bourgeons greffés sur des arbres dont la tempête a brisé toutes les branches; et celle où l'un et l'autre, enfants, se mettent à l'abri de la pluie sous le même jupon.

L'inquisition est l'ennemie de la nature et du genre humain. Je crois donc que le genre humain

doit user envers elle de représailles. Comme elle a partout des émissaires et des confréries, il me semble que l'assemblée nationale, qui a établi pour base de la constitution les droits de l'homme, ferait fort sagement de décréter que tout homme affilié à l'inquisition ne pourrait être reçu en France, même étant revêtu d'un caractère public; et que tout livre approuvé par elle y serait défendu, comme étant, par cette approbation même, suspect de contenir des maximes favorables à ses intérêts, et contraires à ceux du genre humain. Il convient à une nation généreuse de faire une guerre perpétuelle aux ennemis des droits de l'homme.

Quoiqu'il y ait eu chez nous en tout temps des prêtres qui ont tâché d'y introduire l'inquisition, en commençant par des billets de confession et de communion pascale, et qu'il en reste encore des traces dans nos hôpitaux, on peut dire que la masse générale de notre clergé a beaucoup de patriotisme. C'est ce que nous venons d'éprouver dans notre révolution. Un grand nombre d'ecclésiastiques des plus éclairés et des mœurs les plus pures, se sont rangés du côté du peuple. Il faut donc les attacher de plus en plus à ses intérêts, et rien n'y est plus propre que la solde publique et les mariages. Ils deviendront citoyens en devenant fonctionnaires publics et pères de famille*. Mais

* J'observerai à ce sujet qu'il ne semble pas juste de dépouiller les prêtres non assermentés de leurs pensions, parce qu'ils refusent de prêter le serment civique. Ces pensions ne leur ont été accordées,

il ne suffit pas de rapprocher les prêtres du peuple par les liens de la société et de la nature, il faut rapprocher le peuple des prêtres et de la religion par ceux de l'intelligence et du sentiment. Pour cela, il faut substituer la langue française à la langue latine dans les prières de notre *église gallicane*.

A quelles coutumes déraisonnables l'habitude ne peut-elle pas assujettir les hommes? N'est-il pas bien étrange que le peuple français prie Dieu en latin? Que dirait-il si on le prêchait dans la même langue? Ce ne serait cependant qu'une conséquence de son propre usage; le sermon étant, comme les offices de l'église, la parole de Dieu, il serait naturel de faire parler Dieu au peuple, dans la même langue que le peuple parle à Dieu. Cette coutume, en effet, a existé pendant beaucoup de siècles. Il a été un temps où l'église romaine ne permettait pas de traduire l'écriture sainte en langue vulgaire. Quelle communication pouvait donc exister entre Dieu et les peuples, qui se parlaient dans une langue inintelligible? C'était, disait le clergé romain, pour entretenir le respect de la religion; mais quelle étrange religion que celle d'où l'on a banni l'amour de Dieu! car il ne peut y en avoir dans des prières que l'esprit ne comprend pas, et avec lesquelles le cœur

que parce qu'ils l'avaient refusé, et qu'en conséquence étant déchus de leurs fonctions publiques, on leur laissait quelques moyens de subsistance. Ce serait donc aller contre l'esprit du premier décret, que d'exiger le serment civique pour ces mêmes pensions; il suffit d'en priver ceux qui cabaleraient contre la constitution.

ne peut exprimer ses sentiments. Il y a long-temps que saint Paul s'était récrié contre cet abus; et ce qu'il y a de bien extraordinaire, et que je ne crois pas qu'on ait remarqué, c'est à l'occasion des premiers chrétiens qui avaient reçu le don des langues, et qui ne les entendaient pas eux-mêmes. Voici ce qu'il en dit dans sa première épître aux Corinthiens : « Que si la trompette ne rend qu'un son « confus, qui se préparera au combat ? De même, « si la langue que vous parlez n'est intelligible, « comment pourra-t-on savoir ce que vous dites ? « Vous ne parlerez qu'en l'air.... Si donc je n'en- « tends pas ce que signifient les paroles, je serai « barbare à celui qui parle, et celui qui me parle, « sera barbare..... C'est pourquoi que celui qui « parle une langue, demande à Dieu le don de « l'interpréter; car si je prie en une langue que je « n'entends pas, mon cœur prie, mais mon esprit « et mon intelligence sont sans fruit.... Que si vous « ne louez Dieu que du cœur, comment celui qui « est du simple peuple, répondra-t-il: Ainsi soit-il, « à la fin de votre action de graces, puisqu'il n'en- « tend pas ce que vous dites ?...* »

Puisqu'il faut dire la vérité, quand nous n'aurions pas l'exemple de saint Paul, l'usage de la langue latine, comme le célibat des prêtres, est un effet de la politique de Rome moderne, pour asservir les peuples à son empire. En retranchant aux prêtres les femmes et les enfants, elle les détachait de leurs familles et de leur patrie, et les

* Chap. XIV, ℣ 8 et 9, 11, 13 et 14, 16.

attachait plus particulièrement à sa puissance, en ne leur donnant d'autre affection que celle de son service. Les princes conquérants exigent les mêmes sacrifices de leurs soldats, ils ne leur permettent pas de se marier. D'un autre côté, Rome, en ne réservant qu'aux prêtres la connaissance de la langue sacerdotale, soumettait, par son moyen, les peuples qui ne la comprenaient pas, à une obéissance aveugle : c'est ainsi que les despotes de l'Orient emploient, pour l'exécution de leurs volontés, des eunuques et des muets.

Il est cependant du plus grand intérêt pour l'église romaine, de propager la religion par tous les dialectes du monde. Les religions ne se répandent que par les langues; ce sont nos nourrices qui sont nos premiers apôtres; et chez la plupart des peuples, ce sont des femmes qui ont été les premières missionnaires. Je ferai à ce sujet une observation bien importante; c'est que, par tout pays, les religions ont suivi le sort des langues où elles sont nées. La première religion des Romains périt avec la langue toscane qui lui avait donné naissance; celle du dieu Lama, en Tartarie, s'est répandue dans la Chine avec les Tartares, qui y introduisirent leur langue lorsqu'ils en firent la conquête. Le judaïsme resta long-temps renfermé parmi les seuls Hébreux, parce qu'ils ne communiquaient pas avec les autres nations; mais lorsque le christianisme leur fut prêché, il pénétra au midi en Afrique avec eux, et y forma une religion mêlée de judaïsme, comme on le voit encore de nos jours

en Éthiopie; lorsqu'ensuite il fut annoncé à l'orient, aux Grecs, il s'étendit successivement avec les débris de leurs langues, chez les Grecs de l'Archipel, de la Grèce, proprement dite, et de Constantinople; dans la Moldavie, la Russie, une partie de la Pologne et dans tous les pays où l'on parle la langue esclavonne qui est dérivée du grec. Lorsqu'il fut prêché aux Romains, il se répandit à l'occident chez les peuples qui parlent des langues dérivées de la langue latine, tels que les Italiens, les Espagnols, les Portugais et les Français. Enfin, ayant pénétré dans le nord avec la langue celtique, il s'établit chez les peuples qui en parlent les dialectes, tels que les Allemands, les Suisses, les Hollandais, les Suédois, les Danois, les Anglais. Ainsi, comme il y a trois langues primitives en Europe, qui sont la grecque, la latine et la celtique, la religion chrétienne se divisa en trois grandes églises, qui sont la grecque, la romaine et la dissidente, qu'on pourrait appeler celtique. Chacune d'elles produisit différentes communions, suivant les différents dialectes de leur langue-mère: ainsi l'église grecque se subdivisa en différents patriarcats, de Constantinople, de Russie; en maronite, etc.: la latine en romaine, en gallicane, etc.: la dissidente ou celtique, en luthérienne, en calviniste, en anglicane, etc. Cela est si vrai, que chez les peuples où il y a un mélange de deux langues, il y en a aussi un de deux communions. Ainsi, chez les Polonais, dont la langue est mêlée de grec et de latin, il y a l'église grecque et l'église latine; chez les Suisses,

dont une partie parle français et l'autre allemand, il y a des cantons catholiques et des cantons dissidents. Il y aurait eu, suivant toute apparence, en Europe, une quatrième église chrétienne, qui aurait été hébraïque, si les premiers Hébreux qui se firent chrétiens, eussent été sédentaires; mais leur commerce les portant vers l'Afrique et l'Arabie, ils y établirent, comme je l'ai dit, le christianisme abyssin, mêlé de judaïsme, et ils donnèrent probablement naissance au mahométisme, qui est, comme on le sait, un mélange de ces deux religions. Le mahométisme lui-même se propageant, avec la langue arabe, chez les Arabes, les Africains, les Turcs, les Persans et les Indiens, se subdivisa en plusieurs sectes, suivant les dialectes de cette langue-mère.

Ainsi, les religions suivent le sort des langues. Je tire de cette importante observation deux conséquences très-essentielles : la première, c'est qu'un peuple doit parler la langue de sa religion, pour y être attaché. Il est très-remarquable que les peuples qui prient Dieu dans leur langue maternelle, tiennent bien plus à leur religion que les autres. Tels sont les Juifs, les Arabes, les Turcs; et, en Europe, les communions dissidentes, chez lesquelles il y a bien moins de renégats que dans les catholiques. Il est donc nécessaire de faire chanter les offices latins de nos églises, en français, afin de lier notre peuple à sa religion, et de mettre d'accord les paroles et les sentiments des fidèles, comme le voulait saint Paul. Comme toute réforme doit se

faire peu à peu, on pourrait laisser subsister quelque temps dans la langue sacerdotale, la messe et les fonctions religieuses qui renferment des mystères; mais on introduirait dans les autres offices de l'église gallicane, non-seulement des psaumes français, mais des prières et des hymnes qui auraient des rapports directs avec les besoins de notre patrie, plutôt qu'avec ceux de Jérusalem. C'est par des moyens semblables que les missionnaires, et surtout les jésuites, avaient attiré tant de peuples sauvages au catholicisme. La seconde conséquence qui résulte des relations que la religion de chaque peuple a avec sa langue, c'est qu'il faut tolérer toutes les communions. Damner un homme parce qu'il n'est pas catholique, c'est l'envoyer en enfer parce qu'il ne parle pas un des dialectes de la langue latine : d'un autre côté ne sauver que des Italiens, des Espagnols, des Français, c'est n'ouvrir le ciel qu'à un bien petit nombre d'élus, dont le principal mérite a été de naître dans un coin de l'Europe, qui n'est elle-même qu'une bien petite portion de la terre, et qui n'en est certainement pas la plus innocente. Ainsi, c'est faire du salut des hommes une affaire de géographie, ou plutôt de grammaire. Jésus-Christ ne pensait pas ainsi lorsqu'il vint rappeler d'abord les Juifs aux lois éternelles de la nature; il n'eut pas l'intention de confier l'empire des consciences et de la vérité à une portion de la terre, mais au ciel; à aucun homme, mais à Dieu; à aucune langue artificielle et orale, mais à celle du cœur et du sentiment. Si donc les papes veulent

ramener les peuples à Dieu, c'est de les rappeler à la nature, sans violence, sans ruse, sans inquisition. Qu'ils exercent en grand l'empire de la vertu; qu'ils y emploient le respect qu'inspirent leur dignité, leur âge, cet ancien souvenir de Rome, jadis maîtresse du monde, et surtout la morale sublime de l'Évangile et de la religion; qu'ils viennent au secours des peuples malheureux, en flétrissant ceux qui réduisent les noirs à l'esclavage, qui s'emparent des terres des pauvres Indiens, qui font des guerres ambitieuses, qui troublent les nations par leurs intrigues, etc. Cette langue, comme celle de l'Évangile, sera entendue par tout l'univers, et l'univers alors se fera Romain.

Il y a une autre langue qui impose pour le moins autant au peuple que la latine, et qui n'est guère plus intelligible pour lui : c'est celle des cloches. L'ambition de chaque corps a deux langages : le premier parle aux yeux par des signes; le second, aux oreilles par des bruits : ainsi elle captive les deux sens principaux de l'ame, qui ne devraient s'ouvrir qu'à la raison.

J'ai vu autrefois dans Paris, suspendus aux boutiques des marchands, des volants de six pieds de hauteur, des perles grosses comme des tonneaux, des plumes qui allaient au troisième étage, un gant dont les doigts ressemblaient à des troncs d'arbres, une botte qui contenait plusieurs barriques; on aurait cru Paris habité par des géants. Cependant ces énormes enseignes n'annonçaient que des marchands de jouets d'enfants, de bijoux,

de modes, des gantiers, des cordonniers. Enfin, comme elles allaient toujours en augmentant, ainsi que vont tous les signes de l'ambition, la police les fit réduire à une grandeur raisonnable, parce qu'elles empêchaient de voir les maisons, et que dans un coup de vent elles pouvaient en écraser les habitants. Tout ce monstrueux appareil était une image fidèle des ambitieux en concurrence; quand tous veulent se distinguer, aucun ne se distingue, et leurs grands efforts généraux finissent souvent par les anéantir en particulier.

La police ne réforme point les autres langages de l'ambition, parce qu'ils n'importent point à la vie des citoyens : tels sont ceux qui ne sont que bruyants. Le but de tout ambitieux étant d'attirer sur lui l'attention publique, il est certain que le moyen le plus sûr d'y parvenir est de faire beaucoup de bruit. Aussi entend-on dans la capitale du royaume la plupart des métiers s'évertuer à qui criera le plus fort. Tous les marchands ambulants ont leurs cris; et, si vous joignez à leurs paroles inintelligibles les cris aigus des laitières, les voix enrouées et les cornets des porteurs d'eau, les jurements et les fouets des charretiers, les clameurs des poissardes, les roulements des charrettes et des carrosses, les cabriolets à ressorts d'acier résonnant, les cliquetis de la petite poste, les tambours des gardes, etc., vous trouverez que Paris est la ville la plus tumultueuse de l'Europe. Mais tout cela n'est rien auprès du bruit des cloches. L'ambition des paroisses et des couvents a jouté à

qui en aurait de plus grosses et en plus grand nombre. Il y a telle cloche qui fait plus de bruit à elle seule que dix mille citoyens; et, comme il y a à Paris plus de deux cents clochers, on doit juger du tumulte épouvantable que font ces monuments, surtout les jours de fête. Certes c'est une chose monstrueuse et à laquelle la seule habitude peut nous former, d'entendre mugir de grosses tours, et des sons barbares sortir des temples de la paix, même pendant la nuit. Les cloches sonnent la veille, le jour et le lendemain des grandes fêtes, de celles des paroisses et même des simples confréries. Comme le bruit des cloches est un moyen sûr à un bourgeois inconnu d'attirer sur lui la considération de son quartier, il fait sonner son mariage, le baptême de ses enfants, mais surtout les enterrements de ses parents, la veille, le jour et le bout de l'an. Il fonde même des obits pour faire sonner après sa mort à perpétuité. Enfin, s'il est riche, il fait sonner son dîner et son souper; car chaque hôtel a aussi sa cloche. Tous ces bruits nous rendent le peuple le plus bruyant de l'Europe et partant le plus vain : car si l'ambition a pour but principal de faire du bruit, le bruit a aussi pour objet de nous donner de l'ambition. On en voit la preuve dans les tambours et les trompettes dont on anime à la guerre, non-seulement les soldats, mais les chevaux. Aussi le premier meuble que les mères donnent chez nous à leurs petits garçons est un tambour. C'est en effet le premier instrument de la plus glorieuse des ambi-

tions, celle de tuer des hommes; et si elles ne leur donnent pas des cloches, c'est que le son n'en est pas militaire. Je voudrais donc qu'on diminuât le nombre, le calibre et la sonnerie de la plupart des cloches, et que le clergé fît entendre au peuple qu'elles n'entrent pour rien dans la religion, encore qu'elles soient baptisées : elles sont souvent des monuments, non de la piété de leurs fondateurs, mais de leur ambition, comme on le voit à leurs armoiries qui y sont empreintes. Les apôtres n'en avaient jamais vu. Elles nous viennent de l'Inde et de la Chine, ainsi que beaucoup d'autres inventions que nous avons adoptées des peuples idolâtres et multipliées à l'excès. Les Turcs, les Persans, les Arabes, loin de s'en servir, les ont défendues dans leurs états aux peuples chrétiens; ils les regardent comme des instruments d'idolâtrie. Ils croient qu'il n'y a que la voix de l'homme qui soit digne de louer Dieu. Ce sont chez eux les voix des Musselims qui appellent du haut des minarets les peuples à la prière. Les cloches ne sont point nécessaires pour réunir les hommes. On s'assemble sans cloches aux théâtres, aux tribunaux, à l'assemblée nationale. Il serait donc à propos que l'on ne conservât des cloches que celles qui annoncent les heures et les offices publics. Leur sonnerie est un abus, lucratif à la vérité pour les églises, mais ennuyeux pour les vivants et inutile aux morts.

Rapprochons-nous en tout de la nature. Elle n'emploie les sons aigus et les bruits tumultueux

que pour annoncer les tempêtes. Elle fait précéder l'orage des roulements du tonnerre, et l'hiver du gémissement des vents; mais elle annonce les beaux jours et le printemps par le chant des oiseaux. Imitons-la dans nos villes. Leurs cris aigus, enroués, menaçants, les sons bruyants des tambours et des cloches exaspèrent à la longue l'ouïe et l'ame des citoyens. Remplaçons-les par des sons convenables à chaque état. Chacun d'eux doit y pourvoir aux besoins de la société : qu'ils s'annoncent donc par des chants et par des sons agréables; nous verrons insensiblement s'adoucir les organes et le caractère de leurs habitants. Chaque jour deviendra dans les villes un jour de fête, comme il devrait l'être au milieu des campagnes.

Il n'est pas nécessaire de répéter ici que les municipalités, et surtout celle de Paris, dont elles prennent l'exemple, doivent établir dans les villes des trottoirs, des latrines publiques; faire couvrir de terre les voiries des environs; donner aux maisons des citoyens des dispositions agréables et commodes; les faire construire en pierres pour les préserver du feu..... La nouvelle constitution les appelle à des fonctions encore plus relevées; elles doivent s'occuper autant des besoins moraux du peuple que de ses besoins physiques. Les principaux sont les fêtes publiques. Les fêtes sont nécessaires aux hommes. La nature n'a pris tant de soin de décorer la terre de verdure, de fleurs, de parfums, d'oiseaux chantants, et d'en varier les scènes de forêts, de prairies, de montagnes, de

fleuves, que chaque jour elle éclaire des feux d'une nouvelle aurore et d'un nouveau couchant, que pour faire de ce globe un lieu de fêtes perpétuelles. La pompe bienfaisante de la nature invite l'homme à l'amour de ses semblables et de la Divinité. Le peuple en est privé dans les villes, où il ne trouve au milieu de ses travaux, d'autres délassements que des fêtes religieuses, instituées souvent pour des étrangers, remplies de cérémonies qui lui sont inconnues, et qu'il ne comprend pas plus que la langue dans laquelle il s'adresse à Dieu. Si quelquefois les municipalités lui offrent des réjouissances patriotiques, c'est dans quelque circonstance meurtrière où le bruit du canon l'invite à un feu d'artifice qui coûte fort cher, qui ne dure qu'un moment, et qu'il voit de loin.

Les fêtes sont dans la navigation de la vie ce que sont les îles au milieu de la mer, des lieux de rafraîchissement et de repos. Les plus mystérieuses même ont tant de pouvoir sur les peuples par leur musique et leurs processions, qu'on peut les regarder comme les principaux moyens qui attirent au catholicisme les peuples sauvages, et qui y maintiennent les peuples policés. Que serait-ce, si à leur expression physique il s'en joignait une morale? Les municipalités doivent donc établir des fêtes patriotiques pour attacher les citoyens à la constitution. On en a fait un sublime essai au Champ de Mars, appelé à cette époque le Champ de la Confédération; mais ce n'était qu'une fête militaire, on n'y voyait presque que des hommes en uni-

forme. Il faut entourer l'autel de la patrie d'un appareil civil et religieux, et entremêler aux gardes nationales des chœurs de jeunes filles et d'enfants couronnés de fleurs, qui chantent alternativement au son des flûtes et des hautbois, des hymnes françaises semblables au poème séculaire d'Horace. Enfin ces fêtes publiques doivent être présidées, comme par leurs pontifes naturels, par les chefs de l'administration, ayant le roi à leur tête : ainsi on ramènera le sacerdoce à sa première origine.

Le Champ de la Confédération peut devenir, pour cet objet, un lieu de la plus grande dignité, en l'entourant, comme un cirque romain, de bancs de pierre et des statues de nos hommes illustres, et en logeant l'assemblée nationale dans l'École militaire qui le termine à une de ses extrémités. Mais, quelque vaste qu'il soit, il me paraît encore trop petit pour donner des fêtes au peuple de Paris.

J'ai à proposer un espace beaucoup plus grand, plus à sa portée, et dont l'architecture est toute faite. Il n'y a point de place dans Paris où l'on puisse réunir seulement la dixième partie de sa population; et quand on pourrait la rassembler tout entière dans quelque plaine voisine, comme celle des Sablons, ce serait toujours un grand obstacle à cette réunion que l'éloignement où se trouveraient la plupart des citoyens des quartiers qu'ils habitent. Paris a près d'une lieue et demie de diamètre; joignez à cette distance, que doivent parcourir à pied et au soleil la plupart des femmes et

des enfants à aller et venir (ce qui entraîne la nécessité d'interrompre dans Paris la circulation des voitures et des gens à cheval), joignez le désordre inséparable des grandes multitudes qui, réunies en une seule masse pèsent toujours sur leur centre.

Pour rassembler commodément le peuple de Paris, il ne faut pas l'éloigner de la ville; et comme aucune place ne peut l'y contenir, au lieu de l'attirer des faubourgs vers un centre commun, il faut, au contraire, le porter du centre aux faubourgs. Ainsi, au lieu de l'attirer, comme sous l'ancien régime, dans cette misérable petite place de la Grève, destinée aux exécutions qui souillent depuis tant de siècles l'Hôtel-de-Ville, il faut le rassembler sur les boulevards. Il y trouvera une large promenade de plusieurs lieues de longueur, ombragée de quatre rangs d'arbres, sans compter ceux qu'on a plantés au dehors des murs. Chaque boulevard est à la portée des habitants de chaque quartier, et chaque habitant peut parcourir à pied, à cheval ou en carrosse, ce vaste espace circulaire qui entoure Paris, jouissant à la fois de la ville et de la campagne, lorsqu'on aura abattu les murs qui en interceptent la vue. Il résulte de cet emplacement d'autres avantages considérables : c'est qu'on peut employer les superbes bâtiments des barrières, construits en forme de rotondes, de colonnes colossales, de panthéons, de temples égyptiens, destinés jadis aux logements des commis du fisc, à servir désormais de monuments aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie. On en

placerait les statues entre les colonnes ou sur les entablements de ces édifices, aux mêmes barrières où aboutissent les chemins des provinces dont ces grands hommes sont originaires. Leurs simulacres augustes seraient tournés vers ces mêmes provinces, comme s'ils en invitaient les habitants à venir dans la capitale, ou ceux de la capitale à s'intéresser à ceux des provinces. Chacun de ces monuments pourrait servir d'hospice passager à de pauvres voyageurs. On y lirait, sur de grandes tables de pierre, des inscriptions relatives aux grands hommes qui ont mérité d'en devenir les divinités tutélaires par les services qu'ils ont rendus aux infortunés. Les jours de fêtes patriotiques, on les décorerait de guirlandes de feuillages et de fleurs; on y ferait des distributions de vivres au peuple; et ces mêmes nuits on les illuminerait de cordons de lumières. Ces temples de l'hospitalité, d'une architecture antique, liés les uns aux autres par une triple avenue d'arbres verts, remplie d'un peuple libre et heureux, formeraient autour de Paris une couronne de félicité et de gloire qui la rendrait la capitale des nations.

L'assemblée constituante a décrété que l'église neuve de Sainte-Geneviève servirait à réunir les tombeaux des grands hommes qui auront bien mérité de la nation. Comme ces citoyens illustres sont souvent de différentes communions qui s'excommunient mutuellement, on a cru, pour les mettre d'accord au moins après leur mort, devoir n'admettre aucun culte dans le temple qui réunirait

leurs cendres. Il a paru à ce sujet un mémoire intéressant où l'on propose d'en dédier l'autel à la patrie, et d'y faire prononcer les serments des magistrats. Mais où sont les vertus qui peuvent se reposer ailleurs que sur l'Être suprême qui les donne, et peut seul les récompenser dignement?

Je voudrais donc que ce monument fût consacré à la Divinité par ces mots : *A Dieu, père de tous les hommes!* Le mémoire que j'ai cité observe que la sculpture devait figurer aux extrémités de ses nefs, quatre religions, la judaïque, la grecque, la romaine et la gallicane. Je ne sais quelles réflexions auraient fait naître les symboles de quatre religions engendrées les unes des autres, qui se haïssent et se persécutent. Il me semble bien plus convenable d'y introduire la religion primitive ou patriarcale, dont toutes les autres sont émanées, et d'en nommer pour pontifes les premiers magistrats. Son culte antique, simple et répandu par toute la terre, conviendrait aux grands hommes de toutes les communions, puisqu'ils ne peuvent être grands qu'en servant le genre humain. Il est le seul qui puisse rapprocher les hommes de toutes les religions; car il n'y en a aucune qui n'admette Dieu pour principe et pour fin. Ainsi les morts donneraient aux vivants des leçons de tolérance.

FRAGMENT

SUR

LA THÉORIE DE L'UNIVERS.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Réunir un certain nombre d'observations sur les phénomènes de la nature, c'est former ou enrichir une science; rattacher ces observations à une grande pensée qui les explique, c'est faire un système. Ainsi, l'étude du mouvement des astres, celle des modifications de la matière, constituent l'astronomie et la chimie; l'attraction et les affinités ne sont que de brillantes fictions, dont la plus simple découverte peut tout-à-coup nous révéler l'erreur. Le génie invente et croit deviner, et c'est souvent par une création sublime qu'il échappe à la honte d'avouer sa faiblesse.

Ne craignons pas de le dire, sans les idées systématiques, les phénomènes de la nature seraient peu compris. Nous imaginons des lois qui les expliquent, et c'est ainsi que les sciences se forment d'une suite d'observations et de théories. Que ces théories soient généralement adoptées, les savants oublient qu'elles sont l'œuvre de l'imagination; ils apprennent à les croire, et soudain elles deviennent pour eux l'œuvre de la vérité. Malheur alors au génie libre et hardi qui ose penser ce que d'autres

n'ont pas pensé avant lui ! Si ses propres observations lui apprennent à douter des observations déjà faites; s'il tente de donner une explication plus probable de quelques-unes des lois de l'univers, aussitôt le corps entier des savants se lève pour le repousser, et les adorateurs des systèmes adoptés croient le condamner sans retour en l'accusant de créer un système.

Tel fut le sort de Bernardin de Saint-Pierre : on lui reprocha l'esprit systématique, comme si cet esprit n'était pas celui de toutes les sciences, comme s'il ne faisait pas partie de son admirable talent : non-seulement il lui doit les plus heureuses découvertes, mais en se livrant à ses inspirations, il s'ouvre de tous côtés des routes nouvelles, et nous fait entrevoir une multitude de perspectives aussi ravissantes qu'inattendues. Dans le nombre de ces idées systématiques, la plus célèbre sans doute est la théorie des marées. L'auteur en fit l'objet d'études longues et profondes. Paul et Virginie est un délassement de ses Études, quelques mois suffirent pour l'achever. La Chaumière indienne fut écrite en quinze jours : les Vœux d'un Solitaire n'ont guère coûté plus de temps; mais le système de l'univers était l'idée habituelle de l'auteur. On en retrouve des traces dans tous ses écrits : ses lectures, ses recherches, ses observations venaient se con-

fondre dans cette pensée unique : elle fit le charme de ses beaux jours; elle le consola au déclin de la vie; et c'est d'une main presque mourante qu'il rassemblait ces dernières preuves de sa théorie de l'univers. En me livrant à ces études, disait-il, j'échappe aux douleurs de la vieillesse; la mort même ne pourra m'en distraire, et je ne ferai que passer de la contemplation de la nature à la contemplation de son auteur.

Et comment ne se serait-il pas attaché à des idées qui semblaient expliquer des phénomènes jusqu'alors inexplicables? Quelle théorie avait mieux résolu ces grandes questions que la science se fait encore, celle des fausses vigies qui intéressent les marins de toutes les nations; du flux et du reflux de l'Euripe; de la station des mers méditerranées; des marées qu'éprouvent plusieurs lacs et plusieurs rivières qui avoisinent les montagnes à glace; enfin le retard des marées de l'Océan, dont la cause est dans la diminution graduelle des coupoles glacées dont elles tirent leur origine? L'auteur n'aurait-il donc imaginé qu'un rapprochement ingénieux, en plaçant les sources de la mer dans ces coupoles immenses qui hérissent les pôles, comme les physiciens placent la source des fleuves dans les montagnes de granit qui hérissent la terre? Les balancements du globe sur son axe, l'équilibre des mers,

l'existence des courants, semblent une suite nécessaire de la fonte périodique des glaces polaires; et lors même qu'on ne verrait dans cette théorie qu'une des fictions les plus surprenantes de la science, il faudrait au moins tenir compte à l'auteur d'avoir le premier appelé l'attention des savants sur la direction constante des courants généraux de la mer : heureuse découverte qui doit faciliter la communication des peuples, et aider l'homme à faire la conquête de tous les climats. Mais l'auteur ne s'arrête point à ces spéculations; il peint la nature, lorsqu'il semble ne vouloir que l'expliquer. Tournez vos regards vers les pôles; figurez-vous un ciel toujours nébuleux, un soleil rougeâtre et qui expire à l'horizon, des montagnes de glaces dont les cimes, couvertes de sombres reflets, apparaissent à peine à travers les brumes épaisses : dans ce vaste empire de l'hiver, on n'entend que les mugissements de la bise et les cris sinistres des pétrels; on ne voit que de noires baleines qui voguent en silence, vers ces limites de l'univers, où le paisible Groënlandais les attend, immobile sur sa barque. Eh bien! c'est au milieu de ce cahos des éléments que vous allez entrevoir la source de tous les trésors de la nature, comme vous venez d'y découvrir la cause de ses plus étonnants phénomènes.

Lorsqu'à l'équinoxe du printemps, le soleil vient à frapper ces masses énormes, elles s'ébranlent avec un fracas horrible; il semble que le continent entier se met en mouvement. Elles partent environnées de fucus et de varechs d'un vert noir et meurtri; on dirait les longs cordages, les voiles en lambeaux et les débris de quelques vaisseaux naufragés. Mais ces glaces, ces débris sont destinés à conserver, et non à détruire. La main de l'Éternel y a placé les vents qui rafraîchissent nos climats, et les douces rosées qui les fécondent; elle y a rassemblé ces légions de poissons, que déjà les pêcheurs attendent sur nos rivages. Les pôles se sont ouverts comme des ateliers immenses, où la vie était prodiguée. Voilà la flotte pourvoyeuse de la terre, que la Providence envoie porter la fraîcheur dans la zone torride, et la chaleur dans les zones glacées, où elle refoule les eaux attiédies de l'équateur. Elle va changer en partant l'équilibre des pôles du monde, et renouveler les sources de l'Océan.

Séduit par ces tableaux magnifiques, par ces idées ingénieuses, par ces rapprochements inattendus, on se livre involontairement aux douces illusions qu'ils font naître, et l'on éprouve le secret désir d'y trouver la vérité. Il semble que l'auteur nous révèle les lois du monde, et les prévoyances

du pouvoir divin qui le gouverne. C'est aux savants à apprécier ces observations, et au temps à les juger. Sans doute il est possible de les combattre; mais en les combattant, on doit les chérir; car elles sont présentées avec tant de charmes, elles ouvrent un champ si vaste aux spéculations de la science, elles indiquent enfin des moyens si nouveaux d'observer, que ceux même qui veulent n'y voir que l'erreur, doivent au moins convenir qu'elles peuvent mettre sur la voie de la vérité. Puissent les savants qui la gardent, cette vérité, nous la montrer débarrassée de tous les calculs qui la hérissent, et nous faire connaître l'admirable structure d'un monde aujourd'hui parcouru dans tous les sens! En attendant ces heureuses découvertes, ceux qui doutent encore peuvent écouter sans fatigue, et peut-être avec quelque avantage, les récits d'un simple pilote qui se délasse de ses travaux par les études les plus sublimes, et qui en réunissant toutes les preuves de la théorie de l'auteur, les présente avec autant de séduction que de simplicité. C'est l'entretien d'un marin et d'un vieillard : assis sur le tillac, le pilote ne fait que raconter ce que lui ont appris de longs et de périlleux voyages; et c'est en présence des phénomènes, qu'il essaie d'en expliquer les causes.

FRAGMENT

SUR

LA THÉORIE DE L'UNIVERS.

Quand le pilote fut parvenu, malgré le courant et les vents contraires, à sortir du labyrinthe de roches et de bancs de sable qui environnent, à l'est, les îles du Cap-Vert, il mit notre vaisseau en pleine mer, à peu près à 14 degrés de latitude sud et à 25 lieues de la côte d'Afrique. Alors le vent vint à tomber; un grand calme lui succéda, et nous étions menacés de retourner en arrière par le simple effet du courant général du sud, lorsque le sage pilote, ayant jeté la sonde et trouvé seulement 35 brasses d'eau, fit carguer toutes nos voiles et jeter deux ancres à notre avant. Aussitôt notre vaisseau mit le cap au sud, et se raffermit dans sa position en roidissant ses câbles. Il venait alors un léger souffle de vent du côté de la terre, qui nous annonçait le voisinage de celle de Guinée, par le parfum de ses végétaux. C'est l'effet que produisent à une grande distance, surtout la nuit, les plantes qui croissent entre les tropiques.

Il pouvait être huit heures et demie du soir; il n'y avait pas une demi-heure qu'on avait changé

de quart; la moitié de notre équipage, qui était de service, accablée de fatigues, dormait sur le pont; l'autre moitié était couchée au-dessous dans les hamacs; les passagers étaient endormis; la même tranquillité régnait partout; on n'entendait le bruit d'aucune manœuvre; la lune dans son premier quartier brillait sur la mer; je sentais une sorte de volupté à voir ses flots, naguère si élevés et si bruyants lorsqu'ils se brisaient contre notre malheureux vaisseau, maintenant fuir en silence le long de ses flancs, lorsque j'aperçus notre pilote sortir de sa cabane. Il s'avança vers notre avant, et m'ayant aperçu sur le tillac, s'approcha de moi et me dit : « Voyez-vous ces nuages pommelés qui s'élèvent rapidement du côté de l'Afrique, et ce triple anneau lumineux et pâle qui entoure le disque de la lune? c'est signe que nous aurons dans peu un grand coup de vent d'est. Au reste, s'il est violent, il nous sera peut-être favorable. Après tant de fatigues passées, lui répondis-je, et celles que vous prévoyez encore, que n'allez-vous à présent vous reposer? Le repos d'un pilote, me dit-il, est dans le travail; je ne me délasse des fatigues du corps que par l'exercice de l'esprit. Vous m'avez fait plusieurs fois de fortes objections contre le système d'attraction, non pas tel que Newton l'a imaginé, mais tel que les newtoniens l'expliquent. Je vous ai promis d'y répondre quand j'en aurais la liberté : je l'ai maintenant; et si le sommeil ne vous presse pas plus que moi, que vous vouliez me faire le plaisir de m'entendre, je vais

entrer en matière. La première jouissance de l'homme est de découvrir une vérité, et la seconde de trouver une oreille attentive. Puisque vous mettez lui dis-je, vos délassements dans les plaisirs de l'esprit, soyez certain que je partagerai les vôtres autant que la faiblesse de ma raison m'en rendra capable.

Le pilote alors s'assit vis-à-vis de moi sur la culasse d'un canon, et il commença ainsi : Vous avez bien raison de ne vous pas fier à l'intelligence humaine pour pénétrer les secrets de la nature. Il y a une plus grande distance de celle de son auteur à celle de l'homme, que celle de l'homme à celle de l'animal le plus brute. C'est sans doute quelque chose que la parole, la géométrie, la poésie, l'invention des arts; mais l'invention des mondes, des générations, de notre propre existence, est infiniment plus étendue. Quelle différence de l'habitant passager d'un petit globe obscur, au créateur et au conservateur de l'univers! Nous pouvons assurer même que la raison divine nous est inaccessible, et qu'il ne nous est donné d'atteindre qu'aux effets et aux résultats qui nous sont nécessaires. Il y a plus, cette raison dont nous sommes si vains, n'est qu'un reflet bien pâle de la lumière naturelle qui doit nous guider. Elle ne se forme et ne se perfectionne que par le concours des siècles et du genre humain; en attendant, elle nous égare dans sa route; et quand, par hasard, nous en saisissons quelque rameau, comme dit un philosophe, elle se termine en éblouissement. Il semble d'abord que nous n'apercevons pas la nature, ou que nous

voyons ses ouvrages en sens contraire de celui où ils sont placés. Il n'y a pas un siècle que les botanistes de l'Europe ignoraient que tous les végétaux eussent des fleurs : ils croyaient même que l'intérieur de celles qu'ils avaient observées, n'offraient que des parties inutiles, de simples jeux du hasard. Linnée vint, et démontra que les végétaux étaient comme les animaux, doués des deux sexes, et qu'ils se reperpétuaient comme eux par les lois divines et incompréhensibles de la génération. Les grands noms ont été encore plus favorables aux erreurs qu'à la vérité. Aristote nous en a transmis plusieurs, qui furent même appuyées de toute l'autorité de nos tribunaux. Si l'eau d'un bassin montait dans un tuyau de pompe aspirante, c'était que la nature avait horreur du vide; mais le hasard ayant fait découvrir à Torricelli que l'eau n'y montait pas au-delà de trente-deux pieds, ce sage vit clairement que le poids seul de l'atmosphère forçait l'eau du bassin de monter dans le tuyau, et il en conclut avec raison que la hauteur de l'atmosphère était en équilibre avec trente-deux pieds d'eau. Aristote affirmait que la partie occidentale de l'Océan finissait par un affreux précipice, que la zone torride était inhabitable, et que le soleil tournait autour de la terre. Les universités avaient adopté sa doctrine, et le parlement de Paris défendait d'écrire contre elle, sous peine des galères. Cependant Christophe Colomb découvrit un nouveau monde au couchant; Vasco de Gama pénétra aux Indes dans le sein de la zone

torride, qu'il trouva plus richement peuplée d'habitants que les autres zones; et Galilée démontra le cours de la terre autour du soleil, et le confirma par le cours des autres planètes. Il est vrai que le bienfait de la vérité attira beaucoup de persécutions à ces grands hommes, tandis que les erreurs avaient valu beaucoup d'honneur et de fortune au précepteur d'Alexandre. On doit remarquer cependant que ces vérités avaient été entrevues par les anciens, comme on le voit dans Sénèque et dans Pline. Les Chaldéens croyaient au mouvement de la terre autour du soleil; ils pensaient aussi que les comètes étaient des astres, et non de simples météores, comme nous le prétendions avant l'astronome Kepler.

Nous avons encore un défaut, nous autres Européens, qui nous croyons si savants; on pourrait l'attribuer à notre vanité ou à notre ingratitude, s'il ne venait pas le plus souvent de notre ignorance : c'est de nous approprier les découvertes faites par les anciens, ou par les peuples de l'Asie, qui sont nos pères en tout genre. Par exemple, le savant voyageur Chardin rapporte dans le chapitre de la religion des Persans, au titre des ablutions, qu'ils distinguent entre les souillures des animaux dont le sang circule, et les souillures des animaux dont le sang ne circule pas. Cette double vérité était connue en Asie du temps de Mahomet, et peut-être bien avant lui. Cependant, il n'y a guère plus d'un siècle que l'Europe en a fait honneur au médecin anglais Harvey, sans qu'il y ait eu la moindre ré-

clamation en faveur de Mahomet. A la vérité, on nous représente, dès l'enfance, ce prophète, vrai ou faux, comme un ignorant fieffé, et les médecins anglais comme d'habiles gens. Mais qu'avait donc de si merveilleux la prétendue découverte d'Harvey? Quel est l'homme qui, voyant sortir son sang goutte à goutte d'une légère blessure, et avec impétuosité d'une simple saignée, puisse croire que le sang est immobile dans ses veines? C'est la stagnation de ce fluide dans plusieurs espèces d'animaux, qui, ne paraissant pas naturelle, était une vraie découverte. Elle était connue des savants arabes, et ne l'est pas encore des savants de l'Europe.

Combien de sciences et d'arts nous sont venus des peuples civilisés, et même des sauvages, dont nous nous sommes approprié l'invention! Combien d'autres plus utiles avons-nous persécutés et rejetés, parce qu'il y allait de l'intérêt de nos docteurs!

Ce que je dis ici sur ces diversités d'opinions, c'est pour nous mettre en méfiance des nôtres; car une erreur peut bien s'introduire comme une vérité, et une vérité être présentée comme une erreur, par l'influence d'un corps ou d'un grand nom. Les hommes sont comme les enfants; ils n'observent rien par eux-mêmes, ils adoptent tout sur la foi d'autrui. Mais quand on leur a mis une opinion dans la tête, et qu'elle leur fait entrevoir, pour leur propre personne, de la considération, des honneurs, des richesses, alors leur cœur en est enivré; l'absurdité devient pour eux évidence, et l'évidence absurdité; ils en font le mobile de leur

vie, quand il devrait s'ensuivre la ruine du genre humain. Je voudrais donc que dans les écoles, où l'on présente à nos élèves des traités de doctrines irréfragables, on leur lût, à la fin de leur cours, un traité d'objections contre ces mêmes doctrines; ils seraient fort surpris alors de douter de ce qu'ils avaient cru indubitable, et de croire ce qu'ils jugeaient impossible. Ils tireraient au moins de leurs études ce fruit divin de la concorde, la tolérance.

Le système dont je vais vous entretenir est d'un Français; il me paraît si simple, si vraisemblable, si conforme à mon expérience, que j'y rapporte, autant que je le puis, les principes de ma navigation; et c'est ce qui m'attire des disputes fréquentes avec notre capitaine et les passagers, quoique je puisse vous assurer qu'ils ne comprennent pas plus les idées de Newton que celles de l'auteur de la nouvelle théorie.

Mais avant de parler de l'attraction, qui a fait tant d'honneur à Newton, il faut vous dire qu'il y a long-temps que cette opinion est connue; elle l'était avant Plutarque. Il est assez curieux de connaître les objections par lesquelles ce sage philosophe prétendait la réfuter. On les trouve dans son livre intitulé, de la Face qui apparaît dans le rond de la lune: « Certains philosophes, dit-il, ne tien-
« nent-ils pas qu'il y a des antipodes qui habitent
« à l'opposite l'un de l'autre, attachez de tous cos-
« tez à la terre, mettant dessus ce qui est dessoubs,
« et dessoubs ce qui est dessus, comme si c'estoient
« des artisons ou des chats qui s'attachassent à

« belles griffes? Ne veulent-ils pas que nous mes-
« mes soions posez sur la terre, non pas à plomb
« et à angles droicts, mais penchans à costé, comme
« font ceulx qui sont yvres? Ne font ils pas ces
« comptes, que s'il y avoit des fardeaux de mille
« quintaux qui tombassent dedans la profondeur
« de la terre, que quand ils seroient arrivez au
« centre du milieu, ils s'arresteroient sans que rien
« les sousteint ny leur vint au-devant, et si d'ad-
« venture tombans à force, ils oultre-passoient le
« milieu, ils s'en retourneroient et rebourseroient
« de rechef en arrière d'eulx-mesmes?... Ne sup-
« posent-ils pas que si un torrent impétueux d'eau
« couloit contre bas, et qu'il rencontrast le poinct
« du milieu, lequel ils tiennent estre incorporel, il
« s'amasseroit tournant en rond, tout alentour,
« demourant suspendu d'une suspension perpe-
« tuelle et sans fin?... Aiants doncques sur leurs
« espaules, et trainnans après eulx, je ne dis pas
« la besasse, mais la gibeciere d'un triacleur, et
« bougette d'un joueur de passe-passe, pleine de
« tant d'absurditez, ils disent néantmoins que les
« autres errent, quand ils mettent la lune, qu'ils
« disent estre terre, en hault, et non pas là où est
« le milieu du monde.*»

C'était à propos de la lune que le bon Plutarque disait ces injures aux stoïciens ; il faut avouer qu'elles n'étaient pas fondées, et de toutes manières il ne devait pas se les permettre ; mais il était élevé à la façon de nos écoles. Qu'aurait-il

* Traduction de Plutarque, par Amyot.

donc dit aux newtoniens de nos jours, qui ont fait de cette opinion une loi imperturbable qui gouverne l'univers? Ils en dérivent non-seulement les lois qui ont formé les astres et qui en règlent les mouvements, mais celles qui donnent aux végétaux et aux animaux l'existence, des formes si variées, des instincts si divers, des passions si opposées. Enfin, ils en tirent l'homme même, doué d'intelligence, des sentiments et des désirs de la gloire et de la vertu; et le mettent debout en équilibre sur deux jambes, comme un globe entre deux attractions. Ainsi ils tirent tout de la matière, qui se gouverne seule, et ne laissent plus rien à faire à Dieu, qui cependant, suivant les stoïciens, avait fait les attractions incorporelles.

Mais voyons comment Newton avait conçu cette force, ce premier mobile du monde. Selon lui, c'était l'ouvrage d'un être infiniment intelligent et puissant, dont il ne prononçait jamais le nom sans l'accompagner d'un témoignage extérieur de respect; c'est par elle que le soleil attire sans cesse notre terre vers lui. Il appelait aussi cette force centripète; mais comme cette tendance au centre ne tarderait pas à joindre notre planète au soleil, il imagina une seconde puissance, qu'il appelait force de projection. Celle-ci l'en éloigne sans cesse, en poussant toujours la planète en ligne droite. Il regardait notre globe à peu près comme une bombe qui, chassée à la fois par la poudre à canon et attirée par la terre, décrit dans sa route une parabole. De même la terre, mue par ces deux

puissances toujours en activité, l'attraction et la projection, décrit une ellipse autour du soleil. L'auteur du nouveau système nie d'abord la force de projection : si elle existe dans le ciel, dit-il, elle doit être commune à tous les globes, non-seulement à ceux des planètes, mais à celui du soleil ; ils doivent parcourir tous ensemble des lignes parallèles et tomber tous d'une chute commune. Or, c'est ce qui n'est pas : le soleil est immobile au centre, et les planètes sont en mouvement autour de lui. Il y a plus, les planètes en sont à différentes distances ; il y en a de petites, de grosses et de moyennes, sans qu'elles règlent leur rang sur leur grosseur : c'est, disent les astronomes, qu'elles le règlent par leur poids. Il y en a de grandes qui sont plus près du soleil, parce qu'elles sont plus légères ; et de petites qui en sont plus loin, parce qu'elles sont plus pesantes. Ils portent ce raisonnement jusqu'à vous dire le poids précis de chaque planète, mais c'est une pétition de principe et un cercle vicieux. Newton a très-bien senti le doigt de Dieu dans ce mouvement de projection : dirigé en ligne droite, qui, se combinant avec l'attraction solaire, les force d'aller toujours en avant, et de revenir sans cesse en arrière, en traçant un cercle. Mais où est le foyer de cette force d'impulsion, qui agit sur les planètes et n'agit pas sur le soleil ? c'est ce qu'il n'a pas expliqué.

Pour la force d'attraction, l'auteur français l'adopte, parce qu'il en suppose le foyer dans le soleil, et qu'il en voit des exemples à la surface

de la terre, par la chute des corps qui se dirigent vers son centre. Quant à celle que les astronomes attribuent à la lune sur notre océan, et dont ils dérivent les marées, il la nie entièrement. Il prouve d'abord, d'après les propres calculs des newtoniens, que la lune n'ayant qu'une sphère d'attraction de 5,000 lieues, ne peut en étendre l'influence sur notre océan, qui en est à plus de 80,000 lieues de distance; que si cette influence avait lieu, elle attirerait aussi l'atmosphère de la terre, qui en est plus près, et qui est un élément plus léger, plus fluide, plus élastique que l'eau; que lorsque la lune passe au méridien, et qu'elle soulève la mer, seulement de huit pieds de hauteur, on verrait en même temps, aux mêmes lieux, l'atmosphère s'élever d'un quart de sa hauteur; parce que, comme la physique nous l'apprend, une colonne d'eau de trente-deux pieds de hauteur est en équilibre avec la hauteur de l'atmosphère et avec vingt-huit pouces de mercure; il arriverait encore que le mercure de nos baromètres obéirait à cette subite ascension de l'air, en s'élevant dans leurs tubes jusqu'à trente-cinq pouces, comme il y descend jusqu'à vingt et un sur les hautes montagnes, où l'air qui les couvre est moins élevé, plus raréfié, et par conséquent moins pesant que sur les bords de l'eau. Voilà, dis-je au pilote, des objections d'une grande force; mais permettez-moi de vous représenter que les astronomes entendent peut-être que c'est la terre qui presse son océan contre la lune; car ils se servent indifféremment des

noms d'attraction ou de gravitation. Le pilote me répondit : Quoique cette manière d'exprimer la même idée par deux mots qui ont deux sens contraires, ne soit point du tout philosophique, les astronomes n'en expliqueraient pas mieux leur système lunaire des marées ; car, selon eux, l'attraction ou gravitation de la lune n'a que 5,000 lieues d'étendue ; et comment pourrait-elle l'exercer sur un océan qui en est à plus de 80,000, sans agir sur son atmosphère ? Comment peut-elle nous donner une marée dans l'océan Atlantique, lorsqu'elle gravite, ou qu'elle attire la mer du Sud, à notre nadir? Comment tant de contradictions, que Newton lui-même a bien senties, lorsqu'il a avoué qu'il y avait dans le système des marées une cause encore inconnue ? Mais notre Français va encore plus loin. Il prouve que l'attraction n'agit que de globe à globe; que, par exemple, un astre ne peut attirer les objets qui sont à la surface d'une planète, sans quoi tout serait en confusion dans les cieux. Le soleil qui attire tous les corps planétaires à des distances réglées par une sagesse divine, en détacherait aisément tous les corps qui n'y tiennent que par une attraction secondaire. Nous ne verrions qu'anneaux, satellites, océans, atmosphères, détachés du sein des planètes, cédant à la puissance paternelle du soleil, qui les attire elles-mêmes; on les verrait traverser les cieux, et circuler sans fonctions autour du roi de notre univers. La lune qui, dit-on, s'occupe depuis tant de siècles à soulever des mers, serait enlevée elle-même de

son orbite. La bienfaitrice de notre terre, la souveraine de nos nuits, l'épouse du soleil, n'en deviendrait plus qu'une esclave inutile, perdue dans une cour de lumière et de splendeur. Mais voici une expérience qui détruit toute attraction lunaire à la surface de notre terre. Si on suspend une balance romaine, dont le long levier soit en équilibre avec un petit poids, et qu'on l'expose à la lune, il est certain que quand elle passera au méridien de la balance, elle doit agir avec plus de force sur le levier que sur le poids : elle en rompra donc l'équilibre, comme on suppose qu'elle le rompt sur les flots de la mer. Or, c'est ce qui n'arrive pas. Cette expérience a été tentée à Londres, et depuis peu en France, mais fort inutilement.

Il convient au reste que la lune exerce une légère influence sur l'océan, non par son attraction, mais par la chaleur qu'elle réfléchit, avec la lumière du soleil, sur les océans de glace qui couvrent les pôles du monde. Quant aux suppositions admises depuis peu, par quelques astronomes, que la lune, en parcourant son orbite, tourne sur son axe et découvre son autre hémisphère, il s'en rapporte aux voyageurs qui ont fait le tour du monde, s'ils ont jamais vu la face opposée de la lune. Pour ceux qui ajoutent à cette idée qu'elle nous jette des pierres, au moyen de volcans qui ont des foyers de 5,000 lieues d'explosion, il leur oppose la faiblesse des nôtres, qui ne peuvent en lancer seulement à deux lieues, quoique notre globe soit quatre fois plus gros.

Après avoir nettoyé, si je puis dire, les champs de l'astronomie, obstrués par l'ignorance, les préjugés et la contradiction, l'auteur regarde le soleil comme principe de tout mouvement dans son système planétaire. Il considère cet astre, qui en occupe le centre, comme le premier agent visible de la nature, quoiqu'il soit rempli de facultés qui nous sont inconnues. Il ne s'arrête qu'à une seule, celle de sa lumière; mais que de merveilles y sont renfermées, qu'on ne peut exprimer dans aucune langue! Est-ce un esprit ou une matière? Elle se manifeste à nos yeux de telle manière qu'elle nous fait tout voir, et qu'elle-même ne peut être vue. Nous apercevons l'endroit d'où elle part, et où souvent elle nous éblouit; nous ne voyons bien que celui où elle arrive. Un rayon parti du soleil qui éclaire le fond d'une forêt à travers le feuillage; une gerbe de sa lumière qui se réfléchit sur le disque de la lune, sont invisibles dans le vaste espace du ciel qu'ils traversent. La lumière parcourt l'horizon avec la rapidité de la foudre. Elle paraît blanche sur les planètes qu'elle éclaire; mais quand elle traverse notre atmosphère, elle teint d'une couleur d'or les objets qu'elle frappe. C'est un élément qui remplit l'univers; et l'on ne peut ni en séparer, ni en renfermer la moindre parcelle dans un vase. Elle est si légère, qu'elle n'agite pas même dans sa course rapide la plus petite feuille sur laquelle elle s'arrête. La furie des ouragans ne saurait l'ébranler; ni les eaux les plus corrompues, la salir, ni l'éteindre : mais vient-elle à

rencontrer quelque nuage pluvieux; cet élément impalpable et invisible s'y réfléchit en trois couleurs éclatantes, le jaune, le rouge et le bleu. Le premier type d'une trinité apparut dans une goutte d'eau. Ce mystère fut sans doute connu des Égyptiens et de Platon; ils en firent le symbole de la Divinité, sous la forme d'un cercle renfermant un triangle équilatéral. Ces trois couleurs primitives engendrent entre elles, dans le même ordre et par consonnance, trois couleurs intermédiaires qui sont : l'orangé, entre le jaune et le rouge; le pourpre, entre le rouge et le bleu; le vert, entre le bleu et le jaune : ainsi elles forment une sphère de six couleurs. Newton, en les observant dans le prisme, y en ajoute une septième, le violet, qui n'est évidemment qu'une teinte de pourpre où le bleu domine; et il les appelle toutes primitives, quoiqu'il n'y en ait réellement que trois : le jaune, le rouge et le bleu. C'est d'elles seules que dérivent l'orangé, le pourpre et le vert, que mon auteur appelle intermédiaires. En joignant à chacune d'elles la couleur de la lumière qui est le blanc, on en peut former une infinité de nuances brillantes qu'il appelle positives; et en y mêlant du noir qui en est la privation, on en forme des teintes sombres qu'il nomme négatives. Toute la magie de la peinture naît de l'harmonie de ces couleurs et de celle de la lumière et des ombres. Au reste, dit-il, si Newton est le premier philosophe qui ait découvert que la lumière se décomposait en couleurs, quoique la chose fût évidente depuis long-

temps dans l'arc-en-ciel, il est excusable de s'être trompé dans son calcul, en admettant sept rayons de couleurs, lorsqu'il n'y en a que trois. Les sciences sont des mines, dont la première exploitation est toujours difficile et de peu de rapport. Il est digne d'un grand génie d'avoir osé, avec l'instrument humain du prisme, exploiter une mine céleste. Notre auteur cherche dans la nature des moyens plus sûrs et plus étendus d'analyser la lumière : nous allons en voir sortir une suite de merveilles.

Il a donc employé un instrument plus savant que le prisme, pour analyser les prodiges de la lumière ; c'est l'œil. Supposez, dit-il, qu'un horizon soit bien visible du centre à la circonférence, quand il a seulement une lieue de diamètre ; comptez ensuite combien il y a de ces horizons sur le globe, quand le soleil éclaire la moitié de sa surface : vous en trouverez environ un million et demi, dont chacun représente un paysage particulier de terres, de montagnes, de vallées, de forêts, de prairies, de rochers, de fleuves, de mers ; leurs cieux sont encore plus variés par les nuages, la sérénité, les pluies, les orages. Mais bornons-nous aux simples effets de la lumière ; il n'y en a pas un qui ressemble à l'autre. Vous pourrez au moins quadrupler les aspects de votre sol dans le même jour, en vous tournant du matin au soir à l'orient, au midi, à l'occident et au nord ; ce qui étendra à six millions au moins les harmonies journalières de la lumière et des ombres dans tous ces horizons. Vous pourrez porter ce calcul bien plus loin, en

les multipliant par les trois cent soixante-cinq jours de l'année; car chaque jour à sa physionomie, qu'il imprime à chaque horizon qu'il éclaire. Voilà pourquoi tant de gens trouvent tant de plaisir à voyager : ce sont les harmonies innombrables et successives de la lumière et des ombres qui les réjouissent quoiqu'ils en ignorent la cause.

La nuit vient : la nature offre à votre vue des jouissances encore plus merveilleuses. Vous n'apercevez plus la terre ; mais les distances incalculables des étoiles, le nombre infini de celles qui remplissent la voie lactée, comme un sable lumineux, une partie des planètes et des brillantes constellations, enfin, la moitié du ciel visible, viennent sans confusion se peindre sur notre rétine, qui n'a que quelques lignes de diamètre. Est-ce l'attraction qui a opéré ces miracles? Les astronomes qui la regardent comme la loi unique des astres, lesquels sont si éloignés de nous, expliquent leurs mouvements inconcevables par des moyens mécaniques; mais jamais ils n'ont osé expliquer le phénomène de la vision, qui est si proche de nous, et qui a une cause si éloignée.

Notre Français a remarqué d'abord que les rayons du soleil qui font tout voir, n'étaient point visibles dans leur cours; il observe maintenant que quoiqu'ils animent toute la nature, ils n'ont point de chaleur; il le prouve par la physique. Si l'on monte, dit-il, sur le sommet d'une montagne, haute seulement d'une lieue et demie, dans le sein même de la zone torride, fût-ce à l'heure de

midi, on le trouvera couvert de glace et de neige à plus de six cents toises de hauteur. Cet effet a lieu sur le mont Taurus, le pic de Ténériffe, et dans toutes les parties du globe. L'air, à cette élévation, n'est plus respirable; aussi des chimistes habiles prétendent-ils qu'en tous temps on pourrait faire de la glace dans la machine pneumatique par la seule privation de l'air. Des anciens, non moins savants, définissaient l'air, la nourriture du feu, *aer pabulum ignis.* Sans son atmosphère, notre terre ne serait qu'un globe de glace, quoique tout étincelant des rayons du soleil. Ainsi Newton, dans ses calculs, s'est encore trompé en disant d'une comète qui avait passé près du soleil, qu'elle avait éprouvé une chaleur deux mille fois plus forte que le fer rouge à blanc. Si elle n'avait pas d'atmosphère, il est certain qu'elle n'a pas plus senti l'effet de sa chaleur que notre pôle au mois de janvier; et il est probable que si elle en avait eu une, elle se fût dilatée avec son océan et alongée en forme de queue transparente, à quelques centaines de mille lieues derrière elle, comme celles de nos comètes. Ainsi la chaleur solaire se fût éloignée d'elle avec l'air qui la produit. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que j'ai vu une comète dont la queue, prodigieusement longue, était détachée par un cercle lumineux très-visible et éclatant du corps même de l'astre qui, certes, n'avait point l'apparence de brûler. Ce qui m'étonna le plus, c'est qu'il traînait une queue à laquelle les astronomes attribuaient des millions de lieues de

longueur, et une vitesse de 650,000 lieues par jour, sans qu'il s'en détachât la moindre partie: fait qui est en contradiction avec leurs nouveaux principes, que la lune qui attire notre océan, ne peut, à cause de leur légèreté, attirer notre atmosphère ni nos nuages; comme si d'ailleurs on ne voyait pas la terre attirer à la fois son océan et son atmosphère, malgré la prétendue légèreté de cette dernière. Cependant, ils ont eux-mêmes coupé la racine de leur système, en bornant l'attraction de la lune à 5,000 lieues, puisque dès lors cette attraction ne peut plus s'étendre jusqu'à la terre. Ainsi les queues atmosphériques que les comètes traînent en arrière, les préservent de l'incendie que le soleil pourrait allumer par-devant. Peut-être même cette queue est-elle double ou triple par les évaporations particulières de quelque méditerranée, qui se joignent à celles de leur océan. Telles sont les queues de quelques comètes qu'on appelle flamboyantes. Ainsi, l'Auteur de la nature a disposé, pour la conservation de ses ouvrages, jusqu'aux signes que l'ignorance et la superstition annonçaient aux peuples comme des preuves de sa colère.

Ce système d'harmonie avec le soleil est bien autrement sensible sur la terre. Elle a trois éléments qui sont en rapports admirables avec lui : l'air, l'eau et le globe. Jetons un coup-d'œil sur ces rapports pour développer ceux de la lumière. D'abord c'est à l'air que le soleil doit sa chaleur; l'air est le premier mobile de la terre. Son second mobile est l'eau. L'état naturel de l'eau est d'être en glace;

mais, par la médiation de l'atmosphère, les rayons du soleil en fondent une partie en eaux fluides dont se forme l'océan, et en évaporent une autre que les vents dispersent en nuages sur les continents où les sommets des montagnes les attirent; là elles se résolvent en pluies douces qui en découlent en ruisseaux. Ces ruisseaux forment des rivières; et les rivières des fleuves qui se déchargent dans les mers, d'où dans l'origine ils étaient élevés sous la forme de vapeurs. Ainsi les rayons du soleil, par la médiation de l'air, de la chaleur et de l'eau, sont la source de tous les mouvements, même de celui du globe, comme nous le verrons bientôt. Quant à l'action de la lumière, il suppose qu'elle produit sur la terre un grand nombre d'effets qui y sont inconnus; mais il regarde comme évident celui de la formation des mines, qui y ont tant de rapports par leur éclat avec les lumières solaires reflétées des planètes, dont elles portent les noms dans la plus haute antiquité. La chose paraît certaine pour la formation de l'or, dont on ne trouve guère de mines que dans les zones torrides, ou dans des lieux qui l'ont été autrefois. L'or semble par sa divisibilité à l'infini, son incorruptibilité, son éclat, une lumière consolidée, comme les rayons du soleil nous paraissent un or volatilisé. Il est encore remarquable que ce riche métal est le premier agent de la société humaine, comme le soleil est celui des harmonies de ce monde. Mais voyez quelle influence cet astre exerce. Il fait circuler la sève des végétaux; il fait éclore les fleurs

et en féconde les fruits; il leur distribue les couleurs, les parfums, les saveurs qui les distinguent à nos sens; et si dans les repas nous sommes tout-à-coup ranimés par le vin, c'est que nous buvons des rayons de soleil. Voyez quel est son empire sur les animaux : il anime et fixe les temps de leurs amours, de leurs générations et de leurs naissances. Le soleil est l'astre de la vie : un nuage voile-t-il sa lumière; la tristesse se répand sur la terre; disparaît-il lui-même à la fin du jour; tout languit : la nuit étend un crêpe noir dans les cieux; l'atmosphère se refroidit; les évaporations fécondantes de l'Océan se ralentissent; la sève arrête sa circulation dans la plupart des végétaux; plusieurs ferment leurs feuilles : un sommeil universel, image de la mort, s'empare de tous les animaux excepté de ceux de la nuit. Le soleil passe-t-il d'un hémisphère dans l'autre; celui qu'il abandonne est frappé de langueur; l'air le plus serein y devient mortel par sa froidure; les fleuves enchaînés par les glaces s'arrêtent; les forêts, dépouillées de leur feuillage, sont sans cesse battues par les vents; la plupart des animaux qui les habitaient, vont chercher de plus doux climats; les domestiques seuls restent, mais ne vivent que sous la protection de l'homme; lui seul est tranquille parmi tous ces enfants de la nature, orphelins de l'astre qui en est le père. Il y a plus; l'hiver est pour l'homme la saison des jouissances : à l'aide d'un miroir concave, ou par le simple frottement, il dégage en quelques heures, du tronc des arbres, les rayons de soleil que des

siècles y avaient enchaînés. A la faveur de l'air, ils sortent en flammes pétillantes des énormes cylindres où ils étaient renfermés, et se dirigent vers le ciel, comme s'ils voulaient retourner au lieu d'où ils tirent leur origine. L'homme est le seul des êtres animés qui produise à sa volonté le feu artificiel, et qui en fasse usage. Le feu est entre ses mains le premier agent de son industrie et de ses plaisirs, comme le soleil lui-même est entre les mains de Dieu le premier agent de la nature.

Je n'ai parlé que de quelques qualités de sa lumière. Sans doute elle en a encore d'autres qui nous sont inconnues. Par exemple, en venant du soleil à nous, elle s'épanouit en éventail, de sorte qu'un rayon d'un pied de largeur couvre plusieurs arpents en arrivant sur notre terre; mais quand il parvient jusqu'à Herschell, il en doit couvrir des lieues carrées. Nous voyons ici le soleil sous un angle d'un demi-degré ou de 30 minutes, et les habitants d'Herschell ne l'aperçoivent que sous un angle de 2 minutes et demie : on en doit conclure que l'Auteur de la nature a multiplié les atmosphères, les lunes, les doubles anneaux, aux planètes, à proportion de leur distance du soleil et selon que la lumière de cet astre y est plus faible que sur notre terre; et qu'il en a privé celles qui en sont plus voisines, où sa lumière est beaucoup plus forte. On peut aussi voir que les productions de Mercure et de Vénus, qui sont dans la zone torride du ciel, doivent être plus précieuses que celles des planètes qui sont dans sa zone tempérée ou glaciale; comme

celles de l'Inde l'emportent sur celles de nos zones, qui sont au-delà de nos tropiques. Je pense donc que si nous savons si peu de chose du soleil, c'est que nous ne le considérons que par l'extrémité déjà affaiblie des cônes lumineux de sa lumière; au lieu que si un habitant du soleil observait les planètes, du soleil même, il les verrait avec toute la force de ses rayons. Je les compare à des lunettes d'approche: les habitants des planètes considèrent cet astre par l'extrémité qui éloigne et diminue les objets; ceux du soleil, par celle qui les rapproche et les grossit. Comment! dis-je au pilote, vous croyez que le soleil a des habitants? C'est l'opinion du Français dont je vous ai parlé. Il lui paraît probable que Dieu, qui a fait de cet astre un des trésors de ses bienfaits, y a placé aussi des ministres de sa bonté. Il pense qu'il y a même des esprits intelligents qui comprennent le langage télégraphique des planètes, où nos astronomes ne calculent que des ascensions et des descensions. Il suppose qu'ils sont de la nature de la lumière, tantôt invisibles comme elle, voyageant à la faveur de ses rayons, chez des êtres qu'ils fortifient par des inspirations sublimes; tantôt visibles à volonté, revêtus des couleurs irisées, et se manifestant tout-à-coup à leurs yeux. N'est-ce pas de cet astre éclatant que l'homme a tiré les principaux symboles de sa gloire et de ses religions? Pourquoi Dieu, qui en fait une source de tous biens, n'y aurait-il pas mis les récompenses de la vertu? Nous naissons sur ce petit globe ténébreux dans une ignorance

imbécile, d'où nous ne sortons souvent que pour nous plonger dans des erreurs redoutables, lorsque nous nous écartons de la nature; mais dans cet astre, d'où découle par torrents la lumière, que Pythagore appelait le char des ames, et Platon, le voile de la Divinité, que de merveilles ineffables sont renfermées!

Vous me remplissez de ravissement et d'admiration, dis-je au pilote, malgré l'ignorance et les erreurs dont mon éducation, d'ailleurs assez bonne, avait fasciné mon jugement. A la vérité, je ne croyais plus ce que dit Homère, que le soleil est un dieu monté sur un char attelé de quatre chevaux, qui va tous les soirs se coucher dans les bras de Téthys. Je ne croyais pas davantage l'historien Tacite, qui assure dans son Traité des mœurs des Germains, qu'on entendait tous les soirs, dans le nord de l'Allemagne, le bruit de ses roues flamboyantes, lorsqu'elles venaient à se plonger dans la mer. Depuis que j'ai été en Russie, j'ai appris que ce pétillement qu'on entend dans les airs, ainsi que les flammes de toutes couleurs qui s'agitent dans les cieux, durant les soirées d'hiver, sont des effets des aurores boréales. A la vérité, je ne sais pas trop ce que c'est, et pourquoi elles sont de plusieurs couleurs au nord, tandis que les aurores australes ne sont qu'azurées, au pôle sud, suivant le témoignage du capitaine Rogers. Enfin l'on m'a enseigné dans le cours de mes études, que le soleil circulait d'abord autour de notre terre, en faisant 150 millions de lieues par jour; et l'on me

citait les autorités les plus respectables à l'appui de cette opinion et le témoignage de nos yeux. Mais Copernic et Galilée ayant, par d'autres preuves plus évidentes, démontré que la terre et toutes les planètes tournaient autour du soleil, Newton vint, et nous démontra un peu confusément quelques lois de l'attraction que cet astre exerce sur ces corps. Des savants illustres prétendirent que ce globe lumineux n'était qu'une fournaise. Des observateurs crurent y voir des écumes flottantes, dont quelques-unes étaient plus grandes que la terre. Quelques astronomes conclurent de leur mouvement, la rotation du soleil sur ses pôles; ce qui était comme si l'un d'eux, placé dans la lune, et voyant nos glaces du nord descendre au midi, en eût conclu la rotation de la terre du nord au sud. Enfin, un autre savant, célèbre par son éloquence et ses grands travaux, prétendit que la terre, dans son origine, n'était qu'une de ces écumes, détachée par hasard du soleil et qui s'en était d'abord écartée par l'impulsion qu'elle avait reçue de la queue d'une comète; puis s'était arrondie en tournant sur elle-même par la force d'attraction ou centripète qu'elle avait reçue du soleil. Ce système mécanique séduisit la plupart des académies. On en conclut que la terre, sortie d'une fournaise de verre, devait être aplatie sur ses pôles. Plusieurs académiciens furent envoyés à l'équateur pour en mesurer des degrés et quoiqu'ils en rapportassent tous des mesures différentes, ils ne laissèrent pas de confirmer la théorie de Newton, et de l'étendre

à tout l'univers. Mais que d'objections cependant il y avait à faire ! D'abord le véridique Bayle avait rapporté dans son dictionnaire l'expérience d'un habile physicien qui, dans le repos de son cabinet, avait inutilement essayé de mettre en équilibre une petite balle de fer entre plusieurs aimants. Comment pouvait-on supposer que le hasard eût mis en équilibre tant de corps célestes, dont les uns sont fixes et les autres mobiles autour de ceux-ci, sans qu'aucun se dérangeât depuis une multitude de siècles ? Comment avait-on pu imaginer que la terre, dans un état de mollesse et de rotation, se fût aplatie sur ses pôles, tandis que le soleil, d'où on supposait qu'elle était sortie, et qui tourne comme elle sans s'être refroidi, a conservé une parfaite rondeur ? d'où pouvaient venir les éléments que nous voyons sur la terre et dont la plupart sont si étrangers à l'action du feu ? Y a-t-il donc de l'air et de l'eau, des végétaux, des animaux dans le soleil ? Enfin Herschell vint, et ayant perfectionné le télescope, au point de grossir les objets célestes plus de quatre cents fois au-delà de celui de Newton, il vit que le soleil était un corps solide, composé de montagnes de plus de 100 lieues de hauteur et de 150 lieues de longueur, entouré d'une atmosphère de lumière ondoyante, de 1,500 lieues de profondeur, qui s'entr'ouvre de temps en temps, et laisse apercevoir un disque dont l'œil ne peut soutenir l'éclat. Au reste, il est persuadé que le feu du soleil ne brûle pas et que cet astre est habitable ; et quant à moi, j'en suis convaincu par les

effets de sa lumière sur les sommets, toujours glacés, de nos hautes montagnes. Herschell, après avoir fait de si savantes et de si consolantes observations sur l'astre qui verse la lumière, en a fait d'aussi intéressantes sur les planètes qui la reçoivent. Il a découvert celle qui en est la plus éloignée, entourée de doubles anneaux et de satellites réverbérants; il méritait de lui donner son nom, que sans doute la justice de la postérité lui conservera.

Mais croyez-vous, lui dis-je, que les Lapons eussent découvert cette planète avant lui, et qu'ils lui eussent donné un nom? L'air de la Laponie est si pur, son ciel si serein, son sol est si élevé, que je crois la chose possible. Ils peuvent avoir été aidés par la réfraction de quelques rochers de glace. La plupart des découvertes doivent leur origine à des sauvages.

Je suis charmé, reprit-il, de l'intérêt que vous prenez à ce que je vous dis; mais le sujet qui nous occupe est immense; n'en sortons point, et parlons maintenant des secondes causes de la lumière, telles que celle de la lune : et ensuite nous nous occuperons de leurs effets réunis sur le globe.

La lumière de la lune est une réflexion de celle du soleil; elle participe de ses qualités dans des proportions qui ne sont pas encore bien connues, faute d'avoir été bien étudiées. Pline, le naturaliste, avait déjà remarqué, d'après les observations des anciens, qu'elle augmentait par sa chaleur la fonte des neiges. Un professeur de physique de Rome, il y a quelques années, ayant mis deux

vases pleins d'eau, l'un à la clarté de la lune et l'autre à l'ombre, l'eau s'évapora beaucoup plus vite dans le premier que dans le second. La même expérience fut répétée à Paris par un autre professeur, et elle eut le même résultat. Cette expérience ne produisit aucun effet sur l'opinion des savants, qui croyaient alors que la lune n'avait aucune chaleur, d'après une expérience faite en hiver avec un miroir ardent par une nuit très-froide. Mais un témoignage positif et si facile à invoquer est préférable à cent témoignages négatifs, résultant d'une expérience faite avec une machine très-coûteuse. Toute machine est suspecte dans l'étude de la nature. Le prisme de Newton lui montre sept rayons de couleurs primitives dans la décomposition de la lumière; la nature n'en montre que trois de primitives, entremêlées de trois autres intermédiaires. Pour moi, il me semble que la lune doit avoir une chaleur qui résulte des rayons mêmes du soleil qu'elle nous réfléchit. Je n'en voudrais pas d'autre témoignage que le sens commun et l'usage qu'en fait la Providence; elle l'a fait passer dans l'hémisphère que le soleil abandonne, comme pour le dédommager de son absence: quand il est au tropique du Capricorne, elle est à celui du Cancer. La lumière qu'elle nous renvoie est chaude; ce qui prouve d'abord qu'elle a une atmosphère, sans laquelle elle n'aurait point de volcans qui ont besoin d'air; ni même de mers, second aliment des volcans. Sa lumière réfléchie n'a pas autant de chaleur que les rayons directs

qu'elle reçoit du soleil, parce qu'elle en emploie une partie à son usage. C'est ainsi que sur la terre ils s'incorporent avec les métaux, les forêts, d'où ils sont dégagés par la combustion et par la corruption même qui fait apparaître tant de lueurs phosphoriques. Notre auteur a cherché à connaître quels rapports il pouvait y avoir entre la lumière du soleil et celle de la lune. Il s'est adressé d'abord à des mathématiciens, mais fort inutilement. Un d'eux seulement avait fait une expérience avec des verres de vitre traversés par un rayon de soleil; mais il en avait employé une si grande quantité, qu'il n'en résulta qu'une conséquence absurde. Il l'a cependant publiée, parce qu'un peu de calcul couvre les plus grandes erreurs. Il eut ensuite recours à de célèbres peintres qui ont fait plusieurs fois des clairs de lune d'un effet magique. Mais les grands artistes ne raisonnent guère; ils ne savent que sentir : l'idée même de cette comparaison ne leur était jamais venue. Il faut pourtant en excepter le fameux Vernet, qui imagina une échelle de couleurs sur du papier, pour fixer sur ses dessins les nuances fugitives des rayons du soleil couchant, en attendant qu'il les fixât à loisir sur la toile; il parvint ainsi à faire des tableaux semblables à la nature. Enfin notre auteur, après avoir vu lui-même l'effet d'un clair de lune dans une chambre obscure, au moyen d'un petit trou percé dans un de ses volets, résolut d'étendre son expérience plus en grand : il observa sous un angle de 45 degrés, c'est-à-dire à

une distance égale à sa hauteur, la façade des Tuileries éclairée la nuit par la pleine lune à son méridien. Il examina attentivement l'ombre de ses colonnes, de ses figures et même de ses moulures. Peu de jours après, il observa les mêmes objets éclairés par le soleil en plein midi, et il trouva qu'il fallait s'éloigner plus de douze fois la hauteur de ce monument pour le voir avec des effets à peu près semblables. Cette expérience, qu'il ne donne pas comme géométrique, lui fit d'autant plus de plaisir, qu'elle établit les mêmes proportions entre les lumières de ces deux astres qu'entre la durée de leur cours particulier et même qu'entre leurs distances. Par exemple le cours du soleil est d'un an, celui de la lune est environ d'un mois, qui en est la douzième partie. Le cours annuel du soleil est divisé en quatre époques qui nous donnent quatre saisons par an : l'équinoxe du printemps, le solstice d'été, l'équinoxe d'automne et le solstice d'hiver; le cours de la lune est divisé tous les mois en quatre temps différents : la nouvelle lune, le premier quartier, la pleine lune et le décours. La principale action du soleil est à l'équinoxe du printemps et au solstice d'été; ce qu'il attribue, avec beaucoup de vraisemblance, à ce que vers ces époques l'atmosphère, rafraîchie par l'hiver, est plus dense, plus pure, et donne plus de chaleur à ses rayons. C'est par des raisons analogues que la lumière reflétée de la lune a plus d'action et plus de chaleur sur la terre lorsque cet astre est dans son plein et que sa plus grande influence est

à l'orient et au midi, parce que, durant son décours, sa propre atmosphère est renouvelée par l'absence du soleil. Il évalue la chaleur du soleil, entre les tropiques et au milieu de notre été, à 30 degrés du thermomètre de Réaumur et à 60 lorsqu'elle est augmentée par les vents de la Ligne, les reflets des sables et autres causes réverbérantes; il fixe celle de la lune, dans son plein, au douzième, c'est-à-dire à 2 degrés et demi et à 5 lorsqu'il s'y joint des causes qui la multiplient. Au reste, il regarde cette suite considérable de montagnes lunaires, arrondies sur elles-mêmes, renfermant chacune une vallée ronde, au centre de laquelle est un monticule, et qui sont toutes beaucoup plus grandes que des cratères de volcans, comme de véritables réverbères de la lumière du soleil dirigés tous vers la terre. Il en conclut qu'elle est plus pesante de ce côté-là, et qu'elle nous montre toujours la même face. Si elle tournait sur un axe, elle dérangerait tous ses foyers de lumière; elle nous apparaîtrait souvent marbrée de toutes sortes de couleurs, comme dans ses éclipses; au lieu que, quand nous la voyons dans son plein, dans un beau ciel, elle nous apparaît comme un miroir d'argent poli avec quelques ombres légères à sa surface, qui sont celles de ses montagnes réverbérantes. Au reste, il remarque que la lumière du soleil est beaucoup plus vivement fléchie sur la terre par la lune que par la terre sur le disque de la lune, où à peine elle est sensible. Enfin il cite les satellites de Jupiter, beaucoup plus lumi-

neux que cet astre lui-même; d'où il conclut que les satellites et leurs anneaux sont organisés pour réfléchir la lumière.

Quant aux effets particuliers de la lumière de la lune sur notre globe, il les évalue, comme je l'ai dit, à un douzième environ de ceux de la lumière du soleil. Cette proportion est sensible dans les couleurs irisées de ses couronnes, de ses arcs-en-ciel et dans son influence sur l'atmosphère, dont elle dissipe souvent les nuages à son lever. Elle en affaiblit sensiblement les tempêtes; elle change souvent la direction du vent quand elle est nouvelle; elle augmente les marées, non en pesant sur l'Océan ou en l'attirant à elle, mais en agissant par sa douce chaleur sur les glaces du pôle, que le soleil met en fusion. Son effet est encore plus sensible quand elle est nouvelle ou qu'elle est pleine; époques où sa lumière, comme nous l'avons vu, est plus active, et où sa chaleur, se joignant à celle du soleil, produit ce que nous appelons les grandes marées.

Quant à son action particulière sur le globe et ses productions, elle est variée comme celle du soleil : comme cet astre produit l'or dans les montagnes de la zone torride, la lumière de la lune engendre de même l'argent. L'auteur étend cette faculté de produire des métaux aux autres planètes. D'abord il observe qu'elles ont donné leurs noms à ceux qui nous sont connus : le soleil à l'or, la lune à l'argent, Mercure au vif-argent, Vénus au cuivre, Mars au fer, Saturne au plomb. Mais ce qu'il y a

de très-remarquable, il observe que la valeur de ces métaux, parmi les hommes, est en raison composée de la distance de ces planètes au soleil, et de leur voisinage de la terre : il prend pour lieu de comparaison les grandes Indes, situées sous l'équateur, et il trouve que de notre temps l'or y vaut 1,200 fr. la livre; l'argent un 12e, ou 100 fr.; le vif-argent 6 fr., ou un 200e; le cuivre 2 fr., ou un 600e; le fer 10 sous, ou un 2,400e; le plomb 5 sous, ou un 4,800e.

Comme le soleil exerce un empire sur les grands végétaux, tels que les arbres, qu'il revêt chaque année d'un nouveau cylindre, la lune de même exerce une influence sur les petits, qui en portent l'empreinte tous les mois. Tels sont les roseaux, les herbes et toutes les plantes tubuleuses et bulbeuses, qui portent dans les nœuds de leurs tiges et les enveloppes de leurs racines ou de leurs ognons, le nombre des mois lunaires qu'elles ont végété. Il en est de même des animaux. Ceux qui ont le sang rouge et chaud sont sous l'empire du soleil; ils entrent en amours, et naissent la plupart aux quatre grandes époques de son cours, les deux équinoxes et les deux solstices, ou à l'année révolue. Les animaux qui ont le sang blanc et froid, tels que les poissons à arêtes, les coquillages, les insectes, naissent et font l'amour à des époques lunaires, telles que la nouvelle lune, le premier quartier, le plein et le décours, et le mois entier; ceux qui vivent au-delà en portent les marques inaltérables : les huîtres ont leurs co-

quilles sillonnées de portions de cercles horizontaux et protubérants, qu'elles ont ajoutés chaque mois les uns aux autres. Quoique l'empire de ces deux astres soit séparé par des lignes très-remarquables, toutefois ils paraissent souvent agir de concert et s'entr'aider. Mais c'est particulièrement dans l'espèce humaine que leur pouvoir se confond et se partage à la fois. Le soleil, aux quatre époques de l'année, fait sentir à l'homme sa puissance; c'est alors qu'il redouble en lui les facultés vitales; c'est alors qu'il l'appelle à de grands travaux : en mars au labour de la terre; en juin à la récolte de ses prés; en septembre à celle de ses moissons et de ses vergers; en décembre aux fatigues de la chasse et à l'exploitation des forêts. Ces temps sont aussi pour lui les temps de ses plus fortes amours.

Pour la lune, c'est sur la femme qu'elle exerce son pouvoir. Il semble que cet astre, qui répand ses influences sur les productions les plus aimables de la nature, les rassemble toutes sur le sexe qui est la fleur de la vie; elle verse sur les femmes la mélancolie attrayante et les doux caprices. Ce sont encore des périodes lunaires qui déterminent la fécondation : un mois la formation, trois mois le mouvement, neuf mois l'enfantement. Tendre Ilithyie, elle distribue aux mères le lait nécessaire, et partageant avec elles les soins maternels, elle donne aux enfants, à des périodes réglées, la dentition, le marcher et le parler. Telles sont les facultés de la lumière du soleil et de celle de la lune.

Il faudrait des traités pour développer ce sujet. Je ne vous en présente ici qu'un aperçu; mais quelque faible qu'il soit, il nous découvre une infinité de vues. Ainsi, dans une campagne couverte de brouillards, où l'on ne distingue aucun objet, si un rayon de soleil vient à paraître, nous apercevons une multitude de colonnes de bruine et de nuages qui s'élèvent jusqu'aux extrémités de l'horizon.

Maintenant nous allons nous occuper des rapports de la lumière avec notre globe. Redoublez ici d'attention. Je vais vous développer une loi de la nature très-peu observée et bien faible en apparence, mais si commune qu'elle est universelle, et si puissante qu'elle donne à la terre son mouvement de rotation : c'est l'évaporation des mers mise en action par les rayons du soleil.

L'auteur de cette théorie suppose que la terre, dans son origine, était revêtue de tous les éléments qui étaient nécessaires à son développement. Elle était enveloppée d'une atmosphère, et couverte d'un océan qui s'élevait au-dessus de ses plus hautes montagnes. Cet océan était d'abord glacé, car l'état naturel de l'eau est d'être en glace quand elle n'éprouve point de chaleur. Il la compare à un œuf qui, n'ayant point encore joui de la chaleur maternelle, reste immobile, quoiqu'il renferme dans son sein les éléments d'un oiseau destiné à traverser les airs avec une rapidité supérieure à celle des vents. Ainsi gisait notre globe sans mouvement dans un ciel ténébreux; mais le soleil parut, lançant au loin les attractions, la lumière et

la vie. La terre, attirée par ses influences paternelles, s'approcha de lui; elle lui présenta d'abord le côté le plus pesant de sa circonférence. Ce fut peut-être, à l'occident, la chaîne des Cordilières ; ou peut-être, à l'orient, la chaîne des hautes montagnes de Java, de Bornéo et de la Nouvelle-Hollande, que nul mortel n'a encore franchies. Celles-ci, ainsi que les Indes orientales qui sont dans leur voisinage, paraissent avoir été visitées les premières des rayons du soleil, et jouir du droit d'aînesse par la richesse de leurs productions, supérieures en tout à celles des Indes occidentales. A peine la terre eut-elle senti, par la médiation de son atmosphère, la chaleur de l'astre du jour, que devenue plus légère dans celui de ses hémisphères, dont le soleil avait fondu les glaces, et plus pesante dans celui qu'il n'échauffait pas encore, elle tourna sur elle-même et acheva sa première révolution. Ce fut alors que ses pôles s'affermirent par le poids des neiges et des glaces qui s'accumulaient sur eux ; qu'il se forma autour d'elle un équateur et deux ceintures, l'une de mers fluides, l'autre de mers en évaporation, que les vents dilatés charriaient dans les airs en forme de montagnes semblables aux Alpes, et qu'ils allaient déposer en neiges épaisses et en glace, dans les lieux privés du soleil. Ce fut alors enfin que ces deux hémisphères furent en équilibre. On peut se former une idée de cette immense évaporation, en considérant seulement celle que le soleil occasione chaque jour dans les zones torrides, dès qu'il est sur l'horizon, et que les vents

transportent et déposent dans la partie qu'il n'éclaire pas. Il est certain que la moitié du globe, devenant plus légère par la chaleur du jour, en même temps que l'autre moitié devient plus pesante par la fraîcheur de la nuit, la terre doit tourner sur ses pôles; et comme elle avance toujours son occident, qui est plus pesant, vers le soleil, et qu'elle abaisse son orient, qu'il a rendu plus léger, elle tourne en sens opposé de son attraction ou de la force qui l'entraîne. Ainsi sa rotation est en équilibre avec son attraction ; car si elle tournait dans le même sens, il n'est pas douteux qu'elle irait se précipiter dans le soleil.

La force de cette évaporation journalière de l'Océan est très-considérable dans la zone torride; c'est ce qu'on peut voir d'un coup-d'œil à la grandeur de ses nuages, semblables aux montagnes des Cordilières, et qui se suivent dans la même direction par le moyen des vents alizés. Mais quelque transparente que soit son atmosphère d'azur, les vents viennent-ils à changer; dans l'instant les vapeurs invisibles qu'elle renfermait deviennent sensibles sous la forme de nuages qui l'obscurcissent. L'air même y est si humide en tout temps, qu'il rouille l'acier exposé à son action, et qu'on est obligé d'enfermer dans des malles doublées de ferblanc dont toutes les feuilles sont soudées, les étoffes d'or et d'argent qu'on envoie aux Indes ou qu'on en rapporte : sans cette précaution, elles seraient noircies par l'humidité qui y pénètre. Joignez à l'évaporation des deux zones torrides, celle

des deux zones tempérées, et même d'une partie des glaciales; il est évident que le soleil agit à la fois sur près de la moitié du globe qu'il rend plus légère par sa présence. Mais comme les vapeurs qu'il a élevées, retombent en même temps par le froid de la nuit sur l'hémisphère qu'il abandonne, il s'ensuit que la puissance de rotation en est doublée, un côté du globe devenant plus pesant lorsque l'autre devient plus léger. Ce mécanisme qui produit aussi les nuits à la suite des jours, est semblable à celui qui balance les pôles et qui nous donne tour-à-tour les saisons opposées : lorsque les glaces de l'un sont plus considérables, elles rapprochent son hémisphère du soleil et lui donnent l'été, tandis que l'autre qui s'en éloigne, donne l'hiver au sien. Mais celui-ci, redevenant plus pesant à son tour, par les glaces que l'hiver y reproduit, et l'autre plus léger parce que l'été y a fondu une partie des siennes, ils y changent tour-à-tour de températures et de saisons, en se mettant en équilibre du nord au sud et du sud au nord, dans le cours de l'année. Il en est de même du mouvement de la terre d'occident en orient, qui nous donne successivement les jours et les nuits. Le côté que le soleil regarde étant toujours le plus léger, et le côté qui ne le voit pas étant toujours le plus pesant, il est nécessaire que le globe tourne sur lui-même.

L'auteur aurait pu, à l'aide de quelques formules algébriques, donner un air savant et mystérieux à ses principes; mais il regarde le calcul comme une

science dangereuse, surtout si on l'applique aux lois de la nature; car si cette science part d'un principe faux, comme il lui arrive souvent, elle se termine à des erreurs incalculables, encore qu'elle soit très-régulière dans sa marche. Dieu seul connaît les premières causes de ses ouvrages; l'homme ne peut s'élever qu'à en apercevoir des effets et des résultats. L'auteur s'est donc borné à démontrer l'action perpétuelle de la lumière du soleil sur l'évaporation des mers, et à en conclure la rotation du globe. Il suppose qu'il roule sur lui-même à l'opposite du soleil, et il met sa rotation en équilibre avec l'attraction de cet astre. Ainsi, voilà la force d'impulsion, supposée si gratuitement par les newtoniens, remplacée par une force naturelle et sensible. Au reste, il croit que le globe étant rond, il peut tourner dans tous les sens. C'est un vaisseau céleste qui a sa proue et sa poupe dans toute sa circonférence. Il ne voit point de difficulté à croire à la tradition des prêtres de l'Égypte qui apprirent à Hérodote que le soleil s'était levé deux fois à l'occident; ni aux annales de la Chine qui assurent que cet astre fut vu cinquante jours de suite sans se coucher, d'où il s'ensuivit un déluge universel. Ceci suppose que la terre avait alors changé sa rotation, et qu'au lieu de tourner sur son équateur d'occident en orient, elle tourna sur un de ses méridiens du nord au sud. Alors les deux pôles se trouvant sous l'influence directe du soleil, les deux océans de glace qui les couvraient, fondirent à la fois.

L'océan glacial est donc l'océan primitif. C'est de

lui que dérivent, par l'action du soleil et de l'atmosphère, l'océan fluide, puis l'océan aérien, et enfin l'océan souterrain, en tout quatre océans.

Le premier, comme nous venons de le voir, est placé sur les pôles du monde et se divise en deux, qui, par leurs fontes et leur poids alternatif, nous donnent tour-à-tour l'été et l'hiver, en se rapprochant ou en s'éloignant du soleil. Cet océan est la source des mers; il y en a des parties considérables dispersées sur les hautes montagnes, comme les Alpes, les Cordilières, les monts Taurus, Imaüs et beaucoup d'autres. Ce sont là les sources de la plupart des rivières et des fleuves qui arrosent le continent.

L'océan fluide entoure toute la terre; il est plus de deux fois plus grand qu'elle. Quoiqu'il soit salé, il nourrit une infinité d'animaux et même de plantes; il diminue tous les siècles, comme nous le verrons.

L'océan aérien, quoique le moins visible, paraît le plus étendu; c'est à lui qu'il faut rapporter tous les nuages qui parcourent l'atmosphère, et non-seulement la réparation journalière de l'océan glacial, et des glaces qui couvrent les hautes montagnes, mais l'entretien des fleuves et des rivières qui arrosent le globe, et celui des forêts, des prairies, des terres cultivées par la main des hommes. Les nuages qui parcourent l'atmosphère, les pluies et les neiges qu'ils versent sur la terre, ne suffisent pas pour en donner même un faible aperçu. Sa partie la plus transparente est remplie en tout

temps d'humidité. Nous avons vu des étés très-chauds et très-sereins pendant lesquels il n'est pas tombé une goutte de pluie; et les arbres des forêts étaient pleins de vigueur, les ormes plantés le long de nos grands chemins étaient couverts de verdure, quoique chacun de ces arbres consumât dans les vingt-quatre heures plus de cent muids d'eau; leurs feuilles pompaient dans l'atmosphère sans nuages cette quantité de fluide, comme l'ont assuré les mémoires de plusieurs académies. C'est à l'océan aérien qu'il faut attribuer la naissance de la rosée qui ne tombe pas toujours du ciel, comme on le croyait autrefois, et qui s'élève aussi de la terre, comme l'expérience le prouve.

Il verse la nuit l'humidité ou le serein sur les parties occidentales de la terre, et, les rendant plus pesantes, force la terre de les tourner vers le soleil, d'où s'éloigne sa partie orientale, devenue plus légère et par conséquent moins attirée. Ainsi il est la cause du mouvement de la terre d'occident en orient, et par conséquent de sa rotation journalière.

Le quatrième océan est le souterrain. On pourrait lui attribuer une partie des effets de l'océan aérien; mais nous ne connaissons guère que son existence. Comment pourrait-il venir au secours des végétaux à travers des lits de roches et des carrières? Cependant j'ai vu beaucoup d'arbres croître dans les rochers les plus durs. Qui n'a pas vu avec étonnement, dans les plus fortes chaleurs, des touffes de ravenelles odorantes et des mufles-

de-veau pleins de fraîcheur couronner nos murs? Il me paraît plus vraisemblable que ces plantes pompent l'humidité de l'air par leurs feuilles, que celle d'un mur de cailloux par leurs racines. Cependant tout nous prouve qu'un océan souterrain existe; nos puits surtout le démontrent : et il est probable que c'est à lui qu'il faut attribuer les tremblements de terre qui ont lieu dans plusieurs contrées. Peut-être y remédierait-on en y creusant des puits. L'homme semble appelé sur cette terre à coopérer, non à la formation des ouvrages qui en font l'ornement, mais à leurs menus entretiens. Les grands appartiennent au propriétaire, c'est-à-dire à Dieu. Il a réservé à l'homme, son locataire passager, les petites réparations.

Il ne faut pas se figurer que les glaces qui couvrent les Alpes, les Cordilières et les montagnes les plus élevées du globe, soient comparables aux deux océans de glaces qui couronnent ces deux pôles. Celles-là sont disséminées sur le continent, et pour être les sources des grands fleuves qui l'arrosent et pour en rafraîchir l'atmosphère; la plupart étant dans les deux zones torrides ou dans leurs environs. Mais les océans de glace, placés aux extrémités de l'axe de la terre, sont évidemment destinés à être les sources de ses mers, à en renouveler les eaux par leurs courants, à rafraîchir celles qui sont chaudes, à réchauffer celles qui sont froides et à tenir le globe en équilibre. Considérez un globe de géographie; il est évident que ses deux hémisphères ne sont point d'un poids

égal. L'hémisphère nord contient la plus grande partie du continent et de ses montagnes, tandis que l'hémisphère sud renferme la plus grande étendue de ses mers. On pourrait appeler le premier l'hémisphère terrestre, et le second l'hémisphère maritime. L'hémisphère nord est donc le plus pesant. Ce simple aperçu suffirait pour nous en convaincre, mais vous en trouveriez la première preuve dans un almanach. La terre présente cet hémisphère au soleil cinq ou six jours de plus que l'hémisphère opposé : depuis le 20 mars jusqu'au 22 septembre, qui sont les deux équinoxes, il y a 186 jours pendant lesquels le soleil est au-dessus de l'équateur dans l'hémisphère nord; et, depuis le 22 septembre jusqu'au 20 mars qu'il est au-dessous dans l'hémisphère sud, il n'y a que 179 jours. Voilà donc un bienfait de 7 jours de plus de chaleur que nous donne la Providence dans le cours d'une année de 365 jours. Ce n'est pas tout : si notre hémisphère terrestre était toujours plus pesant que celui du sud, il est certain que, se tournant sans cesse du côté du soleil, il en serait constamment échauffé, ce qui le rendrait inhabitable; ce serait comme si nous avions un jour perpétuel. De même, si l'hémisphère aquatique était toujours plus léger, il serait toujours hors des influences de cet astre; les glaces le couvriraient sans cesse, et il y régnerait une nuit sans fin. Mais la sagesse divine, ne voulant pas rendre la terre inutile par l'effet même des lois mécaniques, les a réglées par l'harmonie; elle a placé au pôle sud un océan de

glace beaucoup plus considérable qu'au pôle nord, et qui balance le poids des continents de l'hémisphère terrestre. Le froid que cet océan répand dans tout l'hémisphère maritime, est au moins de quatre degrés plus considérable que dans le nôtre aux mêmes latitudes; il est sensible jusque dans la zone torride australe : cette proportion augmente à mesure qu'on s'approche de son pôle. Mais l'illustre capitaine Cook, qui est, je crois, le seul des Européens qui en ait fait le tour, peut seul nous en donner une idée. Il rencontra d'abord, à plus de 500 lieues de distance, des îles de glaces flottantes qui se dirigeaient vers l'équateur, ainsi que les courants qui les charriaient. Cette observation détruit le système des newtoniens, qui supposent que les pôles du monde sont aplatis, et que les courants et les marées viennent de la Ligne par la pression ou attraction de la lune. Nous avons fait voir la fausseté de cette opinion; et l'expérience de Cook prouve évidemment que la terre est alongée au pôle sud, puisque les courants généraux en descendent dans son été. C'est ce que prouvent encore les observations du baromètre de son vaisseau, qui s'abaissait à mesure qu'on approchait des pôles. Enfin Cook, à force de patience, s'avança jusqu'au 71e degré 10 minutes de latitude australe, où il fut arrêté par l'immense coupole de glace dont il avait fait le tour. C'était le dernier du mois de janvier, qui répond dans cet hémisphère à notre mois de juillet : ainsi cette coupole avait éprouvé les plus grandes chaleurs de son été.

A cette époque elle avait encore plus de 3,000 lieues de circonférence. Quant à sa hauteur, il la compare à celle des plus hautes montagnes qu'il eût jamais vues; mais, comme il n'en apercevait que les bords à demi fondus, il n'y a pas de doute qu'elle ne fût beaucoup plus élevée au centre. Ainsi, en l'évaluant à 2 lieues de hauteur réduite, il restera encore une coupole immense de glace formée de simples ruines de cet océan glacial. Mais, si on apprécie son étendue et son élévation à la fin de son hiver, c'est-à-dire à l'équinoxe de septembre, on jugera qu'elle était au moins une fois aussi considérable, c'est-à-dire de plus de 6,000 lieues de circonférence et 4 lieues de hauteur réduite. Car comment appliquer les lois du calcul à un objet dont aucun homme n'a pu approcher dans cette saison? N'est-il pas plus juste de supposer que cet immense océan accumule autant de glaces dans son hiver, qu'il en dissipe dans son été? Or, voici ce qu'on peut conclure de la relation de Cook sur la fonte générale de ses glaces. Il est d'abord probable que les vapeurs du vaste océan qui environne ce pôle, s'y déposent nuit et jour, de toutes les parties de sa circonférence, en neige et en brume, et qu'elles s'y fixent par le froid en glace solide comme nous le voyons dans les Alpes, et surtout aux Cordilières où il se forme ainsi pendant l'hiver des pyramides de glace de huit cents toises de hauteur. Il est donc certain que les îles flottantes de glaces, qui se détachent dans la suite du pôle sud, ne sont pas plus formées dans la mer par la réunion de leurs dé-

bris, que les avalanches qui tombent de nos montagnes à glace ne sont formées par les vallées où elles se précipitent. Il est plus probable que, lorsque la terre présente son hémisphère sud au soleil, et qu'il est à son équateur, la réfraction de cet astre agit déjà sur son pôle au moins d'un degré et demi de plus; qu'alors la dilatation de l'atmosphère polaire, que ses rayons y occasionent, y attire des vents tièdes de la zone torride; et qu'enfin les flots de la mer, poussés par ces vents contre les bases et les flancs de cette coupole, y creusent de profondes cavernes qui en suspendent en l'air des masses prodigieuses. Ces effets ont été remarqués aux glaces du pôle nord, dont de vastes parties sont découpées en arcades au lieu appelé par les marins l'*Écueil de glace*. Enfin, soit que la nature emploie à ces vastes démolitions l'océan souterrain, dont la chaleur est alors plus précoce, on voit déja des glaces flottantes vers les pôles peu avant l'équinoxe de leurs printemps. Ces masses, venant à manquer de fondement, s'en détachent par leur poids, et tombent dans la mer qui les environne avec le bruit du tonnerre. La plupart portent leurs sommets à 2 ou 300 pieds au-dessus de la mer, et y enfoncent leurs bases et leurs flancs à 2 ou 3,000 pieds de profondeur; le rapport du poids de la glace à celui de l'eau étant de 9 à 10, comme le démontrent les physiciens. Ces îles flottantes ont au moins une lieue ou deux de circonférence. Le capitaine Cook en a vu souvent 30 ou 40 à la fois sur l'horizon. Jugez combien il

y en peut avoir tout autour de la coupole de glace qui les a engendrées. En lui supposant seulement 900 lieues de circonférence, et en réduisant seulement à une lieue de diamètre chacun de ses horizons, si couverts de brumes épaisses que Cook assure que souvent on n'apercevait pas sur son bord un homme de la poupe à la proue, nous aurons 900 horizons, renfermant chacun 40 îles de glaces. Ce sont 36,000 éclats de glace, chacun d'une lieue de circonférence, s'enfonçant dans la mer de 2,000 pieds, et s'élevant dans l'air de plus de 200. Joignez-y une mer couverte de débris, qui forment, suivant l'expression de Cook, des champs de glace de plusieurs lieues d'étendue.

Bientôt le soleil, à l'équateur, embrase de ses feux dorés la coupole du pôle austral; de vastes gerbes et des torrents tumultueux en découlent de toutes parts. Le courant général part du pied de sa coupole et diverge à l'équateur. Il s'avance vers ce cercle à la faveur de l'évaporation des mers torridiennes et même de la glaciale, qui l'attirent en abaissant leurs niveaux; le courant naissant du sud avance contre le courant expirant du nord. Deux océans et deux atmosphères se disputent l'empire des flots; les nuages luttent contre les nuages. Malheur au vaisseau qui se trouve alors loin du port! avec quel effroi son équipage le voit à moitié penché sur les flots! d'affreux abîmes s'entr'ouvrent sous sa carène, et des montagnes d'eaux écumantes déferlent à la hauteur de ses mâts; c'est alors que le navigateur fait des vœux tardifs et qu'il regrette

les ports de sa patrie. Et en effet, comment ne serait-il pas effrayé de ce terrible bouleversement des mers, lorsque les oiseaux de marine eux-mêmes, qui y cherchent sans cesse leur vie, les redoutent et les fuient? Dans les jours équinoxiaux, ils cherchent des abris en se blotissant sur les rivages, ou bien en s'enfonçant dans les trous des rochers, où, tout couverts de sable et d'eau salée, ils attendent à demi morts la fin des tempêtes. Cependant les glaces du pôle et le courant général, qui les pousse et les devance, s'engagent en partie dans la mer Atlantique, réfléchis à l'occident par le cap Horn et à l'orient par le cap de Bonne-Espérance. Ce courant produit deux marées en vingt-quatre heures, dans ce vaste canal qui a 147 degrés en latitude et plus de 190 en longitude, d'embouchure. Les mers qui descendent alors du pôle, accompagnées de frimas et de neiges, viennent se briser sur les côtes des Patagons et y font régner un été plus rude que nos hivers. Pour les îles flottantes de glace, elles ne vont point au-delà du cap de Bonne-Espérance; elles s'avancent même rarement à sa hauteur. Cependant on a l'exemple d'un vaisseau anglais qui, sortant de cette rade pour aller à Botany-Bay, rencontra pendant la nuit qui suivit son départ, une île de glace caverneuse qui pensa l'engloutir. Au reste, il y a un autre courant qui, dans cette saison, descend du même pôle, vient aux Indes et se réfléchit par le canal de Mozambique dans l'océan Atlantique; c'est la jonction de ces deux mers qui a rendu le cap de Bonne-Espérance

si fameux par ses tempêtes. C'est par la même raison que tous les lieux sujets aux mauvais temps, sont situés à la rencontre de semblables canaux : les mers du Japon ont leurs typhons, celles des Indes leurs ouragans, les Bermudes et le cap Finistère leurs coups de vent. Quoique ces lieux portent pour l'ordinaire les noms de quelque cap, ce sont les mers que ces caps divisent, qui sont les causes de ces terribles phénomènes; et ces causes sont produites dans l'origine par les courants qui descendent du pôle de leur hémisphère.

Cependant la mer Atlantique, renforcée des eaux du canal de Mozambique, remonte vers le nord. C'est alors la saison favorable pour les vaisseaux de l'Inde, de revenir en Europe. Ce vaste courant répand la fraîcheur de sa température dans toute la zone tempérée australe. On ne doit pas se figurer qu'il coule à la manière d'un fleuve, dont les flots se poussent successivement. Il faut considérer son mouvement comme agissant à la fois dans tout son cours. Ainsi, les eaux du pôle sud en fusion, s'élevant au-dessus de leur niveau dans la zone glaciale, pressent les mers de la zone tempérée, et celles-ci ne tardent pas à agir sur celles des zones torrides. Celles-ci à leur tour déplacent la mer de la zone tempérée boréale; et cette mer, celle de la zone glaciale, laquelle vient enfin expirer au pôle nord. Cette pression successive des mers se fait sentir d'un hémisphère à l'autre, dans l'espace de six semaines au plus. Elles se meuvent, comme je l'ai dit, par la différence de leur niveau, qui n'est pas

dans le fond de leur bassin, mais à leur surface. La mer de la zone glaciale qui se fond, est naturellement plus élevée, puisque les glaces en descendent; celle des zones torrides lui est inférieure, par l'évaporation constante du soleil qui en pompe les eaux; et celle du pôle qui entre en congélation, est encore plus basse, par l'effet même de la congélation qui en fait sortir sans cesse des brouillards épais, connus par les marins sous le nom de fumées de glace. Elles sont si abondantes, qu'elles suffisent pour couvrir en entier le pôle qui les attire, d'une coupole de glace semblable à celle dont il était revêtu six mois auparavant.

Si vous me demandez dans quel abîme se précipite ce grand amas d'eaux, qui va pendant six mois du sud au nord, dans l'océan Atlantique, je vous dirai qu'il revient en partie le long de ses rivages; et c'est ce que nous appelons marées. Les marées, pendant l'hiver, sont sur nos côtes des contre-courants du courant du sud; elles résultent, comme lui, de l'action du soleil sur le pôle en fusion. Le courant général en sort pendant six mois, ou une demi-année; et la marée en découle pendant douze heures, ou un demi-jour. Quelquefois elle est unique en vingt-quatre heures, comme dans l'hémisphère sud; quelquefois elle est divisée en deux marées, chacune de six heures, comme dans l'océan Atlantique. Soit qu'elle remonte au nord en hiver par le reflet des caps Horn et de Bonne-Espérance, soit qu'elle descende au sud dans notre été, elle est le contre-courant du courant général,

qui lui-même est divisé par les deux continents. Elle retarde environ de trois quarts d'heure par jour, parce que la coupole de glace dont elle tire sa source, diminue graduellement.

Mais ne perdons pas de vue le courant général du sud : en pénétrant dans les zones torrides, il a poussé devant lui la masse énorme de ses eaux imbibées des feux de l'Afrique, et les verse tièdes et fumantes dans notre zone tempérée. Il circule alors autour d'une partie de l'Europe, redouble la chaleur de ses étés, mûrit les fruits de ses automnes; et lorsque les premiers froids s'étendent sur notre hémisphère, il nous apporte, vers le 10 novembre, ce peu de jours chauds et brumeux qu'on appelle le petit été de la Saint-Martin. De là il s'enfonce dans les mers glaciales du nord où ses flots viennent expirer sur leurs rivages. On peut le suivre à la trace dans tout son cours. Il balaie les mers qu'il a parcourues; il dépose dans notre hiver sur les rivages de la Vendée et de la Bretagne, des parcelles d'ambre gris qu'il a charriées des Indes orientales. C'est lui qui jeta sur les rivages des Canaries ces roseaux américains qui firent soupçonner à Christophe Colomb qu'il existait à l'occident un autre monde. Il porte chaque année les graines nautiques de la Jamaïque sur les rivages des Orcades; et riche des dépouilles des mers et de celles de la terre, que tant de fleuves versent dans son sein, il en engraisse au nord des légions de turbots, de morues, de crustacés, de testacés, d'huîtres délicieuses qui se nourrissent l'hiver sur ces ri-

vages. Il rassasie dans le fond du nord la voracité du grand chien de mer, de la baleine, de l'ours blanc, des phoques monstrueux et d'une infinité d'oiseaux de proie qui y déposent leurs nids, et qui font leur patrie de ce vaste cimetière de la terre. Enfin, les flots expirants y versent les derniers éléments de tout ce qui a vécu et en nourrissent les feux dévorants de l'Hécla. Figurez-vous ce volcan effroyable qui, par ses noirs torrents de fumée, ressemble à une lampe sépulcrale placée au pied des régions polaires plus élevées que les Alpes et les Cordilières entassées les unes sur les autres. Représentez-vous les immenses perspectives de leurs montagnes escarpées et de leurs vallées profondes, toutes couvertes de neiges et tendues de blanc, comme si c'étaient de vastes linceuls. Entendez-vous les gémissements des flots qui minent leurs rivages, les murmures menaçants des ours blancs et des animaux de proie? Ne diriez-vous pas que ce spectacle est une pompe funèbre; que l'océan est mort, que voilà son catafalque, dont la vue ne peut atteindre ni l'élévation, ni l'étendue? Oui, c'en est un, sans doute, que les flots du sud ont élevé à l'océan du nord; mais le retour du soleil va bientôt faire sortir de son tombeau même un nouveau berceau, comme des hivers sortent les printemps, et des générations passées les générations futures. A peine l'astre de la vie abandonne le pôle du sud, qu'il ranime celui du nord; les mers rentrent en congélation sur le premier et se dissolvent sur le second; les courants chan-

gent de direction : celui du nord, attiré par l'évaporation des mers torridiennes, se dirigent vers le sud; les deux hémisphères changent de contrepoids; la terre a rompu son équilibre : elle incline peu à peu son pôle nord vers le soleil et en éloigne son pôle sud.

C'est au 20 mars, à l'équinoxe du printemps, que commencent à partir de la zone glaciale du septentrion, les îles flottantes qui vont renouveler l'Océan. L'Anglais Ellis, qui les a très-bien observées dans son voyage à la baie d'Hudson, dit qu'on les aperçoit à plus de 20 lieues de distance, au grand éclat qu'elles jettent à l'horizon et au froid extrême qu'elles répandent dans l'atmosphère, lorsque le vent vient de leur côté. Denis, gouverneur du Canada, dit que les navires qui vont au printemps à la pêche à la morue, les rencontrent souvent en route. Elles forment des chaînes de 150 lieues de longueur, descendant à la suite les unes des autres, hautes comme les tours de Notre-Dame. Elles sont si serrées, que les pêcheurs sont obligés de les côtoyer plusieurs jours de suite à toutes voiles, et d'attendre qu'elles soient passées pour traverser l'Atlantique et se rendre à Terre-Neuve. C'est leur passage qui occasione les grands froids du Canada. Il en échoue souvent sur le banc de Terre-Neuve, quoiqu'il ait depuis cinquante brasses jusqu'à cent de profondeur. Elles s'avancent jusqu'au milieu de la zone tempérée. Leur froideur, ainsi que celle des courants qui les entraînent, influe tellement sur l'atmosphère, qu'elle nous donne

souvent des printemps froids, surtout les mois de mai toujours accompagnés de giboulées. Enfin elles disparaissent aux approches de la zone torride boréale. Voici à ce sujet une observation curieuse de notre auteur que j'ai vérifiée moi-même : c'est que ces îles flottantes de glace coulent à fond tout-à-coup, entre le 30e et le 40e degré de latitude nord. Il n'en reste aucun vestige à la surface de la mer : soit que meurtries par l'action du soleil et des eaux déjà attiédies, où elles flottent, elles se dissolvent entièrement; soit que leurs bases surchargées de roches et de graviers sur lesquels elles reposaient dans leurs zones glaciales, n'ayant plus assez de glace pour les soutenir à flot, elles s'enfoncent tout entières dans la mer. On n'en rencontre pas un seul débris flottant, comme il devrait arriver dans ces parages. Mais on y trouve fréquemment de grands espaces qui changent la couleur naturelle de la mer, et de bleue la font paraître verte. Aussitôt on crie : *vigie!* et l'on se hâte de jeter la sonde comme sur un haut-fond; mais souvent en vain. Quelquefois cependant elle s'arrête, et on la retire sans aucun indice : alors il ne manque pas de marins qui croient qu'elle est tombée sur le dos d'un grand poisson; quelquefois elle rapporte de la terre ou de la vase, mais étrangères à ces parages si fréquentés, dont les fonds sont connus. Cependant, on inscrit sur les journaux cette nouvelle vigie, et les géographes ne manquent pas de la marquer sur leurs cartes marines pour l'instruction des navigateurs ; mais

comme elle n'est qu'une glace coulée à fond, l'année suivante on ne la revoit plus. J'ai vu une carte marine d'Europe, remplie, entre les 30e et 40e degrés, de ces prétendus hauts-fonds; mais le géographe avait eu la conscience d'en marquer la plupart du signe de fausse vigie.

En supposant que ces premières glaces flottantes soient parties de la zone glaciale à l'équinoxe du printemps, et qu'elles achèvent de se dissoudre au 4e degré de latitude au solstice d'été, elles auront parcouru en trois mois 1,000 lieues, c'est-à-dire de 10 à 12 lieues par jour; ce qui est en général la vitesse du cours des rivières. Mais comme je l'ai dit, il faut bien distinguer ce mouvement particulier du mouvement général des mers qui est incomparablement plus prompt. Elles agissent en masse: notre glaciale plus élevée repousse et remplace notre tempérée qu'elle refroidit au printemps; notre tempérée traverse en partie les deux torridiennes qu'elle rafraîchit; ces torridiennes, la tempérée australe, qu'elles réchauffent; et la tempérée australe va se congeler sur le pôle sud et fait presque le tour du globe par le canal de Mozambique. Ces mouvements que nous n'apercevons guère plus que celui de la terre qui nous porte, s'opèrent chaque année par les divers niveaux des mers, qui, comme je l'ai dit, sont une suite de leurs évaporations qui changent deux fois par an aux deux équinoxes. Pour se former une idée de l'effet subit et rapide de ces masses fluides, qu'on examine seulement la chute d'une marée

dans l'embouchure d'un fleuve : d'abord elle l'arrête, puis venant à s'élever au-dessus de lui en forme d'une vague de huit à dix pieds de hauteur, elle le force de remonter contre son cours avec une telle vitesse, qu'il n'y a point de cheval de poste qu'elle ne devance. Ainsi cette pression des mers qui se déplacent depuis l'équinoxe du printemps, du nord au sud, se fait sentir aux Indes vers la fin d'avril, y amène le courant général des mers et y détermine ce vent favorable aux marins, qu'on y appelle Mousson. Le contraire arrive six mois après par un mécanisme contraire fondé sur les mêmes lois, dont le soleil est constamment le premier moteur, et dont les glaces polaires sont tour-à-tour les mobiles.

On pourrait suivre à la piste le courant qui va du nord au sud, comme celui qui va du sud au nord. Celui-ci est celui de nos automnes et de nos hivers, et sous son ciel nébuleux, semble engraisser nos rivages de ses eaux limoneuses; l'autre semble les embellir par ses productions à la fois utiles et agréables, et mérite d'être appelé le courant du printemps et de l'été. D'abord il dégorge du fond de ses écluses septentrionales des légions silencieuses de harengs et de maquereaux, qui circulent le long des côtes de l'Europe et de celles de l'Amérique. Des quantités innombrables d'oiseaux de marine les pâturent jour et nuit, et par leurs cris de joie les annoncent de loin aux flottes des diverses nations de l'Europe, qui viennent partager leur proie. Parmi les escadrons criards des goé-

lands, des lombs, des mauves, des aigles marines, les pêcheurs hollandais, suédois, anglais, français, norwégiens, font briller le jaune, le rouge, le bleu de leurs pavillons, et remplissent leurs buses à large ventre de cette pêche inépuisable. L'été arrive; les oiseaux de marine de l'Inde viennent avec d'autres mœurs se joindre aux oiseaux de marine du Nord. Le flamant, aux ailes couleur de rose, élève son nid au sein d'une lagune de ses rivages; le pélican mélancolique, perché sur une roche, la tête penchée vers la mer, par le poids de son long bec et de son large sac, y guette le poisson qu'il destine à ses petits; l'aigrette vive et légère, dont la tête est couronnée d'un panache, si cher à nos femmes, y poursuit sur le sable humide les crustacées dont elle fait sa proie. Vous diriez alors que l'Océan célèbre une fête sur ses rivages; les pieds des falaises de la Normandie, où il se creuse çà et là des grottes profondes par ses marées, se tapissent de festons de varechs et de fucus d'un vert sombre, où brillent les nérites et les lépas. Les mers ont aussi leur Flore peu connue. Quand le soleil, dans la constellation du lion, remplit les flots de sa chaleur féconde, une multitude de végétaux animés y apparaissent de toutes parts. Les uns s'élèvent à leur surface sous la forme de bonnets flamands, dont ils portent le nom, et étalent à l'air leurs couleurs purpurines et azurées, ils disparaissent ensuite entre deux eaux; ils montent et descendent successivement par un mouvement alternatif de respiration et d'expiration. Souvent les marées en échouent

des quantités considérables sur les rivages. D'autres jouissent d'un sort plus tranquille : fixés sur des rochers, ils s'y épanouissent sous la forme des plus brillantes anémones, nom que leur a donné justement leur savant observateur Dicquemare. Il en est qui voguent à la surface des mers, qu'ils couvrent pendant plusieurs centaines de lieues; et, sous la forme d'une coque d'œuf pleine d'air, ils sont surmontés d'une voile bordée de rouge et d'azur, qui tient son équilibre au moyen de filets purpurins, qui sont d'une grande causticité. Les uns les appellent orties marines, à cause de leurs qualités piquantes; d'autres, qui n'ont égard qu'à leur apparence, les nomment des galères. En effet, leurs filets figurent des câbles; leur forme ovoïde, une carène, et leur membrane, tendue de l'avant à l'arrière, une voile. De plus, quoique ces orties voguent toujours au sud, emportées par le courant, elles orientent toutes leurs voiles suivant le vent qui souffle : de sorte qu'on dirait d'une flotte qui navigue pour la même destination. Qui pourrait nombrer la variété infinie des mollusques qu'entraîne le courant général du nord, qui se dirige en été vers le sud, moissonne en passant les champs sous-marins de la Floride, et charrie aussi à la surface de la mer, dans l'espace de plus de 200 lieues, cette herbe si connue des marins, qu'ils appellent raisins du tropique? Elle y est en si grande quantité, qu'elle embarrasse quelquefois les vaisseaux dans leur route; elle y est si épaisse, que j'ai vu des petits oiseaux de terre se promener et se repo-

ser sur ces prairies flottantes, qui voguent vers les mers du sud. Ces mers, si remplies de tant d'espèces d'êtres, dont la plupart sont inconnues à nos naturalistes, deviennent tout-à-coup phosphoriques la nuit. Vous diriez que le vaisseau vogue sur un ciel parsemé d'étoiles, comme la voie lactée, et traversé en tout sens de feux d'artifice; en été, ces feux s'étendent jusque dans les mers du nord. Enfin, ce courant, formé d'eaux attiédies dans les deux zones torrides, circulant dans la zone tempérée australe si froide, vient la réchauffer dans son hiver, et rend aux terres de Magellan la fécondité, que leur refusent ses terribles étés. Une autre partie de ce courant se détournant à l'orient par le canal de Mozambique, ouvre dans cette saison aux navigateurs de l'Europe les mers de l'Aurore et la route des Indes orientales.

C'est avec bien de la raison que notre auteur appelle le pôle sud le pôle de l'hiver, et celui du nord le pôle de l'été. Les influences générales du premier sont les brouillards, les longues pluies, les grandes tempêtes; celles du second sont les beaux jours, l'abondance, la végétation. Nous avons déjà remarqué que l'été de l'hémisphère sud n'était guère qu'un long hiver; mais quand le pôle nord lui fait sentir son influence, son hiver devient un été. Je me rappelle une observation très-curieuse de Forster, laquelle confirme parfaitement cette théorie. Ce jeune et savant compagnon du capitaine Cook raconte, dans la relation de son voyage, qu'ayant débarqué sur la terre de Magel-

lan, à la fin du mois de janvier, qui est le mois de juin de ce pays, l'équipage, composé de vingt-deux hommes, fut obligé de passer la nuit à terre. Sur le minuit, il s'éleva un vent de sud, si rempli de giboulées et si glacial, que deux hommes périrent de froid en deux heures de temps, malgré les feux allumés autour d'eux, et les secours qu'on s'efforça de leur donner. Comment se fait-il, disait Forster, qu'un climat, dont l'été est plus rigoureux que nos hivers, puisse d'un autre côté produire des arbres de la plus belle végétation? Nous en trouvâmes des quantités, de 60 à 70 pieds de haut, dont nous fîmes des vergues et des mâts. Comment comprendre cette contradiction de la nature? Mais quand il eut lu avec attention la nouvelle théorie des mers, alors il conçut que les vents et les glaces qui descendaient du pôle sud dans son été, devaient refroidir les terres Magellaniques; mais que le courant du pôle nord qui les entourait dans leur hiver, devait les réchauffer en sortant des zones torrides. Il fut si frappé de ce coup de lumière, que se trouvant à Paris, il vint exprès chez l'auteur le remercier de cette découverte. C'était un homme de lettres fort sensible et fort malheureux; il est mort de mélancolie, victime à la fois des maux de la guerre, de la fortune, et de l'amour conjugal. Mais continuons à déduire les résultats de ce même principe, c'est-à-dire, de l'action alternative du soleil sur les pôles du monde. Ce ne peut être son attraction, et encore moins celle de la lune, qui cause les courants et les vents qui

fluent six mois aux Indes d'orient en occident, et six mois d'occident en orient. Le soleil et la lune vont constamment d'orient en occident. Ce ne peut être l'action des vents appelés moussons, auxquels les marins modernes attribuent ces révolutions; car pourquoi les vents changeraient-ils de cours tous les six mois? D'ailleurs, quoiqu'ils excitent souvent des tempêtes, ils n'agissent qu'à la surface des mers, où ils soulèvent les flots dans différentes directions, et pendant des jours de peu de durée. Ils sont trop inconstants et trop faibles pour mouvoir en masse des mers profondes, et les faire couler six mois à l'orient, et six mois à l'occident. L'auteur, loin donc de convenir que les moussons de l'Inde mettent ces mers en mouvement, dans un espace qui s'étend en spirale jusqu'autour du globe, croit au contraire que ce sont ces mers, en descendant six mois d'un pôle et six mois du pôle opposé, qui produisent les vents ou moussons qui les accompagnent, et qui sont réguliers comme leurs courants.

Rappelez-vous que l'atmosphère qui couvre l'Océan, y repose sur une base mobile. Si cette base prend son cours vers une direction, elle y entraîne nécessairement le fluide qu'elle supporte. C'est par cette raison, que le long des côtes de l'Afrique, et sur les rivages de la plupart des terres torridiennes, il règne constamment une grosse lame qui vient s'y briser; l'évaporation de l'eau y étant plus forte qu'ailleurs, la pente y est plus rapide. Mais il s'ensuit encore un autre effet aussi

général : c'est que quand cette évaporation occasionée par le soleil, commence à devenir forte, ce qui arrive sur les huit heures du matin, le vent qui souffle au large se détourne, et vient souffler sur la côte ; elle y produit ce qu'on appelle brise-du-large ; cette brise s'y fait sentir constamment jusqu'au coucher du soleil : on l'éprouve sur les rivages de beaucoup d'îles, au grand soulagement de leurs habitants.

Un autre effet de ces mêmes lames qui se précipitent sur les côtes en roulant des cailloux, est de les réduire en poudre, ainsi que tous les corps flottants, qu'elles poussent toujours à terre. Comme cette opération a lieu jour et nuit, dans un développement de plusieurs milliers de lieues de rivages, elle y produit une multitude infinie de sables, que les courants charrient de toutes parts, et dont la nature fait sans cesse de nouveaux ouvrages au sein des mers. C'est ce mécanisme, auquel on ne fait aucune attention, qui autrefois a rempli nos carrières de sables, et qui alimente nos volcans des soufres et des bitumes qui nagent dans l'océan. Il ne faut pas douter que le soleil n'ait plus d'activité le long des rivages de la mer que partout ailleurs, et que par conséquent l'évaporation des eaux, la chute des lames qui s'y précipitent, n'y aient plus de force. On pourrait démontrer ces effets géométriquement ; mais il suffit de l'expérience de ceux qui essuient fréquemment des coups de soleil le long des rivages. Ces effets sont également sensibles le long des bords de la plupart

des rivières; et c'est à ces mêmes causes que nous devons attribuer les vents qui suivent leurs cours, comme aux courants réguliers de l'Océan, les moussons de l'Inde.

J'ai oublié de vous parler d'une nouvelle preuve de l'existence de ces courants alternatifs. Elle est d'autant plus frappante qu'elle est visible. Prenez un globe terrestre et considérez le bassin qui renferme l'Atlantique, depuis le pôle du nord jusqu'au pôle du sud. Vous y verrez son canal tracé comme celui d'un fleuve, avec des angles saillants et rentrants, opposés les uns aux autres depuis les baies d'Hudson et de Baffin, où sont ses premières sources, jusqu'au cap de Bonne-Espérance et au cap Horn, où se trouve sa vaste embouchure. Toutes les îles qui se trouvent dans cet espace sont pointues par les deux bouts comme celles des fleuves, qui ont été taillées par des courants, et elles gisent dans des directions qui leur sont parallèles. Les fluviatiles ne sont souvent pointues que par leur extrémité supérieure; mais les maritimes le sont presque toujours par leurs deux extrémités à la fois, parce qu'elles ont éprouvé l'action d'un double fleuve, dont les sources descendent de deux pôles opposés. On peut voir, sur ce même globe, l'action des courants du pôle sud, qui a taillé, dans la mer des Indes, les continents eux-mêmes en longs caps dirigés la plupart vers lui. Non-seulement l'océan marin a formé le globe dans son sein, découpé ses hautes montagnes et creusé ses profondes vallées; mais il a découpé jusqu'à ses continents et ses îles.

L'océan aérien, engendré et entretenu par ses immenses évaporations, a, par la chute de ses pluies, arrondi les collines latérales et creusé le lit des fleuves qui devaient mourir et renaître au sein des mers.

On explique, par cette théorie, tous les phénomènes que le système astronomique ne peut expliquer. Par exemple, pourquoi y a-t-il deux marées par jour dans l'océan Atlantique? c'est qu'il y a deux déversoirs des eaux polaires, celui de l'ancien monde et celui du nouveau, pour les marées du pôle nord; et deux autres, le cap de Bonne-Espérance et le cap Horn, pour les marées du pôle sud. D'où viennent les retards de la plupart de ces marées? de ce que les coupoles de glace d'où elles s'écoulent s'éloignent de plus en plus. Pourquoi n'y a-t-il qu'une marée de douze heures en vingt-quatre heures dans l'hémisphère sud? parce que sa coupole de glace ne déverse point ses fontes par des détroits, mais par gerbes régulières comme le cours du soleil; de sorte que chaque port ou île qui reçoit la marée dans cet hémisphère, en est arrosé pendant un demi-jour; tandis que dans l'hémisphère nord, les marées qui viennent de son pôle s'échappent en deux temps, d'un quart de jour chacun; mais au bout du compte la durée de ces marées est toujours la même, c'est-à-dire d'un demi-jour; ce qui prouve qu'elles sont dues à l'action journalière du soleil sur chaque hémisphère. Quand la lune aurait pu étendre sa faible attraction de 5 mille lieues sur notre Océan, qui en est à

plus de 80 mille, pourquoi l'effet en serait-il borné à six heures sur notre Atlantique, qu'elle éclaire souvent toute une nuit? et comment, lorsqu'elle est à notre nadir, sur la mer du Sud, agit-elle sur notre Atlantique?

L'Euripe est un petit bras de mer situé entre Négrepont et le continent de la Grèce. Sept ou huit fois par jour on voit ses eaux bouillonner et courir de côté et d'autre avec beaucoup de rapidité. Spon et Wallis, deux savants que l'amitié avait unis, malgré la ressemblance de leurs études et la différence de leur nation, voyageaient ensemble dans l'Archipel. Spon était Français, et Wallis Anglais. Ils eurent la curiosité d'aller examiner les marées de l'Euripe, phénomène très-ancien et toujours inexplicable. Spon fut témoin de ses effets et s'en alla dans l'admiration; mais Wallis voulut rester pour connaître la cause de mouvements si inattendus et si irréguliers. Son ami fut l'attendre dans un village voisin. Pour lui, il traversa l'Euripe dans une barque, et vit de l'autre côté, avec un grand étonnement, une espèce de digue d'une demi-lieue de longueur et d'une demi-lieue de largeur, d'un seul rocher, percé çà et là de sept ou huit grandes cavernes, d'où sortaient tour-à-tour des torrents d'eau d'un volume considérable, qui agitaient une partie du détroit. Il fut d'abord tenté de croire que c'était l'ouvrage des hommes; mais à la vue de ce rocher d'un seul bloc et de ces cavernes d'une demi-lieue de profondeur, il jugea qu'il ne pouvait être que l'ouvrage de la nature. Il revint

donc trouver Spon, qui en a fait le récit dans la relation de son voyage. Notre auteur ayant lu la description de ce phénomène de l'Euripe, réputé insoluble, lui appliqua la théorie du mouvement des mers par la fonte des glaces, et tout de suite il le résolut avec la plus grande facilité. Il examina une carte de l'Archipel, du savant géographe d'Anville, et il y trouva que le môle qui borde l'Euripe le séparait des marais de la Thessalie, qui ont plus de 80 lieues d'étendue; que ces marais étaient plus ou moins inondés par la fonte des glaces des hautes montagnes du grand Olympe, au pied duquel ils sont situés; que leurs sommets, couverts de neige en tout temps, se fondaient en partie, suivant les divers aspects du soleil; enfin, que ses flux intermittents se reproduisaient à l'embouchure des cavernes, qui les dégorgeaient dans l'Euripe. Cette explication lui parut, sans contredit, plus simple et plus vraisemblable que celle qu'en donne, par l'action de la lune, un jésuite cité par Spon, qui avoue franchement qu'il n'y comprend rien. Quant au rocher percé de sept ou huit ouvertures énormes, c'est sans doute l'effet des eaux courantes, qui s'y sont creusé un canal à l'époque où le rocher était encore dans un état de mollesse. On en voit de fréquents exemples dans les montagnes de la Suisse, où des rivières mêmes s'engouffrent dans la terre, et vont ressortir à une grande distance de là, à travers des rochers.

Pour notre auteur, il ne doute pas de l'existence des courants maritimes, produits par la fonte des

glaces polaires. Il en a eu des preuves particulières qu'il a fait insérer dans différents journaux. Il n'a pas en cela consulté sa tranquillité, persuadé comme il l'était qu'il attaquait de vieilles opinions enracinées dans des corps fort intolérants ; mais il a eu égard à l'utilité qui pouvait résulter du succès de ses expériences pour de malheureux naufragés. Il a conseillé de mettre des lettres dans des bouteilles, et de les abandonner aux courants de la mer dans des saisons convenables. A peine avait-il publié ce conseil, qu'un Anglais, sortant de la baie de Cadix pour aller aux Indes, voulant donner à sa sœur une dernière marque de son souvenir, confia aux flots une bouteille, qui, après plusieurs mois, fut déposée sur les côtes de Normandie, où des pêcheurs la remirent entre les mains du juge de l'amirauté d'Avranches, qui la fit parvenir à son adresse. Plusieurs autres lettres sont parvenues par ce même moyen à la Guadeloupe et jusqu'à l'Isle-de-France, où elles ont été déposées dans les archives; sans doute un plus grand nombre se seront perdues, les fragiles véhicules qui les renfermaient ayant été se briser contre des rochers, ou échouer sur des rives sauvages. Le ministre de la marine de France de ce temps-là prit cette expérience en considération. Il voulut faire fabriquer des projectiles plus solides que des bouteilles, et donna ordre à tous les capitaines de navire d'en faire des essais dans leurs voyages; mais les corps, dont les systèmes étaient dérangés par ces expériences, les tournèrent en ridicule, et ils firent si bien, que les or-

dres du ministre furent inutiles. Cependant, s'ils avaient aimé les hommes, ils auraient dû se rappeler que deux roseaux d'une espèce inconnue, jetés par les courants sur les rivages des Açores, découvrirent à Christophe un nouveau monde. L'auteur pouvait joindre à l'autorité des faits celle de plusieurs hommes célèbres qui ont approuvé sa théorie des mers; mais les noms les plus illustres ont donné tant de crédit aux erreurs les plus absurdes, qu'il n'a pas voulu faire usage de ce moyen. Cependant plusieurs de ces témoignages lui auraient fait honneur. Tel est celui de Buffon, ce grand naturaliste, qui avait publié que le pôle nord était navigable dans son été, et qu'on y pouvait trouver un passage pour aller à la Chine. Ayant lu une partie de ce que vous venez d'entendre, il répondit à ses amis, qui lui en demandaient son sentiment: *L'auteur pourrait bien avoir raison.*

Le doute d'un homme de génie vaut mieux que l'affirmation d'un corps d'ignorants qui ne croient que sur la foi d'autrui; mais quand ce doute contredit une opinion qu'il a lui-même publiée, alors il devient une véritable autorité. Je pourrais joindre au témoignage de Buffon, celui du lieutenant Johnston, le compagnon du capitaine Vancouver, qui a reconnu une nouvelle mer glaciale méditerranée, au nord-est de la Californie; celui du comte de Bentinck, qui a soutenu à Londres, par ses écrits, les vérités que vous venez d'entendre, et ceux de quantité d'autres marins célèbres, Anglais, Hollandais et Français; mais le temps nous presse,

hâtons-nous de jeter un coup-d'œil général sur l'utilité que les hommes peuvent tirer de ces observations, au physique et au moral.

Les fontes des glaces polaires périodiques, et les courants qui en dérivent, circulent autour du globe et renouvellent partout l'Océan. Sans ce mouvement général, il se putréfierait malgré les vents qui agitent sa surface. Il y a apparence que les pestes qui ont désolé le genre humain, comme la peste d'Athènes, celles d'Orient, la peste noire et tant d'autres, étaient sorties de quelques golfes ou marais obstrués par les travaux imprudents des hommes. C'est sûrement de la même source que sortent les pestes de l'Égypte, la fièvre jaune de New-York, l'atmosphère des îles Antilles qui rouille l'acier à 200 lieues de distance, l'air putride de la Hollande, etc. Souvent il suffit d'une digue favorable à un port, pour arrêter le battement salutaire des flots le long d'un grand rivage, et y favoriser la stagnation toujours funeste des eaux. Celles qui circulent sont toujours pures, quelques métamorphoses qu'elles éprouvent.

Le mouvement, surtout celui de l'évaporation du soleil, les dégage de tout corps étranger, même de l'infusion du sel et du bitume, pour les rendre à leur principe. Ces immenses glaciers polaires, qui se forment des vapeurs des mers salées, ne renferment que des eaux d'une douceur parfaite. L'Océan est l'ame de la terre par l'action du soleil, comme une goutte d'eau est, par la même influence, l'ame d'un végétal, d'un fruit, d'un aro-

mate : elle se combine avec eux, mais sa destinée est toujours de naître et de mourir goutte d'eau : elle revient toujours, comme l'Océan lui-même, à sa pureté primitive, par la sagesse des lois de la nature. Peut-être, les atomes innombrables dont les mers sont imprégnées, dans les zones torrides et dans nos étés, ont des périodes semblables; peut-être ce sont les premiers germes de tout ce qui aura une vie; mais sans nous engager et nous perdre dans la science des éléments de la nature, qui n'appartient qu'à la raison divine, bornons-nous à leurs résultats qu'elle a disposés pour nos besoins, et auxquels elle a permis à la raison humaine d'atteindre.

Il n'est pas douteux que les hommes ne puissent tirer les plus grands avantages de la connaissance des courants réguliers de la mer; les marins surtout y puiseraient de nouvelles lumières : cette partie si essentielle n'offre, dans leurs journaux, que de la confusion. Quelques-uns, et des plus habiles, ne s'arrêtent qu'aux parages et aux latitudes où ils observent ces courants, sans distinguer aucunement les saisons, quoique cependant ils changent avec elles, et qu'ils ne soient pas les mêmes l'hiver et l'été. D'autres n'emploient que des moyens insuffisants pour connaître leur vitesse et leur direction. La plupart veulent les rapporter au cours de la lune qui n'a souvent aucun rapport avec eux. Quelle utilité résulterait pour toutes les nations maritimes, d'une carte océanique où les courants seraient marqués avec leurs variations dans chaque

saison! On dit que le lieutenant Johnston a déjà commencé ce grand ouvrage : puisse-t-il bientôt l'achever! L'Europe verrait aborder, presque sans frais, sur ses rivages, avec les courants et les glaces de l'Atlantique, les forêts qui périssent de vieillesse au nord de l'Amérique et dans les montagnes de la Norwège. Les Sauvages nous ont déjà donné l'exemple de ses transports maritimes; ceux de Labrador choisissent l'embouchure d'un fleuve, ils y coupent les arbres qui ont coutume d'y croître, et les assemblent en trains solides à l'aide de leurs branches et de leurs écorces; ils profitent ensuite d'une grande marée pour les mettre à flot, puis ils les abandonnent au courant de la mer en les remorquant avec leurs pirogues; enfin, ils les débarquent, à trente ou quarante lieues de là où ce bois leur est nécessaire. Je crois que c'est l'infortuné Kerguelen, habile officier de la marine française, obligé, par la haine de son corps, d'aller chercher du service en Hollande, qui rapporte ce fait comme témoin oculaire, dans la relation imprimée de son voyage au Nord. Quelles richesses nous recueillerions si, à l'exemple de ces Sauvages, nous profitions des bienfaits d'une nature prodigue! Nous verrions des flottes immenses de bois, mouiller chaque printemps à l'embouchure de nos fleuves, remonter leurs cours et remplir les chantiers de nos capitales. J'ai vu moi-même, sur le Rhin, descendre un train de bois de chêne, d'une grandeur prodigieuse; il venait des montagnes les plus reculées et les plus hautes de l'Allemagne, et il était destiné

pour Amsterdam; il y avait environ quatre cents personnes qui le manœuvraient avec des chaloupes. On me dit que ce train renfermait de quoi construire deux cents vaisseaux. Il fut environ six mois en route; il en arrive un semblable tous les ans. Je suis certain que la descente des bois du Nord par le courant de la mer, au printemps, serait plus prompte, plus facile, et exigerait moins de monde que par le courant d'un fleuve rempli de détours, de bancs de sable, et qui manque souvent d'eau, surtout en été.

Voilà à peu près ce que j'avais à vous dire sur l'Océan. Quoique la mer Atlantique n'en fasse qu'une partie, c'est celle qui intéresse le plus le genre humain; elle est par rapport au reste du globe, ce qu'était autrefois la Méditerranée qui en est une dépendance. Celle-ci renfermait les Pélasges, les Phéniciens, les Égyptiens, les Carthaginois, les Grecs, les Romains. Joignez-y de nos jours, les peuples qui leur ont succédé : les Génois, les Vénitiens, les Turcs, les républiques barbaresques, les chevaliers de Malte; ajoutez-y même ceux qui naviguent sur la mer Baltique, qui est une autre petite méditerranée sortie comme la première du sein de l'Atlantique; tels sont les Danois, les Suédois, les Russes et les villes anséatiques. Toutes ces nations ont eu sans doute de bons marins, et ont un commerce assez étendu; mais quelle différence de celles qui habitent en Europe les bords de l'Atlantique comme les Anglais, les Français, les Hollandais, les Espagnols, les Portugais! Leur commerce s'étend par toute la terre, et leur marine est

formidable; ils se sont emparés des meilleures portions du globe. Les puissances maritimes sont comme les poissons, elles ne deviennent grandes que dans les grandes mers.

L'auteur a donc démontré la rotation journalière du globe sur son axe, par la simple action du soleil, qui rend successivement la moitié de sa circonférence plus légère le jour par sa présence, et l'autre moitié plus pesante la nuit par son absence: il s'ensuit que sa révolution entière est d'occident en orient. C'est de la même loi que dérive le balancement alternatif de ses pôles, de 23 degrés et demi vers le soleil, six mois du sud au nord, et six autres mois du nord au sud; balancement qui nous donne les saisons, au moyen de deux énormes coupoles, qui fondent en partie tour-à-tour aux deux extrémités de son axe, et lui servent de contrepoids. C'est encore par cette même loi de l'évaporation des eaux, plus grande sur les rivages de l'Océan que partout ailleurs, qu'il a déduit l'action perpétuelle du battement des flots, même dans les plus grands calmes, et des brises de mer pendant le jour; comme le mathématicien la Hire avait entrevu l'action du soleil, par sa simple chaleur. Il avait placé le matin, sur le dôme des Invalides, un instrument d'astronomie; mais le soir il ne le trouva plus dans la même direction. Il réitéra plusieurs fois la même expérience; enfin, il s'aperçut que ce n'était pas l'instrument qui avait remué, mais le dôme entier, qui, réchauffé d'un côté par le soleil, et rafraîchi de l'autre par son ombre, faisait sur

lui-même une espèce de révolution. Notre auteur, enhardi par sa théorie, en a étendu les principes jusqu'au mouvement des planètes. Si Mars, dit-il, paraît souvent d'une forme irrégulière, c'est qu'une partie de son océan est tantôt en congélation, et tantôt en évaporation. Ainsi, une portion de son disque est brillante, et l'autre obscure. Si Jupiter paraît aplati sur ses pôles, ce n'est pas qu'il ait éprouvé les effets d'une force centripète, qui n'aurait pas plus agi là que sur son équateur, et qui d'ailleurs ne s'observe nulle part, pas même dans le soleil; mais c'est que ses pôles, n'ayant pas de mers, ne sont pas resplendissants, et par conséquent, ils nous sont invisibles à une si grande distance. Il se rappelle, à cette occasion, une erreur des astronomes, qui supposent que les terres que l'on aperçoit en mer sont lumineuses, tandis que les mers qui les environnent sont obscures; parce que, disent-ils, l'eau absorbe la lumière, et que la terre la réfléchit. C'est précisément tout le contraire; on peut s'en convaincre par l'expérience. L'eau, soit fluide, soit glacée, est le véhicule de la lumière; un seau plein d'eau, mis au soleil, en réfléchit les rayons. Regardez un paysage traversé par une rivière : les terres et les forêts qui sont au loin, paraissent obscures; et la rivière qui y coule brille, au milieu, comme un ruban d'argent et d'azur. Quant à Saturne, les cinq bandes dont son disque est bordé, changent du blanc à l'obscur, et de l'obscur au blanc. Cette variation arrive toujours toutes les demi-années du cours annuel de cette

planète. Elle ne peut s'expliquer qu'en supposant qu'elle a des mers et des terres divisées par anneaux, d'orient en occident. Dans son hiver, ses cinq mers sont couvertes des brumes obscures de la congélation, et ses terres des neiges qui en proviennent. Dans son été, c'est le contraire : les mers fluides reprennent l'éclat qui leur est propre, et les terres leur obscurité naturelle. Enfin, il pense que les comètes sont des astres naissants et imparfaits, qui ne sont point encore au centre de leurs principaux éléments. Il regarde leur nébulosité, leurs rayons et leurs longues queues, comme des mers en évaporation, confondues avec leur atmosphère qu'elles traînent après elles. Il n'est point de l'avis de quelques astronomes, qui considèrent les comètes comme des pelotons de fil qui vont toujours se déroulant dans les cieux, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à rien. Car, comment pourraient-elles apparaître des trois mois de suite, parcourant plus de cinq cent mille lieues par jour, sans qu'aucune partie de leur longue queue s'en détache, malgré l'espace que cette queue occupe, et la vitesse dont elle court? Il croit encore moins, comme Newton, que ces astres vont quelquefois se brûler dans le soleil. La preuve qu'il en donne, c'est que le soleil même n'échauffe pas sans la médiation de l'air, comme nous le voyons sur les sommets de nos hautes montagnes. Si donc un corps comme la terre venait à s'en approcher de trop près, son atmosphère d'abord en serait dilatée, son océan éprouverait ensuite le même effet, et tous deux

dres du ministre furent inutiles. Cependant, s'ils avaient aimé les hommes, ils auraient dû se rappeler que deux roseaux d'une espèce inconnue, jetés par les courants sur les rivages des Açores, découvrirent à Christophe un nouveau monde. L'auteur pouvait joindre à l'autorité des faits celle de plusieurs hommes célèbres qui ont approuvé sa théorie des mers; mais les noms les plus illustres ont donné tant de crédit aux erreurs les plus absurdes, qu'il n'a pas voulu faire usage de ce moyen. Cependant plusieurs de ces témoignages lui auraient fait honneur. Tel est celui de Buffon, ce grand naturaliste, qui avait publié que le pôle nord était navigable dans son été, et qu'on y pouvait trouver un passage pour aller à la Chine. Ayant lu une partie de ce que vous venez d'entendre, il répondit à ses amis, qui lui en demandaient son sentiment: *L'auteur pourrait bien avoir raison.*

Le doute d'un homme de génie vaut mieux que l'affirmation d'un corps d'ignorants qui ne croient que sur la foi d'autrui; mais quand ce doute contredit une opinion qu'il a lui-même publiée, alors il devient une véritable autorité. Je pourrais joindre au témoignage de Buffon, celui du lieutenant Johnston, le compagnon du capitaine Vancouver, qui a reconnu une nouvelle mer glaciale méditerranée, au nord-est de la Californie; celui du comte de Bentinck, qui a soutenu à Londres, par ses écrits, les vérités que vous venez d'entendre, et ceux de quantité d'autres marins célèbres, Anglais, Hollandais et Français; mais le temps nous presse,

hâtons-nous de jeter un coup-d'œil général sur l'utilité que les hommes peuvent tirer de ces observations, au physique et au moral.

Les fontes des glaces polaires périodiques, et les courants qui en dérivent, circulent autour du globe et renouvellent partout l'Océan. Sans ce mouvement général, il se putréfierait malgré les vents qui agitent sa surface. Il y a apparence que les pestes qui ont désolé le genre humain, comme la peste d'Athènes, celles d'Orient, la peste noire et tant d'autres, étaient sorties de quelques golfes ou marais obstrués par les travaux imprudents des hommes. C'est sûrement de la même source que sortent les pestes de l'Égypte, la fièvre jaune de New-York, l'atmosphère des îles Antilles qui rouille l'acier à 200 lieues de distance, l'air putride de la Hollande, etc. Souvent il suffit d'une digue favorable à un port, pour arrêter le battement salutaire des flots le long d'un grand rivage, et y favoriser la stagnation toujours funeste des eaux. Celles qui circulent sont toujours pures, quelques métamorphoses qu'elles éprouvent.

Le mouvement, surtout celui de l'évaporation du soleil, les dégage de tout corps étranger, même de l'infusion du sel et du bitume, pour les rendre à leur principe. Ces immenses glaciers polaires, qui se forment des vapeurs des mers salées, ne renferment que des eaux d'une douceur parfaite. L'Océan est l'ame de la terre par l'action du soleil, comme une goutte d'eau est, par la même influence, l'ame d'un végétal, d'un fruit, d'un aro-

dres du ministre furent inutiles. Cependant, s'ils avaient aimé les hommes, ils auraient dû se rappeler que deux roseaux d'une espèce inconnue, jetés par les courants sur les rivages des Açores, découvrirent à Christophe un nouveau monde. L'auteur pouvait joindre à l'autorité des faits celle de plusieurs hommes célèbres qui ont approuvé sa théorie des mers; mais les noms les plus illustres ont donné tant de crédit aux erreurs les plus absurdes, qu'il n'a pas voulu faire usage de ce moyen. Cependant plusieurs de ces témoignages lui auraient fait honneur. Tel est celui de Buffon, ce grand naturaliste, qui avait publié que le pôle nord était navigable dans son été, et qu'on y pouvait trouver un passage pour aller à la Chine. Ayant lu une partie de ce que vous venez d'entendre, il répondit à ses amis, qui lui en demandaient son sentiment: *L'auteur pourrait bien avoir raison.*

Le doute d'un homme de génie vaut mieux que l'affirmation d'un corps d'ignorants qui ne croient que sur la foi d'autrui; mais quand ce doute contredit une opinion qu'il a lui-même publiée, alors il devient une véritable autorité. Je pourrais joindre au témoignage de Buffon, celui du lieutenant Johnston, le compagnon du capitaine Vancouver, qui a reconnu une nouvelle mer glaciale méditerranée, au nord-est de la Californie; celui du comte de Bentinck, qui a soutenu à Londres, par ses écrits, les vérités que vous venez d'entendre, et ceux de quantité d'autres marins célèbres, Anglais, Hollandais et Français; mais le temps nous presse,

hâtons-nous de jeter un coup-d'œil général sur l'utilité que les hommes peuvent tirer de ces observations, au physique et au moral.

Les fontes des glaces polaires périodiques, et les courants qui en dérivent, circulent autour du globe et renouvellent partout l'Océan. Sans ce mouvement général, il se putréfierait malgré les vents qui agitent sa surface. Il y a apparence que les pestes qui ont désolé le genre humain, comme la peste d'Athènes, celles d'Orient, la peste noire et tant d'autres, étaient sorties de quelques golfes ou marais obstrués par les travaux imprudents des hommes. C'est sûrement de la même source que sortent les pestes de l'Égypte, la fièvre jaune de New-York, l'atmosphère des îles Antilles qui rouille l'acier à 200 lieues de distance, l'air putride de la Hollande, etc. Souvent il suffit d'une digue favorable à un port, pour arrêter le battement salutaire des flots le long d'un grand rivage, et y favoriser la stagnation toujours funeste des eaux. Celles qui circulent sont toujours pures, quelques métamorphoses qu'elles éprouvent.

Le mouvement, surtout celui de l'évaporation du soleil, les dégage de tout corps étranger, même de l'infusion du sel et du bitume, pour les rendre à leur principe. Ces immenses glaciers polaires, qui se forment des vapeurs des mers salées, ne renferment que des eaux d'une douceur parfaite. L'Océan est l'ame de la terre par l'action du soleil, comme une goutte d'eau est, par la même influence, l'ame d'un végétal, d'un fruit, d'un aro-

dres du ministre furent inutiles. Cependant, s'ils avaient aimé les hommes, ils auraient dû se rappeler que deux roseaux d'une espèce inconnue, jetés par les courants sur les rivages des Açores, découvrirent à Christophe un nouveau monde. L'auteur pouvait joindre à l'autorité des faits celle de plusieurs hommes célèbres qui ont approuvé sa théorie des mers; mais les noms les plus illustres ont donné tant de crédit aux erreurs les plus absurdes, qu'il n'a pas voulu faire usage de ce moyen. Cependant plusieurs de ces témoignages lui auraient fait honneur. Tel est celui de Buffon, ce grand naturaliste, qui avait publié que le pôle nord était navigable dans son été, et qu'on y pouvait trouver un passage pour aller à la Chine. Ayant lu une partie de ce que vous venez d'entendre, il répondit à ses amis, qui lui en demandaient son sentiment: *L'auteur pourrait bien avoir raison.*

Le doute d'un homme de génie vaut mieux que l'affirmation d'un corps d'ignorants qui ne croient que sur la foi d'autrui; mais quand ce doute contredit une opinion qu'il a lui-même publiée, alors il devient une véritable autorité. Je pourrais joindre au témoignage de Buffon, celui du lieutenant Johnston, le compagnon du capitaine Vancouver, qui a reconnu une nouvelle mer glaciale méditerranée, au nord-est de la Californie; celui du comte de Bentinck, qui a soutenu à Londres, par ses écrits, les vérités que vous venez d'entendre, et ceux de quantité d'autres marins célèbres, Anglais, Hollandais et Français; mais le temps nous presse,

hâtons-nous de jeter un coup-d'œil général sur l'utilité que les hommes peuvent tirer de ces observations, au physique et au moral.

Les fontes des glaces polaires périodiques, et les courants qui en dérivent, circulent autour du globe et renouvellent partout l'Océan. Sans ce mouvement général, il se putréfierait malgré les vents qui agitent sa surface. Il y a apparence que les pestes qui ont désolé le genre humain, comme la peste d'Athènes, celles d'Orient, la peste noire et tant d'autres, étaient sorties de quelques golfes ou marais obstrués par les travaux imprudents des hommes. C'est sûrement de la même source que sortent les pestes de l'Égypte, la fièvre jaune de New-York, l'atmosphère des îles Antilles qui rouille l'acier à 200 lieues de distance, l'air putride de la Hollande, etc. Souvent il suffit d'une digue favorable à un port, pour arrêter le battement salutaire des flots le long d'un grand rivage, et y favoriser la stagnation toujours funeste des eaux. Celles qui circulent sont toujours pures, quelques métamorphoses qu'elles éprouvent.

Le mouvement, surtout celui de l'évaporation du soleil, les dégage de tout corps étranger, même de l'infusion du sel et du bitume, pour les rendre à leur principe. Ces immenses glaciers polaires, qui se forment des vapeurs des mers salées, ne renferment que des eaux d'une douceur parfaite. L'Océan est l'ame de la terre par l'action du soleil, comme une goutte d'eau est, par la même influence, l'ame d'un végétal, d'un fruit, d'un aro-

N'est-il pas déjà la récompense de nos vertus, qui ne sont que les attraits des ames bienfaisantes et malheureuses, vers l'être invisible qui les a créées? Ah! sans doute, il n'a posé le soleil, si éclatant de lumière, au milieu des mondes, que comme un prix pour les vainqueurs au milieu des jeux de la vie.

Ainsi parla le pilote; j'étais si ému de son discours, que, me levant avec effort, je l'embrassai de mes faibles bras: Vous m'avez, lui dis-je, rendu nouvelle une vie qui s'enfuit loin de moi, et vous me faites aimer la mort qui s'en approche. Vous venez de soulever sous mes yeux affaiblis un des voiles de la nature; si nous étions au temps des Platon et des Pythagore, je vous dirais que vous méritez que les Néréides vous couronnent de corail et de perles orientales. A présent je ne puis vous offrir que des vœux stériles pour le progrès de vos lumières, si consolantes pour le genre humain. Je vous le répète, me répliqua-t-il avec un peu de vivacité, cette théorie des mers ne m'appartient pas; mais je suis pénétré de sa vérité: cependant, loin de désirer quelque marque de distinction pour son auteur, je ne lui souhaite que l'obscurité la plus profonde. Nous vivons dans un temps et avec des hommes parmi lesquels nous devons craindre la destinée des Platon et des Pythagore. Vous savez que l'un fut vendu pour l'esclavage par son ami Denys et l'autre massacré par les Calydoniens, pour avoir appris de nouvelles vérités aux hommes; Socrate fut aussi leur victime pour

les avoir éclairés. Les temps n'ont point changé : vous savez ce qui arriva à Galilée et à tant d'autres bienfaiteurs du genre humain. Dans les pays où les erreurs sont honorées comme des vérités, les vérités sont persécutées comme des erreurs. Il faut garder le silence sur tout ce que vous venez d'entendre ; pour moi, je n'en parle jamais qu'à ceux dans lesquels je trouve encore des sentiments d'homme.

Mais la lune va se coucher, le ciel continue de se couvrir, nous ne tarderons pas à avoir une tempête ; il est tard, je vais prendre un peu de repos, imitez-moi. Alors il m'aida à regagner l'abri de ma chaloupe, et il prit congé de moi en m'embrassant.

MÉMOIRE

SUR

LES MARÉES.

MÉMOIRE

SUR

LES MARÉES.

J'explique la direction de nos marées en été, vers le nord, par les contre-courants du courant général de l'océan Atlantique qui, dans cette saison, descend de notre pôle, dont les glaces se fondent en partie par l'action du soleil qui l'échauffe pendant six mois. Je suppose que ce courant général, qui court alors au sud, se trouvant resserré par le cap Saint-Augustin en Amérique et par l'entrée du golfe de Guinée en Afrique, produit de chaque côté des contre-courants, qui nous donnent les marées qui remontent au nord le long de nos côtes. Ces contre-courants existent en effet dans ces mêmes lieux, et sont toujours produits aux deux côtés d'un détroit par où passe un courant. Mais je n'ai pas besoin de supposer les réactions du cap Saint-Augustin et de l'entrée du golfe de Guinée, pour faire remonter nos marées jusque bien avant dans le nord. La simple action du courant général de l'Atlantique, qui descend du pôle nord et court au sud, en déplaçant devant lui un grand volume d'eau qu'il repousse à droite et

à gauche, suffit pour produire le long de son cours ces réactions latérales, d'où sortent nos marées qui remontent au nord.

J'avais cité à ce sujet deux observations, dont la première est à la portée de tout le monde. C'est celle d'une source qui, en se déchargeant dans un bassin, fait naître sur les côtés de ce bassin, un remous ou contre-courant qui ramène les pailles et les autres corps flottants à la source même.

La seconde observation est tirée de P. Charlevoix, dans son Histoire de la Nouvelle-France. Il rapporte que, quoiqu'il eût le vent contraire, il fit huit bonnes lieues dans un jour sur le lac Michigan, contre son courant général, à l'aide de ses contre-courants latéraux.

Mais M. de Crèvecœur, auteur des Lettres d'un Cultivateur américain, va encore plus loin; car il assure, tome III, page 433, qu'en remontant l'Ohio, le long de ses bords, il fit 422 milles en quatorze jours, ce qui fait plus de dix lieues par jour, « A l'aide, dit-il, des remous qui ont toujours une « vélocité égale au courant principal. » Voilà la seule observation que j'ajouterai aux observations précédentes, à cause de son importance et de l'estime que je porte à son auteur.

Ainsi l'effet général des marées est mis dans le plus grand jour, par l'exemple des contre-courants latéraux de nos bassins, où se déchargent des sources, de ceux des lacs qui reçoivent des rivières, et de ceux des rivières elles-mêmes, malgré leurs pentes considérables, sans qu'il soit besoin

de détroit particulier pour opérer ces réactions dans toute l'étendue de leurs rivages, quoique les détroits augmentent considérablement ces mêmes contre-courants ou remous.

A la vérité le cours de nos marées vers le nord, en hiver, ne peut plus s'expliquer comme un effet des contre-courants latéraux de l'océan Atlantique qui descend du nord, puisqu'alors son courant général vient du pôle sud, dont le soleil fond les glaces. Mais le cours de ces marées vers le nord se conçoit encore plus aisément par l'effet direct du courant général du pôle sud, qui va droit au nord. Dans cette direction ce courant austral passe presque toujours d'un lieu plus large dans un lieu plus étroit, s'engageant d'abord entre le cap Horn et le cap de Bonne-Espérance, et remontant jusque dans les baies et méditerranées du nord, il pousse à la fois devant lui tout le volume des eaux de l'océan Atlantique, sans permettre qu'aucune colonne s'en échappe à droite ou à gauche. Cependant, s'il rencontrait dans sa route quelque cap ou détroit qui s'opposât à son cours, il ne faut pas douter qu'il n'y formât un contre-courant latéral, ou des marées qui iraient en sens contraire. C'est aussi l'effet qu'il produit au cap Saint-Augustin en Amérique et au-dessus du golfe de Guinée, vers le dixième degré de latitude nord, en Afrique; c'est-à-dire aux deux endroits où ces deux parties du monde se rapprochent davantage : car, dans l'été du pôle sud, les courants et les marées, loin de se porter au nord au-des-

sous de ces deux points, retournent au sud du côté de l'Amérique, et courent vers l'est de l'Afrique tout le long du golfe de Guinée contre toutes les lois du système lunaire.

Je pourrais remplir un volume de nouvelles preuves en faveur de la fonte alternative des glaces polaires et de l'alongement de la terre aux pôles, qui sont des conséquences l'une de l'autre; mais j'en ai cité précédemment plus qu'il n'en faut pour constater ces vérités. Le silence même des académies, sur des objets si importants, est une preuve qu'elles n'ont rien à m'objecter. Si j'avais eu tort en relevant l'étrange erreur par laquelle elles ont conclu que les pôles de la terre étaient aplatis, d'après des opérations géométriques qui montrent évidemment qu'ils sont alongés, elles n'auraient pas manqué de journaux, qui leur sont dévoués la plupart, pour réprimer la voix d'un solitaire. Je n'en ai trouvé qu'un seul qui ait osé me donner la sienne. Parmi tant de puissances littéraires, qui se disputent l'empire des opinions, et qui croisent sur leurs mers orageuses, en tâchant de couler à fond tout ce qui ne sert pas sous leurs drapeaux, un journaliste étranger a arboré en ma faveur le pavillon de l'insurgence. C'est celui de Deux-Ponts que je nomme, suivant ma coutume de reconnaître publiquement des services particuliers, quoique celui-ci ait été rendu à la vérité bien plus qu'à moi, qui suis personnellement inconnu à cet écrivain, si estimable par son impartialité.

D'un autre côté, si les académies ne se sont pas expliquées, il faut considérer l'embarras où elles se trouvent de se rétracter publiquement d'une inconséquence géométrique, déjà si ancienne et si répandue. Elles ne peuvent approuver mes résultats sans condamner les leurs; et elles ne peuvent condamner les miens, parce que leurs propres travaux les justifient. Je n'ai point été moi-même moins embarrassé, lorsqu'en publiant mes observations je me suis vu dans l'alternative de choisir entre leur estime et leur amitié; mais j'ai été entraîné par le sentiment de la vérité, qui doit l'emporter sur tous les ménagements politiques. L'intérêt de ma réputation, je l'avoue, y est aussi entré pour quelque chose, mais pour la moindre part. L'utilité publique a été mon principal objet. Je n'ai employé ni le ridicule, ni l'enthousiasme contre des hommes fameux, surpris dans l'erreur. Je ne me suis point enivré de ma propre raison. Je me suis approché d'eux, comme je me serais approché de Platon endormi sur le bord d'un précipice, craignant leur réveil et encore plus leur assoupissement. Je n'ai point rapporté leur aveuglement à quelque défaut de lumière, dont le reproche est si sensible aux savants; mais à l'éblouissement des systèmes, et surtout à l'influence de l'éducation et des habitudes morales qui voilent notre raison de tant de préjugés. J'ai donné, dans l'Avis de mon premier volume des Études, l'origine de cette erreur que Newton a le premier mise en avant; et sa réfutation géométrique dans l'ex-

plication des figures à la fin du cinquième volume du même ouvrage.

J'ai lieu de craindre que ma modération et mon honnêteté ne soient pas imitées. Il a paru, dans le Journal de Paris, une critique anonyme fort amère des Études de la Nature. Elle commence à la vérité par les louer en général, mais elle détruit en détail tout le bien que la voix publique semble l'avoir forcée d'en dire. Elle avait été précédée, peu de temps auparavant, de quelques autres lettres anonymes où mon ouvrage n'était pas nommé, mais sur lequel elles répandaient, en passant, un poison froid et subtil, propre à faire son effet à la longue. J'ai vu avec surprise s'ouvrir à mon égard cet évent de la haine d'un ennemi obscur; car enfin j'ai tâché de bien mériter de tout le monde, et je ne suis sur le chemin de personne. Mais, lorsque j'ai appris que plusieurs de mes amis avaient présenté inutilement au Journal de Paris leur prose et leurs vers pour ma défense; que bien auparavant on avait refusé d'y insérer des morceaux de littérature où l'on me donnait quelques éloges, j'ai été convaincu qu'il y avait un parti formé contre moi. Alors j'ai eu recours au Journal général de France, dont l'impartial rédacteur a bien voulu insérer ma défense et ma réclamation dans sa feuille du 29 novembre, n° 143.

Voici donc ce que j'ai répondu au critique qui a employé l'anonyme et le sarcasme contre des vérités physiques, et qui a pris pour m'attaquer le poste des faibles et l'arme des méchants.

A Monsieur le Rédacteur du Journal général de France.

MONSIEUR,

« Un écrivain qui se cache sous le nom de Soli-
« taire des Pyrénées, jaloux, je pense, de l'accueil
« dont le public a honoré mes Études de la Nature,
« en a inséré, dans le Journal de Paris, une critique
« pleine d'humeur.

« Il y trouve surtout fort mauvais que j'aie ac-
« cusé des académiciens de s'être trompés, lors-
« qu'ils ont conclu de l'agrandissement des degrés
« vers le pôle, que la terre y était aplatie; que j'at-
« tribue la cause des marées à la fonte des glaces
« polaires, etc... Pour affaiblir mes résultats, il les
« présente sans preuves. Il se garde bien de parler
« de ma démonstration si simple et si évidente, où
« j'ai fait voir que lorsque les degrés d'un arc de
« cercle s'alongent, l'arc de cercle s'alonge aussi,
« et ne s'aplatit pas. C'est ce que prouvent les pôles
« d'un œuf, ainsi que ceux du monde. Il n'y dit pas
« que les glaces de chaque pôle ayant cinq à six
« mille lieues de circonférence dans leur hiver, et
« deux à trois mille seulement dans leur été, j'ai été
« fondé à conclure de leurs fontes alternatives tous
« les mouvements des mers. Il n'y parle pas de la
« multitude des preuves géométriques, nautiques,
« géographiques, botaniques et même académi-
« ques, dont j'ai appuyé ces importantes et nou-
« velles vérités. C'est à mes lecteurs à juger si elles
« sont bonnes. Comme il est clair que l'anonyme n'a

« observé la nature que dans les livres à système; « qu'il n'oppose que des noms à des faits, et des « autorités à des raisons; qu'il y suppose décidé ce « que j'ai réfuté; qu'il m'y fait dire ce que je n'ai « pas dit; que ce genre de critique est à la portée « de tout homme superficiel, oisif et de mauvaise « foi; que ma santé, mon temps et mon goût, ne « me permettent pas de réfuter des diatribes de « cette espèce, quand même l'auteur aurait la « loyauté de s'y nommer; je déclare donc qu'à l'a- « venir je ne répondrai à aucune critique de ce « genre, surtout dans les papiers publics.

« Cependant, si quelque ami de la vérité décou- « vre des erreurs dans mon ouvrage, où il y en a « sans doute et qu'il veuille me faire l'amitié de « m'en instruire directement, je les corrigerai dans « mon livre et le citerai avec éloge; parce que, « comme lui, je ne cherche que la vérité et que je « n'honore que ceux qui l'aiment.

« Je suis seul, monsieur. Comme je ne tiens à « aucun parti, je ne puis disposer d'aucun journal. « J'ai déjà éprouvé que je n'avais pas le crédit de « faire rien publier dans celui de Paris, même pour « le service des malheureux. Je vous prie donc « d'insérer dans vos feuilles si impartiales, ma ré- « ponse pour le présent, et ma protestation de si- « lence pour l'avenir.

« Au reste, en me plaignant de l'anonyme qui a « attaqué mon ouvrage avec tant de fiel, je suis « obligé de convenir qu'il a fait un éloge excessif « de mon style. Cependant, je ne sais comment

« cela se fait, je me sens encore plus humilié de « ses louanges, que choqué de son mauvais ton.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé*, DE SAINT-PIERRE.

« A Paris, ce 22 novembre 1787. »

L'anonyme promettait de s'étendre encore aux dépens de mon ouvrage, dans les feuilles suivantes du Journal de Paris; mais le public ayant murmuré de me voir attaqué indécemment dans une lice fermée à mes amis, le rédacteur de ce journal, pour donner une preuve de son impartialité, a publié aussitôt un fragment d'une épître en vers à ma louange. Cet éloge est aussi l'ouvrage d'un anonyme; car les bons se cachent pour faire le bien, comme les méchants pour faire le mal. Les vers qu'on en a détachés, sont très-beaux; mais il y en a, selon moi, encore de plus beaux dans le reste de l'épître. Je les louerais de bon cœur, si je n'y étais beaucoup trop loué. Cependant la reconnaissance m'oblige de dire qu'ils sont de M. Théresse, avocat au conseil, qui m'a donné, il y a un an, au mois de janvier, ce témoignage particulier de son amitié et de ses rares talents.

Revenons au point qui intéresse le plus les académies. Pour se convaincre que les pôles de la terre sont alongés, il ne s'agit pas de résoudre quelque problème de la géométrie transcendante, tout hérissé d'équations, tel que la quadrature du cercle; mais il suffit des notions les plus communes des

éléments de la géométrie et de la physique. Avant de rassembler les preuves que j'en ai données, et d'y en joindre de nouvelles, je vais dire deux mots des moyens qui peuvent nous servir à nous assurer de la vérité, autant pour mon instruction que pour celle de mes critiques.

Nous sommes au sein de l'ignorance, comme des marins au milieu d'une mer sans rivages. On y voit çà et là quelques vérités éparses comme des îles. Pour reconnaître des îles en pleine mer, il ne suffit pas de savoir leur distance au nord ou à l'orient. Leur latitude donne un cercle entier, et leur longitude un autre; mais l'intersection de ces deux mesures détermine précisément le lieu où elles sont. On ne s'assure de même de la vérité, qu'en la considérant sous plusieurs rapports. Voilà pourquoi un objet que nous pouvons soumettre à l'examen de tous nos sens, nous est beaucoup mieux connu que celui auquel nous ne pouvons en appliquer qu'un seul. Ainsi nous connaissons mieux un arbre qu'une étoile, parce que nous voyons et touchons l'arbre; la fleur de l'arbre nous fournit plus de connaissances que son tronc, parce que nous pouvons l'examiner de plus avec le sens de l'odorat; et enfin nos observations se multiplient sur le fruit, parce que nous le goûtons et que nous pouvons l'observer avec quatre sens à la fois. Quant aux objets vers lesquels nous ne pouvons diriger qu'un seul de nos organes, tel que celui de la vue, nous n'en acquérons la science qu'en les considérant sous différents aspects. Vous dites: Cette

tour à l'horizon est bleue, petite et ronde. Vous en approchez, et vous la trouvez blanche, grande et anguleuse. Vous concluez alors qu'elle est carrée; mais vous en faites le tour et vous voyez qu'elle est pentagonale. Vous jugez qu'il est impossible d'en mesurer la hauteur sans un instrument, parce qu'elle est fort élevée. Prenez un objet de comparaison accessible, celui de votre ombre avec votre hauteur; vous y trouverez le même rapport qu'entre l'ombre de la tour et son élévation, que vous jugiez inaccessible.

Ainsi la science d'une vérité ne s'acquiert qu'en la considérant sous divers rapports. Voilà pourquoi il n'y a que Dieu qui soit véritablement savant, parce qu'il connaît seul tous les rapports qui existent entre les choses; et qu'il n'y a encore que Dieu qui soit le plus universellement connu de tous les êtres, parce que les rapports qu'il a établis entre les choses le manifestent dans tous ses ouvrages.

Toutes les vérités s'enchaînent. Nous n'en acquérons la science qu'en les comparant les unes aux autres. Si les académiciens avaient fait usage de ce principe, ils auraient reconnu que l'aplatissement des pôles était une erreur. Il ne s'agissait que d'en appliquer les conséquences à la distribution des mers. Si les pôles sont aplatis, leurs rayons étant les plus courts du globe, toutes les mers doivent s'y rendre comme au lieu le plus bas de la terre: d'un autre côté, si l'équateur est renflé, toutes les mers doivent s'en éloigner, et la zone torride doit présenter dans toute sa circon-

férence une zone de terre sèche, de six lieues et demie d'élévation à son centre; puisque le rayon du globe à l'équateur surpasse de cette dimension le rayon aux pôles, suivant les académiciens.

Or, la configuration du globe nous présente précisément le contraire : car les mers les plus grandes et les plus profondes sont précisément sous son équateur; tandis que du côté de notre pôle, la terre se prolonge fort avant dans le nord, et que les mers qu'elle renferme ne sont que des méditerranées remplies de hauts-fonds.

A la vérité, le pôle sud est environné d'un vaste océan; mais comme le capitaine Cook n'en a approché qu'à 475 lieues, nous ignorons s'il y a des terres qui l'avoisinent. De plus, il est vraisemblable, ainsi que je l'ai dit ailleurs, que la nature qui contraste et balance toutes choses, a compensé l'élévation en territoire du pôle nord, par une élévation équivalente en glace au pôle sud. En effet, Cook a trouvé la coupole glaciale du pôle sud, beaucoup plus étendue et plus élevée que celle qui couvre le pôle nord, et il ne veut pas qu'on établisse à cet égard de comparaison. Voici ce qu'il dit à l'occasion d'une de ses extrémités solides, qui l'empêcha de pénétrer au delà du 71e degré sud, et qui était semblable à une chaîne de montagnes s'élevant les unes sur les autres et se perdant dans les nuages. « On n'a jamais vu, je « pense, de montagnes de glace comme celles-ci « dans les mers du Groënland; du moins, je ne l'ai « lu nulle part et je ne l'ai point ouï dire : de sorte

« qu'on ne doit pas établir une comparaison entre « les glaces du nord et celles de ces parages*. »

Cette prodigieuse élévation de glaces, dont Cook n'a vu qu'une extrémité, peut donc équivaloir à l'élévation de territoire du pôle nord, constatée par les travaux mêmes des académiciens. Mais, quoique les mers gelées du pôle sud se refusent aux opérations de la géométrie, nous allons voir tout-à-l'heure, par deux observations authentiques, que les mers fluides qui l'environnent sont plus élevées que celles de l'équateur, et sont au même niveau que celles du pôle nord.

Vérifions maintenant l'alongement des pôles, par la même méthode qui vient de nous servir à démontrer leur aplatissement. Cette dernière hypothèse a acquis un nouveau degré d'erreur, en l'appliquant à la distribution des terres et des mers du globe; celle de l'alongement des pôles va gagner de nouveaux degrés de certitude, en l'étendant à différentes harmonies de la nature.

Rassemblons pour cet effet les preuves qui sont dispersées dans mes ouvrages. Il y en a de géométriques, de géographiques, d'atmosphériques, de nautiques et d'astronomiques.

1° La première preuve de l'alongement de la terre aux pôles, est géométrique. Je l'ai insérée dans l'explication des figures, à la fin du tome III des Études : elle suffit seule pour jeter sur cette vérité le dernier degré d'évidence. Il ne fallait pas même de figure pour cela. On conçoit fort aisément

*Cook, année 1774, janvier.

que si, dans un cercle, les degrés d'une portion de ce cercle s'alongent, la portion entière de ce cercle s'alonge aussi. Or, les degrés du méridien s'alongent sous le cercle polaire, puisqu'ils y sont plus grands que sous l'équateur, suivant les académiciens: donc l'arc polaire du méridien, ou, ce qui est la même chose, la courbe polaire s'alonge aussi. J'ai déjà fait usage de cet argument, auquel on ne peut rien répondre, pour prouver que la courbe polaire n'était pas aplatie; je puis bien m'en servir aussi pour prouver qu'elle est alongée.

2° La seconde preuve de l'alongement de la terre aux pôles est atmosphérique. On sait que la hauteur de l'atmosphère diminue à mesure qu'on s'élève sur une montagne. Or cette hauteur diminue aussi à mesure qu'on avance vers le pôle. J'ai à ce sujet deux expériences du baromètre: la première, pour l'hémisphère nord, et la seconde, pour l'hémisphère sud. Le baromètre, à Paris, baisse d'une ligne à onze toises de hauteur, et il baisse aussi d'une ligne en Suède, si on s'élève seulement à dix toises un pied six pouces quatre lignes. Donc l'atmosphère de la Suède est plus basse, ou, ce qui revient au même, son continent est plus élevé que celui de Paris; donc la terre s'alonge en allant vers le nord. Cette expérience et ses conséquences ne peuvent être rejetées des académiciens; car elles sont tirées de l'Histoire de l'académie des Sciences, année 1712, page 4*.

* Voyez l'explication des figures, Hémisphère Atlantique, tome III des Études.

3. La seconde expérience de l'abaissement de l'atmosphère aux pôles a été faite vers le pôle sud. C'est une suite d'observations barométrales faites chaque jour dans l'hémisphère sud par le capitaine Cook, pendant les années 1773, 1774 et 1775, où l'on voit que le mercure ne s'élevait guère au-dessus de 29 pouces anglais, au-delà du 60e degré de latitude sud, et montait presque toujours à 30 pouces, et même plus haut, dans le voisinage de la zone torride; ce qui prouve que le baromètre baisse en allant vers le pôle sud, ainsi que vers le pôle nord, et que par conséquent l'un et l'autre sont alongés.

On peut voir la table de ces observations barométrales à la fin du second voyage du capitaine Cook. Celles du même genre, qui ont été recueillies dans le voyage suivant, ne présentent entre elles aucune différence régulière, quelle que soit la latitude du vaisseau ; ce qui prouve leur inexactitude, occasionée probablement par le désordre que dut entraîner la mort successive des observateurs, c'est-à-dire, du savant Anderson, chirurgien du vaisseau et ami particulier de Cook; de ce grand homme lui-même; du capitaine Clerke son successeur : et peut-être aussi par quelque partisan zélé de Newton, qui aura voulu jeter des nuages sur des faits si contraires à son système de l'aplatissement des pôles.

4°. La quatrième preuve de l'alongement des pôles, est nautique. Elle est formée de six expériences de trois différentes espèces. Les deux premières

expériences sont prises de la descente annuelle des glaces de chaque pôle vers la Ligne; les deux secondes, des courants qui descendent des pôles pendant leur été; et les deux dernières, de la rapidité et de l'étendue de ces mêmes courants, qui font le tour du globe alternativement pendant six mois: trois sont pour le pôle nord, et trois pour le pôle sud.

La première expérience, tirée de la descente des glaces du pôle nord, est citée dans le tome Ier des Études, Étude quatrième. J'y ai rapporté les témoignages des plus célèbres marins du nord; entre autres, de l'Anglais Ellis, des Hollandais Linschoten et Barents, du Hambourgeois Martens et de Denis, gouverneur français du Canada, qui attestent que ces glaces sont d'une hauteur prodigieuse, et qu'on les rencontre fréquemment au printemps, à des latitudes tempérées. Denis dit qu'elles sont plus hautes que les tours de Notre-Dame, qu'elles forment quelquefois des chaînes flottantes de plus d'une journée de navigation, et qu'elles viennent échouer jusque sur le grand banc de Terre-Neuve. La partie la plus septentrionale de ce banc ne s'étend guère au-delà du 50e degré; et les marins qui vont à la pêche de la baleine ne trouvent en été les glaces solides du nord que vers le 75e degré. Mais en supposant que ces glaces solides s'étendent en hiver depuis le pôle jusqu'au 65e degré, les glaces flottantes qui s'en détachent parcourraient 375 lieues dans les deux premiers mois du printemps. Ce n'est point le vent qui les pousse vers le midi, puisque les vaisseaux pêcheurs qui les rencontrent,

ont souvent le vent favorable; des vents inconstants les porteraient indifféremment au nord, ou à l'est, ou à l'occident : mais ce sont les courants du nord qui les amènent constamment chaque année vers la Ligne, parce que le pôle d'où ils sortent est plus élevé.

5° La seconde expérience de la même espèce, pour le pôle sud, est tirée des Voyages du capitaine Cook, année 1772, 10 décembre. « Le 10 décem-« bre, à huit heures du matin, nous découvrîmes « des glaces à notre ouest; » à quoi M. Forster ajoute : « et à environ deux lieues au-dessus du « vent, une autre masse qui ressemblait à une « pointe de terre blanche. L'après-midi, nous pas-« sâmes près d'une troisième, qui était cubique, « et qui avait 2,000 pieds de long, 400 de large et « au moins 200 d'élévation. » Cook était alors au 51e degré de latitude sud, et à deux degrés ouest de longitude du cap de Bonne-Espérance. Il en vit beaucoup d'autres jusqu'au 17 janvier 1773; mais étant, à cette époque, par 65 degrés 15 minutes de latitude sud, il fut arrêté par un banc de glaces brisées, qui l'empêcha d'aller plus avant au sud. Ainsi, en supposant que la première glace qu'il rencontra le 10 décembre, fût partie de ce point le 10 octobre, temps où je suppose que l'action du soleil a commencé à dissoudre les glaces du pôle sud, elle aurait parcouru vers la Ligne 14 degrés, ou 350 lieues en deux mois; c'est-à-dire, fait dans le même temps à peu près le même chemin que les glaces qui descendent du pôle nord. Le pôle

sud est donc, ainsi que le pôle nord, plus élevé que l'équateur, puisque ces glaces descendent vers la zone torride.

6° La troisième expérience nautique de l'alongement du pôle nord vient de ses courants mêmes, qui sortent directement des baies et des détroits du nord avec la rapidité des écluses. J'ai cité à cet égard les mêmes marins du nord, Linschoten et Barents, envoyés par les Hollandais pour trouver un passage à la Chine par le nord-est; et Ellis, chargé par les Anglais de chercher un passage à la mer du Sud, au nord-ouest, dans le fond de la baie d'Hudson. Ils ont trouvé au fond de ces mers septentrionales des courants qui sortaient des baies et des détroits, en faisant huit à dix nœuds par heure, entraînant une multitude prodigieuse de glaces flottantes; et des marées tumultueuses qui, ainsi que les courants, se précipitaient directement du nord, du nord-est ou du nord-ouest, selon le gisement des terres. C'est d'après ces faits constants et multipliés, que je me suis convaincu que la fonte des glaces polaires était la cause seconde du mouvement des mers, le soleil la cause première, et que j'ai formé ma théorie des marées *.

7° Les courants de la mer du Sud prennent également naissance dans les glaces du pôle austral. Voici ce qu'en rapporte Cook, année 1774, janvier. « A la vérité, c'était mon opinion, ainsi que « celle de la plupart des officiers, que cette glace

* Voyez, tome III des Études, l'explication des figures. Hémisphère Atlantique.

« s'étendait jusqu'au pôle, ou que peut-être elle « touchait à quelque terre, à laquelle elle est fixée « dès les temps les plus anciens; qu'au sud de ce « parallèle, se forment toutes les glaces que nous « trouvions çà et là au nord; qu'elles en sont en- « suite détachées par des coups de vent, ou par « d'autres causes, et jetées au nord par les cou- « rants, que dans les latitudes élevées nous avons « toujours reconnus porter vers cette direction. »

Ainsi cette quatrième expérience nautique prouve que le pôle sud est alongé comme le pôle nord; car si l'un et l'autre étaient aplatis, les courants se dirigeraient vers eux, au lieu de porter vers la Ligne.

Ces courants australiens ne sont pas si violents à leur origine que les septentrionaux, parce qu'ils ne sont pas, comme eux, rassemblés dans les baies, et ensuite dégorgés par des détroits; mais nous allons voir qu'ils s'étendent tout aussi loin.

8° La cinquième preuve nautique de l'élévation des pôles au-dessus de l'horizon de toutes les mers vient de la rapidité et de la longueur de leurs courants, qui font le tour du globe. On peut voir à ce sujet l'étendue de mes recherches et de mes preuves, à la fin du tome III des Études, dans l'explication des figures, Hémisphère Atlantique. J'ai cité d'abord le courant de l'océan Indien, qui flue six mois vers l'orient et six mois vers l'occident, suivant le témoignage de tous les marins de l'Inde. J'ai fait voir que ce courant alternatif et semi-annuel, ne pouvait s'attribuer en aucune manière au cours

de la lune et du soleil, qui vont toujours d'orient en occident; mais à la chaleur combinée de ces astres, qui fondent pendant six mois les glaces de chaque pôle.

J'ai ensuite apporté deux observations très-curieuses, pour constater qu'un pareil courant semi-annuel et alternatif existait dans l'océan Atlantique, où jusqu'à présent on ne l'avait pas soupçonné. La première est celle de Rennefort qui trouva, au mois de juillet 1666, au sortir des îles Açores, la mer couverte des débris d'un combat naval qui s'était donné neuf jours auparavant entre les Anglais et les Hollandais à la hauteur d'Ostende : ces débris avaient fait dans neuf jours plus de 275 lieues vers le midi, ce qui fait plus de 34 lieues par jour; et c'est une cinquième expérience nautique qui prouve, par la rapidité des courants du nord, l'élévation considérable de ce pôle sur l'horizon des mers.

9° Ma sixième expérience nautique démontre particulièrement l'élévation du pôle sud, par l'étendue de ses courants, qui remontent en hiver jusqu'aux extrémités de l'Atlantique. C'est l'observation de M. Pennant, célèbre naturaliste anglais, qui rapporte que la mer jeta sur les côtes d'Écosse le mât du Tilbury, vaisseau de guerre qui brûla à la rade de la Jamaïque; et qu'on recueille tous les ans, sur les rivages des îles qui avoisinent l'Écosse, des graines de plantes qui ne croissent qu'à la Jamaïque. Cook assure aussi dans ses Voyages, comme un fait constant, qu'on trouve tous les ans, sur les

côtes d'Islande, quantité de grosses semences plates et rondes, appelées des yeux de bœuf, qui ne viennent qu'en Amérique.

10° et 11° Les preuves astronomiques de l'alongement des pôles sont au nombre de trois. Les deux premières sont lunaires. C'est la double observation de Tycho-Brahé et de Kepler, qui ont vu dans les éclipses centrales de la lune l'ombre de la terre alongée sur ses pôles. Je l'ai citée, tome Ier des Études, Étude quatrième. On ne peut rien opposer au témoignage de la vue de deux astronomes aussi célèbres, dont les calculs, loin d'être favorisés, se trouvaient dérangés par leurs observations.

12° La troisième preuve astronomique de l'alongement des pôles est solaire, et regarde le pôle nord. C'est l'observation de Barents, qui aperçut de la Nouvelle-Zemble, par le 76e degré de latitude nord, le soleil à l'horizon, quinze jours plus tôt qu'il ne s'y attendait. Le soleil, dans ce cas, était de 2 degrés et demi plus élevé qu'il ne devait l'être. En donnant un degré pour la réfraction de l'atmosphère en hiver, au 76e degré de latitude nord, et même un degré et demi, ce qui est très-considérable, il resterait un degré au moins pour l'élévation extraordinaire de l'observateur sur l'horizon de la Nouvelle-Zemble. J'ai relevé, à cette occasion, une erreur de l'académicien Bouguer, qui ne fixe qu'à 34 minutes la plus grande réfraction du soleil pour tous les climats. Je ne me sers pas, comme on voit, de tous les avantages que

me donnent ceux dont je combats les opinions*.

Ces douze preuves, tirées de différentes harmonies de la nature, s'accordent mutuellement à démontrer que les pôles sont alongés. Elles sont appuyées d'une multitude de faits, dont je pourrais augmenter le nombre, tandis que les académiciens ne peuvent appliquer à aucun phénomène de la terre, de la mer ou de l'atmosphère, leur résultat de l'aplatissement des pôles, sans en reconnaître aussitôt l'erreur. D'ailleurs la géométrie seule suffit pour les en convaincre.

A la vérité, ils y ont fait cadrer les vibrations du pendule; mais cette expérience est sujette à mille erreurs. Elle est au moins aussi suspecte que celle du miroir ardent qui leur a servi à conclure que les rayons de la lune n'avaient pas de chaleur, tandis que le contraire a été prouvé à Rome et à Paris par des professeurs de physique. Le pendule s'alonge par le chaud et se raccourcit par le froid. Il est bien difficile de compenser ses variations par un assemblage de verges de différents métaux. D'un autre côté, il est bien facile à des hommes prévenus dès l'enfance pour l'attraction de se méprendre de quelques lignes en sa faveur. D'ailleurs, tous ces petits moyens de la physique, sujets à tant de mécompte, ne peuvent contredire en aucune manière l'alongement des pôles de la terre, dont la nature nous présente les mêmes résultats sur la terre, sur la mer, dans l'air et dans les cieux.

*Voyez, tome III des Études, l'explication des figures, Hémisphère Atlantique.

L'alongement des pôles prouvé, le courant des mers et des marées s'ensuit naturellement. Plusieurs personnes, voyant régner entre nos marées et les phases de la lune les mêmes accroissements et les mêmes diminutions, sont persuadées que cet astre en est le premier mobile par son attraction; mais ces accords n'existent que dans une partie de la mer Atlantique. Ils proviennent, non de l'attraction de la lune sur les mers, mais de sa chaleur réfléchie du soleil sur les glaces polaires, dont elle augmente les effusions, suivant certaines lois particulières à nos continents. Partout ailleurs le nombre, la variété, la durée, l'irrégularité et la régularité des marées, n'ont aucun rapport avec les phases de la lune, et s'accordent au contraire avec les effets du soleil sur les glaces polaires, et la configuration des pôles de la terre. C'est ce que nous allons prouver, en employant le même principe de comparaison qui nous a servi à réfuter l'erreur des académiciens sur l'aplatissement des pôles, et à démontrer la vérité de ma théorie sur leur prolongement.

Si la lune agissait par son attraction sur les marées de l'Océan, elle en étendrait l'influence sur les méditerranées et les lacs. Or, c'est ce qui n'est pas, puisque les méditerranées et les lacs n'ont point de marées, du moins de marées lunaires; car nous avons observé que les lacs situés au pied des montagnes à glace ont, en été, des marées solaires ou un flux comme l'Océan. Tel est le lac de Genève, qui a un flux régulier l'après-midi. Cet

accord du flux des lacs voisins des montagnes à glace avec la chaleur du soleil, jette déjà la plus grande vraisemblance sur ma théorie des marées; et, au contraire, la discordance de ces mêmes flux avec les phases de la lune, ainsi que la tranquillité des méditerranées lorsque cet astre passe à leur méridien, rendent déjà son attraction plus que suspecte. Mais nous allons voir que dans le vaste Océan même, la plupart des marées n'ont aucun rapport ni avec son attraction, ni avec son cours.

J'ai déjà cité à la fin du tome III des Études, dans l'explication des figures, le navigateur Dampier, qui rapporte que la plus grande marée qu'il éprouva sur les côtes de la Nouvelle-Hollande n'arriva que trois jours après la pleine lune. Il assure, ainsi que tous les navigateurs du midi, que les marées s'élèvent fort peu entre les tropiques, et qu'elles sont tout au plus de quatre à cinq pieds aux Indes orientales, et d'un pied et demi seulement sur les côtes de la mer du Sud.

Je demande maintenant pourquoi ces marées, entre les tropiques, sont si faibles et si retardées sous l'influence directe de la lune; pourquoi la lune nous fait éprouver, par son attraction, deux marées par jour dans notre mer Atlantique, et qu'elle n'en produit qu'une seule dans beaucoup d'endroits de la mer du Sud, qui est incomparablement plus large. Pourquoi dans cette même mer du Sud y a-t-il des marées diurnes et semi-diurnes, c'est-à-dire, de douze heures et de six heures?

Pourquoi la plupart des marées y arrivent-elles constamment aux mêmes heures, et s'élèvent-elles à une hauteur régulière presque toute l'année, quelles que soient les irrégularités des phases de la lune? pourquoi y en a-t-il qui croissent dans les quadratures, tout comme dans les pleines et nouvelles lunes? Pourquoi sont-elles toujours plus fortes en approchant des pôles, et se dirigent-elles souvent vers la Ligne, contre le principe prétendu de leur impulsion?

Ces problèmes, impossibles à résoudre par la théorie de l'attraction de la lune à l'équateur, cessent de l'être par la chaleur alternative du soleil sur les glaces des deux pôles.

Je vais d'abord prouver cette diversité des marées, par le témoignage même des compatriotes de Newton, partisans zélés de son système. Mes témoins ne sont pas des hommes obscurs; ce sont des savants, des capitaines de la marine du roi d'Angleterre, chargés successivement, par le vœu de leur nation et le choix de leur prince, de faire le tour du monde, et d'en rapporter des connaissances utiles à l'étude de la nature. Ce sont les capitaines Byron, Carteret, Cook, Clerke, et l'astronome Wales. J'y joindrai le témoignage de Newton lui-même. Examinons d'abord ce qu'ils rapportent sur les marées de la partie méridionale de la mer du Sud.

A la rade de l'île de Massafuero, par le 33e degré 45 minutes de latitude sud, et le 80e degré 22 minutes de longitude ouest, du méridien de Londres...

« la mer verse douze heures au nord, et reverse « ensuite douze heures au sud *. »

Comme l'île de Massafuero est dans la partie australe de la mer du Sud, ses marées qui vont au nord en avril, vont donc vers la Ligne, contre le système lunaire : de plus, ses marées sont de douze heures; autre difficulté.

A l'anse Anglaise, sur la côte de la Nouvelle-Bretagne, vers le 5e degré de latitude sud, et le 152e degré de longitude, « la marée a son flux « et reflux, une fois dans vingt-quatre heures **. »

A la baie des Iles dans la Nouvelle-Zélande, vers le 34e degré 59 minutes de latitude sud, et le 185e degré 36 minutes de longitude ouest, « d'a- « près les observations que j'ai pu faire sur la côte, « relativement aux marées, il paraît que le flot « vient du sud ***. »

Voici encore des marées en pleine mer qui vont vers la Ligne, contre l'impulsion de la lune. Elles descendaient dans cette saison à la Nouvelle-Zélande, du pôle sud, dont les courants étaient alors en activité; car c'était l'été de ce pôle, au mois de décembre. Celles de Massafuero, quoique observées au mois d'avril par le capitaine Byron, avaient aussi la même origine; parce que les courants du pôle nord, qui ne commencent qu'à la fin de mars, à l'équinoxe de notre printemps, n'avaient pas encore arrêté l'influence du pôle sud dans l'hémisphère austral.

* Cap. Byron, 1765, avril. — ** Cap. Carteret, année 1767, août.
*** Cap. Cook, année 1769, décembre.

A l'embouchure de la rivière Endeavour, dans la Nouvelle-Hollande, par le 15e degré 26 minutes de latitude sud, et le 214e degré 42 minutes de longitude ouest, où le capitaine Cook radouba son vaisseau, après avoir échoué, « le flot et le jusant « n'étaient considérables qu'une fois dans vingt-« quatre heures, ainsi que nous l'avions éprouvé « tandis que nous étions sur le rocher*. »

A l'entrée du havre de Noël, dans la terre de Kerguelen, vers le 48e degré 29 minutes de latitude sud, et le 68e degré 42 minutes de longitude est, « tandis que nous étions à l'ancre, nous obser-« vâmes que le flux venait du sud-est, avec une vi-« tesse d'au moins deux milles par heure**. »

Ainsi voilà encore une marée qui descendait directement du pôle sud. Il paraît que cette marée était régulière et diurne, c'est-à-dire de douze heures; car Cook ajoute quelques pages après : « On « y a la haute mer à environ dix heures, dans les « pleines et les nouvelles lunes, et les flots s'élèvent « et retombent d'environ quatre pieds. »

Aux îles de O-Taïti, par le 17e degré 29 minutes de latitude sud, et le 149e degré 35 minutes de longitude; et de Uliétea, par le 26e degré 45 minutes de latitude sud, « Nous fîmes aussi quelques « observations sur les marées, surtout à O-Taïti et « à Uliétea. Nous voulions déterminer leur plus « grande élévation sur la première de ces îles. Du-« rant mon second voyage, M. Wales crut avoir

* Cap. Cook, année 1770, juin.
** Cap. Cook, année 1776, décembre.

« découvert que les flots y montaient par-delà le « point que j'avais trouvé en 1769; mais nous nous « assurâmes cette fois que cette différence n'avait « plus lieu; c'est-à-dire, que la marée s'élevait seu- « lement de douze à quatorze pouces au plus. « Nous observâmes que la marée est haute à midi « dans les quadratures, aussi bien qu'à l'époque « des pleines et des nouvelles lunes*. »

Cook donne, dans cet endroit de son journal, une table des marées dans ces îles, depuis le 1er jusqu'au 26 de novembre, où l'on voit qu'il n'y avait qu'une marée par jour, qui, dans tout le cours du mois, se trouvait à sa hauteur moyenne, entre onze heures et une heure. Ainsi, il est clair que des marées si régulières, à des époques si différentes de la lune, n'avaient aucun rapport avec les phases de cet astre.

Cook était à Taïti en 1769, au mois de juillet, c'est-à-dire, dans l'hiver du pôle sud; il s'y retrouvait en 1777, au mois de décembre, c'est-à-dire dans son été: ainsi il est possible que les effusions de ce pôle étant alors plus abondantes et plus voisines de Taïti que celles du pôle nord, les marées fussent plus fortes dans cette île en décembre qu'en juillet, et que l'astronome Wales eût raison.

Observons maintenant les effets des marées dans la partie septentrionale de la mer du Sud.

A l'entrée de Nootka, sur la côte d'Amérique, par le 49e degré 36 minutes de latitude nord, et le 233e degré 17 minutes de longitude est, « la mer

* Cap. Cook, année 1777, décembre.

« est haute à douze heures vingt minutes, dans les « nouvelles et pleines lunes; elle s'élève de huit « pieds neuf pouces. Je parle de l'élévation qui a « lieu durant les marées du matin, et deux ou trois « jours après les nouvelles et pleines lunes. Les « marées de nuit montent alors deux pieds plus « haut. Cette élévation plus considérable fut très- « marquée dans la grande marée de la pleine lune, « qui eut lieu bientôt après notre arrivée. Il nous « parut clair qu'il en serait de même lors des ma- « rées de la nouvelle lune. Au reste, nous ne relâ- « châmes pas assez long-temps dans l'entrée de « Nootka, pour nous en assurer d'une manière po- « sitive*. »

Ainsi voilà deux marées par jour, ou semi-diurnes, de l'autre côté de notre hémisphère, comme dans le nôtre; tandis qu'il paraît qu'il n'y en a qu'une dans l'hémisphère austral, c'est-à-dire, dans la mer du Sud seulement. De plus, ces marées semi-diurnes diffèrent des nôtres, en ce qu'elles arrivent à la même heure, et qu'elles n'éprouvent d'accroissement que deux ou trois jours après la pleine lune. Nous donnerons bientôt la raison de ces phénomènes, inexplicables suivant le système lunaire.

Nous allons voir, dans les deux observations suivantes, ces marées du nord de la mer du Sud, observées en avril, devenir, à des latitudes plus élevées sur la même côte, plus fortes en mai, et encore plus en juin; ce qui ne peut se rapporter en

* Cap. Cook, année 1778, avril.

communiquaient de la mer du Nord à la mer du Sud. C'était pour dissiper les doutes qui étaient restés à ce sujet, que Cook avait tenté le même examen au nord des côtes de la Californie.

Suite de la reconnaissance de l'intérieur de l'Entrée ou grande rivière de Cook. « Lorsque nous « eûmes atteint la baie, le flot portait avec force « dans la rivière du Retour, et le jusant eut une « force plus grande encore. La mer tomba de vingt « pieds tandis que nous étions à l'ancre *. »

Ce que Cook nomme le jusant ou le reflux me paraît être le flot ou le flux lui-même, puisqu'il était plus tumultueux et plus rapide que ce qu'il appelle le flux; car la réaction ne peut jamais être plus forte que l'action. La marée descendante, même dans nos rivières, n'est jamais aussi forte que la marée montante. Celle-ci y produit pour l'ordinaire une barre; ce que ne fait pas l'autre.

Cook, prévenu en faveur du préjugé que la cause des marées est entre les tropiques, ne pouvait se résoudre à regarder ce flot, qui venait de l'intérieur des terres, comme une véritable marée. Cependant, dans la partie opposée de ce même continent, je veux dire au fond de la baie d'Hudson, le flot ou la marée vient de l'ouest, c'est-à-dire de l'intérieur des terres.

Voici ce que rapporte à ce sujet l'introduction du troisième voyage de Cook :

« Le capitaine Middleton, chargé d'un voyage à

* Cap. Cook, année 1778, 30 mai.

« la baie d'Hudson, entrepris en 1741 et 1742,
« avait trouvé, entre le 65e et le 66e degré de lati-
« tude, une entrée fort considérable dirigée vers
« l'ouest, dans laquelle il pénétra avec ses vais-
« seaux. Après avoir examiné les marées à di-
« verses reprises, et s'être efforcé, durant trois
« semaines, de découvrir la nature et la direction
« intérieure de l'ouverture, il reconnut que le flot
« venait toujours de l'ouest, et que c'était une
« grande rivière, à laquelle il donna le nom de
« Wager.

« M. Dobbs contesta l'exactitude ou plutôt la fi-
« délité de ces détails. Il soutint que la rivière de
« Middleton est un détroit, et non pas une rivière
« d'eau douce; que si Middleton l'avait examinée
« convenablement, il y aurait trouvé un passage à
« l'océan occidental d'Amérique. Le peu de succès
« de l'expédition ne servit donc qu'à fournir à
« M. Dobbs de nouveaux arguments pour tenter
« ce passage encore une fois; et ayant fait accorder
« par un acte du parlement les vingt mille livres
« sterling de récompense dont on a parlé plus haut,
« il parvint à déterminer une société d'amateurs et
« de négociants à équiper *le Dobbs* et *la Californie*.
« On espéra que ces vaisseaux viendraient à bout
« de pénétrer dans l'océan Pacifique, par l'ouver-
« ture que le voyage de Middleton avait indiquée
« et sur laquelle on supposait que ce navigateur
« avait trompé le public dans son rapport.

« Cette nouvelle expédition n'eut pas plus de
« succès que les autres. On sait que le voyage du

« *Dobbs* et de *la Californie* * confirma, au lieu de « les détruire, les assertions de Middleton. On ap- « prit que le prétendu détroit n'était qu'une ri- « vière d'eau douce, et on détermina exactement « jusqu'à quel point elle est navigable du côté de « l'ouest. »

Ainsi la rivière le Wager produit une véritable marée de l'ouest, parce qu'elle est une des écluses qui viennent du nord dans l'océan Atlantique : il est donc clair que la grande rivière de Cook produit, de son côté, une véritable marée de l'est, parce qu'elle est aussi une des écluses du nord dans la mer du Sud.

D'ailleurs, l'élévation et le tumulte de ces marées de la grande rivière de Cook, semblables à celles du fond de la baie d'Hudson, du détroit de Waigats, etc., l'affaiblissement de leur salure, leur direction générale vers la Ligne, prouvent qu'elles sont formées en été dans le nord de la mer du Sud, ainsi que dans le nord de la mer Atlantique, de la fonte des glaces du pôle nord.

Dans la suite du Voyage de Cook, achevé par le capitaine Clerke, nous allons trouver deux autres observations sur les marées, dont le système lunaire ne peut pas mieux rendre raison.

Aux îles Sandwich, à l'observatoire anglais dans la baie de Karakakoo, par le 19e degré 28 minutes de latitude nord, et le 204e de longitude est, « les « marées sont très-régulières; le flux et le reflux

* M. Ellis fut du voyage, et c'est lui qui en écrit la relation que j'ai citée plus d'une fois.

« sont de six heures. Le flot vient de l'est, et la mer « est haute dans les pleines et les nouvelles lunes, « à trois heures quarante-cinq minutes, temps « apparent*. »

A la bourgade de Saint-Pierre et de Saint-Paul, au Kamtschatka, par le 53e degré 38 minutes de latitude nord, et le 158e degré 43 minutes de longitude est, « la mer fut haute dans les pleines et « nouvelles lunes à 4 heures 35 minutes et sa plus « grande élévation était de cinq pieds huit pouces. « Les marées arrivent de douze heures en douze « heures, d'une manière très-régulière**. »

Le capitaine Clerke, imbu, ainsi que Cook, du système de l'attraction de la lune dans la zone torride, s'efforce en vain de rapporter aux phases irrégulières de cet astre, des marées qui arrivent à des heures régulières dans la mer du Sud, ainsi que leurs autres phénomènes. L'astronome Wales, qui accompagna Cook dans son second voyage, est forcé d'avouer à ce sujet l'insuffisance de la théorie de Newton. Voici ce qu'il en dit dans un extrait inséré dans l'Introduction générale du dernier voyage de Cook.

« Les lieux où l'on a observé, pendant ces voya- « ges, l'élévation et l'époque des marées, sont en « très-grand nombre, et il en résulte des détails « utiles et importants. Dans le cours de ces obser- « vations, quelques faits très-curieux et même très- « imprévus se sont offerts à nous. Il suffira d'indi-

* Cap. Clerke, année 1779, mars.
** Cap. Clerke, année 1779, octobre.

« quer ici la hauteur extrêmement petite du flot au « milieu de l'océan Pacifique: nous l'y avons trou- « vée de deux tiers au-dessous de la quantité à « laquelle on aurait pu s'attendre d'après la théorie « et le calcul. » Les partisans du système newtonien seraient bien autrement embarrassés, s'il leur fallait expliquer d'une manière claire, d'abord, pourquoi il y a par jour deux marées de six heures dans l'océan Atlantique; ensuite, pourquoi il n'y en a qu'une de douze heures dans la partie australe de la mer du Sud, comme à l'île de Taïti, sur la côte de la Nouvelle-Hollande, sur celle de la Nouvelle-Bretagne, à l'île de Massafuero, etc.....; pourquoi, d'un autre côté, dans la partie septentrionale de cette même mer du Sud, les deux marées de six heures reparaissent chaque jour égales aux îles Sandwich; inégales sur la côte d'Amérique, à l'entrée de Nootka; et vers cette même latitude, réduites à une seule marée de douze heures sur la côte d'Asie, au Kamtschatka.

J'en pourrais citer d'autres encore plus extraordinaires. Ce sont ces dissonances très-marquées et très-nombreuses du cours des marées avec celui de la lune, dont Newton cependant ne connaissait qu'un petit nombre, qui l'ont forcé de reconnaître lui-même, ainsi que je l'ai dit ailleurs, « qu'il fal- « lait qu'il y eût dans le retour périodique des ma- « rées quelque autre cause mixte qui a été incon- « nue jusqu'ici *. »

Cette autre cause inconnue jusqu'ici est la fonte

* Philosophie de Newton, chap. XVIII.

des glaces polaires, qui ont cinq à six mille lieues de circonférence dans leur hiver, et deux à trois mille au plus dans leur été. Ces glaces, en s'écoulant alternativement dans le sein des mers, en opèrent tous les phénomènes. Si, dans notre été, il y a deux marées par jour dans l'océan Atlantique, c'est à cause du déversement alternatif des deux continents, l'ancien et le nouveau, qui se rapprochent au nord, dont l'un verse le jour et l'autre la nuit, les eaux des glaces que le soleil fait fondre sur le côté oriental et occidental du pôle qu'il circuit chaque jour de ses feux, et qu'il échauffe pendant six mois. S'il y a un retard de vingt-deux minutes d'une marée à celle qui la suit, c'est parce que la coupole des glaces polaires en fusion diminue chaque jour et que ses effluences sont retardées par les sinuosités du canal de l'Atlantique. Si, dans notre hiver, il y a aussi deux marées retardées par jour sur nos côtes, c'est que les effluences du pôle sud, entrant dans le canal de l'Atlantique, éprouvent encore deux déversements à son embouchure ; l'un en Amérique, au cap Horn et l'autre en Afrique, au cap de Bonne-Espérance. Ce sont, je pense, ces deux déversements alternatifs des courants du pôle sud, qui rendent ces deux caps, qui en reçoivent la première impulsion, si tempétueux et si difficiles à doubler, pendant l'été de ce même pôle, aux vaisseaux qui sortent de l'océan Atlantique ; car alors ils rencontrent de front les courants qui descendent du pôle sud. C'est par cette raison qu'il leur est fort difficile de doubler

le cap de Bonne-Espérance en novembre, décembre, janvier, février et mars, pour aller aux Indes; et qu'au contraire, ils le passent aisément dans nos mois d'été, parce qu'alors ils sont aidés des courants du pôle nord, qui les poussent hors de l'Atlantique. Ils éprouvent le contraire à leur retour des Indes, dans nos mois d'hiver.

Je suis porté, par ces considérations, à croire que les vaisseaux qui vont à la mer du Sud, éprouveraient moins d'obstacles à doubler le cap Horn dans son hiver que dans son été; car ils ne seraient pas repoussés alors par les courants du pôle sud dans l'Atlantique, et ils seraient aidés, au contraire, à en sortir, par ceux du pôle nord. Je pourrais appuyer cette conjecture de l'expérience de plusieurs vaisseaux. On pourrait m'objecter celle de l'amiral Anson; mais il ne doubla ce cap qu'aux mois de mars et d'avril, qui sont d'ailleurs deux des mois les plus tempétueux de l'année, à cause de la révolution générale de l'atmosphère et de l'Océan, qui arrive à l'équinoxe, lorsque le soleil passe d'un hémisphère dans l'autre.

Expliquons maintenant, par les mêmes principes, pourquoi les marées de la mer du Sud ne ressemblent pas à celles de la mer Atlantique. Le pôle sud n'a point, comme le pôle nord, de double continent qui sépare en deux déversements les effluences que le soleil fait couler chaque jour de ses glaces. Il n'a même aucun continent: il n'a point par conséquent de canal où ces effluences soient retardées. Ainsi ses effusions s'écoulent directement dans la

vaste mer du Sud, formant sur la moitié de ce pôle une suite de gerbes divergentes qui en font le tour en vingt-quatre heures, comme les rayons du soleil. Lorsqu'une gerbe de ces effusions rencontre une île, elle lui apporte une marée de douze heures, c'est-à-dire de la même durée que celle que le soleil met à échauffer la moitié de la coupole glaciale, par laquelle passe le méridien de cette île. Telles sont les marées des îles de Taïti, de Massafuero, de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Bretagne, etc. Chacune de ces marées dure autant que le cours du soleil sur l'horizon, et est régulière comme ce cours. Ainsi, pendant que le soleil échauffe, douze heures de suite, de ses feux verticaux les îles australes de la mer du Sud, il les rafraîchit par une marée de douze heures, qu'il fait sortir des glaces du pôle sud par ses feux horizontaux. Des effets contraires viennent souvent de la même cause.

Cet ordre des marées n'est plus le même dans la partie septentrionale de la mer du Sud. Dans cette partie opposée de notre hémisphère, les deux continents se rapprochent encore vers le nord. Ils versent donc tour-à-tour, en été, dans le canal qui les sépare, les deux effusions semi-diurnes de leur pôle et ils y rassemblent tour-à-tour en hiver celles du pôle sud; ce qui y produit deux marées par jour comme dans la mer Atlantique. Mais comme ce canal, formé au nord de la mer du Sud par les deux continents, est très-évasé au-dessous du 55e degré de latitude nord, ou plutôt qu'il cesse d'exister par l'écartement presque subit de l'Amé-

rique et de l'Asie, qui vont en divergeant à l'est et à l'ouest, il arrive qu'il n'y a que les lieux situés dans le déversement de la partie septentrionale de ces deux continents, qui éprouvent deux marées par jour. Telles sont les îles Sandwich, situées précisément au confluent de ces deux courants, à des distances proportionnelles de l'Amérique et de l'Asie, vers le 21e degré de latitude nord. Lorsque ce lieu est plus exposé au courant d'un continent qu'à celui de l'autre, ses deux marées semi-diurnes sont inégales comme à l'entrée de Nootka, sur la côte d'Amérique : mais lorsqu'il est tout-à-fait hors de l'influence de l'un et entièrement sous celle de l'autre, il ne reçoit qu'une marée par jour, comme au Kamtschatka, sur la côte d'Asie; et cette marée est alors de douze heures, comme l'action du soleil sur la moitié du pôle, dont les effusions n'éprouvent plus alors de partage.

D'où l'on voit que deux ports peuvent être situés dans la même mer et sous le même parallèle, et avoir, l'un deux marées par jour et l'autre une seule, et que la durée de ces marées, soit doubles, soit simples, soit doubles égales, soit doubles inégales, soit régulières, soit retardées, est toujours de douze heures dans vingt-quatre heures; c'est-à-dire, précisément du temps que le soleil met à échauffer la moitié de la coupole polaire d'où elles s'écoulent; ce qui ne peut se rapporter au cours inégal du soleil entre les tropiques, et bien moins encore à celui de la lune, qui n'y est souvent que quelques heures sur l'horizon.

J'ai donc établi par des faits simples, clairs et nombreux, la discordance des marées dans la plupart des mers, avec l'attraction prétendue de la lune à l'équateur; et au contraire, leur concordance avec l'action du soleil sur les glaces des pôles.

J'en demande pardon au lecteur, mais l'importance de ces vérités m'engage à les récapituler.

1° L'attraction de la lune sur les eaux de l'Océan est contredite par l'inertie des eaux des méditerranées et des lacs, qui n'éprouvent jamais aucun mouvement lorsque cet astre passe à leur méridien et même à leur zénith. Au contraire l'action de la chaleur du soleil qui fait sortir des glaces des pôles les courants et les marées de l'Océan, se vérifie par son influence sur les montagnes à glace d'où sortent en été des courants et des flux qui produisent de véritables marées dans les lacs qui sont à leur pied, comme on le voit dans le lac de Genève, situé au bas des Alpes Rhétiennes; les mers sont les lacs du globe, et les pôles en sont les Alpes.

2° L'attraction prétendue de la lune sur l'Océan, ne peut s'appliquer ni aux deux marées de six heures ou semi-diurnes de la mer Atlantique, parce que cet astre ne passe chaque jour qu'à son zénith, ni à la marée de douze heures ou diurne de la partie australe de la mer du Sud, parce qu'il passe chaque jour au zénith et au nadir de cette vaste mer, ni aux marées tant semi-diurnes que diurnes de la partie septentrionale de cette même mer, ni à la variété de ces marées qui croissent ici

dans les pleines* et nouvelles lunes, et là plusieurs jours après; qui augmentent ici dans les quadratures, et là diminuent; ni à leur égalité constante dans d'autres lieux; ni à la direction de celles qui vont vers la Ligne; ni à leur élévation qui augmente vers les pôles et s'affaiblit sous la zone même de l'attraction lunaire, c'est-à-dire, sous l'équateur. Au contraire, l'action de la chaleur du soleil sur les pôles du monde explique parfaitement la grandeur des marées près des pôles, et leur faiblesse près de l'équateur; leur divergence du pôle d'où elles s'écoulent et leur concordance parfaite avec les continents d'où elles descendent; étant doubles en vingt-quatre heures, lorsque l'hémisphère qui les verse ou qui les reçoit est séparé en deux continents; doubles et inégales, lorsque le déversement des deux continents est inégal; simples et uniques, lorsqu'il n'y a qu'un seul continent qui les verse, ou qu'il n'y en a point du tout.

3° L'attraction de la lune, qui va toujours d'orient en occident, ne peut s'appliquer en aucune manière au cours de la mer des Indes, qui flue six mois vers l'orient et six mois vers l'occident; ni au

* Je reconnais, ainsi que Pline, que la lune fond par sa chaleur les glaces et les neiges. Ainsi, quand elle est pleine, elle doit augmenter la fonte des glaces polaires ou les marées. Mais, si celles-ci croissent sur nos côtes quand la lune est nouvelle, je pense que ces fontes surabondantes ont encore été occasionées par la pleine lune, et sont retardées dans leur cours par quelque configuration particulière d'un des deux continents. Au reste, cette difficulté n'est pas plus difficile à résoudre par ma théorie que par celle de l'attraction, qui ne peut expliquer d'ailleurs la plupart des phénomènes nautiques que je viens de rapporter.

cours de la mer Atlantique, qui flue six mois au nord et six mois au midi. Au contraire, l'action de la chaleur semi-annuelle et alternative du soleil autour de chaque pôle couvert d'une mer de glace de 5 ou 6,000 lieues de circonférence en hiver, et de 2 ou 3,000 en été, s'accorde parfaitement avec le courant semi-annuel et alternatif qui descend de ce pôle, en fluant vers le pôle opposé, selon la direction des continents et des archipels qui lui servent de rivages.

J'observerai à ce sujet que, quoique la mer du Sud ne semble présenter aucun canal au cours des effluences polaires par la grande divergence de l'Amérique et de l'Asie, on peut cependant y en entrevoir un sensiblement formé par la projection de ses archipels, qui sont en correspondance avec les deux continents. C'est par le moyen de ce canal que les îles Sandwich, qui sont dans la partie septentrionale de la mer du Sud, vers le 21e degré de latitude, éprouvent deux marées par jour par le déversement de l'Amérique et de l'Asie, quoique le détroit qui sépare les deux continents soit au 65e degré de latitude nord. Ce n'est pas que ces îles et ce détroit du Nord soient tout-à-fait sous le même méridien : mais les îles Sandwich sont placées sur une courbe correspondante à la courbe sinueuse de l'Amérique, et dont l'origine serait au détroit du Nord. On pourrait prolonger cette courbe à des archipels plus éloignés de la mer du Sud qui éprouve deux marées par jour, et elle y exprimerait le courant formé par le déversement

de l'Amérique et de l'Asie, comme nous l'avons dit ailleurs. Toutes les îles sont au milieu des courants; en considérant donc sur un globe le pôle sud à vue d'oiseau, on entrevoit une suite d'archipels dispersés en ligne spirale jusque dans l'hémisphère du nord, qui indique le courant de la mer du Sud; comme la projection des deux continents du côté du pôle nord indique le courant de l'Atlantique. Ainsi le cours des mers d'un pôle à l'autre est en spirale autour du globe, comme le cours du soleil de l'un à l'autre tropique.

Cet aperçu ajoute un nouveau degré de vraisemblance à la correspondance des mouvements de la mer avec ceux du soleil. Ce n'est pas que la chaîne des archipels qui se projette en spirale dans la mer du Sud, ne soit interrompue en quelques endroits; mais ces interruptions ne proviennent, à mon avis, que de l'imperfection de nos découvertes. Nous pourrions, ce me semble, les étendre bien plus loin, en nous guidant pour la découverte des îles inconnues de cette mer sur la projection des îles que nous connaissons déjà. Ces voyages ne devraient pas se faire en allant directement de la Ligne au pôle sud, ou en décrivant le même parallèle autour du globe, ainsi qu'on a coutume; mais en suivant la ligne spirale dont je parle, suffisamment indiquée par le courant général même de l'Océan. Il ne faudrait pas négliger d'observer les fruits nautiques que le courant alternatif des mers ne manque jamais de porter d'une île à l'autre, souvent à des distances prodigieuses. C'est par ces

moyens simples et naturels que les anciens peuples du midi de l'Asie ont découvert tant d'îles dans la mer du Sud où l'on reconnaît encore leurs mœurs et leurs langages. Ainsi en s'abandonnant à la nature qui nous sert souvent mieux que notre savoir, ils ont abordé, sans octant et sans carte, à une multitude d'îles dont ils n'avaient même jamais ouï parler.

J'ai indiqué ailleurs ces moyens faciles de découvertes et de communications entre les peuples maritimes. C'est dans l'explication des figures, au troisième volume des Études, en parlant de l'hémisphère Atlantique et au sujet de Christophe Colomb qui, près de périr en pleine mer à son premier retour de l'Amérique, mit la relation de sa découverte dans un tonneau qu'il abandonna aux flots, dans l'espérance qu'elle serait portée sur quelque rivage. J'ai dit à cette occasion, « qu'une simple bouteille de verre pouvait la con-« server des siècles à la surface des mers et la « porter plus d'une fois d'un pôle à l'autre.» Cette expérience vient de se réaliser en partie sur les côtes de l'Europe *. Elle est rapportée par le Mer-

* J'invite les marins qui s'intéressent aux progrès des connaissances naturelles, de réitérer cette expérience si facile et si peu coûteuse. Il n'y a point de lieu où les bouteilles vides soient plus communes et plus inutiles que sur un vaisseau. Lorsqu'il sort du port, il y a beaucoup de bouteilles pleines de vin, de bière, de cidre et d'eau-de-vie, dont la plupart sont vidées au bout de quelques semaines, sans qu'on ait de quoi les remplir de tout le voyage. En en jetant quelques-unes à la mer, on pourrait y adapter perpendiculairement une baguette surmontée d'un petit morceau de toile, ou de quelque plume blanche. Ce signal la détacherait du fond azuré de la mer, et la ferait aperçevoir de loin. Il serait à propos de la

cure de France du samedi 12 janvier 1788, n° 2, pages 84 et 85, partie politique.

« Au mois de mai de cette année, des pêcheurs « d'Arromanches, près Bayeux, trouvèrent en

garnir de cordes, pour l'empêcher de se briser en attérissant sur les rivages, où les courants et les marées la porteraient tôt ou tard. Ces essais paraîtront des jeux d'enfants à nos savants; mais ils peuvent devenir de la plus grande importance pour les gens de mer. Ils peuvent servir à leur faire connaître la direction et la vitesse des courants, d'une manière bien plus certaine et beaucoup plus étendue que le loch que l'on jette à bord des vaisseaux, ou que les bateaux que l'on y met à la mer. Ce dernier moyen, quoique employé fréquemment par le célèbre Cook, ne peut jamais donner que la vitesse relative du bateau et du vaisseau, et non la vitesse intrinsèque du courant. Enfin ces essais, tout hasardeux qu'ils sont, peuvent servir aux navigateurs à donner de leurs nouvelles à leurs amis, à de grandes distances de la terre, comme on le voit dans l'expérience de la baie de Biscaye, et à leur obtenir des secours pour eux-mêmes, s'ils venaient à faire naufrage sur quelque île déserte.

Nous ne nous fions pas assez à la nature. On pourrait employer, préférablement à des bouteilles, quelques-uns des trajectiles dont elle se sert dans différents climats, pour entretenir la chaîne de ses correspondances par tout le globe. Un des plus répandus sur les mers des tropiques, est le coco. Ce fruit va souvent aborder à cinq ou six cents lieues du rivage où il est né. La nature l'a fait pour traverser les mers. Il est d'une forme oblongue, triangulaire et carénée, en sorte qu'il vogue sur un de ses angles comme sur une quille, et, passant à travers les détroits des rochers, il vient échouer sur les grèves, où il ne tarde pas à germer. Il est préservé du choc des abordages par une enveloppe appelée caire, qui a un pouce ou deux d'épaisseur dans la circonférence du fruit, et trois ou quatre à sa partie pointue, qu'on peut considérer comme sa proue, avec d'autant plus de raison, que l'autre extrémité est aplatie comme une poupe. Ce caire est couvert, à l'extérieur, d'une membrane unie et coriace, sur laquelle on peut tracer des caractères; et il est formé à l'intérieur, de filaments entrelacés et mêlés d'une poussière semblable à de la sciure de bois. Au moyen de cette enveloppe élastique, le coco peut être lancé par les flots au milieu des rochers, sans se briser. De plus, sa coque intérieure est d'une matière plus flexible que la pierre et plus dure que le bois, impénétrable à l'eau, où elle peut rester très-long-temps sans se pourrir, ainsi que son caire,

« pleine mer une petite bouteille bien bouchée : « impatients de voir ce qu'elle contenait, ils la cas- « sèrent; c'était une lettre dont ils ne purent lire « l'adresse, conçue en langue anglaise. Ils la por- « tèrent au juge de l'amirauté, qui la fit déposer « à son greffe. La suscription annonçant qu'elle « appartenait à une dame anglaise, il s'assura de

dont les Indiens font, par cette raison, d'excellents câbles pour les vaisseaux. La coque du coco est si dure, que son germe n'en pourrait jamais sortir, si la nature n'avait ménagé à sa partie pointue, où le caire est renforcé, trois petits trous recouverts d'une simple pellicule.

Il y a encore bien d'autres végétaux volumineux, que les courants de la mer portent à des distances prodigieuses, tels que les sapins et les bouleaux du Nord, les doubles cocos des îles Séchelles, les bambous du Gange, les gros joncs du cap de Bonne-Espérance, etc. On peut écrire aisément sur leurs tiges avec la pointe d'un coquillage, et les rendre remarquables sur la mer par quelque signal éclatant.

On peut trouver de semblables ressources parmi les amphibies, tels que les tortues, qui se transportent fort loin au moyen des courants. J'ai lu quelque part dans l'histoire de la Chine qu'un de ses anciens rois, accompagné d'une foule de peuple, vit un jour sortir de la mer une tortue, sur le dos de laquelle étaient écrites les lois qui font aujourd'hui la base du gouvernement chinois. Il est probable que ce législateur avait profité du moment où cette tortue était venue à terre, suivant l'usage, reconnaître le lieu où elle devait faire sa ponte, pour écrire sur son dos les lois qu'il voulait établir et qu'il saisit pareillement le jour d'après cette reconnaissance, où cet animal ne manque pas de retourner au même lieu pondre ses œufs, pour pénétrer un peuple simple de respect pour des lois qui sortaient du sein de la mer et à la vue des tablettes merveilleuses sur lesquelles elles étaient écrites.

Les oiseaux de marine peuvent fournir encore des voies plus promptes de communication, d'autant que leur vol est très-rapide et qu'ils sont si familiers sur les rivages déserts, qu'on les prend à la main, comme je l'ai éprouvé à l'île de l'Ascension. On peut leur attacher, avec un billet, quelque signe remarquable et choisir de préférence ceux qui arrivent dans diverses saisons, et qui parcourent différents rivages, et même les oiseaux de terre de passage, comme les ramiers.

« son existence, et prit les mesures que la pru-
« dence dictait pour lui faire parvenir sûrement
« sa lettre. Le mari de cette dame (homme de
« lettres connu dans sa patrie par plusieurs ou-
« vrages justement estimés) vient d'écrire ; et,
« en marquant au juge sa reconnaissance avec
« les expressions les plus fortes, il lui apprend
« que la lettre dont il s'agit est du frère de son
« épouse, allant aux grandes Indes. Il avait voulu
« donner de ses nouvelles à sa sœur. Un vaisseau
« qu'il avait vu dans la baie de Biscaye, et qui pa-
« raissait aller en Angleterre, lui en avait donné
« l'idée. Il comptait pouvoir en approcher; mais
« le vaisseau s'étant éloigné, il avait imaginé de
« mettre la lettre dans une bouteille et de la jeter
« à la mer. »

Enfin les journaux viennent avec la fortune à l'appui de ma théorie.

Dans le désir de donner à un fait aussi important toute l'authenticité dont il est susceptible, j'ai écrit en Normandie à une dame de mes amies, qui cultive avec beaucoup de goût l'étude de la nature, au sein de sa famille, pour la prier de demander au juge de l'amirauté d'Arromanches quelques éclaircissements dont j'avais besoin en Angleterre. J'ai différé même, en attendant sa réponse, l'impression de cette dernière feuille pendant près de six semaines. La voici telle que le juge de l'amirauté d'Arromanches a eu la complaisance de la lui envoyer, et qu'elle a eu la bonté de me la faire parvenir, ce 24 février 1788.

« La bouteille fut trouvée à deux lieues en mer « au droit de la paroisse d'Arromanches, distante « elle-même de deux lieues nord-est de la ville de « Bayeux, le 9 mai 1787, et déposée au greffe de « l'amirauté le 10 du même mois.

« M. Elphinston, mari de la dame à laquelle la « lettre était adressée, marque qu'on n'est pas « bien sûr si c'est l'auteur de la lettre qui l'a em- « bouteillée dans la baie de Biscaye, le 17 août « 1786, latitude 45°, 10 minutes nord, longitude « 10°, 56 minutes ouest, comme elle est datée; « ou si quelqu'un du vaisseau passant l'a confiée « aux ondes.

« Quant au vaisseau, il l'appelle Naquet. Celui « qui allait au Bengale se nommait *l'Intelligence*, « sous les ordres du capitaine Linston.

« Les noms des pêcheurs sont Charles le Ro- « main, maître du bateau; Nicolas Fresnel, Jean- « Baptiste le Bas et Charles l'Ami, matelots, tous « de la paroisse d'Arromanches. »

Signé PHILIPPE DE DELLEVILLE.

La paroisse d'Arromanches est environ à 1 degré de longitude ouest du méridien de Greenwich, et à 49 degrés 5 minutes de latitude nord. Ainsi la bouteille jetée à la mer au 10e degré 56 minutes de longitude ouest, et au 45e degré 10 minutes de latitude nord, a parcouru à peu près 10 degrés en longitude qui, dans ce parallèle, à 17 lieues environ par degré, font 170 lieues vers l'orient. De plus elle a remonté au nord de 4 degrés, puis-

qu'elle a été pêchée à 2 lieues au nord d'Arromanches, c'est-à-dire à 49 degrés 10 minutes de latitude, ce qui fait 100 lieues au nord, et pour toute sa route 270 lieues. Elle a employé à faire ce trajet 266 jours, depuis le 17 août 1786, jusqu'au 9 mai 1787, ce qui fait à peu près une lieue par jour. Cette vitesse sans doute n'est pas comparable à celle avec laquelle les débris du combat d'Ostende descendirent aux îles Açores en faisant plus de 35 lieues par jour, ainsi que je l'ai rapporté à la fin du troisième volume de mes Études. Le lecteur pourrait révoquer en doute cette observation de Rennefort, et en même temps la conséquence que j'en ai tirée pour constater la vitesse du courant général de l'Océan, si je ne l'avais prouvée d'ailleurs par plusieurs autres faits nautiques, et si les journaux des marins n'étaient remplis d'expériences semblables, qui attestent que les courants et les marées font souvent faire aux vaisseaux trois à quatre milles par heure, et même s'écoulent avec la rapidité des écluses, faisant huit à dix nœuds par heure dans les détroits voisins des glaces polaires en fusion, suivant les témoignages d'Ellis, de Linschoten et de Barents. Mais je puis dire que la lenteur avec laquelle la lettre jetée à l'entrée de la baie de Biscaye est parvenue sur les côtes de Normandie, est une nouvelle preuve de l'existence et de la vitesse du courant alternatif et semi-annuel de l'océan Atlantique, jusqu'à présent méconnu, que j'ai assimilé à celui de l'océan Indienet expliqué par la même cause.

On peut s'assurer, en pointant la carte, que le lieu où la bouteille anglaise fut jetée à la mer est à plus de 80 lieues du continent, et précisément dans la direction du milieu de l'ouverture de la Manche où passe un bras du courant général de l'Atlantique, qui porta en été les débris du combat d'Ostende jusqu'aux Açores. Or ce courant portait aussi au sud, lorsque le voyageur anglais lui confia une lettre pour ses amis du nord; puisque c'était le 17 août, c'est-à-dire dans l'été de notre pôle, lorsque la fonte de ces glaces s'écoule vers le midi. Cette bouteille vogua donc vers les Açores, et sans doute bien au-delà pendant la fin du mois d'août et tout le mois de septembre, jusqu'à ce que la révolution de l'équinoxe qui fait rétrograder le cours de l'Atlantique par les effusions du pôle austral, la ramena vers le nord.

Ainsi on ne doit calculer son retour que du mois d'octobre où je la suppose dans le voisinage de la Ligne, dont les calmes ont pu l'arrêter jusqu'à ce qu'elle ait éprouvé l'influence du pôle sud, qui n'acquiert d'activité dans notre hémisphère que vers le mois de décembre. A cette époque le cours de l'Atlantique, qui va alors au nord, étant le même que celui de nos marées, elle a pu être rapprochée de nos rivages, et y être exposée à beaucoup de retardements par le dégorgement des fleuves qui traversaient son cours en se jetant dans la mer, mais surtout par la réaction des marées; car, si leur flux porte au nord, leur reflux ramène au midi.

Il est donc essentiel de faire ces sortes d'expériences en pleine mer et surtout d'avoir égard à la direction du courant de l'Océan, de peur d'envoyer au midi des lettres que l'on destine pour le nord. Dans la saison où ce courant n'est pas favorable, on peut se servir des marées qui vont souvent en sens contraire; mais, comme je viens de le dire, il y a ce grand inconvénient, c'est que si leur flux porte au nord, le reflux ramène au midi.

Les marées ont dans leur flux et reflux même une consonnance parfaite avec les courants généraux de la mer et le cours du soleil. Elles fluent pendant douze heures dans un jour, soit qu'elles soient partagées en deux marées de six heures par le déversement de deux continents, comme dans l'hémisphère nord; soit qu'elles coulent pendant douze heures consécutives, comme dans l'hémisphère sud : de même le courant général d'un pôle flue six mois dans l'espace d'un an. Ainsi les marées, qui sont de douze heures dans tous les cas, sont d'une durée précisément égale à celle que le soleil emploie à échauffer la moitié de l'hémisphère polaire d'où elles découlent, c'est-à-dire d'un demi-jour; comme le courant général qui sort de ce pôle flue précisément pendant le même temps que le soleil échauffe cet hémisphère en entier, c'est-à-dire pendant une demi-année. Mais comme les marées, qui ne sont que des effusions polaires d'un demi-jour, ont des reflux égaux à leurs flux, c'est-à-dire de douze heures; de même les courants généraux, qui sont des effu-

sions semi-annuelles d'un pôle entier, ont des reflux égaux à leurs flux, c'est-à-dire de six mois, lorsque le soleil met ceux du pôle opposé en activité.

Si le temps et le lieu me le permettaient, je ferais voir comme ces mêmes courants généraux, qui sont les seconds mobiles des marées, portent nos navigateurs tantôt en avant et tantôt en arrière de leur estime, suivant la saison de chaque pôle. J'en trouverais une multitude de preuves dans les voyages autour du monde, entre autres dans le deuxième et le troisième voyage du capitaine Cook. Souvent ces courants apportent les plus grands obstacles à l'atterrissement des vaisseaux. Par exemple, lorsque Cook partit de l'île de Taïti, en décembre 1777, pour aller faire des découvertes au nord, il découvrit sur sa route les îles Sandwich, où il aborda sans difficulté, parce que le courant du pôle sud lui était favorable; mais, lorsqu'il retourna du nord pour prendre des rafraîchissements aux mêmes îles, il eut ce courant du sud si contraire dans la même saison que, les ayant aperçues le 26 novembre 1778, il mit plus de six semaines à louvoyer pour en atteindre le mouillage, et ne put y jeter l'ancre que le 17 janvier 1779. Ainsi la vraie saison, pour aborder aux îles qui sont à une latitude plus élevée que celle d'où l'on part, est l'hiver de leur hémisphère; car alors on est favorisé par les courants de l'hémisphère opposé, et c'est ce que prouve le premier voyage de Cook aux îles de Sandwich. Mais le contraire

arrive, lorsqu'on veut aborder à une île moins élevée en latitude dans l'hiver de son hémisphère, comme on le voit par l'exemple de son retour aux mêmes îles. Je pourrais multiplier les faits en faveur d'une théorie si importante à la navigation; mais j'abuserais de l'attention du lecteur. J'ose donc me flatter d'avoir mis dans le plus grand jour la concordance des mouvements des mers avec ceux du soleil, et leur discordance avec les phases de la lune.

Je pourrais faire plus d'une objection contre le système même d'attraction par lequel Newton rend compte du mouvement des planètes dans les cieux. Ce n'est pas que je nie en général la loi de l'attraction, dont nous voyons des effets sur la terre dans la pesanteur des corps et dans le magnétisme; mais je ne trouve pas que l'application que Newton et ses partisans en ont faite au cours des planètes soit juste. Selon Newton le soleil et les planètes s'attirent réciproquement avec des forces qui sont en raison directe des masses, et en raison inverse du carré de la distance. Une seconde force se combine avec l'attraction, pour maintenir les planètes dans leurs orbites. Il résulte de ces deux forces une ellipse pour la courbe décrite par chaque planète. Cette ellipse est continuellement altérée par l'action que les planètes exercent les unes sur les autres. Au moyen de cette théorie le cours de ces astres est tracé dans le ciel avec la plus grande précision, suivant les newtoniens. Le cours seul de la lune avait paru s'y refuser; mais,

pour me servir des termes d'une Introduction à l'étude de l'astronomie, dont l'extrait a paru dans le Mercure du 1er décembre 1787, n° 48, « ce satellite, que le célèbre Halley appelait un astre « rebelle, *Sydus pertinax*, à cause de la grande « difficulté de calculer les irrégularités de son « cours, a été enfin maîtrisé par les savantes mé- « thodes de MM. Clairault, Euler, d'Alembert, « de la Grange et de la Place. »

Ainsi voilà donc les astres les plus rebelles soumis aux lois de l'attraction. Je n'ai qu'une petite objection à faire contre cet empire et les savantes méthodes qui ont maîtrisé le cours de la lune. Comment se peut-il que les attractions réciproques des planètes aient pu être calculées avec tant de justesse par nos astronomes, et qu'ils en aient pesé si exactement les masses, lorsque la planète découverte depuis quelques années par Herschell, n'est pas encore entrée dans leurs balances? Cette planète n'attire donc rien, et n'est donc point attirée?

A Dieu ne plaise que je me propose de détruire la réputation de Newton et des savants qui ont marché sur ses pas! Si, d'un côté, ils nous ont jetés dans quelques erreurs, ils ont contribué de l'autre à augmenter les connaissances de l'esprit humain. Quand Newton n'aurait inventé que son télescope, nous lui devrions beaucoup. Il a étendu pour l'homme la sphère de l'univers et le sentiment de l'infinité de Dieu. D'autres ont répandu dans toutes les conditions de la société le goût

de l'étude de la nature par les superbes tableaux qu'ils nous en ont présentés. En relevant leurs fautes, j'ai respecté leurs vertus, leurs talents, leurs découvertes et leurs pénibles travaux. Des hommes aussi célèbres, tels que Platon, Aristote, Pline, Descartes, etc., avaient accrédité comme eux de grandes erreurs.... La philosophie d'Aristote avait été seule pendant des siècles le plus grand obstacle à la recherche de la vérité. N'oublions jamais que la république des lettres doit être une véritable république, qui ne reconnaît d'autre autorité que celle de la raison. D'ailleurs, la nature a mis chacun de nous dans le monde pour correspondre directement avec elle. Son intelligence luit sur tous les esprits, comme son soleil éclaire tous les yeux. N'étudier ses ouvrages que dans des systèmes, c'est ne les observer qu'avec les yeux d'autrui.

Je n'ai donc voulu m'élever sur les ruines de personne. Je ne cherche point de piédestal. Un gazon suffit à qui n'aime plus que le repos. Si moi-même j'osais faire l'histoire de la faiblesse de mon esprit, j'exciterais la pitié de ceux dont j'ai peut-être irrité l'envie. De combien d'erreurs, depuis l'enfance, n'ai-je pas été le jouet! Par combien de faux aperçus, de mépris injustes, d'estimes mal fondées, d'amitiés trompeuses, ne me suis-je pas fait illusion! Ces préjugés ne me sont pas venus seulement sur la foi d'autrui, mais sur la mienne. Ce ne sont point des admirateurs que j'ambitionne, mais des amis indulgents. Je fais bien plus de cas

de celui qui excuse mes défauts, que de celui qui exagère mes faibles vertus. L'un me supporte dans ma faiblesse, et l'autre s'appuie sur ma force; l'un m'aime dans mon indigence, et l'autre dans ma prétendue richesse. Autrefois, j'ai cherché des amis parmi les gens du monde : mais je n'y ai guère trouvé que des hommes qui ne veulent que des complaisants; des protecteurs qui pèsent sur vous, au lieu de vous soutenir, et qui vous accablent lorsque vous tentez de vous remettre en liberté. Maintenant, je ne désire pour amis que des ames simples, vraies, douces, innocentes et sensibles. Elles m'intéressent plus ignorantes que savantes, souffrantes qu'heureuses, dans des cabanes que dans des palais. C'est pour elles que j'ai composé mes Études de la Nature, et ce sont elles qui en ont fait la fortune. Elles m'ont fait plus de bien que je ne leur en ai souhaité pour leur repos. Je leur ai donné quelques consolations; et en retour, elles m'ont apporté de la gloire. Je ne leur ai présenté que des espérances; et elles se sont efforcées de me rendre mille bons offices. Je ne m'étais occupé que de leurs peines; et elles se sont inquiétées de mon bonheur. Puissent d'autres ouvrages me mériter de nouveau leurs suffrages, si libres, si purs et si touchants! Ils sont l'unique objet de mes vœux. L'ambition les dédaigne, parce qu'ils sont sans pouvoir; mais un jour le temps les respectera, parce que l'intrigue ne peut ni les donner, ni les détruire.

FRAGMENT

SUR LE MÊME SUJET.

Mon opinion sur les diverses périodes du développement du globe, s'accorde avec toutes les traditions orientales. Les unes divisent les temps de sa création en six jours, d'autres en plusieurs âges, d'autres, comme celles des Indiens, en périodes de siècles. On peut fournir d'ailleurs des preuves évidentes de ces révolutions des pôles, par les productions des zones torrides, que nous retrouvons dans notre zone tempérée et dans notre zone glaciale ; par les corps marins de l'hémisphère austral, qui sont fossiles dans notre hémisphère boréal ; par divers déluges occasionés par la fonte des glaces, lorsque les anciens pôles parcoururent l'équateur ; par les zones sablonneuses, les découpures des îles, les golfes profonds, dont un grand nombre ont aujourd'hui des directions différentes de celles dont les pôles étaient alors les foyers, comme on le peut voir sur les cartes de géographie ; par les traditions des Chinois, dont les annales attestent que le soleil resta fixe plusieurs semaines consécutives dans une seule constellation ; ce qui occasiona, non un embrasement, comme on l'avait craint, mais un déluge dont la Chine fut inondée ; enfin par les traditions des

prêtres de l'Égypte, qui assurèrent à Hérodote que le soleil s'était levé deux fois à l'Occident, et couché deux fois à l'Orient; ce que l'on ne peut attribuer qu'aux diverses inclinaisons des pôles de la terre, et à ses mers, qui en varient, dans le cours des siècles, les pondérations et les mouvements.

Les planètes, qui tournent autour du soleil, paraissent soumises à des harmonies semblables. Elles ont leurs axes différemment inclinés; leurs moteurs sont les mêmes, mais ils ont d'autres directions; chacune a un ou plusieurs océans, non pas dirigés du nord au sud, comme notre Atlantique, mais d'orient en occident, à proportion qu'elles s'enfoncent dans les zones célestes glaciales. Je ne parlerai point des satellites ni des anneaux qui réchauffent les planètes de leurs reflets. Il paraît que dans tous ces astres il y a des océans, ou fluides, ou glacés, ou en évaporation, qui sont les moteurs de leurs mouvements et de leur fécondité. Le soleil en est le premier agent; c'est l'Apollon de notre système. Comme je l'ai déjà dit, il varie sans cesse les cordes de sa lyre pour en tirer de nouveaux airs. Si j'en avais le temps, je me permettrais quelques réflexions sur le satellite que nous connaissons le mieux, et sur lequel nous sommes le moins d'accord. Comment la lune peut-elle attirer nos mers, sans attirer en même temps l'air, élément plus étendu, plus léger, plus mobile, plus élastique, qui les environne? Si elle soulevait et laissait retomber deux fois par jour notre océan Atlantique, elle en ferait autant

de notre atmosphère. Alors nos baromètres, si sensibles au moindre poids des nuages, nous annonceraient deux fois par jour des marées aériennes en harmonie avec des marées pélagiennes. « Notre « air est trop léger, me répondit un jour un pro- « fesseur de mathématiques, pour être attiré par « la lune. » — « Pourquoi donc, lui dis-je, est-il « attiré par la terre, au point que son poids fait « monter l'eau dans une pompe vide, à trente- « deux pieds de hauteur ? »

Mais comment la lune peut-elle soulever l'Océan, malgré l'attraction même de la terre, qui, d'un autre côté, ne lui permet pas d'attirer à elle les méditerranées, les lacs, les fleuves, etc.? Et en supposant qu'elle ne puisse attirer que l'Océan, pourquoi produit-elle sur nos côtes deux marées en vingt-quatre heures, puisque, quand elle est au zénith, et surtout au nadir de notre méridien, le long continent de l'Amérique s'oppose évidemment aux communications directes de la mer du Sud et de l'océan Atlantique? Comment, après avoir produit deux marées de six heures chacune par jour dans notre hémisphère boréal, n'en opère-t-elle qu'une de douze heures en vingt-quatre dans l'hémisphère austral, où l'Océan est si étendu, et où aucun continent ne s'oppose aux effets de son attraction ?

On sait que par toute la terre elle nous montre toujours la même face : comment donc peut-on supposer aujourd'hui qu'elle tourne, comme notre globe, sur elle-même? Mais comment, par un pro-

dige encore plus étrange, peut-elle, chemin faisant, nous jeter de petites pierres brûlantes, à 90,000 lieues de distance, avec des mortiers volcaniques de quatre lieues de largeur? Comment des mortiers si larges ont-ils pu les chasser si loin et si chaudes, à travers des régions glacées? Nos plus terribles volcans, avec de bien moindres ouvertures, et par conséquent bien plus de détonation, ne lancent pas leurs projectiles à deux lieues de hauteur. Les volcans de la lune jettent, dit-on, leurs pierres à 5,000 lieues, c'est-à-dire, aux limites de sa sphère d'attraction, d'où elles sont emportées par l'attraction de la terre à 85,000 lieues plus loin. Mais comment arrive-t-il que cette incroyable explosion ne dérange pas, par sa réaction, le cours d'un astre qui est en équilibre? Comment se fait-il alors que la lune, qui n'attire qu'à 5,000 lieues ses propres pierres, attire notre océan à 90,000, et que la terre, qui, de son côté, entraîne la lune entière dans sa sphère d'attraction, n'y entraîne pas aussi toutes les pierres qui en couvrent la surface? Si on dit que les sphères d'activité des deux planètes restent en équilibre, l'une à 5000 lieues, l'autre à 85,000, elles n'exercent donc point d'action l'une sur l'autre. Tout ce que nous savons de plus assuré de la lune, c'est qu'elle a des éléments semblables à ceux de la terre. Les astronomes lui ont refusé longtemps l'air et l'eau, quoiqu'ils sussent qu'elle avait des volcans; mais ils ne se rappelaient pas que le feu ne pouvait exister sans air, ni les volcans sans mers. Pour moi, s'il m'est permis de le dire, je re-

garde la lune comme un astre en harmonie passive avec le soleil, et active avec la terre. Son mois est une petite année, qui a dans ses quatre phases, quatre saisons. Ses harmonies forment la douzième partie de celles du soleil, et elle les exerce sur les sept puissances de la nature qui règnent sur notre globe. Je m'en suis convaincu par un grand nombre d'observations. Je la considère donc, avec sa forme variable et dans sa course oblique, comme une navette céleste, chargée de lumière par le soleil. Elle forme de ses fils d'argent, dans le cours du mois, la trame de ce magnifique réseau dont le soleil fournit la chaîne d'or, dans le cours de l'année. La Providence y attacha les germes de tout ce qui est organisé, en environna notre globe; et, par des harmonies luni-solaires et soli-lunaires qui s'entrelacent sans cesse, en développe, dans le cours des siècles, les formes, la vie et les générations.

Si de la lune nous nous élevons jusqu'au soleil, nous verrons combien nous sommes encore nouveaux dans l'étude de la nature. Les anciens croyaient que cet astre était un dieu jeune et charmant, monté sur un char attelé de quatre superbes coursiers, par la main des Heures, et devancé de l'Aurore, qui répandait devant lui des corbeilles de roses, sur l'azur des cieux. Il parcourait ainsi la terre d'orient en occident, et allait se reposer, tous les soirs, dans les bras de la belle Téthys. Les modernes pensent aujourd'hui que c'est une fournaise d'un million de lieues de circonférence, qui tourne sur elle-même. De temps

en temps, cet astre demi-liquéfié détache de sa circonférence, dans son mouvement de rotation, à l'aide du choc d'une comète, quelques gouttes d'une matière vitrifiée, qui s'arrondissent en planètes, et se mettent aussitôt à tourner autour de lui. Au reste, cet astre ne les éclaire que par hasard; car il est, par rapport à elles, dans une proportion de grosseur, telle que celle de la plus volumineuse citrouille comparée à une douzaine de petits pois.

C'est ici qu'il faut se servir contre le grand Newton de sa propre devise, devenue depuis celle de la société royale de Londres, et qui est sans doute celle de tout ami de la vérité, *Nullius in verba :* « Ne jurons pas les paroles de qui que « ce soit. » Newton a calculé la chaleur d'une comète dans le voisinage du soleil, et il l'a trouvée deux mille fois plus ardente que celle d'un fer rouge. Selon lui, les comètes sont destinées, pour la plupart, à alimenter ses feux. Cependant, il aurait dû se rappeler que les rayons du soleil n'avaient point de chaleur en eux-mêmes, qu'ils n'en acquéraient sur notre terre qu'en s'harmoniant avec notre atmosphère, et qu'il gèle perpétuellement dans nos zones torrides, sur les sommets des hautes montagnes qui ont seulement une lieue de hauteur perpendiculaire, parce que l'air trop raréfié ne peut s'échauffer par ses rayons. On pourrait encore objecter l'Océan, les végétaux et les animaux de notre globe, qui n'ont jamais pu sortir d'un soleil liquéfié.

Enfin un musicien allemand, Herschell, perfectionne en Angleterre le télescope de Newton. Il en grossit six mille fois les objets qu'il observe, et il découvre que le soleil n'a rien qui ressemble à une fournaise. Il voit distinctement que c'est une planète d'un ordre supérieur à la nôtre, entourée d'une atmosphère de lumière de 1,500 lieues de hauteur, ondoyante, qui s'entr'ouvre de temps en temps, et laisse apercevoir à travers une perspective admirable de nuages lumineux, de magnifiques montagnes de 150 lieues de hauteur et de 3 à 400 de longueur. Herschell réitère si souvent ces observations, qu'il ne doute pas que le soleil ne soit une planète habitable.

Ainsi, un bon observateur, secondé d'un bon instrument, renverse tous les calculs de Newton et des newtoniens, sur les écumes flottantes du soleil, sur les planètes terrestres qui en étaient sorties, sur la mollesse primitive de ces mêmes planètes et sur la surface centrifuge qui en avait déprimé les pôles en soulevant leur équateur, quoiqu'elle n'ait plus aujourd'hui la force de soulever une paille sur notre globe et qu'au lieu d'y trouver ses plus hautes montagnes projetées d'orient en occident, on n'y voie que le plus grand diamètre de ses mers, et par conséquent la partie la moins élevée de sa circonférence.

Je pense que le système de Newton sur la décomposition de la lumière en sept couleurs primitives, quoiqu'il n'y en ait réellement que trois, et son système de l'attraction universelle, éprouve-

ront des objections encore plus fortes que le système du mouvement des comètes, qui vont servir de pâture aux feux d'un soleil qui ne brûle point. Herschell, à l'aide de son télescope, a découvert, à 600 millions de lieues de nous, une nouvelle planète avec des volcans, huit ou dix satellites, un anneau double comme celui de Saturne, et si bien double, que l'intervalle des deux moitiés concentriques lui a servi de lunette pour observer une étoile qu'il apercevait au-delà. Notre astronomie, trop rarement reconnaissante, a donné à cette planète le nom d'Herschell. Mais combien de noms d'amis ne pourrait-il pas donner lui-même à ce nombre prodigieux d'étoiles, qu'il découvre toutes les nuits à des distances incalculables, groupées deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, par milliers et par millions, sur les mêmes plans, ou à la suite les unes des autres, dans la profondeur du firmament ! Pouvons-nous bien croire que ces soleils lointains se maintiennent immobiles à des distances infinies, seulement par la loi unique et universelle d'une mutuelle et réciproque attraction ?

Si j'ose en dire ma pensée, je trouve cette idée, qui a aujourd'hui tant de partisans en France, remplie de contradictions. Il faut d'abord supposer que l'univers est infini, et qu'il est rempli d'étoiles attirantes et attirées; car s'il avait des limites, ou seulement çà et là quelques déserts, les astres qui se trouveraient dans leur voisinage, s'écrouleraient nécessairement vers le centre du système, n'ayant

aucun corps attirant qui les maintînt fixes sur ses bords.

Ce n'est pas tout : en accordant aux newtoniens que l'attraction est une propriété universelle de la matière, ils doivent convenir eux-mêmes que les parties de cette matière, qui s'attiraient de toutes parts, n'ont dû faire, avant de se séparer, qu'une seule masse de l'univers. Il a donc fallu, 1° qu'une multitude de forces particulières et centripètes l'aient divisée par blocs, et aient arrondi ces blocs en globes; 2° que des forces centrifuges aient succédé aux centripètes, pour chasser ces globes à des distances prodigieuses les uns des autres, non-seulement dans une même direction, comme le cours d'un fleuve, mais comme des vents déchaînés qui bouleversent une mer; 3° il a fallu une force d'inertie qui les ait fixés chacun dans le lieu où ils sont à présent, immobiles dans les cieux, dans toutes sortes de projections, comme des vaisseaux surpris après une tempête dans la mer Glaciale, par le vent du nord. Qu'était devenue alors la force d'attraction universelle, unique, inhérente à la matière, et qui devait la rendre inséparable? Il me semble que si elle eût agi seule, entre les astres supposés dans un état de mollesse, loin de les fixer en blocs, en globes, en points fixes dans le ciel, et en équilibre, ils se fussent, en s'attirant mutuellement, alongés et croisés les uns vers les autres par rayons, comme ceux de nos soleils de feux d'artifice. Mais ce n'est pas tout : parmi tant d'étoiles fixes que l'attraction rend immobiles aujour-

d'hui, comment se trouve-t-il des planètes qui se sont soustraites à son pouvoir et qui, au contraire, tournent sans cesse autour d'un soleil immobile qui les attire? Il a donc fallu encore une nouvelle force oblique qui les empêchât de s'y précipiter, de manière que de ces deux forces il en résultât une troisième qui les obligeât de circuler autour de lui.

Que de lois diverses et contraires à la loi unique de l'attraction permanente et réciproque des astres! que de nouvelles objections à faire!

Bayle raconte que, de son temps, un habile physicien essaya de mettre un petit corps dans un simple équilibre, au moyen de l'attraction. Il disposa donc, dans le repos de son cabinet, plusieurs aimants au foyer desquels il mit en l'air un globule de fer; mais jamais il ne put l'y maintenir un seul instant. Comment donc pourrions-nous croire que tant d'astres mobiles et immobiles, grands et petits, attirants et attirés, se maintiennent à des distances infinies les uns des autres, depuis des siècles, par la seule projection du hasard? Le judicieux Bayle accuse en général les astronomes d'ignorance en physique; il leur reproche d'en négliger l'étude pour celle du calcul, et prétend même que ces deux études sont incompatibles. Il leur déclare, malgré son scepticisme sur la plupart des opinions humaines, que leur système s'écroulera de lui-même, et qu'ils seront forcés tôt au tard, pour le soutenir, d'admettre une intelligence dans chacun des astres dont ils veulent expliquer le mouvement ou le repos.

Ce fut Voltaire qui apporta en France l'attraction newtonienne, dont elle était repoussée depuis vingt-sept ans par les tourbillons cartésiens. Ce n'était pas une petite gloire pour lui de renverser un système et d'en édifier un autre. Il aurait pu faire honneur de celui-ci à Kepler, son inventeur, et même aux anciens, comme on le voit dans un morceau très-curieux de Plutarque; mais il préféra d'en donner des leçons à la belle Émilie du Châtelet, de lui en dédier un traité, et de le faire paraître sous ses auspices, par une fort belle épître en vers. Il y parle de Newton comme d'un demi-dieu:

Confidents du Très-Haut, substances éternelles,
Qui brûlez de ses feux, qui couvrez de vos ailes
Ce trône où votre maître est assis parmi vous,
Parlez, du grand Newton n'étiez-vous point jaloux?

Il y a apparence que dans cet élan, il était beaucoup plus enthousiasmé de son écolière que de son précepteur; car voici comme il s'exprimait plusieurs années après, quand il fut d'un sens rassis:

Ces cieux divers, ces globes lumineux
Que fait tourner René le songe-creux
Dans un amas de subtile poussière,
Beaux tourbillons que l'on ne prouve guère,
Et que Newton, rêveur bien plus fameux,
Fait tournoyer, sans boussole et sans guide,
Autour de rien, et tout autour du vide.

Je ne sais si l'attraction passera un jour sur la terre, comme dans les cieux, pour la loi unique qui en a formé tous les êtres. Mais que deviendront alors les lois morales qui doivent régir les hommes?

N'est-elle pas une loi morale elle-même, cette loi de la raison universelle qui a créé dans la nature les lois mécaniques, et qui les emploie, les développe et les perfectionne? L'architecte d'un palais en a sans doute précédé les maçons.

Oh! combien nos doctrines humaines ont dégradé parmi nous la science divine! Les unes nous représentent ce globe comme un ouvrage céleste, dévasté par les démons; d'autres nous montrent les cieux comme une habitation d'animaux. C'est sous leurs noms et sous leurs images qu'elles font briller les constellations célestes, et le mécanisme par lequel elles les font mouvoir renferme sans contredit beaucoup moins d'intelligence que les bêtes n'en emploiraient elles-mêmes pour se conduire sur la terre. Qu'en résulte-t-il pour notre instruction et notre bonheur? Nos premiers documents épouvantent notre enfance, et nous rendent, pendant toute la vie, la mort effroyable; les seconds paralysent notre raison et nous rendent la vie insipide. Souvent les uns et les autres se succèdent pour nous tourmenter et nous abrutir tour-à-tour.

Heureux ceux qui, forts de leur conscience première, ne cherchent l'Auteur de la nature que dans la nature même, avec les simples organes qu'elle leur a donnés! Ils n'étudient point en tremblant les destinées du genre humain *, dans une polyglotte; ils ne cherchent point, à la faveur d'un télescope, à travers le Serpent, le Cancer et les autres monstres des cieux, le retour assuré d'une

* Newton lui-même.

comète pour confirmer une théorie du hasard. Les objets de la nature les plus communs sont pour eux les plus dignes d'admiration et de reconnaissance. Dès l'aurore, ils voient le soleil vers l'orient repousser le voile sombre de la nuit et ranimer de ses rayons une terre couverte de végétaux et d'êtres sensibles; à midi, l'astre qui fait tout voir disparaît enseveli dans une splendeur éblouissante; mais vers le soir, déployant à l'occident le voile de sa lumière, il découvre sur l'horizon qu'il abandonne des cieux tout étincelants de constellations. Qu'admireront-ils de plus? sera-ce la lunette astronomique, qui, pour en nombrer les étoiles, s'alonge en vain toutes les nuits dans les airs depuis des siècles; ou les yeux que leur donna la nature, pour en embrasser le spectacle infini dans un instant?

NOTA. Les deux lettres qui suivent sont inédites ; elles ont été adressées à M. DE FRANC, fils, Conseiller au Parlement de Provence.

MONSIEUR,

Je suis sensible à la peine que vous avez prise de chercher à me ramener à l'opinion des académiciens sur l'aplatissement des pôles, quoique cette opinion soit directement contraire à ma théorie des marées, que vous paraissez adopter, par les éloges dont vous l'honorez. Je m'empresse donc de vous répondre, malgré les travaux et les correspondances dont je suis accablé.

Voici, monsieur, votre objection contre la conséquence que j'ai tirée pour l'alongement des pôles, de la grandeur du degré du méridien terrestre au cercle polaire.

« Vous avez donc conçu 360 rayons, partant du « centre de la terre et allant aboutir à chacun des « 360 degrés de la circonférence d'un méridien « céleste, et vous avez appelé degré terrestre « chaque portion du méridien terrestre intercepté « entre deux de ces rayons consécutifs. Mais ce « n'est pas là, monsieur, ce qu'on appelle degré « terrestre ; ce n'est pas là le degré terrestre me- « suré par nos académiciens. »

Vous me demandez ensuite de vous marquer bien

précisément ce que j'entends par degré terrestre.

J'entends, monsieur, exactement, par degré terrestre celui que vous venez de définir en réprouvant sa définition, tel que le conçoivent tous les géomètres, que l'ont mesuré les académiciens, et que vous le définissez vous-même sous d'autres termes à la troisième page de votre lettre.

Après avoir expliqué préalablement et d'une manière claire comment nos astronomes ont marché le long d'un méridien terrestre pour avoir la valeur d'un degré d'un méridien céleste, pris sur la hauteur d'une étoile, et observé que pour avoir ce degré ils ont marché plus long-temps près du pôle que près de l'équateur, vous concluez: « Le degré « terrestre est donc la portion du méridien terrestre « qu'il faut parcourir pour qu'une étoile fixe pa- « raisse à l'observateur s'élever ou s'abaisser d'un « degré dans le méridien céleste correspondant. »

Il est donc clair, selon vous-même, que le degré terrestre est une portion du méridien terrestre intercepté entre deux rayons consécutifs des 360 rayons qui partent du centre de la terre et divisent également la circonférence du méridien céleste, puisque ce degré est la portion du méridien terrestre qu'il faut parcourir entre les deux rayons qui déterminent, dans le méridien céleste, l'étendue d'un degré, c'est-à-dire de la 360e partie de sa circonférence.

D'où vous voyez que la définition que vous rejetez et celle que vous admettez sont exactement les mêmes.

Ce qui vous empêche de reconnaître ensuite que votre conséquence est la même que la mienne, c'est que vous considérez les étoiles observées par nos astronomes à 24 degrés et à 40 degrés sur l'horizon, et elles étaient au zénith. Partant, il est évident que le degré sous lequel ils ont observé chacune de ces deux étoiles au cercle polaire et à l'équateur est exactement le degré formé par deux rayons qui partent du centre de la terre et interceptent un degré du méridien terrestre, en allant déterminer un degré du méridien céleste.

Vous ajoutez ensuite : « Il a fallu que les acadé-
« miciens marchassent plus long-temps, parcou-
« russent un espace plus considérable au pôle qu'à
« l'équateur, pour voir une étoile s'élever ou s'a-
« baisser d'un degré. Le fait est constant; mais
« qu'en résulte-t-il, si ce n'est que près du pôle ils
« marchaient sur une ligne moins convexe, sur
« une ligne dont la courbure était moins subite
« que celle sur laquelle ils marchaient près de l'é-
« quateur? »

C'est ici la fausse conséquence des académiciens, dont j'ai démontré géométriquement l'erreur.

Cet axe d'un degré du méridien terrestre près le cercle polaire doit être plus convexe qu'à l'équateur, puisqu'il y est plus long. Si vous tracez un arc au-dessus de la corde d'un degré, c'est-à-dire entre deux rayons espacés entre eux d'un degré, plus cet arc sera long plus il sera convexe, et plus il sera court plus il sera aplati, puisqu'il tendra alors à se confondre avec sa corde. Donc la somme de tous

ces arcs d'un degré du méridien terrestre près le pôle étant plus grande que la somme d'un pareil nombre d'arcs d'un degré près l'équateur, la terre doit être plus alongée ou plus convexe au pôle qu'à l'équateur.

J'ai fait graver une figure géométrique de cette démonstration dans l'explication des figures de ma deuxième et troisième édition, que vous citez page 404, ce qui me donne lieu de penser que vous n'avez entre les mains qu'une des contrefaçons qui font tant de tort à mon ouvrage, parce que, dans mes trois éditions, l'explication des figures est au-delà de la page 500.

Maintenant, monsieur, pour vous convaincre que ce sont deux degrés au zénith que nos astronomes ont observés, c'est-à-dire précisément deux degrés formés chacun par deux rayons consécutifs des 360 rayons qui partent du centre de la terre et divisent également le méridien céleste, je vais vous citer Maupertuis, dans son livre du degré du méridien au cercle polaire, vol. in-8°, pages 68, 69 et 99. Il prit en Laponie une base dont une extrémité aboutissait à Tornéa et l'autre à Kittis. Il choisit ensuite pour étoile d'observation l'étoile D du dragon « dont la distance au zénith de Kittis n'était « que d'un demi-degré. Il vérifia ensuite l'ampli- « tude de cette étoile » sur une autre étoile *A* du dragon qui passait « encore plus près du zénith « que l'autre, puisqu'elle n'était pas éloignée d'un « quart de degré du zénith de Tornéa. » Voilà pour l'étoile observée près du cercle polaire; voici pour

l'étoile observée près de l'équateur. Je tire cette citation du traité de navigation de Bouguer, vol. in-4°, liv. 2, chap. 1, sect. 4.

« Les étoiles qu'on nomme vulgairement les « trois voies répondaient sur notre tête. Nous nous « attachâmes à observer combien celle du milieu « était éloignée de notre zénith aux deux extré- « mités d'un espace de plus de 60 lieues qui était « nord et sud... L'étoile répondait presque sur « le milieu de cet espace; ainsi on cessait de la voir « au zénith lorsqu'on allait à une des deux extré- « mités. Elle pouvait donc servir comme de point « fixe, et il n'était question que demesurer, par les « moyens dont j'ai déjà dit un mot, combien elle « était éloignée de chaque zénith. Ajoutant en- « suite les deux distances ensemble, on découvrait « la distance d'un zénith à l'autre ou la grandeur « de l'arc céleste qui répondait au-dessus des 60 « lieues ou 176,892 toises de la base. Si je m'en rap- « porte à mes propres observations, l'arc se trouva « de 3 d. 7 m. 2 s., et si on cherche à proportion « la longueur du degré, il est de 56,748 toises. « Mais ce qui est bien digne d'attention, les degrés « terrestres ne se sont pas trouvés de même lon- « gueur dans les autres régions où on a fait des « opérations semblables, et la différence est trop « grande pour qu'on puisse l'attribuer aux erreurs « inévitables des observations. Le degré sous le « cercle polaire s'est trouvé de 57,422 toises. »

D'où vous voyez clairement, monsieur, que les académiciens ont observé les degrés du zénith sous

des angles formés par les rayons de la terre, et qu'ils entendent, ainsi que moi, par degré du méridien terrestre une portion de la terre interceptée entre deux des rayons consécutifs des 360 degrés qui partent de son centre et vont aboutir aux 360 degrés de la circonférence du méridien céleste. Mais pour achever de vous mettre en garde contre la célébrité des noms, après vous avoir montré que nos académiciens modernes ont tiré une conséquence fausse de la grandeur du degré au cercle polaire pour l'aplatissement des pôles, je vais vous faire voir que des académiciens sans contredit plus célèbres avaient tiré, comme moi, une conséquence opposée de la grandeur de ces degrés polaires. C'est celle de Cassini, le plus fameux de nos astronomes. Vous la trouverez dans le père Regnault, 14e entretien physique du tome 1, 7e édition, ou dans l'histoire de l'Académie des Sciences, 1708, suite de l'année, vol. in-4°, pages 237 et 238. Je l'ai insérée dans l'avis de ma 3e édition tome 1, page 16, à la note.

« Une autre raison qui prouve que la terre n'est « pas parfaitement ronde, c'est que selon les es- « sais de M. Cassini, pour déterminer la grandeur « de la terre, sa surface doit avoir la figure d'une « *ellipse alongée vers les pôles* et dont une pro- « priété est telle qu'étant divisée en degrés, cha- « cun *de ces degrés augmente à mesure qu'ils ap- « prochent des pôles* : de sorte qu'un circuit du « méridien de la terre doit surpasser celui de son « équateur d'environ 50 lieues. »

Il m'est impossible d'ailleurs d'imaginer comment vous pouvez admettre ma théorie des marées avec l'aplatissement des pôles, puisque s'ils étaient aplatis ils seraient plus près du centre de la terre, et les mers, loin d'en descendre, flueraient vers eux. J'ai réuni dans l'avis de mon 4e volume de cette 3e édition douze preuves différentes de l'alongement des pôles, et je vous prie d'y avoir recours pour éclaircir vos doutes. Voilà, monsieur, tout ce que je peux vous répondre pour rappeler un homme de votre mérite à ce que je crois la vérité. J'ai répondu pleinement à vos objections particulières. Je crois que vous devez être satisfait. Maintenant, je vous prie d'observer, s'il vous plaisait de m'écrire encore à ce sujet, de ne point exiger de réponse attendu ma mauvaise santé et le nombre considérable de lettres qui montent à quatre ou cinq cents par année, de personnes qui m'honorent de leur amitié, encore qu'elles me soient inconnues pour la plupart. Jugez si un solitaire peut suffire à cette correspondance qui ne laisserait pas d'un autre côté de m'être très-coûteuse, vu ma fortune, si la plupart de ces lettres n'étaient affranchies. Je ne doute pas, monsieur, que votre domestique n'ait oublié à cet égard vos ordres, à l'occasion du paquet que vous m'avez fait parvenir. Toutefois, si ma santé et mes travaux particuliers me le permettaient, il y a peu de mes lecteurs avec lesquels je serais plus flatté de correspondre qu'avec vous, par la clarté avec laquelle vous vous exprimez, même dans les choses obscures; ce

qui m'a donné la facilité de répondre à vos doutes et de rapprocher vos conséquences des miennes. Je me suis engagé par là à une réponse de quatre pages, ce que je n'ai jamais fait pour personne. Je souhaite qu'elle vous soit un témoignage particulier de l'estime et de la considération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE SAINT-PIERRE.

A Paris, ce 30 septembre 1788, rue de la *Reine Blanche*.

MONSIEUR,

Vous prenez tant de peine pour me ramener à ce que vous appelez la vérité, que, malgré mes occupations augmentées des soins d'une édition particulière de *Paul et Virginie*, je me hâte de répondre quelques lignes à la lettre volumineuse et savante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en dernier lieu.

Permettez-moi de vous dire, monsieur, que vous n'avez point du tout répondu à l'objection que j'ai faite aux académiciens. Vous donnez aux degrés du méridien un autre centre que celui de la terre, ce qui est contraire à toutes les définitions des degrés du méridien; mais ce n'est pas là même ce dont il s'agit. Peu m'importe la manière dont les académiciens engendrent leur méridien, je ne m'ar-

rête qu'à la conséquence qu'ils ont tirée de la grandeur de ses degrés vers le pôle. Selon eux, chacun de ses degrés est plus grand qu'un degré vers l'équateur, plus grand de 500 toises au moins. Or, prenez les 47 degrés du méridien qui couronne le cercle polaire, n'est-il pas vrai que la somme de ces 47 degrés est plus grande en toises que la somme des 47 degrés du méridien qui joint un tropique à l'autre, ou, ce qui est la même chose, que les 47 degrés du cercle de la terre? Or, cet axe polaire de 47 degrés étant plus grand qu'un pareil axe de la circonférence de la terre, ne peut y être renfermé et doit saillir au-dehors. La terre est donc alongée aux pôles; voilà ce que j'ai démontré par une figure, voilà mon objection, et vous ne vous en êtes pas même occupé.

Je pourrais faire d'autres objections sur la manière dont les académiciens engendrent les degrés de leur méridien au pôle, car ils doivent y supposer des degrés de diverses ouvertures en les rapportant ensuite au centre de la terre; mais vous conviendrez au moins que l'ouverture de l'angle de 47 degrés qui forme la zone glaciale est la même et a la même origine que l'ouverture de l'angle de 47 degrés qui forme la zone torride, puisque ce premier angle est formé au centre de la terre par l'inclinaison de 23 degrés du demi-axe de l'écliptique sur le demi-axe de l'équateur, comme le deuxième angle est formé au centre de la terre par l'inclinaison de 23 degrés et demi du plan de l'écliptique sur le plan de l'équateur. Or, la courbe polaire qui me-

sure le premier angle étant plus grande de 500 toises par degré que la courbe torridienne qui mesure le second angle, les 47 degrés de la première doivent donc s'étendre davantage que les 47 degrés de la seconde. Ils ne peuvent s'étendre en largeur, puisque l'ouverture de leur angle est la même que celle de l'angle qui embrasse la deuxième courbe; donc ils s'étendent en saillie. Or, la deuxième courbe étant un arc de cercle, la première, c'est-à-dire la courbe polaire, est un arc d'ellipse alongé. Cela est évident.

Je n'avais pas besoin d'autre autorité que celle de la raison pour apercevoir l'erreur des académiciens. J'en ai cependant cité; telle est celle du P. Regnault; je l'ai insérée dans l'Avis du 1er vol. de ma 3e édition, page 16. La voici mot à mot: « Une autre raison qui prouve que la terre n'est « point parfaitement ronde, c'est que selon les essais « de M. Cassini, pour déterminer la grandeur de « la terre, sa surface doit avoir la figure d'une el- « lipse alongée vers le pôle, et dont une propriété « est telle, qu'étant divisé en degrés, chacun de « ces degrés *augmente* à mesure qu'ils approchent « des pôles, de sorte que le circuit d'un méridien de « la terre doit surpasser le circuit de son équateur « d'environ 50 lieues. » (*Hist. de l'Académie*, 1718, *suite de l'année*, *p.* 237, 238.) Voyez le P. Regnault, *Entretien XIV*, t. 1er, 7e édition.

Le Cassini dont il s'agit est le père; le fils fut d'un autre sentiment et tira la même conséquence d'un principe contraire.

Au reste, monsieur, mon objection géométrique que vous n'avez pas même attaquée, et mes autres objections physiques auxquelles vous attachez fort peu d'importance, commencent à établir le doute parmi les savants. L'académie de Lyon, où je ne connais personne, vient de proposer pour prix de l'année 1790, « Savoir si l'aplatissement des pôles « est une simple idée hypothétique, ou si elle peut « se démontrer vigoureusement. » Voyez le *Mercure* et les *Gazettes de France*, depuis un mois. L'académie exige qu'on réponde aux difficultés proposées contre l'aplatissement. Vous y pourrez porter les vôtres, monsieur, car il ne m'est pas possible de m'en occuper davantage. Les disputes aigrissent; on se sert insensiblement de termes durs qui finissent par aliéner les esprits. S'il m'en était échappé quelqu'un, je vous prie de l'effacer de ma lettre et de votre souvenir. Quoique mes affaires si multipliées et ma mauvaise santé ne me permettent pas de correspondre avec vous, je désire obtenir votre amitié et votre estime. Je n'ai même écrit cette lettre que pour attacher à ma théorie une personne de votre mérite; j'ai dans l'idée que vous l'embrasserez un jour. C'est l'ensemble des choses qui en donne la vérité; vous considérez chaque degré polaire un à un, voyez ce qui résulte de leur ensemble. Voyez que la corde de la courbe polaire est précisément de la même longueur que la corde de la courbe torridienne, puisqu'elles mesurent des angles de la même ouverture, chacun de 47 degrés partant du même centre; voyez en-

suite que la courbe polaire a plus de 13 lieues de développement sur la longueur de ses degrés, et que par conséquent elle doit être plus renflée que la courbe torridienne. Vous ne pouvez point, comme dans l'hypothèse qui a égaré les académiciens, supposer des centres à ces degrés différents de celui de la terre, puisque l'écliptique qui produit ces deux ouvertures polaires et torridiennes a nécessairement le même centre que l'équateur, et l'inclinaison de leur plan est la même que celle de leur axe. D'ailleurs, comme vous supposez le rayon plus court au cercle polaire, son inclinaison sur l'axe de l'équateur étant la même, la corde de la courbe polaire est plus petite que la corde de la courbe torridienne, puisqu'elle s'approche davantage du centre, suivant votre hypothèse. Ainsi vous avez d'autant moins d'espace pour y élever une portion de cercle de 47 degrés dont les degrés s'alongent.

Certainement vous ne direz pas que les 47 degrés de la courbe polaire ont un autre centre que ceux de la courbe torridienne, ni qu'ils sont plus petits, puisqu'ils sont produits par la même génération et par des inclinaisons semblables.

Je vous prie, monsieur, d'y penser avec tout le sang-froid d'un homme qui cherche la vérité. Quant à ma théorie des marées, par la fonte des glaces polaires, vous l'appliquez ingénieusement à d'autres lois. La nature, à la vérité, fait son thème de bien des façons, et les hommes, de leur côté, ont bien des manières de la voir. Quand vous rejette-

riez la mienne, je ne vous en estimerais pas moins. J'ai été sensible à la peine que vous avez prise pour me ramener à la vôtre. Le zèle dans la vérité est au fond celui de la justice, et je félicite votre province d'avoir en vous un magistrat qui en est rempli, et qui doit l'étendre aux intérêts d'un peuple dont il est le défenseur né par son état.

Agréez l'assurance de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE SAINT-PIERRE.

A Paris, ce 19 novembre 1788.

Je vous prie d'excuser les ratures de cette lettre que je ne peux recopier par la multitude de mes occupations.

P. S. Voulant vérifier dans les Mémoires de l'Académie la citation du P. Regnault, ma surprise n'a pas été moins grande que la vôtre en voyant que les deux Cassini disaient précisément le contraire de ce que le P. leur fait dire. J'en ai donc fait justice, et je vous envoie sa page pour vous faire voir que c'est lui qui m'a induit en erreur.

Au reste, dans la recherche de la vérité, il faut prendre la devise de la Société royale de Londres: *Nullius in verba.* La raison ne connaît point de magistrature. Rapproché de la génération de la courbe polaire ou de la zône glaciale, par l'axe de

l'écliptique, le cours alternatif des mers devient, en occident et d'occident en orient dans la mer des Indes, et celui de l'Atlantique du nord au sud et du sud au nord, inexplicable par l'attraction du soleil et de la lune qui vont toujours du même côté; vous verrez la nécessité d'admettre l'alongement des pôles, ainsi que vous en admettez la fonte périodique et alternative.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PRÉAMBULE.	page 1
VOEUX D'UN SOLITAIRE.	22
Vœux pour le roi.	56
Vœux pour le clergé.	63
Vœux pour la noblesse.	70
Vœux pour le peuple.	85
Vœux pour la nation.	95
Vœux pour une éducation nationale.	150
Vœux pour les nations.	168
SUITE DES VOEUX D'UN SOLITAIRE.	192
Des ministres et de l'assemblée nationale.	215
Des capitalistes et des départements.	221
De la noblesse et des gardes nationales.	249
Du clergé et des municipalités.	260
FRAGMENT SUR LA THÉORIE DE L'UNIVERS.	289
Avis de l'éditeur.	291
Fragment sur la théorie de l'univers.	297
MÉMOIRE SUR LES MARÉES.	381
FRAGMENT SUR LE MÊME SUJET.	440

FIN DE LA TABLE.

3 2044 018 882 175

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

JUL 28 1994
FEB 10 1994
CANCELLED
BOOK DUE